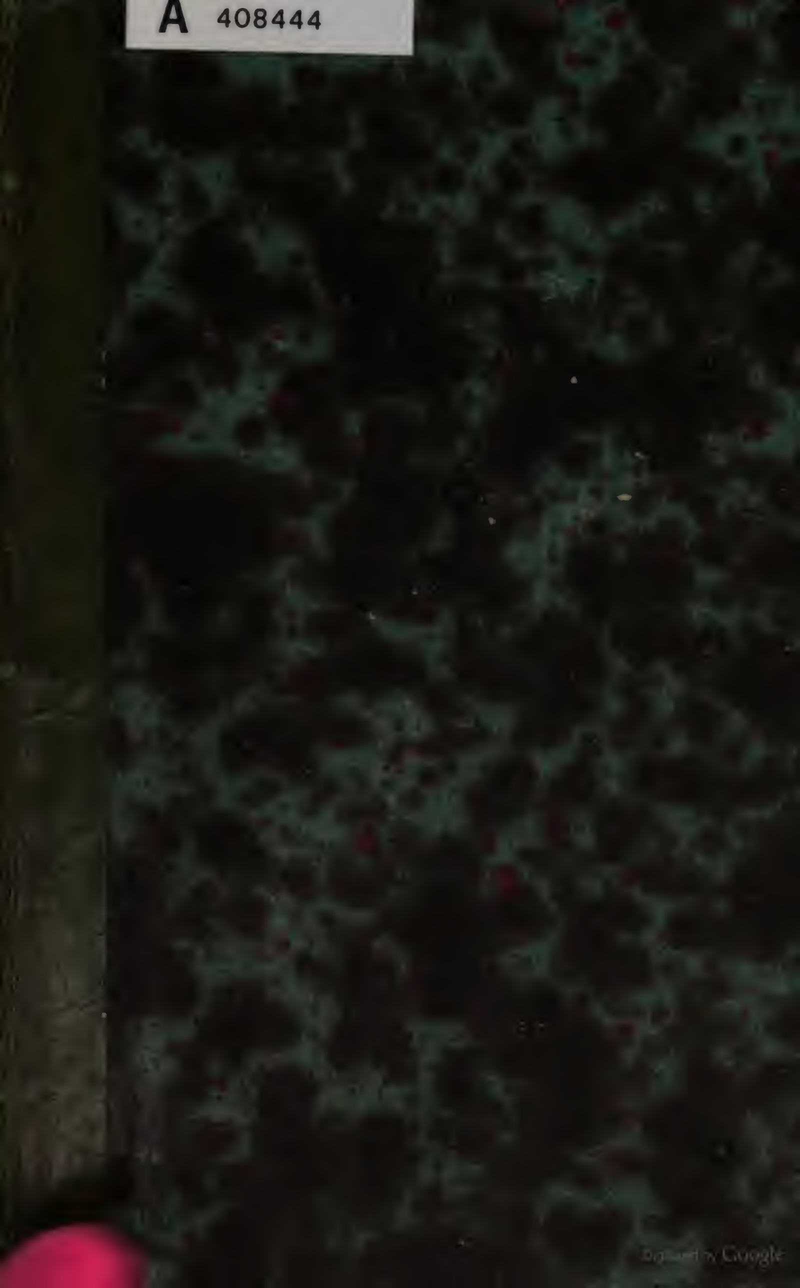
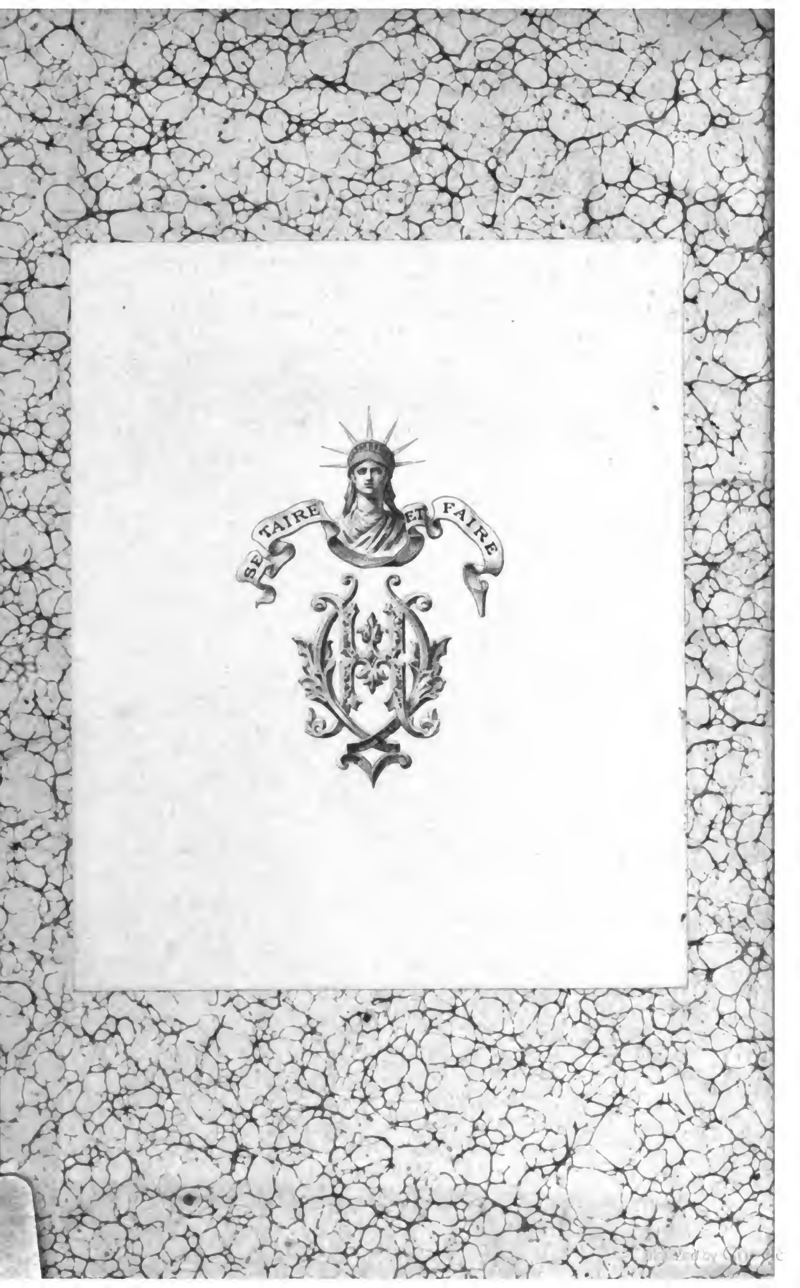
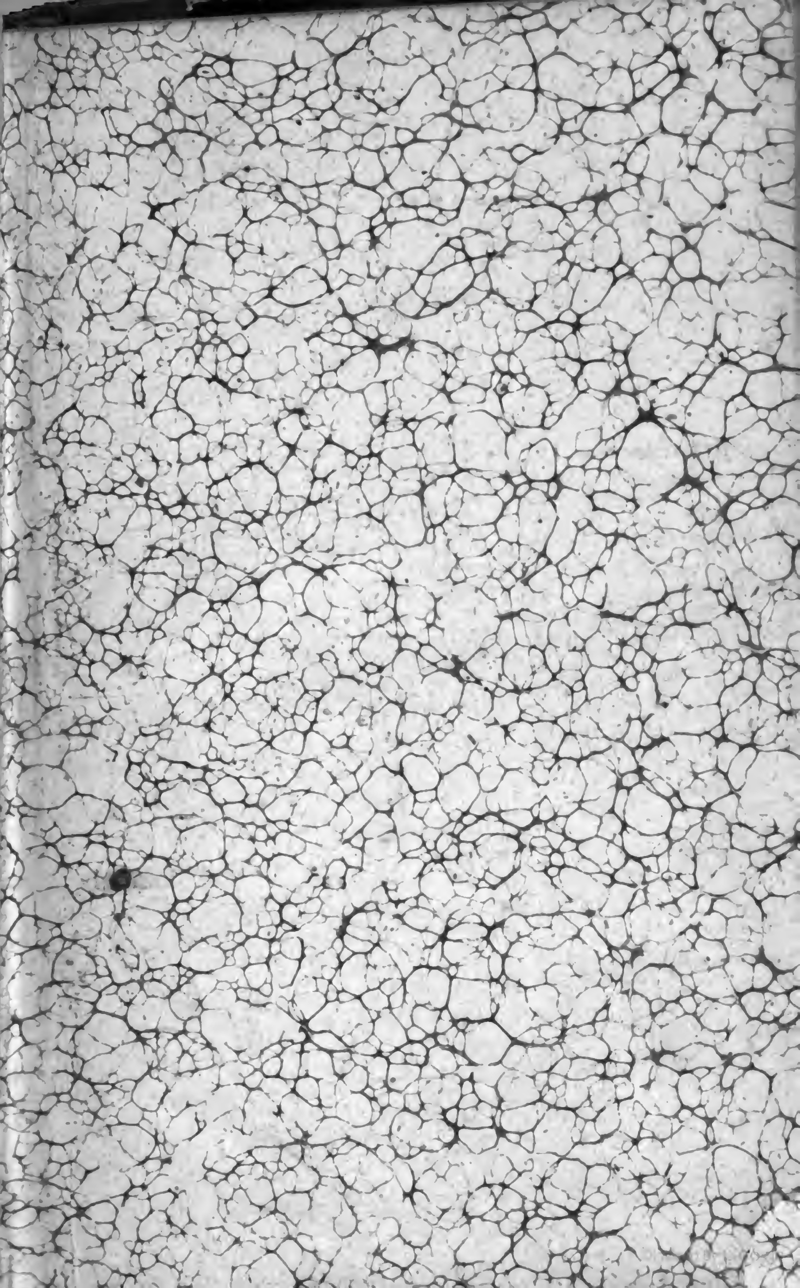



SE TAIRE ET FAIRE



LA FRANCE

AVANT SES PREMIERS HABITANTS

ET

ORIGINES NATIONALES DE SES POPULATIONS.

LA FRANCE

AVANT SES PREMIERS HABITANTS

ET

ORIGINES NATIONALES DE SES POPULATIONS.

Facta patrum
Virg.

PAR

ALEX. MOREAU DE JONNÈS
Membre de l'Institut.



PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, du Dictionnaire de l'Économie Politique, de la collection des principaux économistes, etc.

RUE RICHELIEU, 14

1856

LA FRANCE

AVANT SES PREMIERS HABITANTS

ET

ORIGINES NATIONALES DE SES POPULATIONS.



L'histoire de la France ne pénètre pas, comme celle des contrées de l'Orient, dans la profondeur de l'Antiquité. Elle ne commence qu'à la conquête de la Gaule par les Romains, c'est-à-dire un demi siècle avant notre ère. — Et naguères encore mettant en oubli, nos véritables ancêtres Vercingétorix et Civilis, on datait notre origine des Franks et la fondation de notre société, du fabuleux Pharamond et du barbare Chlovis.

Les progrès des sciences physiques et philologiques et les merveilleuses découvertes de la Paléontologie permettent aujourd'hui de reculer les limites étroites du passé, dans lequel notre histoire fût si longtemps circonscrite; et sans tomber dans des périodes mythiques, comme tous les peuples, qui jadis voulaient absolument descendre des Dieux, nous pouvons remonter le cours des temps

pendant plusieurs milliers d'années, et parler des choses et des hommes d'autrefois, d'après des témoignages bien moins suspects que ceux dont s'inspirent nos annales contemporaines.

C'est pour atteindre, s'il nous est possible, ce but, digne de plus savants efforts, que nous allons rechercher :

1° Quel était dans la plus haute antiquité, avant la présence de l'homme en Europe, l'état physique de cette grande région continentale, qui est maintenant la France, et qui fut appelée : *Celtica* par les Grecs, *Gallia* par les Romains, et *Francia* au moyen âge.

2° Quelles sont les origines nationales des peuples qui vinrent habiter la Gaule, et qui en furent les premiers occupants, — Autonomes ; — et de quelles races d'hommes provenaient ceux qui envahirent ensuite le pays et qui s'y établirent en maîtres. — Peuples conquérants.

Les premiers furent : Les Celtes ou Gaulois, avec les Kimris — Cimmériens des Grecs et Cimbres, des Romains

Les seconds furent les Romains et les Franks, avec les autres tribus barbares, qui, au ve siècle, détruisirent la civilisation romaine, et établirent sur l'Europe, leur funeste domination.

Nous aurons rempli notre tâche si nous avons pu dissiper quelque erreur et rendre à la vérité historique, quelques-uns de ses droits.

Pour nous disculper de la hardiesse d'avoir osé

traiter un sujet aussi difficile que celui de la première partie de cet ouvrage, nous ajouterons que nous y avons été convié par Georges Cuvier, lorsqu'en 1818, il rendit compte à l'Académie des sciences, de notre Exploration minéralogique, et géologique des Antilles. L'état des connaissances paléontologiques à cette époque éloignée, nous permit seulement d'ébaucher ce travail. Si nous l'avons poursuivi depuis, c'est pour obéir au vœu d'un Savant illustre dont l'affection nous était chère, et qui accueillit avec une rare bonté, nos investigations lointaines.

Ire PARTIE.

LA FRANCE

AVANT SES PREMIERS HABITANTS.

PRODROME.

Quand on considère l'ordre admirable de l'univers : les mouvements réguliers des corps célestes, le retour périodique des saisons, le flux et le reflux de l'Océan, les phénomènes constants de la vie des plantes et des animaux, l'identité psychologique des idées, des sentiments, des passions dans des hommes séparés par soixante siècles ou par le diamètre de la terre, on croit volontiers que le monde est éternel, invariable, et que le spectacle de la nature dont nos yeux sont frappés, n'a rien changé à ses splendides décorations depuis les temps primitifs.

Cette immobilité de la création n'est pourtant qu'apparente ; les sciences d'observation ont découvert une multitude de faits, qui prouvent que c'est une illusion enfantée par la courte durée de la vie humaine, et par la nouveauté de nos connaissances, dont les premiers éléments sont environnés de

l'obscurité mythique de l'Inde, de l'Égypte et de la Chaldée.

Et d'abord, dans ce firmament dont l'existence semble immuable, des étoiles ont disparu![1] Désastre vraiment effroyable, puisque l'extinction d'un soleil suppose l'anéantissement de plusieurs mondes comme le nôtre, et la destruction de tous les êtres quelconque, qui les habitaient!

Mais pour ne citer que les faits dont nous avons les témoignages matériels sous les yeux, quels changements, quelles révolutions le globe n'a-t-il pas éprouvés à sa surface, et dans sa constitution? Les fougères arborescentes, les palmifères dont on retrouve les empreintes, sans nombre dans nos houillères, n'ont pu végéter que sous l'influence d'une température moyenne, triple de celle que nous avons aujourd'hui, et, par conséquent le climat de la zône torride était celui de nos pays maintenant si froidureux. La chaleur, que nos mines et nos puits artésiens retrouvent à d'énormes profondeurs, était alors celle de la surface de nos contrées à présent couvertes de neige et de glace une partie de l'année; et, sous la puissance de cette première condition de la vie animale et végétale, tous les Êtres différaient

[1] La constellation des pléïades était composée de sept étoiles; puis on n'en a plus compté que six.

Pléïades ante genu septem radiare feruntur :
Sex tantum apparent, snb opaca septima
Nubu est. *Ovide.*

On en a perdu une dans la petite Ourse, une dans Andromède, etc.

nécessairement d'espèces, de dimensions et de nature. Il y avait, dans les lieux où nous demeurons, des graminées ligneuses de cent pieds de haut, telles que les Bambous des Indes, — des lézards de cinquante pieds de long, comme le Saurien de Maëstrich, — des quadrupèdes dont les défenses avaient, comme celle du Mastodonte, une longueur de dix-sept pieds ou la hauteur de trois hommes bout à bout.

Des forces naturelles, d'une puissance inexprimable et dont les éruptions volcaniques ou les raz-de-marée tropicaux peuvent à peine donner une idée, bouleversaient alors le globe, d'un pôle jusqu'à l'autre. L'une d'elles : l'incandescence du centre de la terre, développait des gaz expansifs, qui soulevaient des montagnes, isolaient des contrées, et projetaient du fond des abîmes jusqu'à la région des nuages, des pics, comme ceux de Ténérife et des îles Sandwich, hauts de quatre à cinq mille mètres.

Une autre cause de ces grandes révolutions physiques était la pression, qu'exerçaient des moteurs inconnus, sur les eaux de l'Océan, qui, poussées par une impulsion soudaine et violente, brisaient la digue des rivages, couvraient les continents de leurs flots tumultueux, et, se dressaient contre les Alpes, laissant sur les flancs de leurs rochers, des signes certains de la plus puissante action. On peut se figurer, par les effets qu'elles ont produits, ce qu'étaient ces marées du monde primitif. Ce sont elles qui manifestement ont séparé l'Angleterre de l'Irlande, — la

France de l'Angleterre, — la Suède du Danemark, — la Sicile de l'Italie, — l'Europe de l'Asie et de l'Afrique, en submergeant par l'effraction du littoral, les parages où gisent maintenant : le Canal de Saint-George, le Pas-de-Calais, le Sund et les deux Belts, le détroit de Messine, le Bosphore, l'Hellespont et le détroit de Gibraltar. L'examen géologique des falaises, qui bordent de chaque côté ces passages, constate leur ancienne continuité.

Les deux hémisphères montrent partout des signes évidents de révolutions semblables, qui ont changé cent fois la surface du globe, et qui réfutent complétement l'opinion de la stabilité des choses de ce monde. Nous nous bornerons à esquisser rapidement celles de ces vicissitudes, qui ont eu lieu, dans les limites du territoire de la France. Il n'est pas sans intérêt de savoir, comme si l'on vivait depuis quatre-vingts siècles, quels changements a subi la terre où nos aïeux ont apporté leurs pénates, et laissé leurs ossements, avec leurs noms et leurs souvenirs glorieux.

C'est pour atteindre, s'il se peut, cet objet que nous rechercherons le plus rapidement possible :

1° Quelles ont été les révolutions du sol de la Gaule ;

2° Quelles étaient les plantes, qui y croissaient dans les temps primitifs.

3° Quelles espèces d'animaux, perdues maintenant, habitaient alors le territoire, qui forme aujourd'hui la France.

4° Enfin quel était l'aspect et l'état physique du territoire de cette grande région, avant ses premiers habitants.

Nous ne nous servirons, dans cette investigation que de faits, prouvés par des témoignages physiques, matériels, constatés par les premiers savants de l'Europe, ou recueillis par nos soins.

CHAPITRE PREMIER.

RÉVOLUTIONS DU SOL DE LA FRANCE.

Nous sommes loin du temps où l'illustre Buffon confiait à son imagination brillante, la tâche difficile de découvrir comment le globe a été construit, et comment il est devenu une terre habitable. De nos jours, c'est l'observation qui est le guide du progrès, et l'on constate les faits au lieu de les deviner. Nous avons toujours suivi scrupuleusement cette méthode rationnelle ; et pour ajouter quelques données à l'exploration géologique de l'Amérique tropicale, nous avons, pendant nos jeunes ans, escaladé 400 montagnes.

En esquissant l'histoire physique de la Gaule primitive, nous ne nous départirons pas de cette méthode ; mais il nous faudra souvent exposer seu-

lement les résultats acquis par la science, sans déduire les faits, qui les ont donnés, et qui sont ou trop connus ou trop multipliés, pour trouver place dans un simple Epitome.

Ainsi nous devons rappeler en quelques mots deux révolutions du globe, qui ont fait la terre telle qu'elle est de nos jours, et dont les preuves irréfragables sont écrites partout. L'une est le changement du climat de l'Europe, qui jadis était celui de la zône torride, puisque les plantes organisées pour vivre sous l'influence d'une chaleur extrême, habitaient alors nos régions, où maintenant elles ne pourraient vivre. L'autre est la projection des montagnes au-dessus de la surface de l'Océan.

L'ignition du globe est la cause première de ces deux grands phénomènes. Lorsque la température propre à la terre était à sa surface aussi élevée que celle qui n'existe maintenant qu'à une profondeur de plus de 2,000 mètres, elle communiquait ce même degré de chaleur à l'atmosphère et aux eaux de l'Océan; et la région où nous vivons, avait un climat pareil à celui des tropiques. Son abaissement gradatif en latitude à 48 degrés vers le pôle se trouvait, par ce fait, réduite des deux tiers.

C'est sans doute quelques vestiges de cet état de choses, qui a fait naître parmi les peuples de l'antiquité la plus reculée, la tradition d'un printemps perpétuel. En effet, la chaleur du climat provenant d'une cause autre que la position de la sphère, elle

n'était pas assujettie aux alternatives que celle-ci nous fait éprouver si désagréablement, par le retour de l'hiver.

Longtemps on a cru que le globe était sillonné en naissant par les hautes montagnes dont sa surface est hérissée aujourd'hui. C'était une erreur que la science a détruite. Ces montages n'ont été projetées, que postérieurement à la création des êtres naturels les plus anciens. L'Océan était déjà peuplé de myriades d'espèces animales, quand les gaz élastiques produits par l'ignition prolongée du centre de notre planète, soulevèrent, au-dessus de la surface des mers, des masses de roches granitiques, hautes d'une à deux lieues, et, avec elles, les couches de sédiments dont elles s'étaient recouvertes au fond des eaux. Les strates, formées horizontalement par des dépôts marins successifs, retrouvées ainsi sur les flancs des montagnes primitives, attestent que ces grands reliefs ont été produits par des soulèvements.

De nos jours, quand la force de la vapeur est employée aux usages domestiques, on est mieux disposé qu'autrefois à croire que des masses, comme les Alpes helvétiques, longues de 200 lieues et hautes de 5,000 mètres, aient pu être projetées des entrailles de la terre jusqu'à la région des nuages ; et l'on se réconcilie d'autant plus facilement avec ce prodige, qu'on observe, en étudiant les premiers âges du monde, qu'il y avait alors une puissance de création dont il ne reste plus que de faibles vestiges.

On a remarqué que les montagnes primitives sont formées de massifs dix fois plus long que large, et qu'elles semblent être surgies par des soupiraux en formes de fissures, dont la longueur a plus de 150 lieues dans la Péninsule italique, et plus du double entre l'Europe et l'Asie.

Il existe, dans le gisement de ces montagnes, une identité singulière, dont on s'est efforcé de découvrir la cause. Une partie de ces hauts reliefs s'étendent en chaînes prolongées dans le sens des méridiens, et comme les Andes, tendent d'un pôle vers l'autre. Au contraire de celles-là, de plus nombreuses se déployent, dans la direction des parallèles et traversent les continents dans leur largeur. Telles sont les montagnes de l'Afrique : l'Atlas et les Monts de la Lune; telles sont, en Europe, les Pyrénées, et en Asie, le Taurus, les monts Himalaïa et le Khous indien, appelé Imaüs par les anciens. Les archipels volcaniques ont été soumis, dans leur projection, à la même loi ; leurs îles sont rangées en ligne droite ; du Sud au Nord, parfois, avec une déviation de quelques degrés Ouest, comme celle que la puissance magnétique imprime à la boussole. Il en est ainsi des Antilles au nombre de 300. Les Philippines, les Molluques ont un gisement identique.

Il semblait certainement impossible de porter la lumière de la chronologie dans un passé si profond. C'est, cependant, ce à quoi une science ingénieuse est parvenue. L'Océan, ce père de toutes choses, comme disait l'antiquité, qui savait déjà, il y a

25 siècles que la terre était sortie de ses flancs, l'Océan ayant couvert la surface du globe, de ses eaux turbulentes et fécondes, il déposa partout des sédiments analogues à ceux transportés par nos rivières. Les couches qu'il forma, en les accumulant, sont parfaitement distinctes entre elles, et chacune appartient à une époque dont on peut fixer l'âge comparativement à celui des autres stratifications.

Les terrains, que constituent ces couches, sont, dans l'ordre de leur antériorité, à commencer par les plus anciens.

1° Le calcaire du Jura, qu'on a nommé Oolithique à cause de la ressemblance des grains, qui le composent, avec de petits œufs. Ce sont des restes microscopiques de coquillages, dont le nombre devait être prodigieux.

2° Les grès verts et la craie, qui, malgré son apparence homogène, n'est qu'un détritus d'animaux testacés.

3° Les terrains tertiaires, qui sont formés des dépôts coquillers de l'époque la plus récente.

4° Ceux d'atterrissement ou de transport, que composent les cailloux roulés, les graviers, les sables, le limon charrié dans des temps, qui se continuent jusqu'à nos jours.

Tous ces terrains furent formés les uns après les autres, et sans nul doute, il y eut entr'eux des intervalles séculaires. Ce fut pendant ces intervalles, et lorsque la série des strates était plus ou moins nombreuse, que les convulsions de l'intérieur du globe

ouvrirent, à sa surface, au milieu des dépôts océaniques, des fissures, qui donnèrent issue au massif des montagnes. Les couches horizontales des terrains de sédiment, soulevées par la force de projection des gaz élastiques, perdirent leur position originelle, et se trouvèrent redressées suivant des degrés d'obliquité très-variés, quand elles s'appuyèrent sur les flancs abruptes des grands reliefs qui venaient de surgir.

C'est ainsi que s'expliquent deux phénomènes importants : l'un est l'inclinaison hardie et même la verticalité des strates formées de sédiments, qui avaient été déposées manifestement dans une position horizontale. L'autre est l'existence de coquilles fossiles, d'origine marine, trouvées :

Dans les Pyrénées, par Ramond, à	3,300 mèt.
Sur la Yungfrau, dans les Alpes, par Saussure à	4,000
Dans les Andes du Pérou, par Bouguer, à	4,400
Sur le Mont Caïlas, dans l'Himalaïa, par Gérard à	4,900

Mais le résultat de ces explorations le plus inattendu et le plus surprenant, c'est la connaissance de l'âge comparé des montagnes du globe. Les terrains de sédiments étant superposés dans l'ordre de leur ancienneté, il est évident que, lorsqu'on ne trouve que le premier d'entr'eux, dans les couches redressées sur les flancs des montagnes, c'est que

les trois autres sortes de terrains n'avaient pas encore été formées par l'Océan à l'époque de leur projection, qui remonte conséquemment aux temps les plus reculés. Quand, au contraire, les strates redressées montrent à l'observateur la réunion des quatre espèces de terrains ajoutés les unes aux autres, c'est le signe manifeste que les montagnes n'ont été érigées que postérieurement à la succession de tous les dépôts océaniques, après la création de tous les êtres qui ont habité les grandes mers primitives, et par conséquent que leur projection est presque moderne, si l'on peut toutefois employer cette épithète, pour des faits dont la date remonte à des milliers d'années.

L'observation géologique prouve que les montagnes de la Saxe, le Mont-Pila, dans le département de la Lozère, la Côte-d'or, qui sépare le bassin de la Saône de ceux de la Seine et de la Loire, et que rendent célèbre ses excellents vignobles, sont des reliefs de la plus grande antiquité; car ils ont surgi après la formation du calcaire Oolithique et avant la formation des autres sortes de terrain.

Sur les versans des Pyrénées et des Appenins, les couches relevées sont le calcaire Oolithique et le terrain de grès vert et de craie. Ces montagnes doivent donc être postérieures aux précédentes.

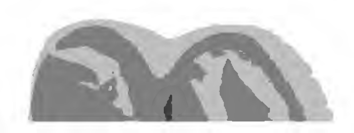
Les Alpes occidentales, y compris le Mont-Blanc, ont soulevé, dans leur projection, non-seulement les deux formations, que nous venons de mentionner, mais encore les terrains tertiaires. L'énorme élé-

vation de ces reliefs ne doit donc pas nous abuser ; leur origine est moins reculée que celle des Pyrénées ; et la Gaule était déjà close au midi par cette chaîne des montagne, lorsqu'elle éta encore ouverte au Levant, du côté où les Alpes devaient surgir.

Enfin pour ne pas trop multiplier ces exemples, le Mont-Ventoux, où la fontaine de Vaucluse prend sa source, porte sur ses flancs, les quatre espèces de terrain de sédiments superposés. C'est pour ainsi dire, une montagne récente ; aussi, malgré sa hauteur de 1,909 mètres, contient-elle des gypses en couches importantes et même des lignites en exploitation.

On voit par ces témoignages, qui sont tirés des plus vieilles archives du monde, que les Pyrénées sont la première chaine des hauts reliefs de la Gaule, et que les Alpes ne les égalent point en antiquité.

Mais les roches primitives ou plutonique, comme disent quelques géologues, ont percé l'enveloppe sédimentaire du globe dans d'autres parties du territoire de la France. Elles sont à nue dans les départements de l'ancienne Armorique et dans la Vendée ; — dans les dépendances des Alpes et des Pyrénées ;—et principalement dans le groupe montagneux des départements de la Lozère, la Corrèze, le Cantal, l'Aveyron, la Creuse, la Haute-Vienne, le Puy-de-Dôme, l'Ardèche, la Drôme, la Loire, et la Haute-Loire. Dans les 64 autres départements, les terrains appartiennent aux formations tertiaires,



oolithique, crétacée, alluviale ou de transition. Il faut même retrancher des formations plutoniques, les montagnes les plus hautes du plateau de l'Auvergne, qui ont été projetées, par les volcans et dont les roches ont été transformées par leur action. Il y a neuf de ces montagnes dont les sommets s'élèvent à plus de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'extinction complète des foyers volcaniques, qui gisaient dans ces montagnes, est antérieure aux temps historiques, car César, qui vécut dans cette partie de la Gaule, aurait sans doute mentionné ses volcans, s'ils avaient donné quelques signes d'activité. Un oubli si profond enveloppait l'origine de ces montagnes, que c'est seulement au milieu du XVIIIe siècle que le minéralogiste Guettard reconnut et annonça le premier que l'Auvergne était hérissée de cônes volcaniques dont les cratères avaient projeté d'innombrables courants de laves. Nous avons constaté par des investigations détaillées que les structures de ces anciens foyers ignivomes et la nature de leurs éjections ne diffèrent point de celles des volcans des Antilles, à 2,000 lieues de là, sous une autre zône.

Mais ce sont principalement les eaux douces ou marines, qui ont été les agents de la formation du territoire de la France. Il est donc nécessaire de déterminer les traits caractéristiques de chacune des créations de terrains, dues à leur intervention.

I. Les terrains tertiaires, qui forment la couche

superficielle du sol, dans une vaste étendue, sont composés de dépôts successifs, horizontaux dans leur gisement naturel, mais très-souvent inclinés ou redressés accidentellement. Ils sont formés de sables, de marne, de glaise, de calcaire grossier avec des coquilles marines d'espèces vivantes, des débris de têts très-menus, des ossements de quadrupèdes disparus de la surface du globe, ou encore existant, et même ils renferment quelquefois des produits du travail des races d'hommes les plus anciennes, telsque des fragments de poterie, des haches de pierre, des canots de pêche et même des navires.

Les terrains tertiaires constituent, en France, trois grandes régions : La plus vaste s'étend du 47° 30′ au 51°; elle comprend en partie ou en totalité : les départements de l'Indre, Cher, Indre-et-Loire, Sarthe, Loiret, Eure-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine, Eure, Seine-Inférieure, Oise, Aisne, Somme, Pas-de-Calais et Nord. La seconde région forme une zône alongée depuis la Méditerranée jusqu'à la Haute-Saône. Elle embrasse : les départements de la Côte-d'Or, du Jura, de Saône-et-Loire, de l'Ain, du Rhône, de la Drôme, et s'étend, en suivant la rive gauche du Rhône, jusqu'à Marseille. La troisième région comprend tout le bassin de la Garonne, et les départements des Landes, de la Gironde, des Hautes et Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, et d'une partie de la Dordogne. En résumé nous comptons :



16	départements de sol tertiaire	dans la région du Nord.
7	—	dans la région Orientale.
10	—	dans la région Occidentale.

En tout 33 départements formés en majeure partie de terrains calcaires, créés par les eaux marines ou les eaux douces, et appartenant à la dernière époque géologique.

II. Les terrains crétacés gisent au-dessous des terrains tertiaires, et leur sont antérieurs dans l'ordre de leur formation. Ce sont des dépôts marins, formés de coquilles souvent réduites en poudre, accident qui nous a fait prendre pendant longtemps ces terrains pour une formation de matière inorganique. On y trouve pourtant une multitude de coquilles bien conservées, et qui n'existent plus à l'état vivant. Des restes de poissons y sont aussi fort communs; mais on y découvre ni ossements de quadrupèdes, ni débris de plantes, ni coquillages terrestres ou fluviatiles. L'horizontalité des bancs crétacés donne lieu de croire qu'ils ont été formés dans une mer tranquille et profonde, à une époque où les animaux différaient entièrement de ceux de notre temps. Ces bancs ont souvent une épaisseur de 1,000 pieds, et une étendue de plusieurs centaines de lieues. En Angleterre, dans le Berkshire, la craie atteint à 340 mètres au-dessus de la mer, et dans les Alpes jusqu'à 2,240 mètres. En France, elle constitue l'une des assises du bassin de Paris, et se prolonge

depuis la vallée de Braye, près Beauvais, jusqu'à Sens, dans l'Yonne, à une distance de 35 lieues. Elle s'enfonce sous les terrains tertiaires, et superpose le grès vert, formation partielle dont les bancs ont depuis 10 mètres d'épaisseur jusqu'au delà du triple.

La craie constitue une sorte de terrain moins vaste et plus disséminée que la précédente. Sa plus grande zône est celle de la Champagne ; elle s'étend sur les départements de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube, jusque vers le Cher. On la retrouve à l'Ouest, dans la Vienne, Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Orne. Une autre zône se montre dans la Dordogne et la Charente. Enfin, il y a des terrains crétacés épars le long des falaises de la Manche, au pied des Pyrénées et dans le département du Var. Leur banc, qui se prolonge sous les dépôts tertiaires, apparaît partout où ceux-ci ont disparu, emportés sans doute par les courants des eaux. Dans une dizaine de départements, la craie forme des terrains étendus ; mais elle existe partiellement dans un nombre beaucoup plus grand.

III. L'Oolithe ou calcaire jurassique est la troisième formation de sédiments. Elle est composée de calcaire grenu, contenant des Ammonites, des Bélemnites d'espèces différentes de celle de la craie, et que l'on sait avoir habité les mers primitives. On y trouve des coraux et autres zoophytes marins. Cependant les bois fossiles, qu'on y découvre quelquefois, montrent qu'il y avait, dès-lors, des terres boisées.

Sous cette formation gît le Lias, ou calcaire argileux, qui en est comme une dépendance. Il est co-

loré en bleu et contient des huîtres appelées : Gryphites. C'est là où gisent de grands poissons fossiles, de la famille des requins, avec des reptiles doués de forme et de dimensions extraordinaires : l'Ichtyosaurus et le Plésiosaurus, qui sont cependant communs à des formations supérieures. On croit que ces étranges animaux respiraient comme les cétacés modernes, et qu'ils vivaient dans des mers basses et marécageuses, et aux embouchures des fleuves en communication avec l'Océan.

Les terrains jurassiques se montrent en quatre endroits de la France. Leur grande région est une plaine haute comprenant : le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, la Nièvre, l'Yonne, la Meurthe, la Moselle et jusqu'aux Ardennes. A l'Ouest, cette formation se reproduit dans la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, et la Vienne; elle se prolonge au Nord, dans l'Orne, la Manche et le Calvados. Enfin, la Lozère possède des terrains jurassiques. On compte 14 départements où cette formation est plus ou moins considérable.

On comprend sans peine que les lieux énumérés ici sont ceux où règne l'ordre naturel le plus général des choses. Il y a beaucoup d'exceptions à cet ordre par les effets séparés ou combinés des eaux douces ou océaniques, et par les soulèvements partiels. Dans les localités qui ont éprouvé particulièrement ces effets, des formations sont retranchées, redressées, fissurées ou mélangées ensemble. Mais, dans leur disposition primitive, les terrains de sédi-

ments sont rangés comme nous venons de le dire.

Au-dessous d'eux sont d'abord des lits d'argile plastique, puis les rochers métamorphiques, dont on suppose que la texture a été altérée par leur contact avec les roches plutoniques encore incandescentes. Celles-ci qui se composent spécialement de granite et de porphyre, sont, comme chacun sait, les matériaux des fondements du globe.

En exposant en détail pour une localité notable et bien explorée, les phénomènes géologiques que nous venons d'indiquer dans leur généralité, nous espérons les faire mieux concevoir et les rendre plus frappants.

Ce serait une erreur de croire que dans les temps primitifs, tout se passait sur la terre avec la régularité qui règne maintenant. Il y avait, on ne saurait le nier, quelque chose de fougueux, de désordonné dans la marche de la nature. Mille témoignages établissent que l'abaissement des eaux de l'Océan ne s'opéra point comme celui des inondations de nos fleuves ou comme la retraite des mers, par le reflux. Au lieu d'être lent et gradatif, il se fit avec rapidité, avec violence, comme les débacles hivernales; et d'énormes quartiers de granite, arrachés aux montagnes et charriés par les eaux, ont laissé, sur les rochers, les marques de leur choc. L'observation montre encore aujourd'hui, après tant de siècles, la puissance, l'élévation et la direction des courants qui ont imprimé ces stigmates aux parois des montagnes.

Un autre phénomène surprenant, c'est le retour itératif de l'Océan, dans les mêmes régions qu'il avait déjà abandonnées. Dans le lieu où nous écrivons, le faubourg Saint-Germain, à Paris, la mer est revenue trois fois, engloutissant à 80 brasses de sa surface, le sol qu'elle avait inondé le premier, et qui cependant était à 17 mètres au-dessus du niveau actuel de l'Océan.

Ces retours supposent que la mer de ces parages était soumise, comme l'est encore celle des Tropiques, à des raz-de-marées, qui accroissaient, dans des proportions colossales, sa hauteur, l'impulsion de ses courants et la furie de ses vagues. L'élévation de sa température, qui dépassait celle de l'atmosphère, était probablement la cause de ces grandes perturbations. Nous avons montré ailleurs [1], que c'était aussi l'origine du terrible fléau, qu'on nomme Ouragan dans la mer des Antilles, et Typhon dans celle de l'Inde. C'est un témoignage de plus à l'appui de l'opinion qu'alors la chaleur du globe communiquait aux eaux de l'Océan, qui couvraient la Gaule, une température extrêmement élevée et probablement plus haute que celle de la zône torride, telle qu'elle est maintenant.

C'est au milieu de ces révolutions que naquit la terre, qui est notre Patrie. Mais combien de vicissitudes devait-elle éprouver? Combien de changements avait-elle à subir avant que de devenir ce qu'elle est aujourd'hui?

[1] Hist. phys. des Antilles. Recherches et Observ. sur l'Ouragan.

Dans un âge inconnu, mais profondément reculé vers l'origine des choses, l'Océan, qui couvrait notre sol, y déposa une immense quantité de craie et de coquilles pélagiques; et il forma avec ces matériaux l'étage le plus bas de notre demeure. On ne sait point à quelle limite inférieure s'arrête cette stratification dans le bassin de Paris ; son épaisseur connue est de 57 mètres ou 175 pieds, dont 21 sont explorés au-dessous du niveau de la Seine. Ce grand dépôt cesse tout à coup, et il est superposé par deux strates bout à bout et non l'une sur l'autre. C'est un calcaire siliceux non coquillier, et puis un calcaire grossier avec des coquilles différentes de celles de la craie. Les testacées apportées par cette nouvelle irruption de la mer, sont en prodigieuses quantités et forment des bancs étendus.

La mer se retire, et le sol, que couvrent des eaux douces, est exhaussé, dans leur sein, par des couches alternatives de gypse et de marne, qui enveloppent les débris des animaux, dont les rives de ces lacs étaient peuplées.

L'Océan revient une troisième fois; il anéantit toute cette création, et ne laisse aucun autre corps organisé que des huîtres et autres coquilles bivalves.

Enfin, un reflux fait évacuer la terre aux eaux de l'Atlantique, et pour la deuxième fois, le sol est envahi par les eaux douces, qui portent, jusqu'au sommet des coteaux les plus élevés, les dépouilles de leurs habitants.

Cette succession de phénomènes géologiques, pour

former la terre, où nous vivons, est d'un si grand intérêt, que nous croyons devoir insister sur ces particularités, en les énumérant dans leur ordre chronologique.

1° Base granitique submergée existant à une profondeur inconnue ; la courbe qu'elle décrit, a ses deux extrémités : l'une aux Alpes, et l'autre au plateau de l'Armorique. Son origine date de celle du globe lui-même.

2° Craie, immense dépôt avec des lits de silex dont l'existence est énigmatique. Elle contient des Bélemnites, coquilles univalves, qui la caractérisent, des dents de squales, des crustacées, des oursins, des millepores et autres témoignages de la paternité de l'Océan.

3° Argile plastique, blanche, ardoisée, rouge, sans coquilles, ni vestiges de plantes ou d'animaux.

4° Calcaire grossier et grès marin, par couches, avec des coquilles bien conservées : des nummulites, des cérites, des huîtres, puis quelques fucus et des empreintes de plantes articulées, déposées lentement dans une mer tranquille.

5° Gypse et Marne, en couches alternatives. Dans la première de ces formations d'eau douce, gisent épars, des squelettes de tortues, de poissons, d'oiseaux et de quadrupèdes inconnus aux époques antérieures et postérieures.

6° Marne marine, jaune contenant des os de poissons, des aiguilles de raies, des pattes de crabes, de grandes huîtres et autres coquilles.

7° Grès sans coquilles, sable, pierres meulières sans fragments testacés.

8° Marne d'eau douce renfermant des coquilles.

9° Limon d'atterrissement, cailloux roulés, poudingues, marne argileuse, tourbe, forêts enterrées dans les sables.

Il y a eu, en résumé, pour créer le sol que nous foulons sous nos pieds :

1° Une formation de roches primitives ou plutoniques, submergées par l'Océan des premiers jours du monde.

2° Trois formations neptuniennes dont les eaux de la mer ont été les agents.

3° Trois formations lacustres ou fluviales, dues à l'intervention des eaux douces.

4° Et trois ou quatre formations intermédiaires.

Au total : dix créations géologiques dont une par la fluidité ignée du globe, et neuf par les flots de l'Océan ou par les eaux douces des lacs et des fleuves. M. Elie de Beaumont compte jusqu'à douze dislocations de terrains indiquant autant de révolutions physiques et d'actions efficaces des forces de la nature, appliquées à la structure du massif minéralogique de la France.

Dans l'observation de chacune des couches, qui composent ce massif, on voit la vie organique se développer, avec de plus grands progrès et une puissance accroissante à mesure que les strates s'accumulent et que le temps, cet élément nécessaire de toute chose, ajoute les unes aux autres ses longues



périodes séculaires. Mais ce qui a surtout excité la surprise, c'est l'exploration des lits de la cinquième formation, où l'on a découvert, enfouis dans le Gypse, une immense quantité d'ossements de mammifères inconnus. On est émerveillé de la variété, l'étrangeté, la complexité de l'organisation de toutes ces espèces animales, qui devançaient de si loin l'homme sur la terre, et qui ne naissaient que pour périr, laissant uniquement, pour témoignage de leur existence, leurs squelettes enfouis dans les gypses qu'avaient déposés les eaux lacustres.

L'épaisseur de cette formation remarquable est de 15 mètres ; elle s'élève à 30 au-dessus du niveau actuel de la Seine; mais elle a laissé des reliefs beaucoup plus éminents; entre autres :

Le mont Valérien, haut de	136	mètres.
Le coteau de Pantin, —	110	
Le sommet de Montmartre, —	103	

Les couches horizontales, observées dans la section de ces hauteurs, présentent une correspondance parfaite qui se joint à leur identité de composition, pour montrer que ce sont les vestiges d'un terre-plein, dont la contiguité a été détruite par l'action des eaux. Le gypse qu'elles fournissent, sous le nom de Plâtre, aux constructions des édifices de Paris, contient une multitude d'ossements fossiles dont la découverte a permis à Georges Cuvier de retrouver et de décrire avec une science admirable, ces témoins inattendus des anciennes révolutions de notre sol.

Lors de cette période de fécondité, la cause mystérieuse des irruptions de l'Océan à travers de l'Europe, et jusqu'à une hauteur énorme au-dessus du lit actuel des mers, n'avait rien perdu de sa prodigieuse puissance. Une troisième inondation marine envahit le sol, qu'habitaient ces animaux, et le surchargea d'un massif de 15 mètres d'épaisseur, composé de sables calcaires de marne, de grès et autres attérissements marins.

Ici, finit l'intervention de l'Océan. Mais, il y eut encore, par dessus les terrains qu'il avait érigés, deux formations d'eaux douces, hautes de 28 mètres, composées d'alluvions arénacées, de tourbes et de pierres calcaires, qui servent à bâtir les maisons de Paris.

Ces observations faites autour de nous, par les premiers géologues de ce siècle [1], établissent que trois formations marines, alternant avec trois formations d'eau douce, et suivie d'une grande formation alluviale, ont donné naissance au sol où nous vivons; elles l'ont élevé depuis 17 mètres au-dessus du niveau de l'Océan jusqu'à plus de 160; ce qui fait un exhaussement de 143 mètres ou 440 pieds.

La loi de l'équilibre des fluides ne permet pas de douter que les trois submersions océaniques, subies par notre terre natale, ne s'étendissent à une immense région — celle dont les reliefs sont d'une élévation inférieure à 200 mètres au-dessus de l'Océan actuel. D'autres faits s'unissent à ceux-ci

[1] Voyez le renvoi à la fin de ce chapitre.

pour prouver que, lors de ces grands cataclismes, une mer profonde, agitée, fumante, couvrait en grande partie le territoire de 33,000 lieues carrées, qui, dans la suite devint la Gaule. Elle heurtait par ses vagues : au midi, les Pyrénées, et au Levant le vaste groupe des Alpes. Les sommités du Jura et des Vosges s'élevaient seules au-dessus de sa surface ainsi que les volcans d'Auvergne qui la dominaient par leurs montagnes couronnées de cratères en irruptions.

Quand l'Océan eut émergé les atterrissements, qu'il avait déposés, pendant son long séjour, sur les plaines, les végétaux, se montrèrent sur toutes les surfaces qu'il avait abandonnées. Les caractères de cette flore primitive sont ceux qu'on retrouve dans les lieux aquatiques de la zône torride. Ils décèlent un sol marécageux, un air chaud et humide, une évaporation des eaux stagnantes si grande qu'elle devait rendre l'atmosphère brumeuse et voilée. Les voyageurs, qui ont visité, au péril de leur vie, les Palétuviers des Antilles, les Jungles de l'Inde, les marécages de la Floride, peuvent se faire quelque idée de cette Terre promise, dans un avenir lointain à la civilisation, et qui n'était alors qu'un lac comme celui de Tsad aux sources du Niger, ou comme le Delta du Gange, parsemé d'îles boisées, de hauts-fonds, de forêts inondées, avec des rives sans autres limites que les arbres s'élançant du sein des eaux.



RÉSUMÉ.

Les révolutions géologiqués, que nous venons d'indiquer, dans cet épitome, remontant jusqu'aux premiers temps du globe, elles semblent n'avoir qu'un simple intérêt scientifique et ne pouvoir toucher en rien aux intérêts économiques de notre siècle. Cette opinion paraît justifiée par les grands événements physiques dont le monde est témoin, et qui n'exercent qu'une influence passagère, lors même qu'ils sont extrêmement désastreux. Ainsi les tremblements de terre renversent Lisbonne, Lima, le Port-Royal, Carracas, la Pointe-à-Pitre; la population de ces villes est ensevelie sous leurs décombres; une autre la remplace bientôt; et il faut chercher, dans les livres, la date de ces catastrophes; il n'en reste aucune autre trace. C'est ainsi qu'Herculanum, Pompéïa, Istamboul, Méroë, Ninive, Babylone, gisent sous la cendre des volcans, les sables du désert, les alluvions de l'Océan, ou sous les décombres de leurs édifices magnifiques, amoncelées comme le mont Testucio de Rome et le Birs de Nemrod, au bord de l'Euphrate. Au-dessus d'elles de nouvelles cités

se sont élevées, et, pour retrouver leur souvenir, il faut que le soc du laboureur vienne, en creusant un sillon, heurter le faîte de quelque monument ou la statue d'un monarque inconnu, restée debout, enfouie dans les ruines d'une grande métropole, au milieu des ossements pulvérisés de sa population.

Tout au contraire de ces phénomènes dont les effets partiels, successifs, momentanés n'exercent qu'une action bornée sur la surface du globe, les révolutions géologiques ont agi profondément sur les contrées de la terre; elles y ont laissé des traces permanentes, et, qui plus est, elles ont départi à chacune d'elles les propriétés naturelles dont le concours avec celui du climat, constitue, pour les hommes, un séjour heureux ou fatal.

C'est là l'origine des diversités si grandes et si frappantes, qui existent entre les provinces de la France.

Ici, se développe une vaste planèse de sables mouvants, comme ceux du Sahara. C'est une Laisse de la mer, un prolongement intérieur du golfe de Gascogne, qui montre, au milieu de nos campagnes, comment est fait le fond de l'Océan

Plus loin, gît le grand plateau de l'Armorique, qui projette son massif de granite au milieu d'une mer agitée. Il est ombragé de vieux chênes druidiques, et tapissé d'herbages savoureux et toujours verts.

Ailleurs, voici des plaines d'un sol d'alluvions, meuble, fécond, facile à cultiver. C'est l'ancienne

Flandres. Des forêts fossiles, changées en houillères, l'ont dotée d'une immense richesse minérale. L'industrie de ses habitants, favorisée par la fertilité de la terre, l'a douée de la plus belle agriculture de l'Europe.

Au midi de ce pays, la craie, déposée dans la profondeur d'une mer tranquille, forme les plaines de la Champagne, qui semblent une arène préparée pour les combats. C'est là que la fortune inconstante trahit deux conquérants formidables : Attila et Napoléon.

Au centre les terrains de transport, formés par les eaux extravasées de la Loire, donnent naissance aux riantes campagnes de la Tourraine qui méritent si bien le nom de Jardin de la France.

Les vastes plaines calcaires du Nord de la France sont couvertes des plus riches moissons, et égalent en fertilité l'Angleterre et la Lombardie.

Les terrains schisteux et granitiques des déparments de l'Ouest donnent naissance à des herbages savoureux, qu'entretient toujours verts l'humidité saline de l'atmosphère océanique.

Les montagnes volcaniques du centre nourrissent de grands bois de châtaigniers, qui donnent aux habitants une partie de leur nourriture.

Les landes sablonneuses seraient aujourd'hui aussi stériles que le jour où la mer les abandonna, si d'immenses forêts de pins plantées depuis un demi-siècle, ne les mettaient en valeur dès à présent, et

ne leur promettaient la fertilité, dans un avenir lointain.

Enfin, la région du midi oriental, qui ressemble à plusieurs provinces de l'Espagne, n'ayant que des cours d'eaux insuffisants pour arroser ses campagnes, les céréales ne peuvent suffire à la consommation de ses habitants, tandis que dans nos provinces du Nord, elles fournissent deux fois autant de grains qu'en exigent les besoins publics.

Chaque partie de notre territoire dépend ainsi par les effets d'un long enchaînement de causes naturelles, des révolutions géologiques dont le sol de la Gaule fut le théâtre, il y a, au moins 60 à 80 siècles; et c'est à cette date si éloignée de nos jours, que remontent les éléments de la fécondité de la France, de sa richesse minérale et agricole, de l'heureuse disposition stratégique de ses cours d'eau, et pour tout résumer en un mot, de sa prééminence sur une grande partie des autres régions de l'Europe.

L'exposé que nous venons de tracer rapidement, pour faire connaître l'État physique de la Gaule et ses révolutions géologiques, avant que les Celtes vinssent habiter cette grande et belle région, suffit pour établir les résultats suivants :

L'immutabilité du monde est une illusion causée par la courte durée des générations humaines, et surtout parce que les peuples emploient à s'entre

nuire, le temps dont ils pourraient se servir pour s'éclairer et améliorer leur sort.

Des subversions, dont les preuves sans nombre sont devant nos yeux, ont changé cent fois la surface du globe, et particulièrement celle de la France.

L'Océan a d'abord couvert les continents, dont les massifs minéralogiques sont formés de roches primitives ou plutoniques, mises en fusion jadis et demeurées à une haute température pendant les premiers âges de la terre.

Les trois quarts de notre sol ont été par trois fois, des fonds des mer, abîmés sous quatre à cinq cents pieds d'eau.

Chaque fois, l'Océan a déposé, pendant son séjour plus ou moins prolongé, d'énormes atterrissements de craie, de sables siliceux, de calcaire grossier qui ont revêtu notre terre de ses premières couches productives.

Les plantes et les espèces animales les plus anciennes sont nées dans le sein des eaux océaniques qui possédaient alors une chaleur thermale très-élevé.

Les strates calcaires ont servi de berceau aux végétaux et aux mammifères, qui, les premiers, ont paru sur les contrées du globe récemment émergées.

Les chaînes des hautes montagnes : les Pyrénées, les Alpes, l'Atlas, le Caucase, sont l'ouvrage des soulèvements produits par l'expansion des gaz élastiques, dégagés du foyer central de la terre.

En projetant verticalement les roches plutoni-

ques, ces gaz ont relevé, sur leurs flancs, les couches secondaires et tertiaires, que la mer avait étendues horizontalement, à des époques successives ; et l'on peut calculer l'âge de ces montagnes par le nombre des couches, qui existaient sur le lieu d'où elles sont surgies.

L'empreinte des plantes, conservée comme des épreuves lithographiques, dans les pierres calcaires, dans la houille, dans le jayet, montre que ce monde qui a disparu, avait une végétation analogue à celle de la zône torride actuelle, composée de palmifères et de cryptogames gigantesques, mais dont les genres et les espèces différaient des genres et des espèces existant aujourd'hui.

Toute cette Flore ayant perdu par le refroidissement de la terre, la température élevée, qui était la condition de son existence, fut anéantie, comme le serait celle de nos jours, si la chaleur protectrice, qu'elle éprouve, diminuait de 10 degrés.

Lors de la formation des lignites et des tourbes, il ne restait plus aucune des plantes de la Flore primitive. Les espèces végétales assignées maintenant à chaque climat, peuplaient déjà les différentes contrées de l'Europe.

Cependant l'époque de cette formation est fort reculée, car des massifs d'atterrissements considérables, signalant de grands mouvements d'eaux fluviales, couvrent les forêts souterraines, qui sont l'origine de ces fossiles combustibles.

Les diverses classes d'animaux subirent de pa-

reilles mutations. La plus ancienne semble être celle des testacées marins, car c'est du sein des flots que sortit la vie. On croirait volontiers que l'antiquité le savait, elle qui, sous le nom de Vénus, faisait surgir de la mer, la nature productrice.

Des espèces déprédatrices peuplèrent bientôt l'Océan, les fleuves, et les terres à demi émergées. La tribu féroce des Squales se multiplia dans les eaux de la mer, celle des crocodiles, diversement modifiée, pullula dans les lacs et les rivières ; et des Rhinocéros, des Hippopotames, des Ours à front bombé, des Mastodontes habitèrent leurs rivages marécageux.

De nombreuses espèces monstrueuses, entièrement disparues, précédèrent celles dont les formes génériques se sont conservées, dans les grands mammifères de l'Asie et de l'Afrique.

Quelles bizarres vicissitudes les siècles, en s'accumulant, n'ont-ils pas apportées dans ces lieux, où règne maintenant la civilisation la plus brillante et la plus raffinée ? Passy, Auteuil, devenus le cénacle des poëtes immortels du siècle de Louis XIV, étaient peuplés de Lophiodons, mammifère dont les énormes mâchoires étaient terminées par des défenses menaçantes. Dans les campagnes, qu'arrosent l'Indre et le Cher, des Girafes broutaient les feuilles des arbustes. Sur les bords du Loiret vivait le géant de la famille des Eléphants, le Mastodonte. Ses ossements pénétrés par des sels de cuivre, se sont transformés en turquoises. Enfin sur le lieu où git la rue

Dauphine à Paris, séjournaient des baleines; et l'on en trouva des débris bien reconnaissables, en creusant, il y a 70 ans, les fondements d'une maison. On eut beaucoup de peine à croire qu'un grand cétacée avait été laissé jadis par l'Océan à 40 lieues de son lit actuel, et à 25 mètres au-dessus du niveau, où il est maintenant descendu.

Ces mêmes parages inondés, qui ne donnaient alors naissance qu'à des roseaux stériles, et à des plantes épineuses, sont changés, de nos jours, en campagnes fécondes, couvertes de riches moissons et cette même région, où s'entredévoraient, au milieu de marais infectes, des monstres de dimensions colossales et de formes fantastiques, est devenue par les travaux laborieux et accumulés de cent générations humaines, une terre dont la fertilité inépuisable pourvoit à la subsistance de 36 millions d'hommes et de trois fois autant d'animaux domestiques, races éminemment utiles, qui participent par leurs admirables instincts à l'intelligence de leurs maîtres, et qui méritent bien plus que les Lophiodons et toutes les autres tribus antédiluviennes d'être placées au plus haut rang des œuvres de la nature.

Renvoi de la page 30. Autorités.

Saussure, Ramond, Marcel de Serres, Duvernoy, Brongniard, G. Cuvier, Elie de Beaumont, Dufresnoy, Héricart de Thury, Buckland, Labèche, Lyell,

Werner, Alex. de Humboldt, etc. C'est à notre savant et ingénieux confrère, Elie de Beaumont que l'on doit d'avoir révélé le secret de la formation des montagnes, et découvert le moyen de déterminer leur âge relatif. Et c'est avec lui que M. Dufresnoy dont la persévérance a été éprouvée par une multitude de contrariétés, a donné à la France l'œuvre importante d'une admirable Carte géologique de son territoire.

CHAPITRE II.

PALÉONTOLOGIE DES PLANTES DE LA FRANCE.

Les innombrables bouleversements du sol de la Gaule, par les effets prodigieux des irruptions de l'Océan, de l'invasion des eaux lacustres, des soulèvements des roches granitiques et des éruptions des volcans, semblaient avoir dû en exclure la végétation ou tout au moins l'empêcher de s'étendre et de prospérer sur une terre tourmentée perpétuellement et sans cesse renouvelée. Il en fut tout différemment; et c'est l'une des plus grandes merveilles de la nature.

Le luxe de la végétation actuelle, qui, secondée par les travaux des hommes, revêt toutes les surfaces, n'égale pas encore l'exhubérance des temps primitifs; car, assurément les forêts de la

France, si elles étaient carbonisées, ne produiraient pas autant de houille que notre sol en recèle, et tous les bois existant aujourd'hui, en Angleterre, ne suffiraient pas pour former les seules mines de New-Castle.

Il est vrai que la végétation n'acquit cette puissance immense de production que pendant les temps qui précédèrent la formation des terrains houillers; car jusqu'alors elle s'était à peine montrée, dans les périodes antérieures quand l'Océan couvrait la terre de ses eaux, soit par des irruptions successives, soit par un séjour prolongé. On n'en trouve pas d'autres traces dans les roches de transition, entre les formations plutoniques et les terrains secondaires, que quelques Fucoïdes, découverts en Suède, au Canada et dans les Alléghaniens, aux Etats-Unis. On sait que ce sont des plantes marines, qui vivent détachées des rochers, errantes sur l'Atlantique, et dont le tissu élastique, parcheminé, résistant, n'est pas altéré par la furie des vagues. Quels prodigieux développements, le génie créateur de la végétation, n'a-t-il pas donné à ses œuvres, pour les élever par degrés, depuis ces Fucus du monde primitif, ballotés par les flots, jusqu'aux fleurs brillantes de nos jardins et aux fruits parfumés et savoureux, dont leurs treilles sont chargées?

Le milliard d'homme qui peuple maintenant le globe, était encore dans le néant. Les habitants de son immense surface de 26 millions de lieues carrées étaient uniquement : le Nautile, sorte de mollus-



que navigateur, qui voguait, en gonflant comme une voile, une membrane operculaire d'une grande dimension, et qui réglait son tirant d'eau par la quantité d'air introduite dans les cellules de sa coquille; — le Trilobite, espèce de crustacée dont l'organisation présente un triple corps sans tête, muni d'antennes comme les insectes; — les Crinoïdes, animaux marins, mous et sans squelette, dont la forme rappelle celle d'une fleur radiée; — enfin, les Coraux, famille vermiculaire inexprimablement féconde, dont chaque individu est multiple à l'infini, et construit des rochers avec le suc calcaire qui transude de son corps. Ces rochers, projetés au-dessus du niveau des mers tropicales, forment des îles qui se groupent en vastes archipels.

Mais bientôt la nature devint plus variée et plus hardie dans la composition de ses œuvres. Elle peupla les terrains secondaires de plantes beaucoup plus perfectionnées; particulièrement : le Neuvroptéris, sorte d'Osmonde à grandes frondes, comme les fougères arborescentes des Antilles; — le Lépidodendron, haute Lycopodiacée, dont les rameaux offrent un travail d'une extrême délicatesse et d'une singulière élégance; — des Palmacites à feuilles en éventail, comme les Lataniers de la zône torride; — et ce qui est plus extraordinaire, des Araucaria, sorte de Conifère, dont les congénères ne se trouvent de nos jours, qu'au Chili, et qui donnait alors à l'Ecosse des arbres dont le tronc avait une longueur de plus de 50 pieds.

C'est véritablement de là formation des terrains secondaires que datent les prodiges de la création. Ce sont les mines de houille qui nous en ont révélé la connaissance. Pendant longtemps on a cru que ces mines étaient formées par des matières inorganiques, une sorte de terre combustible analogue au souffre et au salpêtre. Des observations faites avec le microcospe, ont permis de reconnaître que la houille a une toute autre origine, et qu'elle provient d'une accumulation de débris de végétaux, dont on distingue encore fort bien les feuilles, les fruits, les graines et les tiges qui sont à l'état fossile ou dont les empreintes sont parfaitement moulées.

Les forêts primitives, qui ont donné naissance aux houillères, étaient d'une étendue immense. Dans le pays de Galles, les terrains carbonifères constituent une zône dirigée de l'Est à l'Ouest, jusqu'à l'extrémité de l'Irlande, dans un espace de 60 lieues. En France, ceux de la Loire-Inférieure se prolongent jusqu'aux Deux-Sèvres, pendant 36 lieues Les couches de houille de la Belgique règnent depuis Arras jusqu'à Aix-la-Chapelle; ce qui leur donne une longueur de 60 lieues, comme la forêt hercynienne dont parle César.

La hauteur de ces dépôts est encore plus étonnante que leur étendue. De New-Castle sur Tyne à Cross-Field, dans le Northumberland, la formation carbonifère a 3,300 mètres d'épaisseur. Elle comprend : 32 lits de charbon, 62 de grès, 17 de pierre calcaire, un de Trapp, et 128 d'argile ; total 240. On

peut juger par ces chiffres des révolutions qui ont eu lieu dans ce coin de terre.

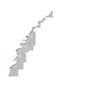
Les vestiges d'animaux n'existent que dans la pierre calcaire, et ce sont les strates les plus élevées qui renferment les coquilles d'eau douce. Pour expliquer comment là et ailleurs on trouve alternativement ces coquilles et des mollusques marins joints à une multitude de poissons de mer, on est forcé d'admettre que les houilles ont été formées ou transportées dans des lacs et dans ces vastes embouchures de rivières, qui prennent le nom d'Estuaires, et dont les bassins étaient couverts tour à tour par les eaux des fleuves et par les flots de l'Océan.

Ces différents retours qui produisaient des formations diverses, sont des faits certains enseignés par l'observation des rochers de nos côtes. Au cap la Hève, à l'extrémité de la péninsule formant le département de la Manche, aux Vaches noires et aux rochers du Calvados, les escarpements, en commençant par leur base, offrent : 1° Un calcaire argileux noir, contenant des Ammonites, des Trigonites, des crustacées et des débris de crocodiles; 2° Un banc d'argile, avec des coquilles terrestres; 3° un lit d'argile plastique, sans coquilles; 4° et par dessus un massif de craie en grande stratification.

Dans la Beauce, plaine élevée, qui sépare les bassins de la Seine et de la Loire, la craie gît immédiatement sur le calcaire d'eau douce, et montre que ce pays après avoir été un lac, devint un fond de mer, et demeura tel pendant fort longtemps.

Pendant leur émersion, ces terrains étaient couverts de forêts fort épaisses, mais qui n'avaient aucune ressemblance avec les nôtres, uniquement formées, comme on sait, de dicotylédonées arborescentes. On connaît maintenant les espèces végétales dont se composaient les bois touffus qui ombrageaient les bassins de Paris et de Londres dans ces temps reculés. Sur 300 sortes de plantes, on n'en compte que quelques-unes qui n'appartiennent pas aux cryptogames et aux monocotylédones. Les unes sont des Conifères de la famille des Pins, les autres sont des Cycadées, arbres sans tronc, formées de feuilles radicales, semblables aux frondes des fougères et aux palmes des cocotiers.

Mais, de ce que les forêts primitives ne possédaient pas des colosses comme nos chênes, des géants, comme nos pins, il ne faut pas se hâter d'en induire qu'elles ne formaient pas des massifs aussi épais et aussi élevés que nos bois. Les fougères arborescentes y pullulaient, comme sur les versants des montagnes de l'Archipel américain. On en a déterminé 120 espèces dans les houilles d'Angleterre, et l'on estime qu'elles constituent la moitié de la formation carbonifère. Il est très-remarquable que leur nombre diminue à mesure que les strates se rapprochent de la surface actuelle, ou en d'autres termes deviennent plus récentes. Au lieu de la moitié des espèces végétales, elles n'en font qu'un tiers dans la formation supérieure et seulement dans les terrains tertiaires, en-



viron un 35e, proportion, qui est celle de nos jours [1].

Ce fait important est resté stérile : il est cependant un témoignage certain du décroissement de la température. Pendant la première période, les fougères se multipliaient sous l'influence d'une haute température, avec la même abondance qu'entre les tropiques aujourd'hui ; pendant la seconde, cette puissance avait déjà diminué considérablement ; elle n'était déjà plus que de 33 pour cent ; pendant la troisième, elle fut réduite à moitié. D'où l'on doit conclure qu'à l'époque où existaient les forêts, dont les débris forment les terrains carbonifères, la chaleur du globe était double de celle qu'il possède actuellement, et qu'au temps des dépôts lacustres et océaniques, qui supperposent ces terrains, elle avait déjà perdu une partie considérable de son intensité. On ne saurait douter raisonnablement, en interrogeant l'avenir, qu'une période de cinq à six mille ans, n'atténue pareillement la température de Londres et de Paris, et ne l'abaisse au niveau de celle que Pétersbourg a maintenant ; mais par contre, l'Afrique aura dans ce temps un climat tempéré.

Après les fougères, les plantes fossiles les plus nombreuses sont les Calamites, sortes de Cannées à nœuds, et les Lycopodiacées, dont un genre, celui du Lépidodendron, compte 34 espèces. Il en a été trouvé des tiges qui ont communément 20 pieds de long, et jusqu'à 50. Les Equisétacées, qui, sous le nom de Prêles, habitent nos terres marécageuses, et

[1] 1500 espèces de fougères sur 45,000 espèces de plantes.

ont des tiges vivantes d'un demi pouce de diamètre, avaient 28 fois cette grosseur, dans les marais où gît la ville de Leeds, en Angleterre. Il y en a dans les houillères de Saint-Etienne, qui traversent les lits de charbon, et dépassent une longueur de 20 pieds.

Un autre genre de végétal dont les 42 espèces sont perdues, est le Sigillaria, qui est allié aux fougères arborescentes, et dont le caractère distinctif est d'avoir de très-petites feuilles, proportionnellement à leurs tiges, qui ont un diamètre d'un à 3 pieds et une longueur de 50 à 60. On en a trouvé à St-Etienne des troncs droits et d'autres couchés.

Les Palmiers appartiennent à ces formations antiques ; leurs espèces sont rares dans les terrains carbonifères ; elles sont encore peu communes dans les terrains secondaires ; mais elles abondent dans les tertiaires, où l'on en trouve en multitude, des tiges, des feuilles et des fruits. Un seul observateur en a distingué huit espèces dans la formation tertiaire. C'est autant qu'en renferme aujourd'hui la Flore de la Martinique ; mais alors les proportions de ces arbres étaient énormes ; on en a trouvé, près de Soissons, un tronc de 4 pieds de circonférence. Il y en a, sur les bords du Rhin, près Cologne, et dans l'île de Portland, sur la côte méridionale d'Angleterre. Dans le bassin de Paris, des palmiers de la plus grande taille gisent dans les lits de marne argileuse, au-dessus des strates de gypse. Ils appartiennent à des dépôts d'eau douce. On en a découvert dans les terrains tertiaires de l'Angleterre, à feuilles pinées, comme

celles de l'Elaïs guineensis, quoiqu'ils fussent évidemment d'une espèce différente.

En considérant, dans leur ensemble, les formations tertiaires, qui se composent de chaux, de sable vert, de calcaire jurassique et de grès, on reconnaît que la vie végétale et animale y prend un bien plus grand développement que dans les terrains antérieurs. Leur Flore se rapproche par l'identité de ses genres, de celle des Indes occidentales, et toutefois elle était encore plus puissante. Dans les bois de la Calebasse et du Carbet, à la Martinique, les fougères croissent avec une extrême vigueur, et leurs palmes découpées avec autant d'habileté que d'élégance, forment des têtes radiées dont la circonférence excède 40 pieds, mais leur hauteur n'est guère plus grande. Au reste, elles se pressent comme dans les forêts primitives, et s'entrelacent pour rendre impénétrables les massifs dont elles couvrent la deuxième région des montagnes, à six ou huit cents mètres au-dessus de l'Atlantique équatoriale.

Dans le bassin de Paris, lors de la formation d'eau douce, qui se compose de strates alternatives de gypse et de marne, la végétation était semblable, mais avec de plus grandes proportions. Les tiges qu'on y trouve, sont articulées, comme celles des Prêles et des Roseaux; — ou bien, au lieu d'être formées de couches concentriques, elles se composent de grosses fibres longitudinales, rapprochées en faisceaux, et qui s'étendent de la racine jusqu'au sommet de la hampe.

Des empreintes parfaitement conservées attestent qu'il croissait là, dans les terres basses à demi-inondées, des Palmiers à feuilles en éventails, comme celles du Latanier, des Polypodes arborescents, des Cycas et des Zamias, Monocotylédonées gigantesques dont les congénères ne croissent plus maintenant qu'au delà des mers, dans l'Afrique australe, dans l'Amérique équatoriale, et à l'extrémité de l'Asie, aux îles du Japon. Les Cycas ont une forme singulière ; ils sortent du sol comme les Arums en étalant d'énormes feuilles découpées, et qui s'élancent d'abord de la racine, puis se groupent autour d'une espèce de tronc très-court et fort gros, où les cicatrices des pétioles détachées, tracent d'étranges dessins. Au centre de cette tête de feuillage radiée, grossit un fruit sphérique d'un volume considérable, imbriqué comme une pomme de pin ou plutôt comme un Ananas. Le général d'Houdetot éleva sous nos yeux, dans son jardin du Fort-de-France, à la Martinique, un Cycas qui provenait du Cap de Bonne-Espérance, et dont le développement offrait des particularités fort curieuses.

Toute cette végétation disparut ; pas une seule des espèces qui la composaient n'échappa à la destruction. Frappé des effets de cette grande révolution, on se demande quelles causes peuvent les avoir produits. L'étude approfondie des phénomènes géologiques donne une explication satisfaisante de cette question. La première cause de l'anéantissement de la Flore primitive est le refroidissement du globe,

qui a laissé nos régions sous l'influence unique de la chaleur atmosphérique et les a privées du concours de la chaleur propre à la terre, dans des temps plus voisins de la création. Une diminution de 20 degrés, dans la température moyenne du climat de nos latitudes, a proscrit sans retour les plantes organisées pour vivre dans un milieu différent ; et c'est entre les tropiques qu'il faut maintenant aller chercher des espèces analogues à celles qui vivaient jadis sur le sol de la Gaule.

Une seconde cause de la destruction des familles de plantes qui végétaient dans les lieux que nous habitons, est le retour de l'Océan sur les terres qu'il avait abandonnées, et la longue durée du séjour qu'il y fit en les envahissant de nouveau. Cette dernière circonstance était nécessaire pour consommer leur perte complétement ; car, si l'on en croit les traditions Chaldéennes et Grecques du déluge, la submersion des végétaux ne détruisit pas leur faculté germinative, puisque lors de l'abaissement des eaux, des colombes trouvèrent des rameaux verts d'olivier qui avaient survécu à l'inondation maritime. On conçoit que cette heureuse conservation ne pouvait avoir lieu à l'égard des végétaux de la Gaule, qui furent non-seulement submergés sous cinq cents pieds d'eau, mais encore engloutis sous d'énormes massifs d'attérissements,

Une nouvelle végétation plus élaborée, plus complexe dans son organisation, moins mystérieuse dans sa fécondité reproductrice, presqu'aussi puis-

sante dans la création des couches formées de ses débris, succéda, après un long intervalle, à la Flore primitive, et couvrit de nouveau, par sa verdure et ses ombrages les terrains de la Gaule, que venaient de découvrir les flots de l'Océan. Combien de temps s'écoula entre cette création et celle dont elle prenait la place? c'est ce qu'on ne saurait dire; rien ne peut nous l'apprendre; mais nous savons, avec certitude, quelles furent les plantes qui contribuèrent à cette rénovation. Nous les retrouvons assez bien conservées dans nos tourbières et dans nos mines de lignites, pour les pouvoir déterminer. Ce sont des végétaux pareils aux espèces vivantes, qui habitent nos marais et nos bois, et ils n'en diffèrent à aucun égard. Les Moors de la Hollande, les Bogs d'Irlande, les tourbières du département de la Somme, qui ont une épaisseur de 30 pieds et plus, sont formées de roseaux, de joncs, de Nénuphars, de Sphaignes et autres plantes aquatiques; mais on y trouve enfouis des troncs de bouleau, de méleze, de pin, avec des bois de cerf, des ossements d'animaux et des coquilles fluviales. L'invasion des eaux lacustres est le plus souvent l'origine de ces dépôts. Cependant la mer y a contribué quelquefois; et le lit de tourbe, qui existe près Noyon, dans l'Oise, et dont l'étendue dépasse 50 lieues carrées, a été recouvert par un attérissement de coquilles marines. La tourbe s'était formée dans un lac d'eau douce, qui avait pour fond une couche de galets arrondis par les flots de l'Océan.

En Angleterre et en France, près de Morlaix, des forêts considérables, où l'on reconnaît l'If, le Chêne, le Bouleau, ont été envahies par les sables de la mer, et sont enterrées sous des massifs plus ou moins considérables.

Dans le bassin de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, on trouve pareillement, à une médiocre profondeur, des arbres nombreux couchés les uns sur les autres. L'île de Chatou en est presqu'entièrement formée. Ce sont des Hêtres, des Bouleaux, des Saules, des Noisetiers et surtout des Chênes, qui appartenaient aux anciennes forêts dont le fleuve était bordé, même au temps de César. De grandes inondations ayant renversé ces arbres, le limon les a enfouis sous des couches accumulées. On en a découvert qui pouvaient encore servir de bois de charpente, quand on creusa les fondations des ponts de Neuilly, de la Concorde et de l'École militaire.

Ainsi, nous arrivons dans cet Épitome historique de la végétation, dans les Gaules, depuis le fucus errant de l'Océan primitif, jusqu'aux forêts conservées dans le limon de la Seine, et dont les bois servent à construire des guinguettes dans l'île Saint-Denis. C'est une ligne de sonde qui descend de la surface actuelle du temps jusqu'à sa plus grande profondeur.

On peut diviser en trois parties cette période, qui pour la brève durée de nos jours, semble l'éternité.

La première est la Flore des terrains de transition, dont l'existence est prouvée par les masses considé-

rables de végétaux en charbon, trouvés par l'un des premiers savants de nos jours, Elie de Beaumont, dans le Bocage, le Calvados et les Vosges. Il y avait déjà des milliers d'espèces de plantes dans ces temps si rapprochés de l'enfance de la terre.

La deuxième est la Flore des terrains carbonifères si originale dans ses conformations, si féconde dans ses productions, si gigantesque dans les dimensions de ses plantes. Elle est composée presqu'exclusivement de cryptogames et de monocotylédones de hautes tailles. En France, on en a déterminé 120 espèces : 45 Fougères, 15 Lycopodiacées, 7 Équisétacées ou Prêles, 2 Marciléacées, 8 Cycadées et 4 Conifères voisins de l'Araucaria du Chili. En Angleterre, dans le grand dépôt de houille, qui alimente les immenses usines de Birmingham, nous avons reconnu plus de 60 espèces de fougères fossiles dont une partie étaient arborescentes. Elles étaient assurément dissemblables des espèces vivantes, mais toutefois analogues, dans leur port et leur organisation, aux fougères des montagnes des Antilles, que nous avions étudiées sur place, en nous aidant des travaux exécutés un siècle auparavant dans les mêmes lieux, par le savant et intrépide botaniste Plumier.

La troisième époque est la création de la Flore contemporaine, qui a fourni les matériaux des lignites et des tourbières. Elle se lie aux temps historiques et contemporains. Pline signalait, il y a bientôt deux mille ans, l'existence de la tourbe et l'usage

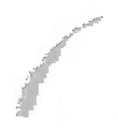
qu'en faisaient les Bataves, au lieu de bois de chauffage; et il plaignait ce peuple d'être soumis à cette triste nécessité. C'est bien pire en Irlande où de vastes vallées, dans le gisement le plus favorable à leur culture, sont remplies par une superposition de tourbe à demi liquide, qui forme des bourbiers d'une vaste étendue, d'une profondeur inconnue, et qui menacent sans cesse de fondre, comme des torrents ou des fleuves de lave, sur les villages et les terres arables de la plaine. Rien n'est plus funeste au voyageur égaré dans la nuit ou dans les brumes épaisses du Nord, que la rencontre inopinée de ces fondrières; elles l'engloutissent tout vivant, sans lui permettre de faire pour sauver sa vie, aucun effort efficace, enveloppé comme il l'est, par une tourbe épaisse et tenace, qui s'enfonce sous son poids, par degrés, et qui lie tous ses mouvements. On a trouvé, dans ces abimes des cavaliers et leurs chevaux, avec leur armure, dont la forme a fait connaître à quelle époque remontait la mort qu'ils avaient trouvée, dans ces affreux précipices. Pendant l'expédition de Kilala, sous le commandement du général Humbert, l'auteur de ces lignes faillit éprouver ce triste sort, et il dut lutter, pendant plusieurs heures, contre le supplice d'être asphyxié lentement dans un lac de boue.

Un fait négatif, de la plus haute importance, pour l'histoire économique de l'espèce humaine, nous est fourni, par ces explorations botaniques du monde primitif. C'est que dans les vestiges des Flores antérieures à la dernière organisation du globe, dans les

parties du globe qui nous sont connues, on ne découvre ni graines analogues à nos céréales, ni racines féculifères, ni fruits charnus ou pulpeux, ni enfin aucun végétal qui puisse être comestible pour l'homme, ou qui seulement appartienne aux familles de plantes dont nous tirons notre subsistance. Dans ces immenses forêts, dont les débris forment des houillères longues de 60 lieues, et des massifs hauts de 3,000 mètres, tous les végétaux étaient stériles, dans leur prodigieuse abondance, et ne produisaient rien, qui put nourrir les hommes; mais aussi n'en existait-il point alors, et cette absence totale des plantes utiles n'avait aucun effet nuisible. Au contraire, leur Flore préparait, par des élaborations incommensurables, les combustibles, qui devaient servir, dans un avenir de quatre à cinq mille ans, à alimenter nos foyers, remplacer nos chevaux de poste, sur les routes ferrées, et nous tenir lieu sur la mer, d'un vent favorable.

De même que parmi les vestiges innombrables d'animaux existant à cette lointaine époque, on n'en trouve point de l'espèce humaine, pareillement on ne découvre rien qui laisse croire qu'alors il existât des céréales, des tubercules farineux et des fruits comestibles. Ces richesses végétales paraissent être ainsi que l'homme, des créations providentielles données à une autre organisation infiniment postérieure.





CHAPITRE III.

PALÉONTOLOGIE DES ANIMAUX DE LA FRANCE.

Parmi les peuples de l'antiquité, les Phéniciens, ainsi que plusieurs autres, croyaient qu'ils possédaient les annales primordiales du monde, et ils prétendaient au rapport de Bérose, que le premier habitant du globe était un être complexe, moitié homme, moitié poisson. Cette folle idée, renouvelée au XVIII[e] siècle, dans le roman philosophique de Telliamède, était malgré son extravagance, non sans doute vraie, mais pourtant alliée d'assez près à la vérité. La science de nos jours, fondée irrécusablement sur l'observation, prouve qu'en effet, les premiers habitants de la terre furent, sinon des poissons proprement dits, du moins des animaux marins qui naviguaient sur l'Océan primitif quand l'espèce humaine était encore reléguée dans un avenir lointain.

Ces ancêtres de toutes les races animales sont des mollusques dont les coquilles monstrueuses sont restées dans les formations anciennes ; les schistes,

les marbres, la craie et les pierres calcaires argileuses. Ce sont les Ammonites, ainsi nommées de leur configuration qui rappelle celle des cornes de bélier, que portait la figure de Jupiter-Ammon. Cette coquille univalve, spirale, cloisonnée, offre quelquefois un disque de deux mètres de diamètre, ce qui suppose que l'animal déplié en avait huit tout au moins. Les montagnes calcaires des environs de Caen, de Langres, d'Autun, sont remplis de dépôts de ces coquilles. Les Bélemnites forment une autre tribu, qui prétend à la plus haute antiquité; elles ont le même gisement et leur cône allongé dépasse parfois un mètre. En général, les espèces animales et végétales du monde primitif atteignent à d'énormes dimensions; et si, dans des temps moins éloignés, la nature a perfectionné ses types, elle s'est manifestement départie de les exécuter sur d'aussi grandes proportions.

Une particularité frappante de ces premières esquisses de la vie dans la planète que nous devions habiter, c'est leur variété qui témoigne peut être plus encore que la grandeur de leurs dimensions, la puissance de la force organisatrice. On comptait, il y a dix ans, dans les terrains jurassiques, 173 espèces d'Ammonites et 65 de Bélemnites, parfaitement déterminées, et non comprises beaucoup d'espèces incertaines. Au total, 238 sortes d'animaux appartenant à la même famille et au même âge du globe, tandis qu'il n'y a guère existé jamais qu'une demi douzaine d'espèces d'hommes

Il ne faut pas croire qu'alors, parce que c'était l'enfance des choses, tout s'y passait différemment et mieux que de nos jours, Les Céphalopodes puissants, notamment les Nautiles, qui se distinguaient à leur tête, étaient des animaux carnivores, dévorant les espèces plus faibles dont les herbes marines étaient les aliments; ils les saisissaient avec leurs bras flexibles, qui les approchaient de leur bouche et leur permettaient d'appliquer leurs suçoirs au corps de leurs victimes. C'est du moins ainsi que les Sèches à huit pieds, des Indes occidentales font leur proie des mollusques, qu'on croirait être les mieux défendus par l'armure de leur coquille. Il faut convenir que si les jours d'Astrée ont jamais lui sur la terre, ils ne brillaient pas du moins pour le monde primitif.

Vers la fin du dépôt des terrains de transition, les mers, qui couvraient la plus grande partie de nos continents, s'enrichirent de nouvelles tribus; elles se peuplèrent non plus seulement de mollusques testacées, de zoophytes, de crustacées, mais encore de quelques espèces vertébrées. C'étaient des poissons tels que les Ganoïdes et les Sauroïdes, participant aux caractères des reptiles et à ceux des animaux marins. Les formes bizarres de ces créations monstrueuses, et les facultés qu'elles supposent, méritent de nous arrêter un instant.

Au premier rang était l'Ichtyosaurus, ainsi nommé parce qu'il était moitié poisson, moitié lézard. Il habitait l'Allemagne, l'Angleterre et la France, le long

des côtes et dans les fleuves, les baies, les estuaires de ces trois pays. On en a trouvé une foule de squelettes bien conservés dans le calcaire oolithique et dans le Lias, qui gît au dessous. Il avait le museau d'une tortue, la tête d'un lézard, les dents formidables d'un crocodile, les vertèbres d'un poisson, les nageoires d'une baleine et la queue puissante des grands cétacées. Sa longueur excédait 30 pieds ; la tête seule en avait plus de six; les mâchoires en étaient hérissées de 180 dents coniques et acérées. Les cent vertèbres de sa colonne vertébrale étaient creuses, comme celles des poissons, et leur élasticité cartilagineuse devait donner à l'animal une grande agilité. Les réservoirs d'air qu'il possédait lui permettaient de rester longtemps sous l'eau; mais la plus curieuse particularité de sa structure était un système de pièces osseuses, entourant les yeux, et opérant à volonté la rétractation de cet organe, qui se changeait tour à tour, par leur jeu, en un microscope pour distinguer de près les objets dans la nuit et dans la profondeur obscure des eaux ; — et en un télescope pour découvrir sa proie à de grandes distances, qu'il pouvait franchir rapidement au moyen de ses nageoires et de la puissante propulsion de sa queue. Ses yeux étaient énormes et leur cavité avait plus de 14 pouces de diamètre.

Le Plésiosaurus, qui vivait dans le même temps et dans les mêmes lieux, était un lézard de 40 pieds de long, amphibie, carnivore, l'être le plus hétéroclite, dit Cuvier, qui ait existé dans l'ancien monde,

si fécond pourtant en monstruosités. Sa conformation ne saurait être comparée qu'à ces images fantastiques qu'offre parfois un mauvais rêve pendant un sommeil pénible. Sa tête était semblable à celle d'un crocodile, et munie comme elle de fortes mâchoires, avec des dents non moins redoutables Elle était portée par un cou de 45 vertèbres, aussi long que le corps, et rappelant bien moins le cou d'un cigne que la forme d'un serpent. Une queue de saurien, pointue et assez courte terminait le corps, qui était mis en mouvement par quatre pieds nageurs, battant l'eau comme les pagayes d'une pirogue. Les détails de cette structure, sans pareille, indiquent que cet animal était un tyran des lacs d'eau douce qui gisaient où nous habitons. Son cou démesuré lui permettait en se dressant de voir au loin son gibier, dans les hautes herbes et les roseaux; et il pouvait, en le dardant, dans la vase, saisir les poissons qui s'y tenaient cachés, et les tortues dont il brisait les écailles, en serrant ses terribles mâchoires

Les requins, qui sont, de nos jours, les tigres de l'Océan, par leur activité sans relâche et leur insatiable voracité, peuplaient déjà la mer; et l'on en signale trois genres différents : l'Hybodus, l'Orodus et le Psammodus, qui vivaient dans les mêmes parages que les espèces dont nous avons indiqué les traits distinctifs.

L'unique genre de quadrupède des terrains secondaires asséchés se formait de deux ou trois sortes de Didelphes, animaux à bourse, dont la gestation

incomplète s'achève en dehors du bassin des femelles. La structure de leur cerveau ne manifeste pas moins leur infériorité. L'Australie, cette région dont l'organisation végétale et animale porte des signes d'impuissance, est peuplée d'animaux faits sur ce modèle. On en a trouvé deux petites espèces dans les plâtres de Montmartre.

Dans les terrains secondaires de la Gaule, déjà émergés, toute l'industrie de la nature était réservée aux reptiles qui ressemblaient les uns aux crocodiles de l'ancien monde, les autres aux Iguanes du nouveau. C'est une sorte de lézard, dont la taille, en y comprenant sa longue queue, s'étend, de nos jours au-delà de cinq pieds. Les analogues des anciens temps étaient d'une grandeur incomparable.

L'Iguanodon, découvert en 1834, dans les carières de Maidstone, en Angleterre, a une longueur de 70 pieds et une grosseur de 14 et demi. La queue seule a 52 pieds et demi.

Le Mososaurus, trouvé à Maëstricht, en Hollande et à Lewes, en Angleterre, se rapprochait du Lézard Monitor du Nouveau-Monde. Les restes fossiles découverts à Meudon, près Paris, et attribués vaguement à une espèce de crocodile, lui appartiennent vraisemblablement. Il a été l'objet de méprises extraordinaires et de récits merveilleux. Il ressemblait aux Iguanes d'Amérique, ayant comme eux la queue aplatie latéralement avec une crête hérissée. L'animal ayant trente pieds de long, trouvait sans doute bien plus encore que ses congénères ac-

tuels une arme puissante dans cette queue, plus grande que son corps. Il avait 133 vertèbres ou le double du nombre existant dans les crocodiles; mais au lieu d'avoir comme eux de courtes pattes, il possédait des nageoires analogues à celles des cétacées.

Le Mégalosaurus, trouvé dans les couches oolithiques du Jura et à Stonesfield, en Angleterre, n'a pas moins de 40 à 50 pieds de long. La forme de ses dents montre qu'il était carnivore; et la nourriture qu'il fallait, pour assouvir la faim d'un monstre de cette taille gigantesque, suppose que les campagnes d'alors étaient remplies de gibier. Ce saurien est allié, par son organisation, aux crocodiles et aux lézards nommés Monitors.

L'Hylæosaurus dont les ossements ont été recueillis en 1832, dans une forêt du Sussex, avait 25 pieds de long.

La chaux de Meudon, l'argile plastique d'Auteuil, le gypse de Montmartre ont conservé les restes de six espèces de crocodiles, alliés au Téléosaurus et ressemblant au Gavial du Gange, par leur long nez mince, qui couvrait des mâchoires prolongées, armées de 140 dents. Ces animaux ont une taille de 18 pieds.

Pendant cet âge qu'on peut appeler celui des reptiles, les requins occupaient la haute mer, les crocodiles les fleuves, les lézards les marais; il n'y avait point de mammifères carnivores ou herbivores; et les hommes étaient peut-être à cent siècles de leur naissance.

Dans l'histoire de ce monde perdu, anéanti, qu'on croirait imaginaire si l'on n'en avait pas la preuve matérielle sous les yeux, ce qui surprend le plus ce n'est pas encore la conformation étrange des êtres de ce temps, c'est leur succession, leur destruction et leur rénovation, avec d'autres configurations également bizarres, mais, qui répondaient constamment aux besoins de leur reproduction, de leur alimentation et de leur conservation. Grands ou petits, bercés sur les vagues de l'Océan ou sillonnant la vase tiède et infecte des lacs ou des fleuves extravasés, ils avaient des organes, qui satisfaisaient à ces nécessités; et ces monstres, qui, comme l'Iguanodon, avaient 70 pieds de long, se livraient à de joyeux ébats, comme les belles courtisannes de la Grèce.

Malgré les témoignages des voyageurs, les savants croyaient volontiers, comme le vulgaire, il y a seulement quatre-vingts ans, que toutes les races animales ne variaient que selon les climats, et qu'elles avaient été données sans autres restreintes, à tous les pays. C'est une opinion sans aucun fondement. Dès les premières époques du monde ancien, les races étaient distribuées par régions, par contrées, comme s'il y avait eu une longue succession de créations locales. Une preuve convaincante de ce fait capital est donnée par la différence des animaux fossiles découverts de l'un et de l'autre côtés de l'Atlantique. Ce sont tout-à-fait d'autres espèces et d'autres genres, aussi dissemblables que ceux que l'Australasie nous a

montrés, quand on a commencé à explorer sa Fauné, il y a cinquante ans.

Parmi ces races étrangères à l'Europe il faut citer le Mégathérium, grand mammifère américain, dont les ossements ont été découverts au Paraguai. C'est un herbivore, plus grand que le Rhinocéros, et allié par sa configuration au Paresseux. Le corps avait 12 pieds de long, cinq de large aux hanches, huit de haut, avec des dents de 7 pouces de longueur, et des pieds monstrueux de plus d'un mètre, terminés par des ongles puissants, propres à creuser la terre. On croit que cet animal était couvert, comme l'Armadille, d'une armure osseuse, qui le défendait de ses ennemis et diminuait les avantages, qu'ils pouvaient tirer de la pesanteur de sa marche et de la lenteur de ses mouvements.

A l'autre extrémité de l'hémisphère oriental, l'Inde possédait aussi dans ses montagnes, des mammifères d'espèces, qui lui étaient propres jadis. Entre le Gange et la Jumna, on a découvert en 1834, un grand quadrupède à l'état fossile, le Sivathérium, herbivore analogue au Paléotherium du bassin de la Seine, au tapir d'Amérique et au Rhinocéros de l'ancien monde. Sa taille égalait celle de cette dernière espèce; il avait une trompe et sur le museau deux cornes droites, courtes, épaisses et acérées.

Sans passer les mers, des espèces très-remarquables semblent avoir été cantonnées dans certaines régions; on peut citer par exemple en Allemagne : le

Géosaurus, le Rhachéosaurus, le Pleurosaurus, le Déinosaurus, l'Elodon et surtout le Dinotherium giganteum herbivore, amphibie, long de 18 pieds, et habitant la Bavière, la Hesse, l'Autriche, dans les temps de la période tertiaire. Sa conformation annonce un animal fait, comme la Taupe, pour se creuser un terrier. Il avait à l'extrémité de sa mâchoire inférieure deux énormes défenses, recourbées en bas comme celle du Walrus, et destinées à l'aider à sortir de l'eau et à s'élever sur la berge des fleuves et des lacs où il vivait. Sa mâchoire n'avait pas moins de quatre pieds de long.

Parmi d'autres grandes espèces de la Germanie, était le Dinothérium d'Alzey, à 12 lieues de Mayence; il avait près de 24 pieds de long. Presque chaque jour, de nouvelles espèces de mammifères fossiles sont découvertes en Allemagne.

Peut-être bien les espèces trouvées dans une région et qui paraissent être étrangères aux régions contigues seront trouvées, un jour, dans celles-ci; mais, il est indubitable que, dès le temps des formations secondaires et tertiaires, l'océan était, comme il l'est encore aujourd'hui, une barrière insurmontable aux transmigrations des mammifères et de plusieurs autres tribus animales, et que celles de ces espèces qu'on trouve fossiles ou vivantes dans un continent, lui ont été départies à l'origine des choses, comme une création spéciale.

Cette assertion n'est ni une hardiesse, ni le moindrement un dissentiment avec le texte hébraïque de

la Genèse ; c'est une explication de ce texte, et un fait naturel complètement établi par des myriades d'observations.

La formation tertiaire se compose comme on sait, de chaux, de grès, de sable vert et de calcaire oolithique ou jurassique. Ce terrain se rapproche par ses époques et par sa situation, des couches du sol en contact avec nous et il s'annonce par un développement beaucoup plus grand de la vie végétale et animale. Le fait géologique et historique qui domine sa constitution, est l'alternative à peine croyable de dépôts marins et de dépôts d'eau douce, apportés successivement et à plusieurs reprises, par des invasions des flots océaniques et par des inondations fluviales ou lacustres. Le secret de ces révolutions a été livré, il y a 70 ans, par l'examen des collines environnant Paris.

On peut juger de la fécondité de la nature, pendant la période tertiaire, en apprenant que ses terrains renferment :

1238	Coquilles fossiles dans la plus ancienne de ses strates, telle que le calcaire grossier de Paris et l'argile de Londres ;
1021	Coquilles dans la strate suivante ;
777	— Dans les deux dernières divisions.
3036	Mollusques testacées.

De ces 3,000 espèces, il ne reste vivantes mainte-

nant que 3 1/2 pour cent de celles de la 1re époque ;

18	—	—	de la seconde.
35 à 50	—	—	de la troisième.
90 à 95	—	—	de la quatrième.

Les deux tiers ont péri ou 67 pour cent. On voit qu'il n'en reste presqu'aucune de la première période.

Les oiseaux prirent place alors, parmi les êtres, qui habitaient les surfaces abandonnées par les eaux. Il y avait des Scolopax, des Ibis, des Tringa, des Quails, des Hiboux, des Buzards, des Pélicans, des Pigeons, des Allouettes, des Corbeaux et des Canards. Mais on ne doit posséder qu'un petit nombre de restes fossiles de cette classe à cause de la délicatesse de ses os. Il y en a 7 sortes à Montmartre.

Parmi les reptiles, on trouve trois espèes de tortues, des crustacées, des crocodiles, mais point d'Ophidiens.

M. Agassis, l'un des naturalistes de nos jours, les plus ingénieux et les plus persévérants, a déterminé 200 genres de poissons fossiles dont 150 espèces éteintes sont alliées à la famille des requins.

Parmi les animaux marins, il y avait : des Baleines, des Orques, des Lamentins et des Phoques.

Mais tout l'intérêt de l'exploration des fossiles de cette époque se concentre sur des mammifères disparus fort remarquables par leur grandeur, leurs formes et les lieux qu'ils habitaient. Ces animaux, que G. Cuvier découvrit, en 1810, dans le gypse de

Montmartre, près de Paris, et dont il reconstruisit les squelettes, avec une habileté sans égale, excitèrent l'intérêt de toute l'Europe savante, et les travaux dont ils devinrent l'objet en France, ont été le signal d'explorations semblables faites, avec un grand succès dans tous les pays, où les lumières de la civilisation ont pénétré. Nous indiquerons succinctement ces animaux, en commençant par ceux dont les genres mêmes sont perdus.

Lorsqu'à une époque indéterminable, un immense reflux de la mer éloigna de nouveau l'Océan de la place où gît maintenant Paris, les eaux douces prirent sa place, et formèrent un vaste lac, environné de marécages tels que ceux des embouchures du Nil, du Gange et de l'Orénoque. Au lieu des tigres, des crocodiles, des serpents pythons, qui peuplent maintenant ces lieux à demi-submergés, il se trouvait dans la région que nous habitons, des tribus d'animaux dont l'existence et la configuration nous causent une vive surprise. Il y avait là entr'autres, cinq espèces de Palœothérium, quadrupède de l'ordre des Pachydermes, mais ressemblant aux Tapirs de l'Amérique méridionale, par une trompe courte et charnue. L'une de ces espèces avait la taille du Rhinocéros, une autre celle du Cheval, une celle d'un mouton, et deux celle du Tapir. Il y a lieu de croire que comme les animaux, dont elles avaient l'organisation, ces espèces vivaient d'herbes et de feuilles d'arbres, dans les bois qui couvraient alors les bords et les ilots du lac de la Seine. L'étendue

de ce lac paraît avoir été fort grande, et surpasser 400 lieues carrées, ou la surface entière d'un de nos départements.

Le Palæothérium habitait en même temps la Suisse, quelques contrées de l'Allemagne et l'île de Wight, en Angleterre, où ses ossements ont été retrouvés. Plusieurs de ses espèces, qui sont au nombre de 12, ont été découvertes dans le falhun de la Tourraine. C'était un genre qui prenait place entre le Rhinocéros, le Cheval et le Tapir; et peut-être bien, s'il eut échappé aux révolutions physiques de notre sol, aurait-il pu être asservi par l'homme aux besoins de nos sociétés.

Une autre sorte de quadrupède, également remarquable et aussi perdue, habitait avec celle que nous venons de mentionner; c'était l'Anoplotérium, ainsi nommé parce qu'il n'avait point d'armes pour sa défense; il se rapprochait des ruminants et des pachydermes. La plus grande des cinq espèces retrouvées fossiles, avait la taille d'un âne, une autre n'était pas plus grande qu'un lièvre, et une dernière avait la grosseur d'un cochon d'Inde.

Quinze espèces de Lophiodon habitaient la même région, et leurs restes ont été trouvés à Passy, à Nanterre et dans la vallée de l'Oise. La plus remarquable de ces espèces avait la taille d'un âne, mais avec d'énormes mâchoires armées de dents et terminées par des défenses; ses formes se rapprochaient du Tapir, du Rhinocéros et de l'Hippopotame.

Il y avait encore :

L'Anthracotérium de la grosseur et de la forme d'un porc;

Le Chéropotamus de la même famille;

L'Adapis provenant du Gypse de Montmartre et ressemblant au hérisson;

Le Mastodonte qui habitait le Loiret; il était grand comme l'Éléphant, avec des membres encore plus robustes, et une peau qui devait être impénétrable aux attaques de ses ennemis.

Et enfin, pour terminer cette revue zoologique rétrospective, le Ptérodactile, grand lézard volant, composé encore plus bizarement que l'Ornithorinque de la Nouvelle-Hollande, et qui semble l'original des Vampires et des Dragons fabuleux du moyen âge. Il avait une tête et un cou d'oiseau, un corps et une queue de mammifère, un museau allongé en bec, mais garni de dents coniques et pointues, des yeux d'une grosseur énorme, organisés sans doute pour voir à travers l'obscurité de la nuit, et pour achever cette étrange configuration, des aîles membraneuses de chauve-souris, d'une énorme envergure, portant des doigts armés de longs crochets ou plutôt des serres puissantes, propres à grimper sur les arbres et à se suspendre à leurs branches pour guêter sa proie.

L'examen des excréments de ces animaux fantastiques conservés dans les terrains tertiaires, montre que de grosses libellules, vulgairement appelées Demoiselles, leur servaient de gibier; et l'on apprend par des témoignages de même nature, les Coproli-

thes, qu'ils étaient eux-mêmes dévorés par les Plésiosaurus qui étaient à leur tour la proie des Ichthyosaurus ; ceux-ci se nourrissaient également des individus de leur propre espèce qui étaient les moins forts; ce qui prouve, comme l'a dit Lafontaine, qu'il en était dans ces jours voisins du Déluge, comme à des époques bien moins éloignées, et :

« Qu'en tous temps,
« Les petits ont servi de pâture aux plus grands. »

Vers la fin de la période tertiaire, il survint une multitude de mammifères dont les espèces ont disparu pareillement, mais dont les genres, c'est-à-dire, les formes générales, sont représentées par des animaux encore vivants. Il y avait :

Parmi les ruminants : le Bison, ou plutôt l'Aurochs, — *Bos urus* — qui existait dans les forêts royales des Mérovingiens. L'Elan dont les énormes cornes se trouvent dans les tourbières du Nord et dans celles d'Islande. — Le Cerf dont on connait quatre espèces, — deux antilopes et deux sortes de chèvres ; quatre espèces de Rhinocéros déterminées par Cuvier ; un petit cheval , deux tapirs, un porc, deux éléphants dont un squelette entier fût découvert en 1663, dans le Derbyshire ; la boîte du crâne pouvait contenir plus d'un hectolitre et demi ; un grand Hippopotame ; trois tigres ; trois hyènes ; deux ours ; plusieurs loups ou chiens d'espèces autres que celles qui existent ; un Coati et un Racoon, qui sont deux animaux de l'Amérique tropicale ; et un castor. Ces dernières espèces sont douteuses.

Une partie des ossements qui prouvent l'existence de ces espèces, sur l'ancien sol de la Gaule, sont trouvés dans des fissures de rochers, des cavernes, où les eaux les ont entraînés; mais une foule d'autres gisent dans le limon d'atterrissement. C'est là où, lorsqu'on creusa le canal Saint-Denis, furent découvertes : des dents d'éléphants, des têtes d'Auroch, d'Antilope et de cerf d'Irlande. Le Lias, qui est souperposé au calcaire du Jura, abonde en Angleterre et en Allemagne, en crocodiles, en Plésiosaurus et en Ptérodactiles. On compte déjà huit espèces de ce dernier genre perdu. M. Dunoyers, dont les travaux persévérants et si utiles méritent autant d'éloges qu'ils ont excité d'envie, a déterré, dans les falhunières de la Tourraine, des Palæothérium, des Lophiodons, des Anthracothérium, avec des Tapirs, des Rhinocéros, des Hippopotames et des Mastodontes.

Tous ces animaux habitaient des bois marécageux, qui couvraient les bords des grands lacs d'eau douce, ou bien ils nageaient dans les détroits de leurs îles et dans les rivières, qui traversaient leur vaste bassin. Leur configuration, leurs facultés, leurs habitudes étaient encore plus étranges que la structure des plantes, qui croissaient dans ces lieux Les esprits spéculateurs, qui croient aux causes finales, trouveraient ici de nombreux arguments. Une tribu de ces animaux avait des museaux alongés et fouilleurs, semblables au grouin des porcs et des sangliers, et à la trompe des Tapirs américains,

comme pour favoriser la recherche de leur nourriture dans le limon des marais. Telles étaient, par exemple, les différentes espèces de Palæothérium. Une seconde tribu, formée d'Éléphants, de Rhinocéros, d'Hippopotames, autres que ceux qui existent aujourd'hui, avaient néanmoins comme eux, la peau épaisse qui les a fait appeler Pachydermes, et telle qu'il convient à des quadrupèdes obligés, par leurs habitudes, à se frayer un chemin à travers une boue tenace, remplie de troncs d'arbres épineux. Enfin, une troisième série était composée d'animaux rampant ou nageant, véritables amphibies, faisant leur habitation dans les inondations, dans les bois noyés, dans les terrains émergés nouvellement, aux environs des lacs. Ces tribus avaient la structure des Lézards, et sans doute une existence analogue; mais, elles étaient douées, comme plusieurs reptiles, du pouvoir d'atteindre, avec le temps, à des dimensions colossales, égales ou supérieures à celles des Boas ou même des cétacés. Tel était le Mégalosaurus de Maëstricht, dont l'existence a fait croire, au XVIIIe siècle, à l'existence des géants fossiles.

Cette collection d'animaux, doués d'une si riche et puissante organisation, semblait devoir être l'exécution du plan le plus complet de la nature, et du projet définitif de ses œuvres merveilleuses. Il en fut tout autrement. Un jour, que toutes ces populations de reptiles, d'oiseaux, de mammifères s'ébattaient sur les bords du vaste lac, qui occupait le centre de la Gaule, l'Océan vient reprendre possession de son

ancien lit ; ses vagues hautes et mugissantes envahissent tout ce territoire, fondé jadis par lui, et engloutissent ces innombrables espèces d'animaux. Les strates Oolithiques submergées, enveloppent leurs cadavres, et sont superposées par des restes marins, des polypes et des coraux. Enfin, la mer se retire ; et le sol actuel, avec sa Flore contemporaine et sa Faune d'aujourd'hui, apparaissent sur le continent de l'Europe, en étalant une abondance et une variété dont les créations précédentes n'avaient pas encore offert l'exemple.

Il faut bien l'avouer, ce monde, qui nous semble si riant, quand il nous apparaît au printemps de l'année, à travers les rêves dorés de notre jeunesse, n'est à vrai dire qu'un ossuaire immense, un champ mortuaire et dont la terre est formée des débris amoncelés d'innombrables générations. Des myriades d'espèces animales éteintes gisent dans l'argile aux portes de Londres, dans le gypse des faubourgs de Paris et tout autour de Berlin; les terrains houillers, les lignites, les tourbières sont des forêts fossiles dont les arbres avaient jadis la taille élevée, la vigueur et les formes élégantes des plus belles familles végétales de la zône tropicale. L'humus fécond de nos jardins, de nos guérêts, de nos verdoyantes prairies est composé de la dépouille des bois qui couvraient la Gaule, même après la conquête romaine. Enfin le sol fertile de nos provinces les plus productives, la Tourraine, la Normandie, la Flandre, n'est autre chose que la pulvérisation de

coquilles de 3,000 espèces de mollusques testacés qui ont habité les lacs ou le fond des mers.

Quant aux hommes, leurs deux cents générations laissent à peine quelques vestiges, dans cette vaste sépulture de soixante siècles, tant nous tenons peu de place, sur ce globe, soumis pourtant à notre impérieuse domination.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Les faits physiques, énoncés dans cet Epitôme, établissent les résultats suivants.

Le sol de la France a été formé, par une succession de révolutions dont les agents principaux sont :

1° Les gaz produits par l'incandescence du centre du globe, qui ont projeté les montagnes et les plateaux granitiques, et redressé les couches calcaires.

2° Les irruptions multiples de l'Océan, qui ont charrié et déposé des amas de coquilles pulvérisées ou intactes, dont les têts constituent des reliefs très-élevés et le sol de contrées fort étendues.

3° Enfin, l'intervention des eaux douces, fluviales et lacustres, qui, par des dépôts de nature très-variée, ont couvert en mille endroits, le sol antérieur

d'une couche ou stratification complexe, dont l'épaisseur est considérable.

Toutes ces révolutions physiques ont rempli une immense période dont la durée est indéterminée; mais on connaît parfaitement les agents de chacune d'elles, et l'ordre chronologique de leur succession.

Les sciences dont les heureux efforts ont réussi à nous donner ces connaissances, n'ont pas seulement ajouté un important chapitre à l'histoire du globe; elles ont encore révélé l'origine de la diversité de valeur, qu'ont entr'elles, sous les rapports économiques, les différentes parties d'un même territoire.

Pendant les périodes formant les intervalles d'une révolution à l'autre, il était produit des générations variées et de plus en plus nombreuses d'êtres dont la structure et les facultés différaient de tous ceux qui existent maintenant.

Les premiers naquirent dans l'Océan. Ce furent des mollusques testacés, atteignant à d'énormes dimensions.

Les terres émergées par les eaux de la mer se couvrirent de plantes dont les genres et les espèces sont étrangères aux Flores actuelles des deux hémisphères. Ce sont généralement des végétaux aquatiques. Leur organisation, qui est celle des familles de plantes de la Zône torride, prouve qu'alors, par l'effet de la chaleur plus élevée du globe, le pays avait le climat des tropiques.

Les animaux vivant à chaque époque géologique, constituaient pareillement des créations spéciales,

douées de types fort peu analogues à ceux de la création actuelle, et de plus, il faut reconnaître qu'alors il existait dans un plus grand nombre d'espèces animales, une puissance incomparablement supérieure, pour ravager, massacrer et détruire. Il n'y a plus, de nos jours, de monstres terrestres, longs de 70 pieds, comme l'Iguanodon, ou armés de 180 dents acérées, ou de défenses de 17 pieds de longueur. Les tigres, les crocodiles et les requins, tout insatiables et sanguinaires qu'ils sont, ne peuvent offrir, qu'une bien faible image des carnivores de cette époque, dont plusieurs étaient grands comme des Baleines.

Il est évident que chaque période, chaque âge des temps primitifs avait ses espèces végétales et animales, constituant une création manifestement différente de celles qui lui étaient antérieures et postérieures.

Ces espèces étaient tout autres que celles qui peuplent la terre et les eaux du monde moderne. Elles ne s'en rapprochaient que par le type général des classes, auxquelles elles appartenaient. Ainsi, il y avait des mollusques testacés, des poissons, des amphibies, des oiseaux et des mammifères; mais les genres de ces animaux étaient entièrement dissemblables ou n'avaient que des rapports très-éloignés. Ils différaient des genres existant aujourd'hui, par leur structure, leurs dimensions et leur prodigieuse fécondité.

Mais néanmoins, leur organisation prouve que la vie était propagée, entretenue et maintenue dans les

espèces végétales et animales de ces époques, nonobstant leurs formes monstrueuses, par les mêmes fonctions, qui en sont aujourd'hui les conditions essentielles. Les racines, les tiges, les feuilles des végétaux d'alors supposent qu'ils tiraient aussi leur nutrition de la terre, de l'air et des eaux; et parmi les animaux, ces carnivores de 40, 50 et même 70 pieds de long, n'atteignaient cette prodigieuse grandeur, que par les opérations viscérales, qui, de nos jours produisent l'assimilation. On peut juger quelle effroyable quantité de victimes, il fallait continuellement pour assouvir la faim des Ogres, qui habitaient alors le bassin de Paris et dont on retrouve des vestiges dans les collines de Meudon.

Dans l'intervalle des submersions océaniques ou lacustres, le sol se couvrait d'une végétation vigoureuse moins variée, moins complexe que celle de notre temps, mais atteignant à de grandes dimensions. Il se peuplait d'animaux herbivores gigantesques et de carnivores bien plus puissants et plus multipliés que les nôtres. Mais, dans cette foule de mammifères, il est presque certain qu'il n'y avait aucune espèce de la grande famille des Singes, et il est indubitable qu'aucune trace véritable des hommes n'ayant été laissée, l'espèce humaine n'existait pas encore.

La vaste région, qui s'étend des Alpes à l'Océan, et des Pyrénées aux marécages de la Batavie, était un désert, comme les steppes de l'Asie centrale et les Pampas de l'Amérique, ou plutôt comme les forêts à

demi-noyées de l'Orénoque et de l'Amazone. Rien n'y était préparé pour le séjour des hommes; et même aussi tard que la dernière organisation des choses, il n'y croissait pas de plantes alimentaires; et les espèces voisines de nos animaux domestiques, étaient sauvages et féroces, inutiles ou nuisibles. Le Chien était un loup, le bœuf un Urus ou Bison et le cheval une sorte d'âne. Il fallut pour enrichir cette terre, et la pourvoir de tout ce qui est nécessaire à la vie humaine, que les Peuples celtiques, qui les premiers vinrent s'y établir, apportassent d'Asie, avec eux leurs céréales, et amenassent leur bétail, leurs troupeaux et leurs chiens. C'est ce que nous exposerons en recherchant les circonstances de cette transmigration mémorable à laquelle la Gaule dù ses premiers habitants, et nous nos premiers an cètres.

Ce tableau de la nature primitive est d'une vérité et d'une exactitude incontestables. Nous devons dire cependant qu'il diffère beaucoup de celui tracé par les poëtes ou par les légendaires de l'antiquité. A les en croire : aux premiers jours du monde, les hommes et même les dieux habitaient dans les diverses contrées du globe, des lieux de délices, qui réunissaient toutes les merveilles de la création. Rien, dans l'examen des localités, ne laisse présumer qu'il y ait jamais eu le moindre fondement à ces récits mythiques.

L'Olympe, que la Grèce ingénieuse avait choisi pour la demeure de ses divinités, est une montagne



rocheuse, dépouillée, stérile, où l'on n'a recueilli, dans aucun temps, ni vin, ni moisson, pas plus que de nectar et d'ambroisie.

L'heureuse Arcadie est une vallée en entonnoir, froide, brumeuse, humide, dont les habitants ont toujours été réduits à vivre du lait de leurs troupeaux.

L'Eden des traditions chaldéennes, que Milton a décrit, dans un si magnifique langage, gisait, croît-on, dans la Mésopotamie, et devait être conséquemment un séjour exposé sans cesse, par sa situation, aux ravages des inondations, de la famine et des fièvres paludéennes.

La montagne sainte de Mérou, qui est le tabernacle du Panthéon indien, dominant les sources du Gange, au milieu de l'Himalaïa, son élévation est de plus de 26,000 pieds, et les neiges éternelles descendent jusqu'à la moitié de sa hauteur. C'est dire assez qu'aucun être ne peut vivre sur ses sommités.

Enfin, l'El Dorado de Walter Raleigh, que nous avons visité, pendant nos jeunes ans, ne nous a offert qu'un affreux bourbier, d'où s'élèvent des vapeurs méphytiques, et qu'habitent des singes hurleurs, des serpents Boas et des mouches dévorantes, qui obscurcissent l'air.

Voilà bien la nature primitive, telle que la science paléontologique nous l'a montrée, dans la Gaule, avant ses premiers habitants, et semblable trait pour trait au tableau qu'ont présenté aux voyageurs les contrées d'outre-mer inhabitées, découvertes nou-

vellement. Son amélioration est due à l'action du temps, qui consolide et perfectionne, et aux travaux des hommes, qui accumulent autour d'eux, les bienfaits de la nature, épars en mille endroits divers.

Il faut le reconnaître, et c'est là le résultat le plus éminent de nos recherches, le progrès est l'une des lois organiques de la création et la plus éclatante manifestation de la Providence divine.

Il s'opère sur le globe, depuis son premier âge jusqu'à présent, soit par les changements millésimaires des choses, soit par leurs modifications successives. Et, quoique dans les jours d'épreuves, on se croie autorisé à le nier, il s'accomplit en réalité, sans être arrêté, dans sa marche par aucun obstacle, car la volonté des hommes se brise, comme le verre, lorsqu'elle vient se heurter contre les destinées du monde.



II[e] PARTIE.

LES PREMIERS

HABITANTS DE LA FRANCE

Celtica des Grecs, — *Gallia* des Romains, — *Francia* des Franks.

ORIGINE DES PEUPLES AUTONOMES

PREMIERS OCCUPANTS DU PAYS ;

Savoir : Les Celtes ou Gaulois ; — Les Cimmériens, Cimbres ou Kimris ; — Les Belges ou Bolgs ; — Les Aquitains ou Celtibères ; — Les Grecs d'Asie ou Massiliens.

PRODROME.

En voyant de nos jours, dans notre Europe civilisée, les peuples captifs dans leur territoire, chaque famille attachée à son sol natal, le riche à son château, le pauvre à sa chaumière, et la moitié des populations ne connaissant aucun autre monument que le clocher de leur paroisse, on comprend difficilement comment jadis les nations se mettaient en marche et s'en allaient dans un autre continent chercher une autre patrie. On ne peut cependant en douter; car, lors même que les traditions et l'Histoire n'en porteraient pas témoignage il faudrait bien encore le croire, puisque ni les hommes, ni les plantes qui les nourrissent, ni leurs animaux domestiques, n'étant des produits spontanés de notre climat et de notre terre, il faut bien nécessairement qu'ils proviennent d'ailleurs; mais c'est une tâche ardue que celle de découvrir quelle était leur première patrie.



Si, pour trouver l'origine de nos glorieux ancêtres, les Celtes, ou, comme on les appelle, d'après les Romains, les Gaulois, nous procédons, par l'élimination des pays dont ils ne peuvent être provenus, peut-être serons-nous conduits à connaître la région du globe, qui fut leur berceau. Nous allons du moins essayer d'employer cette méthode rationnelle, pour éclaircir une question très-importante sans doute, à en juger du moins, par le nombre des savants qui s'en sont occupés.

Il faut d'abord exclure de cette investigation, tout un hémisphère. En effet, les deux Amériques étaient bien, lors de leur découverte, un Nouveau-Monde, avec sa création distincte et spéciale. La race cuivrée, qui l'habitait, différait autant des autres espèces du genre humain, que le Maïs diffère du froment, le Lama du chameau, et le dindon imbécile et méchant, du coq intelligent et courageux.

L'Afrique qui touche presqu'à l'Europe par Gibraltar, et tout à fait à l'Asie par l'istme de Suez, a reçu éventuellement de ces deux continents des populations qui se sont naturalisées dans ses contrées, savoir : Les Egyptiens dont les castes supérieures venaient de l'Inde. — Les Pélasges, ancêtres des Atlantes; — les Vandales d'où proviennent les Berbères, et la race semitique des Arabes ou Maures qui ont envahi l'Afrique septentrionale jusqu'au Tropique. Quant aux peuples noirs indigènes, ils sont demeurés emprisonnés dans leur pays natal, et leur

type n'a jamais manifesté qu'ils eussent eu la moindre immixtion avec les habitants de l'Europe.

C'est donc de l'Asie que sont sortis les Peuples celtiques. Aucun fait historique n'est plus certain. On peut apprendre, de plus, en employant la même méthode, de quelle région de ce vaste continent ces peuples sont originaires.

On sait que l'Asie orientale est peuplée par 400 millions de Chinois, et l'Asie méridionale par un pareil nombre d'Indous, races à peau jaune, qui n'ont point de parenté avec les Celtes à peau blanche et dont la figure est toute différente. Il ne faut donc chercher ni à l'Orient, ni au Midi de l'Asie le berceau de ces peuples; mais on est conduit à le découvrir infailliblement, lorsqu'en explorant l'Occident de cette grande partie du monde, on trouve, depuis l'Imaüs jusqu'au-delà du Caucase, de nombreuses familles d'hommes qui, par la beauté de leur type physiologique et par leur intelligence indéfiniment perfectionnable, tiennent le premier rang au milieu des merveilles de la création.

On a cru d'abord que ces nations étaient descendues des hautes régions du Caucase, entre la mer Noire et la Caspienne, mais des recherches plus approfondies prouvent que c'était là déjà une station sur la route de ces peuples, dans leurs transmigrations progressives vers l'Occident. La patrie de la race blanche semble avoir été beaucoup plus reculée au Levant, vers le point de jonction de l'Himalaya et du Khous indien, là où prennent leurs sources :

l'Indus, qui va se jeter au Midi, dans la mer des Indes, et l'Oxus avec le Iaxarte, qui versent leurs eaux dans la mer d'Aral [1]. Un fait capital, inconnu au siècle dernier et maintenant avéré, manifeste que le berceau des Celtes et des Scythes, autrement les Gaulois et les Germains des temps postérieurs — gisait dans cette partie intérieure de l'Asie en contact avec la race indoue. Ce fait, c'est le mélange surprenant de mots sanscrits dans la langue ancienne et moderne de ces peuples, et les formes grammaticales de leurs idiômes, qui reproduisent celles du premier langage des habitants de l'Indoustan. Les invasions dévastatrices et incessantes des peuples nomades de la Tartarie, et la domination de l'Islamisme sur ces régions, ont effacé les traces de la civilisation dont elles ont joui jadis; à peine y trouve-t-on quelques vestiges de celle rétablie par les successeurs d'Alexandre, dans la Bactriane. Cependant de hardis voyageurs ont déjà reconnu que l'État barbare de ces contrées était tout à fait moderne; et que, comme les plaines de la Mésopotamie, les leurs renferment sous de nombreux tumulus, les derniers restes des Empires florissants dont elles étaient couvertes autrefois.

La méthode d'élimination vient de nous montrer, par l'exclusion successive des principales parties du globe, que les peuples de l'Europe, et à leur tête les Celtes ou Gaulois, ne pouvaient avoir pour pays ori-

[1] Djihoun et Sihoun actuels.

ginaire, que les régions occidentales de l'Asie. Nous allons confirmer cette première preuve par les témoignages historiques.

Les anciens, privés des détails géographiques que nous possédons, appliquaient à de vastes contrées des noms génériques, dont la justesse n'a pas été parfaitement appréciée.

Le nom de Celtique était donné à toute l'Europe septentrionale, au Nord des Alpes d'Italie et des Pyrénées, et cette appellation était justifiée, parce que les Celtes, dans leur longue transmigration, avaient parcouru cette immense étendue de pays, et avaient laissé leur souvenir dans chacune de leurs stations.

Le nom de Scythie s'appliquait aux régions de l'Asie occidentale au nord de la mer Noire, depuis les monts Ryphées, aujourd'hui l'Oural, jusqu'à l'Imaüs et aux montagnes de Belour. C'était là, pour se servir d'un mot énergique de l'antiquité : La matrice des nations. Le Nord de l'Europe n'a point mérité ce nom, car il leur a seulement servi de passage, et c'est ailleurs qu'elles ont été conçues.

L'Inde commençait au cours de l'Indus, et s'étendait indéfiniment vers l'Orient. Quant à l'Afrique, elle était comprise, malgré l'autorité équivoque des Périples, entre le Tropique et la Méditerranée, les confins de l'Egypte et les rivages de l'Océan atlantique.

Un fragment d'Ephorus, cité par Strabon, répartit les différentes races humaines, suivant cette divi-

sion : Les pays du Nord, dit-il, sont habités par les Scythes ; ceux de l'Orient, par les Indiens, et ceux du Midi, par les Éthiopiens, c'est-à-dire les hommes noirs [1].

Dans ce passage remarquable, les peuples asiatiques, émigrant en Europe, par le Nord ou plutôt le Nord-Est de ce continent, sont appelés du nom générique de Scythes. Ils forment ensemble la race blanche, qui est séparée des races jaune et noire, par son origine, son type et son habitation. Ajoutons qu'elle l'est encore par son ubiquité. Tandis que l'Indien demeure sur les bords du Gange, depuis 42,000 ans, si l'on en croyait ses traditions fabuleuses, — et que l'Ethiopien est claquemuré de toute éternité, sur le plateau de l'Abyssinie, ainsi que le nègre dans l'Afrique tropicale, — toutes les familles de la race blanche sont perpétuellement en marche depuis quatre à cinq mille ans. Aucune d'elles ne réside dans les lieux qui l'ont vu naître, ni même sous le climat dont l'influence l'a fait grandir et prospérer, pour arriver à former une société belliqueuse, puissante et à demi-civilisée.

Un exemple remarquable par sa haute antiquité du changement de climat, auquel les peuples étaient soumis, en émigrant ainsi d'une région à une autre, nous est fourni par un ancien voyageur et philologue, le missionnaire Rhode. Les Arii, dit-il, d'après les livres sacrés des Parsis, avaient sept

[1] Strab. l. 1, p. 54.

mois d'été dans leur premier pays, la Bactriane, et deux seulement dans le pays qu'ils habitaient, quand le Zend-Avesta fut écrit, il y a une trentaine de siècles. Sans doute ce fait est exagéré par le souvenir d'une meilleure Patrie; mais il dût être exact pour les peuples, qui partirent de l'Asie centrale, vers le 36e parallèle, pour aller surgir en Europe au 50e degré de latitude. Une différence de 14 degrés dût tripler la longueur de leur hiver.

Ces aperçus généraux peuvent faire apprécier, par les esprits supérieurs, l'intérêt qui s'attache à la recherche de l'origine de nos populations ainsi qu'à la constatation de l'identité des races anciennes et des habitants actuels des différentes régions de la France.

Un savant du plus grand mérite, Fréret, avait été frappé de l'importance de cette recherche, et il en fit le sujet d'un beau travail; mais quoiqu'il eut mitigé la hardiesse des assertions qui en sortirent, il ne pût échapper à l'accusation d'avoir attenté à la dignité de la France, en lui attribuant d'autres ancêtres que les Franks, sanctifiés par Chlovis et les traditions cléricales. Déjà Mézerai avait encouru une disgrâce pour avoir retranché quatre rois à la dynastie barbare des Mérowingiens. On voit qu'il était difficile et même dangereux d'écrire alors l'histoire de son propre pays, et qu'un auteur prudent devait donner la préférence à des contrées lointaines, comme le Tonkin ou le Monomotapa, dont on pouvait parler sans craindre la Bastille ou la perte de sa pension.

Grâce à Dieu les temps sont bien changés; et l'on peut contester impunément la royauté de Pharamond, et même nier que la noblesse soit descendue des Franks et la bourgeoisie des Gaulois.

Nous allons profiter de cette précieuse liberté, refusée à nos savants devanciers, afin de jeter quelques lumières nouvelles sur nos origines nationales.

Dans cette entreprise, nous recourrons à tous les moyens d'investigation que peuvent fournir les sciences physiques et philologiques, parvenues par tant d'heureux progrès, à une puissance inespérée; et nous rechercherons, dans les pages suivantes :

1° L'origine des Peuples celtiques, qui sont nos ancêtres, et qui furent les premiers possesseurs de la Gaule; savoir : les Celtes ou Gaulois, les Cimbres ou Kimris, les Belges ou Bolgs et les Aquitains ou Celtibères.

2° L'origine des peuples possesseurs de la Gaule, par la conquête, savoir : les Romains et les Franks avec les autres tribus germaniques qui envahirent au ve siècle le Midi de l'Europe.

Nous éviterons attentivement toute spéculation arbitraire, et nous limiterons notre tâche à enchaîner les uns aux autres les faits historiques, physiologiques et ethnologiques, en exposant le plus brièvement possible leurs conséquences immédiates et nécessaires.

CHAPITRE PREMIER.

—

LES CELTES OU GAULOIS.

Celtæ ou Keltes des Grecs, — *Galli* des Romains ; — *Gaëls*, Gaëlics des traditions.

Ces peuples formaient l'une des grandes familles de l'espèce caucasique, qui est caractérisée, comme on sait, par la blancheur de sa peau, sa force musculaire, sa haute stature, la beauté des traits de son visage et l'étendue de sa perfectibilité intellectuelle.

Les Celtes étaient dans l'ordre naturel, très-rapprochés des Cimmériens, Cimbres ou Kimris, par leur constitution physiologique, leur aspect, leurs mœurs pastorales, leur humeur turbulente et farouche, et par leur inclination pour les entreprises militaires, lointaines et périlleuses.

Ils différaient bien davantage, des Scythes, Gètes ou Germains; mais cependant, parmi tous les peuples primitifs, il n'y en avait point qui, après les Cimbres ou Cimmériens, eussent avec eux plus de ressemblance. La même comparaison peut être faite encore aujourd'hui, après quarante siècles, à l'é-



gard des Allemands; et la civilisation n'a nullement changé les rapports que ces différentes familles avaient jadis entr'elles.

Les Celtes étaient plus éloignés des autres peuples caucasiques : les Hellènes, les Etrusques, les Ibères et les Latins, qui, doués par la nature, d'un génie supérieur, ont devancé ou surpassé, dans les lettres, les sciences et les arts, toutes les sociétés du monde ancien.

Quant à la race semitique, ils n'avaient avec elle pas plus de rapports qu'avec les races indoue et mongoliques; et, depuis qu'au lieu d'en croire les livres, nous pouvons en juger par nos propres yeux, en examinant les Arabes de l'Algérie, personne ne peut douter que les habitants de l'Arvernie ou de l'Armorike ne leur soient aussi étrangers que les Peaux rouges d'Amérique et les Peaux noires de l'Afrique équatoriale.

Justin prétendait que les Egyptiens dont l'histoire remontait jusqu'aux dieux, le cédaient cependant en antiquité aux Scythes. Or, ceux-ci furent précédés dans la Sogdiane, leur pays originaire, par les Cimmériens, qui y remplacèrent les Celtes. Ces derniers étaient donc les véritables authoctones de l'Asie centrale, et l'emportaient par l'antériorité de leur existence sur toutes ces nations. La race indoue pouvait seule leur disputer la prééminence.

Mais plus une origine est éloignée, plus elle est obscure et incertaine, et les Celtes devaient être d'autant moins connus des peuples anciens civilisés,

qu'à la distance du temps de leur naissance se joignait celle des lieux qui leur avaient servi de berceau. Leur patrie était au centre de l'Asie, par delà des montagnes, qui sont encore aujourd'hui les barrières naturelles des nations policées, et leur existence sociale avait commencé bien longtemps avant que la Grèce eut des historiens et même des poëtes.

Homère, qui, d'après les marbres d'Arundell, vivait 907 ans avant notre ère, ne nomme point les Celtes, mais il décrit leur pays, qu'habitaient alors les Cimmériens. On peut en induire que ce dernier peuple, qui suivit toujours le premier dans ses trans migrations, l'avait déja remplacé dans la Sogdiane; et que les Celtes avaient effectué, à cette époque, leur départ pour les régions occidentales. En effet, s'il en en eut été différemment, Homère aurait indiqué leur présence en Asie, et n'eut point attribué aux Cimmériens la possession de leur pays natal. Cette omission du nom des Celtes et la substitution de celui des Cimmériens supposent donc que très-longtemps auparavant les tribus celtiques avaient déjà quitté les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte, pour marcher à de nouvelles destinées.

Mais, probablement, la tradition accueillie par Homère était déjà fort ancienne, car l'on conçoit que les Grecs ne pouvaient apprendre que très-tard les événements qui avaient lieu dans des régions séparées d'eux, par d'immenses déserts. Lorsqu'un pays civilisé était envahi par des hordes de deux à trois cents mille sauvages, parlant un langage inconnu,

on ne savait pas plus leur nom et leur origine, qu'on ne connaissait à Paris, en 1815, quels étaient les barbares qui campaient aux Champs-Élysées et qui brûlaient le bois de Boulogne, dans les feux de leurs bivouacs. Il a fallu un concours de circonstances extraordinaires, à commencer par une expédition héroïque, pour ouvrir l'Égypte, aux investigations scientifiques, et y trouver le plus ancien témoignage de l'histoire de nos premiers aïeux.

Les précieux fragments de Manéthon nous apprennent que, vers l'an 2084 avant notre ère, quand les Égyptiens étaient déjà parvenus à une haute civilisation, ils furent assaillis et subjugués par des conquérants dont la race était inconnue, et qui furent désignés par le nom de Hicsos ou Pasteurs, sans doute, parce qu'ils se faisaient suivre de leur bétail et de leurs troupeaux. La domination de ces étrangers dura 259 ans; ils étaient au nombre de 240,000 quand ils évacuèrent le pays, par une convention que fit avec eux Thetmosis, le Pharaon qui restaura la puissance des dynasties indigènes. Perizonius et Newton avait cru voir des Israélites, dans ces formidables ennemis, comme s'il était possible qu'il soit jamais sorti de la Palestine une armée capable d'envahir l'Égypte! Mais, d'autres auteurs imaginaient avec plus de vraisemblance que c'étaient des Arabes venus de leur Péninsule, par l'isthme de Suez. Ces erreurs ont été détruites, par la découverte d'un bas-relief de la tombe du Pharaon Ousirëi Ier, qui a montré le portrait des guerriers de cette

invasion. Ce sont bien des hommes caucasiques et non Sémitiques, ayant le teint blanc, les yeux bleus et la barbe blonde ou rousse[1]. A ces traits si distincts de ceux des populations basanées de l'Arabie et de la Syrie, on ne peut méconnaitre des Scythes ou des Celtes. Il reste à chercher à laquelle de ces deux races ils appartenaient. Les premières lueurs de l'histoire nous apprennent que les peuples Scythiques étaient encore confinés mille ans avant notre ère, dans les steppes de la Grande Boukarie, et que, pour les quitter et se diriger au midi, ils durent traverser le Iaxarte, qui les séparait des Peuples celtiques occupant alors la Sogdiane. Ils ne s'avancèrent dans ce pays que lorsqu'il eut été abandonné de ses anciens habitants, et encore fallut-il que ceux-ci fussent divisés et affaiblis par la discorde entre leurs chefs et la masse du peuple. Puisque ce chemin était fermé aux Scythes, et que nul autre n'était ouvert, il est bien plus vraisemblable de croire que ce furent les Celtes eux-mêmes, qui, excités par l'humeur vagabonde et belliqueuse de leur race, entreprirent une

[1] Champollion. Lett. 33. Ce bas-relief ou plutôt ce tableau historique montre les races humaines, telles qu'elles étaient, il y a quarante siècles, et telles qu'elles sont encore aujourd'hui. On y voit des groupes de nègres. — Des hommes à teint basané, œil noir, nez fortement aquilin, barbe noire, abondante, terminée en pointe. Ce sont indubitablement des Juifs ou des Arabes nommés en égyptien : Namou. — Et ce qui est plus surprenant, des hommes blonds, teint blanc, yeux bleus, barbe blonde ou rousse ; ils sont évidemment de race caucasique c'est-à-dire des Celtes ou des Scythes.

grande transmigration vers l'occident, et qui, parvenus au midi de la mer Noire, se trouvèrent sur le même méridien que l'isthme de Suez, qui est la porte de l'Égypte.

Ni Hérodote, ni Diodore ne parle, il est vrai, de l'invasion des Pasteurs, dont le souvenir détesté fut passé sous silence par les prêtres que ces historiens avaient consultés, dans leur voyage en Égypte. C'était, en ce pays, une coutume d'effacer des monuments les noms des mauvais princes; et cet usage fut étendu jusqu'à la mémoire d'une domination tyrannique. C'est ce qui explique pourquoi on ne sait presque rien sur ces étrangers. Voici pourtant quelques particularités qui laissent conjecturer leur origine.

Ces conquérants ne se confièrent pas entièrement sur la force de leurs armes, pour garder l'Égypte ; ils fortifièrent par une enceinte murée la ville d'Abaris appelée dans sa suite Pelouse, et située favorablement pour défendre l'entrée du pays; ils y maintinrent une garnison de 24,000 hommes, et s'en servirent pour prolonger leur résistance et protéger leur retraite. On ne trouve rien de semblable, dans l'histoire des Scythes, tandis que celle des Celtes nous montre les villes de la Gaule environnées de fortifications bien longtemps avant l'invasion des Romains.

L'identité des Pasteurs avec les Celtes n'obtient aucune lumière de l'examen des noms de leurs pharaons, qui ont été transmis jusqu'à nous : Salatis,

Beon, Aphachas, Apophis, Janias, Assis. On conçoit qu'il devait être difficile d'entendre et d'exprimer en égyptien des noms celtiques, qui passent encore aujourd'hui, au milieu de nous, pour des noms barbares.

Suivant Manéthon, les Pasteurs, qui envahirent l'Égypte, y vinrent de l'Orient, c'est-à-dire par l'ithsme de Suez; il n'y avait pas un autre chemin, pour des peuples du Nord. Quand ils l'évacuèrent, ils prirent librement et par leur choix la route de la Syrie, probablement celle par laquelle ils étaient venus. Cette direction les conduisit dans l'Asie Mineure, d'où ils purent passer, en traversant le Caucase, dans les régions orientales de l'Europe.

Cet événement est fixé à l'an 1825, 640 ans avant la prise de Troyes.

Nous serions moins surpris que satisfaits si nous apprenions que quelque cartouche royal a révélé à nos savants Egyptologues, le nom celtique d'un roi pasteur, et que quelque peinture murale des nécropoles de Memphis leur a montré la reine Nitocris, qui était blanche, blonde et belle, sous la figure d'une jeune bretonne, dont les traits manifestent une âme énergique, fidèle et dévouée jusqu'à la mort [1].

Cette reine passait pour être éthiopienne, c'est-à-dire née de parents à peau noire, avec la chevelure longue et couleur d'aile de corbeau. Il est bien plus vraisemblable de croire qu'elle était un rejeton des

[1] Hérod. l. II. Syncelle, p. 58.

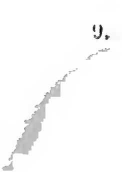


rois pasteurs implanté par quelqu'occurence de la conquête, dans la haute vallée du Nil, au-delà des cataractes. On voit que, dès lors, par une erreur, qui n'est pas encore entièrement dissipée, on méconnaissait les caractères des races, qui sont une indication si précieuse pour l'histoire. Ce sont les peintres, qui nous ont conservé, dans les sépultures égyptiennes, le portrait des Pasteurs; il nous permet de reconnaître en eux des Celtes. Les historiens n'ont rien dit de leur type; Manéthon inspiré par la haine qu'on leur portait encore après tant de siècles, les qualifie de race ignoble, et Moïse ne nous en donne pas une haute idée, en nous montrant quels pharaons imbéciles ils avaient imposés à l'Egypte, lors de la vice-royauté de Joseph, et quand les Hébreux échappèrent à leur servitude. Mais on ne peut juger d'un peuple par ses rois, pas plus que par les récits de ses ennemis. La persistance des traits distinctifs des races humaines nous autorise à croire que les Celtes ne différaient pas alors essentiellement de leurs descendants. Les Israëlites du Pentateuque et les Grecs d'Homère n'ont pas été transformés totalement, par trente à quarante siècles, et la même épreuve n'a pas eu d'autres effets sur les Celtes, qui conquirent l'Egypte en l'an 2082 avant notre ère, et une seconde fois, en 1796, après 3882 ans.

On ne peut objecter à l'origine celtique des Pasteurs, l'immensité de la distance qui séparait la Sogdiane de l'Egypte, car des exemples sans nombre prouvent qu'alors les peuples se mettaient en marche

à tout propos, et s'en allaient en guerre à dix degrés de latitude de leur pays natal. Ce ne sont pas seulement les Pasteurs, qui vinrent attaquer les noirs habitants de l'Egypte, avec une armée d'hommes blancs. Plus tard, vers l'an 1300, avant notre ère, le le pharaon Rhamsès III eut à défendre la frontière septentrionale de son pays contre une invasion de peuples appartenant à la variété la plus blanche de la race caucasique, et qui ne pouvaient être que des Celtes ou des Scythes. Ces hommes sont désignés dans les inscriptions hiéroglyphiques de Médinet-Abou par le nom du Tamahou. Champollion en avait parlé, d'après leur portrait, dans sa 18e lettre. Mais ce sont les belles études de M. de Rougé, qui nous ont fait connaître, par la traduction d'une allocution du pharaon, gravée sur le pilone du temple que ces étrangers furent vaincus par les Egyptiens. Leur perte, dans la bataille, fut de 12,535 hommes; chiffre conservé dans une inscription qui énumère, non pas les morts et les blessés, mais bien les parties et les mains coupées des prisonniers tombés dans les mains de leurs féroces vainqueurs.

Nous croyons fermement que bien d'autres témoignages des invasions des peuples Celto-Kimriques seront découverts, par les savants explorateurs, qui de nos jours, font faire de si grands progrès à la science. Il y a tout lieu de croire qu'il en sera fourni de très-importants, par la nomenclature des lieux où ces peuples ont séjourné en Egypte et dans l'Asie mineure.



Nous citerons ailleurs de nombreux exemples de noms significatifs, qui, comme des jalons, se trouvent de distance en distance, tout le long du chemin des Celtes, depuis la Caspienne jusqu'à l'Atlantique occidentale. Nous nous bornerons à dire ici, que ces peuples ayant suivi les rives septentrionales de la mer Noire, passèrent dans la Tauride, en traversant le détroit, qui fut appelé plus tard : Bosphore cimmérien, lorsqu'à l'imitation des tribus celtiques, les Cimbres entrèrent en Europe par le même chemin. Il est fort remarquable que ce fut celui que prirent successivement tous les peuples venant de la Transoxiane. Aucun ne s'avança au midi du Pont-Euxin, pour pénétrer dans notre continent, par le Bosphore de Thrace, probablement parce que les contrées intermédiaires de l'Asie mineure étaient occupées, dès lors, par une race belliqueuse, capable de défendre son territoire. La route plus septentrionale que prirent les Celtes, devait leur opposer davantage d'obstacles physiques et pourtant ils la préférèrent. Elle était coupée par un détroit de mer et par cinq grands fleuves, qui leur défendaient l'accès de la vallée du Danube, objet de leur longue pérégrination. Mais rien n'est plus notoire que la facilité qu'ont toujours trouvée les tribus les plus barbares à franchir les cours d'eau larges et rapides, qui semblaient devoir les arrêter dans l'exécution de leurs projets. C'est un fait historique tant de fois répété qu'il est étonnant que le savant et judicieux Fréret ait pu révoquer en doute cette facilité Le Rhin, le Danube n'ont

jamais été des obstacles, pour les hordes Scythiques, attirées dans la Gaule ou en Germanie, par l'attrait du pillage; et nous avons vu, vingt fois, des sauvages traverser audacieusement des passages de mer bien autrement difficiles et périlleux que celui du Boristhène.

Après une transmigration, qui, de l'Oxus à l'Ister, ne peut être estimée de moins de 800 lieues, les tribus celtiques furent enfin libres de se répandre, en tout sens, dans les régions inhabitées de l'Europe. Les différentes lignes de marche, qu'elles suivirent, peuvent être déduites avec certitude de leurs points de départ et d'arrivée. Nous allons rechercher quels furent ces divers points.

Strabon, le mieux instruit des auteurs anciens et qui est supérieur à César lui-même, répète jusqu'à trois fois que les Celtes avaient occupé les parties Nord-Est de l'Europe [1], c'est-à-dire la région avoisinant la côte occidentale du Pont-Euxin et les embouchures du Danube. L'habile géographe fait allusion aux temps reculés où ces peuples, au sortir de la Tauride, surgirent dans ces parages.

Hérodote, en parlant d'une époque postérieure, dit que les pays, entre le Danube et la Baltique, où, de son temps, 500 ans avant notre ère, les Scythes étaient établis, avaient été possédés auparavant par les Celtes [2].

1 Strab. p. 12, 28, 222.

2 Hérod. l. I. Sec. 15

Et Plutarque écrivait que ces peuples étant pressés par les Scythes, s'étaient avancés dans les régions qui s'étendent vers l'Occident, jusqu'à la Baltique. Ils habitaient, dit-il, des bois épais, que pouvaient à peine percer les rayons du soleil; ce qui probablement faisait allusion aux noirs ombrages de la Forêt hercinienne, et nous indique qu'alors les Celtes avaient atteint les contrées fécondes de la Germanie, à sept ou huit cents lieues de leur station du Pont-Euxin.

Ce fut en considérant quels pays vastes et nombreux avaient été occupés par les Celtes, dans leurs progrès vers l'Occident et le Midi, que les anciens historiens s'accordèrent dans l'opinion que cette race d'hommes s'étendait de la Mer glaciale à la Méditerrannée, et que les noms de Celtique et d'Europe étaient synonymes [1]. On méconnaissait que ces peuples en s'avançant, évacuaient les contrées où ils s'étaient établis d'abord, et dont s'emparèrent successivement d'autres races, qui suivaient et imitaient leurs mouvements.

Si l'on admet, non sans vraisemblance, que les Celtes quittèrent la Sogdiane, leur pays natal, environ un siècle avant de conquérir l'Égypte, voici les dates qu'on peut assigner à leurs invasions :

Départ de la Transoxiane, l'an	2200	av. notre ère
Conquête de l'Égypte.	2084	
Évacuation de l'Egypte. . . .	1825	

[1] Tacit. Germ. Ortellius. Geogr. vetus.



Arrivée dans la Gaule.	1700	av. notre ère
— en Espagne.	1581	
— en Italie.	1579	
— en Irlande	1500	

Les Époques de l'arrivée en Europe des peuples de la race caucasique, originaires de l'Asie centrale, sont, par approximation, indiquées ci-après :

Les Celtes ou Gaulois, l'an	1700
Les Cimmériens ou Cimbres.	1600
Les Scythes ou Gètes ou Germains. .	1500

Dans des temps postérieurs, on trouve les dates suivantes :

En l'an 600, les Eduens envahirent la Gaule cisalpine et fondèrent Milan.

587 Expédition de Bellovèse en Italie,
390 Prise de Rome par les Gaulois,
280 Expédition en Grèce. Défaite de Brennus,
278 — dans l'Asie mineure,
121 Invasion des Romains dans la Gaule narbonnaise, qui fut réduite en province.
53 Conquête de la Gaule par César.

L'exode des Celtes eut lieu avant la fondation de l'empire d'Assyrie, par Bélus.

Argos, la plus ancienne des villes de la Grèce, ne fut bâtie par Inachus, qu'un siècle après leur conquête de l'Égypte.

Quand ils évacuèrent ce pays, le pharaon Amasis,

qui en devint le souverain, fut compté comme le sixième roi de la XVII[e] dynastie; chiffre qui implique la plus grande antiquité.

La colonisation de l'Europe par les Celtes, en l'an 1700, coïncide avec la fondation d'Athènes par l'égyptien Cécrops. Elle est antérieure de 500 ans à la prise de Troie.

La transmigration des Cimmériens d'Asie en Europe, correspond au déluge de Deucalion; elle est antérieure à Sésostris, qui, par conséquent, ne put rencontrer ces peuples dans sa marche victorieuse.

Celle des Scythes eut lieu, suivant Hérodote, mille ans avant l'expédition de Cyrus ce qui revient à quinze cents ans avant notre ère; six siècles avant Homère.

Le passage des Pyrénées, par les Celtes, et leur invasion de l'Espagne sont postérieurs à l'arrivée des Pélasges en Italie, sous la conduite d'Œnotrus; ils correspondent à la fondation de Thèbes de Béotie, par le phénicien Cadmus. Le passage des Alpes, par les Celtes, et leur conquête de la Gaule cisalpine sur les Étrusques, sont des événements de la même époque. Quant à la prise de possession de l'Irlande, elle paraît antérieure au règne de Sésostris.

Ces longues transmigrations furent opérées successivement, par des populations agglomérées de deux à trois cent mille personnes, à travers des régions inconnues, inhabitées, couvertes de forêts et de marécages. La privation, dans ces pays sauvages, de toute subsistance autre que celle fournie par la

chasse et la pêche, dût nécessiter le transport des blés destinés à l'alimentation des hommes et la reproduction des moissons, dans les stations multipliées de la route. C'est effectivement, comme le prouvent les mesures prises par les Helvétiens, sous les yeux de César, le moyen qu'employaient les Celtes, pour subvenir, pendant leurs voyages, à leurs besoins et à ceux de leurs familles [1].

Les historiens ont manqué pour nous raconter ces grands événements qui allaient donner à l'Europe, jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées, ses premiers habitants. Cependant, quelques faits ont échappé à l'oubli, qui enveloppe, dans son obscurité, toute cette période lointaine. Nous allons les rappeler brièvement,

Il n'existe pas, dans les anciens historiens, de témoignage du départ des Celtes et de leur itinéraire, quand ils sortirent de l'Asie centrale. Mais, comme il est certain qu'après eux les Cimmériens et les Scythes suivirent les uns et les autres une même route, dans leurs transmigrations vers l'Occident, il est raisonnable d'en induire que cette route avait été déjà ouverte par les Celtes; et l'on doit croire qu'en marchant dans cette direction, ils ne firent que suivre l'exemple donné par ceux qui les avaient précédés. Or, la ligne que les Celtes durent parcourir, en s'éloignant de l'Asie Mineure, pour gagner les bords des Palus-Méotides, les conduisit dans

[1] Cesar. l. IV.

deux contrées intermédiaires à la mer Caspienne et au Pont-Euxin, et qu'ils devaient nécessairement traverser. Les noms de toutes deux, qui sont significatifs et parfaitement intelligibles, indiquent le séjour des tribus celtiques, puisqu'ils sont empruntés à leur langue pour exprimer la nature spéciale et frappante des localités. L'une est l'Albanie, ainsi appelée par allusion aux montagnes blanches du Caucase, dont les sommets sont couverts de neiges perpétuelles. C'est la même racine qu'on retrouve dans le nom des Alpes d'Helvétie, tiré pareillement du celtique. L'autre est l'Ibérie, pays voisin du précédent; son appellation décèle la même origine, et signifie : contrée de la Grande rivière; elle fut appliquée postérieurement par les Celtes, à la péninsule ibérique ou espagnole, en l'honneur de l'Èbre. En Asie, le fleuve qui en fournit le nom, est le Kour, ou Kouban, qu'on appelait jadis le Cyrus, et dont probablement le nom était celtique, avant qu'il prit celui du monarque persan, vaincu sur ses bords, par les hordes scythiques. Les affluents de ce fleuve avaient pour initiale de leur nom la particule celtique Ar, qui était reproduite dans vingt localités; par l'exemple : l'Ar-as, l'Ar-agari, l'Ar-azun, l'Ar-axe, Ar-mozica, Ar-sissa, Ar-taxata, etc.

Les érudits du dernier siècle, étonnés qu'il y eut au centre de l'Asie, une contrée appelée Ibérie, comme l'ancienne Espagne, ne trouvèrent pour expliquer cette synonymie d'autre expédient que de supposer que les Ibères d'Europe avait envoyé une

colonie au pied du Caucase. Il fallait assurément un grand effort d'imagination pour construire une telle hypothèse, car il était étrange que des hommes nés sous le délicieux climat de la Bétique s'en fussent allés coloniser un pays limitrophe de la Tartarie ; et il l'était encore plus que ces colons fussent d'une toute autre race que celle de leur métropole. Cette erreur n'est pas nouvelle ; elle appartient même à l'un des meilleurs auteurs de l'antiquité : Strabon qu'Eustathius à copié[1] ; mais Appien croyait que les Ibériens hispaniques descendaient des Albanais ; il convient néanmoins qu'ils différaient par leurs mœurs, leurs coutumes et leur langage, et que leur parenté était contestée. En effet, c'était seulement le nom du pays des uns et des autres, qui avait la même origine, ayant été donné par les Celtes à des localités semblables[2].

En recherchant, d'après les faits postérieurs, qui nous les font connaître avec certitude, les habitudes des Celtes, dans leurs transmigrations, nous avons tout lieu de croire que leurs tribus suivirent à leur sortie de l'Egypte, le chemin tracé en Syrie, par les vallées du Jourdain et de l'Oronte. De cette dernière, ils purent passer dans celle de l'Euphrate, fleuve dont le cours supérieur franchit la chaîne du Taurus, s'étend à travers l'Asie Mineure, dans un espace de cent lieues, et ne laisse qu'un espace de peu de jours

[1] Strab. l. 1, Eustath. in Dionys.
[2] Appian, in Mithridate.

de marche, pour atteindre la côte méridionale de la mer Noire.

Dans les pays habités, comme l'Egypte et la Syrie, par des populations antérieures, qui en avaient une longue possession, et en avaient nommé toutes les localités, les Celtes ne laissèrent après eux aucune appellation retraçant leur souvenir. Mais, dans les contrées nouvelles, ils marquèrent leurs pas, par des noms, formés des racines de leur langue, et qui témoignent de leur passage ou de leur séjour, à une distance de 12 à 1500 lieues et de 30 à 40 siècles. Entre les sources de l'Euphrate et la région, qui se développe au pied de la chaîne du Caucase, Strabon et Ptolémée nomment quinze endroits dont les noms ont pour syllabe initiale, l'article celtique Ar, comme dans Ar-morike, Ar-venia, Ar-dwina, — ou bien le mot Arx, changé en Ars, qui signifie en galic, un lieu fortifié. Un témoignage plus explicite encore, c'est au milieu de ces stations des tribus celtiques, un fleuve qui les traverse, et porte le nom d'Ara-xe et d'Ara-s, comme l'Ara-xe ou Iax-ar-te de la Sogdiane, grand cours d'eau, séparant ce pays de celui des Scythes. Ce souvenir de leur contrée natale fut reproduit dix fois dans la Gaule, par les Celtes, et se retrouve dans les noms qu'ils donnèrent à

à	La Saône	Ara-r.
	La Somme	Sam-ara,
	La Sarre	S-ar-us,
	L'Isère et l'Oise	Is-ara,
	L'Hérault	Ara-uraris,

La Sarthe	S-ar-ta,
L'Ariége	Ar-desca.

Le nom celtique Arar signifiait : Un autel, un lieu consacré, comme l'endroit où les Israëlites passèrent le Jourdain, et où furent dressées des pierres monumentales. C'était une coutume générale parmi les peuples de l'antiquité, et qui, comme les Tumulus funéraires, était commune à ceux que ne rattachait les uns aux autres aucune consanguinité.

En trouvant dans l'Arménie, dès les époques les plus reculées, les végétaux alimentaires des pays plus méridionaux, on incline à croire que ce furent les Celtes, qui les apportèrent, et qui les multiplièrent dans leurs stations prolongées et multipliées.

Nous ne nous arrèterons pas ainsi à chaque étape d'une route parcourue, il y a 1700 ans, et en nous réservant d'en signaler quelques points, quand nous décrirons le voyage des Cimmériens, nous dirons seulement, ici, que les Celtes ayant atteint les rivages de la mer Noire, ils les suivirent vers le nord, et contournèrent le bassin de cette méditerranée après avoir passé le Caucase. Ils franchirent le détroit qui unit les Palus-Méotides au Pont-Euxin, et les fleuves puissants qui viennent se jeter dans cette méditerranée, se servant sans doute pour les traverser de la glace des hivers, par laquelle leurs eaux sont solidifiées.

Au nombre de ces fleuves, il en est un tributaire du Danube, qui s'appelle maintenant le Sereth, mais qui a conservé pendant toute l'antiquité, le



nom d'Ara-rus, que les Celtes lui avaient donné, sans doute en l'honneur de la station qu'ils firent sur ses bords, et de l'autel qu'ils y élevèrent. Ainsi nous retrouvons la même appellation, appliquée à la même localité, retraçant, dans la même langue, un souvenir historique de nos ancêtres :

1° Dans l'Asie centrale, à la limite septentrionale de la Sogdiane, berceau de nos aïeux.

2° En Arménie au pied du Caucase ;

3° En Europe, dans la Dacie, à l'entrée du bassin de l'Ister ou Danube.

4° Et vingt fois dans notre continent, aux endroits où s'arrêtèrent les tribus celtiques. dans leurs transmigrations.

En recherchant tout à l'heure l'itinéraire des Cimmériens, nous produirons des preuves incontestables de la direction de leur ligne de route, pour passer d'Asie en Europe. Les Celtes, leurs parents, qui les précédèrent d'un siècle, avaient parcouru les mêmes lieux, pour contourner la mer Noire, et atteindre les bouches du Danube. La grande et longue vallée de ce fleuve, qu'ils remontèrent, dans toute son étendue, les conduisit au centre de notre continent, jusqu'au pied des Alpes helvétiques. Le cours du Rhin qu'ils descendirent jusqu'à la mer du Nord, leur ouvrit les contrées occidentales de l'Europe.

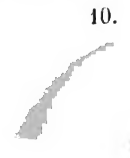
Excepté en Espagne où ils rencontrèrent les Ibères, et en Italie, les Etrusques, peuples venus par la navigation de la Méditerranée, ils furent partout ailleurs les premiers occupants et passèrent pour

une race authocthone, eux, qui manifestement provenaient des régions de l'Asie gisant au-delà du mont Imaüs ou Himalaïa. Les anciens historiens s'accordent à dire que partout où pénétrèrent les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains, ils trouvèrent les Celtes ou Gaulois établis, de temps immémorial [1]. En effet leur occupation remontait à un millier d'années, fort au-delà des époques dont la mémoire s'était conservée parmi les peuples de l'Occident.

Un pays inconnu, inhabité, sans nom, que plus tard les grecs appelèrent la Celtique et les Romains la Gaule, s'ouvrit devant les tribus dont nous recherchons l'origine ; sa surface de plus de 40,000 lieues, se développait entre les Alpes et l'Océan, le Rhin et les Pyrénées ; elle était partagée en 22 bassins, arrosée par 80 grandes rivières, et à moitié couverte de bois épais, s'élevant sur les collines et les montagnes. En supposant que la transmigration des plus vieux Celtes fut de 400,000 personnes, il n'y en avait pas plus de dix par lieue carrée ; mais c'est une distribution illusoire. Une grande partie du territoire fut laissée déserte, et la population se concentra dans les endroits les plus favorables, par la fertilité du sol et la facilité des communications.

Les lieux d'habitation furent choisis avec la même intelligence, qu'on remarque, non sans étonnement, dans le choix des mille stations, où les tribus cel-

[1] Diod., l. V ; Lucan. l. VI ; Sicil. Italicus, l. III ; Appian. ; Ptol., etc.



tiques furent obligées de s'arrêter, pendant leur long voyage. Le site de leurs villes est tour à tour : une haute colline dont la défense est facile, — une île couverte par les bras d'un fleuve, — un passage de rivière, qui coupe ou protége des communications militaires ou commerciales, — une langue de terre au confluent de deux grands cours d'eau, — un endroit consacré soit par un autel monumental soit par des pierres funéraires. Chacune de ces localités porte un nom, qui l'exprime, joint à une appellation spéciale. Ainsi l'usage constant des Celtes de prendre possession d'un pays, en assignant des dénominations à ses montagnes, à ses rivières, à ses lieux fortifiés, fut appliqué à la Gaule, comme il l'avait été à toutes les régions traversées par leurs tribus, depuis leur départ des rives de la mer Aral ; et il prit une extension d'autant plus grande qu'ici leur séjour devint permanent au lieu d'être passager.

Tous les noms de lieux avaient sans doute une signification dans la langue celtique ; mais la connaissance en est perdue. Cependant on peut dire encore celle qu'avaient les appellations de plusieurs régions, telles que :

Ar-mor-ike,	Pays maritime. La Bretagne.
Ar-vern-ia,	Pays de montagnes. L'Auvergne.
Ar-gonn-ia,	Pays de défilés. L'Argone.
Ar-dwen-ia,	Pays des chênes. Les Ardennes.
Ar-rée,	Montagnes noires, dans le Finistère.

Les villes dont la situation sur une éminence, un rocher, une colline, est indiquée par le monosyllabe

celtique Dun, prononcé Doun et Don, sont extrêmement nombreuses.

Lug-dunum. La montagne des corbeaux. Lyon.
Ebro-dunum. La montagne fertile. Embrun.
Vero-dunum. La montagne de la rivière. Verdun.
Et beaucoup d'autres :

Novio-dunum,	Nevers.
Melo-dunum,	Melun.
Sego-dunum,	Rodez.
Uxello-dunum,	Sur le Lot, inconnue.
Se-dunum,	Sion.
Neo-dunum,	Dol. Ille-et-Vilaine.

Il y a, en France, une dizaine de petites villes nommées encore aujourd'hui *Dun*, toutes situées sur des éminences dont le sommet est occupé par une église et un château fortifié. Ce sont d'anciennes places fortes celtiques : Arx. Oppidum des Romains.

Une multitude de noms locaux de la Gaule dont une partie sont conservés de nos jours, avaient la même origine, et exprimaient dans la langue celtique, quelques particularités topographiques.

Le mot Dour signifiait l'eau, et par extension, une rivière ; il est la racine des noms suivans :

Dur-antia. Dourantia, la Durance affluent du Rhône. Dur-anius. Douranius, la Dordogne, affluent de la Garonne. Duro-cortorum, la ville de Reims sur la Vesle. Duro-Casses, la ville de Dreux sur un affluent de l'Eure. Duro-catalanum, Châlons-sur-Marne, et d'autres villes dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Le substantif Môr, qui exprimait la mer, était le principal élément des noms ci-après;

Ar-mor-ike, L'Armorique. Pays maritime.
Mor-inia, La Morinie. Id.
Mor-bihan, Une petite mer. Golfe de Bretagne.
Mor-laix, Une ville près de la mer.
Mor-heau [1], Un pertuis, un passage de mer, un détroit entre les rochers de la côte.

Nous abrégeons ces détails, pour arriver à une recherche dont les résultats sont inédits, curieux et importants.

Dans le Panthéon indien, la divinité, qui préside aux cours d'eau, porte un nom terminé par la syllabe *Na*; et quelque rapport mystique avec cette déesse a fait donner à beaucoup de rivières de l'Indoustan, des appellations terminées par la même désinence, soit en sanscrit soit dans la langue vulgaire, moderne. Par exemple, le principal affluent du Gange est nommé dans la langue sacrée : Yuma-na, et en indoustani : Jum-na, mots qui signifient : Rivière bleue. Or, cette même racine sanscrite dont l'usage est consacré dans l'Inde, depuis la plus haute antiquité, était employée, danstoute la Gaule, un demi-siècle avant notre ère, par tous les peuples celtiques, pour exprimer pareillement une rivière. Au temps de César, les tribus appartenant à cette race asiatique, appelaient :

[1] Nom celtique de l'auteur.



La Seine,	Sequa-na.
La Marne,	Matro-na.
L'Yonne,	Icau-na.
L'Aisne,	Axo-na.
La Vienne,	Vigen-na.
La Mayenne,	Medua-na.
L'Orne,	Oli-na,
La Sambre,	Sabi-na.
La Drôme,	Dru-na.
La Garonne.	Garum-na.

Il faut joindre à cette nomenclature les fleuves et rivières, qui reçurent des Romains, des appellations terminées en *nus*, au lieu de *na*,

Le Rhin,	Rhe-nus.
Le Rhône,	Rhoda-nus.
L'Ain,	Da-nus.
La Charente,	Caranto-nus.
Le Pô en Italie,	Erida-nus.
L'Arno, id.	Ar-nus.

Dans tous les pays qu'ils parcoururent, les Celtes reproduisirent le même procédé grammatical ; et par une tradition remontant à leur séjour dans le voisinage de l'Inde, ils nommèrent :

En Angleterre, la Severn,	Sabri-na.
— la Nen, dans le Nortampton	Anto-na.
En Espagne, la Guadiana,	A-na.
En Italie, le Tanaro,	Ta-na-ra.
En Russie, le Don,	Ta-na-is.

Et, dans l'Inde centrale, au-delà du Paropamisus il y avait près du berceau des peuples celtiques, les rivières ci-après nommées, qui avaient donné leurs appellations aux contrées qu'elles arrosaient :

La Sogdia-na ou Sogdius des historiens.
La Bactria-na ou Bactrus.
La Margia-na ou Margus.
L'Aria-na ou Arius.
L'Oxia-na ou Oxus.

C'est indubitablement lorsque les Celtes habitaient les contrées fertilisées par ces fleuves, qu'ils entrèrent en communications avec les Indous, dont l'ancienne patrie devait être voisine de la leur, puisque suivant Eugène Burnouf, de bien regrettable mémoire, elle gisait entre l'Himalaïa et le mont Vindhya, dans la Terre-Sainte d'Aria-Varta.

Les preuves de ces communications existent dans les emprunts manifestes, faits au sanscrit par la langue celtique ; ces emprunts consistent dans de très-nombreuses formes grammaticales, et dans une multitude de racines dont la signification est la même, et dont la prononciation est à peine altérée, après tant de vicissitudes et malgré une aussi grande accumulation d'années. Les noms de lieux et ceux des rivières, que nous venons de citer, offrent surtout des similitudes fort frappantes ; et nous aurons plus tard l'occasion d'en faire ressortir beaucoup d'autres.

Après avoir raconté aussi succinctement qu'il est

possible la grande transmigration des tribus celtiques de l'Asie centrale dans la Gaule, nous allons faire connaître plus spécialement leur race, en décrivant ses caractères physiologiques tels que les indiquent les anciens historiens. Il en résultera la preuve irréfragable que cette race n'avait rien de commun ni avec les Indous à peau jaune, ni avec l'espèce sémitique à peau basanée.

Plutarque, qui, pour écrire la vie du dictateur Camille, avait consulté les anciens auteurs latins, plus rapprochés du temps de l'invasion des Gaulois, en Italie, 400 ans avant notre ère, dépeint ce peuple avec une haute stature et des yeux bleux, traits distinctifs étrangers aux Romains.

César, qui habita les Gaules, pendant dix ans, décrit leurs populations comme étant caractérisées par la blancheur de leur teint et l'azur de leurs yeux.

Diodore rapporte que leurs cheveux tournaient au roux ; ceux des enfants étaient blonds, lors de leur naissance, et, soit naturellemeut ou artificiellement, devenaient comme ceux de leurs pères. Les femmes ne le cédaient en rien aux hommes, sous les rapports de la taille et de la vigueur [1].

Procope dit que les Gaulois ont la peau blanche, la chevelure dorée, la stature élevée, la figure avantageuse [2].

[1] Diod., l. XV.
[2] Proc., l. I.

Florus décrit les guerriers galliques comme plus grands que les autres hommes, et portant des armes aussi énormes que leur taille. C'est une nation, ajoute-t-il, née pour exterminer les autres peuples [1].

Lucain, César, Strabon remarquent que les habitants d'Albion — l'Angleterre — avaient aussi les cheveux jaunes, mais à un moindre degré que les Gaulois.

Les Celtibères dont la postérité peuple maintenant une partie de l'Espagne, ne démentaient pas leur origine gauloise ; ils avaient, suivant Sicilus Italicus, les cheveux rouges [2].

Les Galates ou Gaulois de l'Asie Mineure avaient une haute stature, et une longue chevelure dont la couleur était éclatante [3].

Mais, par une singularité digne d'observation, les Celtes, les Kimris, les Celtibères, qui sont décrits par les auteurs anciens unanimement, comme des hommes à cheveux blonds, ont aujourd'hui, en France, en Suisse, en Espagne, dans les Isles Britanniques, les cheveux noirs ou bruns, les yeux gris, bleus ou noirs. La même remarque est faite en Allemagne sur la race germanique, qui était aussi à cheveux roux, depuis le temps d'Hérodote, comme on peut le voir dans sa description des Boudini [4].

[1] Florus., l. II, c. 4.
[2] Sicil. Ital., l. XVI, VI. v. 471.
[3] Tit.-Liv., l. I, c. 38.
[4] Hérod., l. IV.

Cependant il ne doit exister aucun doute sur la couleur différente des cheveux de nos ancêtres, car à Rome sous les empereurs romains, une mode bizarre ayant fait estimer au plus haut prix, une chevelure blonde, les Dames romaines se firent raser la tête, et substituèrent à leurs cheveux noirs, des perruques blondes, dont les cheveux étaient importés de la Gaule en immense quantité [1].

Il est même prouvé qu'il y a 800 ans seulement les habitans de l'Ecosse et de l'Irlande avaient encore la chevelure rousse ou presque blanche ; et les ballades de ce temps en portent témoignage. Cependant nous devons citer un fait, qui est tout à fait contradictoire. Quand Caligula, en revenant d'une expédition au-delà du Rhin, se décerna un triomphe, pour des exploits fabuleux, il voulut faire figurer à cette pompe, des prisonniers germains ; dans cet objet il choisit des Gaulois d'une haute taille et les obligea à laisser croître leurs cheveux et à les rougir, pour ressembler à ceux qu'ils devaient représenter aux yeux du peuple romain. Il est évident que ce déguisement eut été fort inutile si la chevelure des Gaulois eut été rouge naturellement [2].

Faut-il croire que les nations, en vieillissant, éprouvent le même effet que les enfants dont les cheveux deviennent de plus en plus foncés, à mesure

1 Juven. Satyr. 6. ; Martial, l. XII, Ep. 37 ; Pline, liv. 28, c. 12, l. V, Ep. 68.

2 Suétone. Calig. c. 47.

qu'ils grandissent ; — ou bien les habitudes de la civilisation exercent-elles la même influence? C'est ce que nous ne saurions décider. Peut-être bien le rapport des historiens n'est-il fondé que sur l'apparence que donnait aux Gaulois une mode étrange consistant à se faire rougir les cheveux, au moyen d'une lessive de chaux ; pratique qu'ils avaient adoptée généralement, et qui était un vestige de celle de se peindre le corps avec de l'ocre et d'autres couleurs. On sait que les Pictes d'Ecosse reçurent ce nom des Romains, à cause de l'usage qu'ils avaient de s'enluminer pour se rendre plus beaux ou plus effrayants ; prétention qu'on retrouve chez tous les peuples sauvages, même parmi les habitants affamés de l'Australasie, qui passent la moitié de leur journée à s'embellir par un affreux barbouillage de couleurs bariolées.

Au reste, on trouve un exemple du changement complet de la couleur des cheveux dans l'un des peuples de l'Europe moderne. Une horde de Tartares à chevelure rousse fut appelée, par la fortune, à devenir une grande puissance, sous le nom de Turcs ou d'Ottomans. En quatre siècles, ce peuple s'est dépouillé de sa couleur primitive ; ses cheveux sont maintenant bruns ou noirs. On a expliqué cette transformation, par l'introduction dans les harems, des femmes à chevelure noire, provenant de la Circassie et de la Mingrélie; mais on doit lui chercher une autre cause, car ce sont des acquisitions trop dispendieuses pour s'étendre au-delà du cercle res-

treint des grands et des riches ; et il faut une influence plus active et plus générale, pour altérer à ce point l'aspect d'une grande population. Cette influence est probablement la même que celle qui a changé la couleur des cheveux de nos ancêtres.

Ammien-Marcelin, qui avait vécu longtemps au milieu des Gaulois, traçait ainsi leur portrait en l'an 380, lorsque quatre siècles de la civilisation romaine semblaient avoir dû effacer ou tout au moins adoucir leur type national. « Ce sont, dit-il, des hommes aux regards farouches, d'une haute taille, ayant la peau très-blanche, les cheveux roux et le caractère hautain, querelleur, présomptueux. Une troupe entière d'hommes d'autres pays, ne tiendraient pas tête à un seul Gaulois, surtout s'il avait pour second, sa femme robuste, aux yeux bleus, se servant de ses gros bras blancs comme d'une catapulte. Les Gaulois, ajoute-t-il, méprisent tout danger, et l'on ne voit pas, parmi eux, d'hommes qui se coupent le pouce pour éviter le service militaire ; ce qui est commun en Italie [1]. »

Tite-Live, écrivant sous l'influence des souvenirs de terreur laissés par les invasions des Gaulois, dit que la turbulence naturelle à ce peuple éclate pendant la marche de ses armées ; et qu'on entend alors un mélange de chants barbares et de clameurs confuses, qui forment un concert affreux [2]. »

[1] Amm.-Marcel., l. I, c. 3.
[2] Tit. Liv. l. v, c. 37.



César, comparant sans doute la tenacité des Romains avec les fluctuations qu'il observait dans les opinions et la conduite des Gaulois, les accuse d'être légers et de changer facilement d'avis. Il raconte qu'ils étaient fort avides de nouvelles, et qu'ils arrêtaient les voyageurs pour s'informer de ce qu'ils savaient. C'était aussi un trait caractéristique des Grecs que cette curiosité impatiente qui s'exerçait continuellement sur les affaires du pays, et qui manifeste le droit d'y prendre part. Une telle habitude, dans un peuple qu'il voulait subjuguer, devait déplaire au futur dictateur. Au reste vingt siècles n'ont point effacé ces traits distinctifs, qui frappaient le général romain. Le besoin de connaître manifeste l'activité de l'esprit humain ; et quant aux variations dans les idées, elles montrent que les Gaulois ne se refusaient pas, par orgueil, à rétracter leurs erreurs.

Les caractères physiologiques et moraux de ces peuples ne laissent point douter qu'ils ne fussent une race très-dissemblable de celle des peuples italiques, dont les cheveux étaient noirs, la peau brune, les yeux roux, la taille moins haute et la force musculaire beaucoup moins développée.

L'intelligence des Gaulois était bien plus cultivée, que ne semblait le comporter l'état de leur société civile. Caton qui vivait 130 ans avant les conquêtes de César, dit que les hommes de la Gaule s'appliquaient avec beaucoup de soin, d'abord aux exercices militaires, et ensuite à l'art oratoire qui leur était nécessaire pour haranguer le peuple dans les

Assemblées nationales[1]. Tacite rapporte que, sous le règne de Tibère, on comptait 40,000 étudiants dans la ville d'Autun ; et nous apprenons par Suétone et par Ausone, qu'il y avait des écoles fréquentées pareillement à Lyon, Bordeaux, Toulouse et Narbonne. Strabon et Mela portent également témoignage des dispositions des Gaulois à l'étude des sciences[2]. Malgré la rudesse de leurs mœurs, disent-ils, ils avaient, dans les Druides, des maîtres habiles qui leur enseignaient la rhétorique, la philosophie et l'histoire de chaque peuple[3]. César s'était laissé dire que la doctrine religieuse des Gaulois, jointe sans doute à leurs traditions cosmologiques et historiques, avaient été mises en vers, par les Druides, et que les études qu'elles exigeaient, n'étaient parfois achevées qu'au bout de 20 ans[4].

En voyant un développement de préceptes si étendu et l'usage de la poésie, appliqué à l'enseignement de la religion et des sciences, on ne peut s'empêcher de regarder vers ces montagnes de l'Inde, où nos ancêtres trouvèrent sans doute avec les expressions sanscrites de leur langue, cette littérature orale, ces souvenirs historiques, et l'exemple de se servir des vers, pour inculquer dans la mémoire des hommes, les vérités qui doivent les guider pour devenir, s'il se peut, meilleurs et plus heureux.

[1] Cat. orig. l. II.

[2] Tacite. ann. III, 43 ; Suet., in Calig, l. XX, Ausonii, prefect. Juv. saty. 1, VIII.

[3] Strab., l. IV. p. 197. Pomp. Mela.

[4] Cæs. l. VI, c. 14.



CHAPITRE II.

—

LES CIMMÉRIENS OU CIMBRES.

Kimmerii ou Cimmerii des Grecs, — *Cimbri* des Romains. Kimris des Gaëls.

Au lieu d'inventer, à l'exemple de Virgile, des généalogies, qui faisaient descendre nos ancêtres des Troyens, les anciens historiens de la France pouvaient en ouvrant l'Odyssée, y trouver mentionnés nos véritables aïeux, à une distance de nos jours d'au moins 2,750 ans.

Il est vrai qu'Homère, qui a conservé, dans son poëme admirable, ce curieux souvenir, ne fait pas un grand éloge de la contrée qu'habitaient alors nos premiers pères. « Le pays des Cimmériens, dit-il, est impénétrable aux rayons du soleil [1]. » Ce seul trait descriptif suffit pour indiquer qu'alors ces peuples demeuraient soit sous de hautes latitudes où régnaient de longs hivers, qui les privaient à moi-

[1] Homère, Odyssée, lib. XI.

tié de la clarté du jour, soit dans de profondes vallées, où les ombres des montagnes et les nuages, qui couronnent leurs sommets, empêchaient les rayons du soleil de pénétrer.

Ces conjectures sont changées en certitude par Hérodote. Ce grand historien dit, « que les Scythes nomades étant attaqués par la puissante tribu des Massa-Gètes, passèrent le fleuve Araxe ou Iaxarte, et expulsèrent les Cimmériens de leur pays, où, depuis longtemps, ils les ont remplacés [1]. »

Des traits d'une vive lumière sortent de ce passage du livre IV, dédié à Melpomène, et lu devant la Grèce, assemblée aux jeux olympiques.

Les peuples errants dans les steppes de la grande Tartarie, étaient alors des Scythes, race blanche, à cheveux blonds et à yeux bleus, qui furent connus plus tard, sous le nom de Gètes, puis sous celui de Germains et qui sont les Allemands d'aujourd'hui. Ils étaient séparés des Cimmériens par le fleuve Iaxarte, maintenant Sihoun, grand cours d'eau, qui descend de trois hautes montagnes, rattachées à l'Imaüs ou Himalaïa, et qui, après avoir arrosé des plaines immenses, va se jeter dans la mer Aral, vaste lac situé au levant de la Caspienne, et qui, comme elle, est une laisse de l'Océan primitif du globe. A plusieurs centaines de lieues, au midi, coule, dans une pareille direction, vers l'Occident, un autre grand fleuve, l'Oxus, qui a son embou-

[1] Hérod., l. IV.

chure dans la même mer. La région comprise entre eux, et où gisent à présent les villes célèbres de Balk, Boukhara et Khokhan, est extrêmement fertile; elle était appelée Sogdiane. Au midi de l'Oxus étaient deux autres contrées nommées : la Bactriane et la Margiane, qui possédaient la même fécondité.

Avant d'entrer dans le récit historique dont Hérodote fournit les éléments, remarquons que tous les noms propres qu'il assignait cinq cents ans avant notre ère aux lieux qui avaient servi de berceau aux Cimmériens, ont une analogie frappante avec ceux donnés aux localités de la Gaule par les Celtes et les Cimbres, et que, comme eux, ils ont des désinences manifestement empruntées au Sanscrit. Ainsi, on retrouve là, au centre de l'Asie, par de là l'Imaüs ou Himalaïa, les grands cours d'eau imposant leurs noms aux contrées qu'ils arrosent, aux peuples qui les habitent et aux villes situées sur leurs bords. Sogdia-na, Bactria-na et Margia-na ont cette triple signification, et se terminent par la syllabe *na*, qui, dans l'ancienne langue des Indous, exprime une rivière. Les Celto-Kimris arrivés dans la Gaule à 2,000 lieues de leur pays natal, reproduisirent les mêmes opérations gramaticales; ils nommèrent : la Seine, *Sequana*, et les habitants de ses bords *Sequani*; — la Somme, *Ambiana*, et les populations de ses rives *Ambiani*; — l'Èbre, *Iberus*, et les indigènes de la Péninsule, *Iberes*. Quant à la particule sanscrite appliquée par nos ancêtres à nos rivières,

les Romains nous en ont conservé plus de quarante exemples. Nous les avons fait connaître ailleurs.

Le secret de cette singulière immixtion de deux langages parlés par des races aussi différentes que les Celtes et les Indous, les uns à peau blanche et à cheveux blonds, les autres à peau jaune et à poils noirs, nous est révélé par leur voisinage. Les montagnes qui alimentent le Iaxarte et l'Oxus, et qui séparent les sources de ces deux rivières, se rattachent aux monts Himalaïa, d'où les Indous descendirent dans les plaines de l'Indus et du Gange. Ainsi ces grands reliefs facilitèrent les rapports des deux races, et permirent à la plus sauvage d'emprunter à la plus policée les formes de son idiôme et jusqu'aux expressions complexes de son vocabulaire. Ces emprunts s'étendirent même à l'organisation sociale, car Strabon dit que chez les Ibériens, entre la Caspienne et la mer Noire, la population était partagée en quatre castes comme dans l'Inde. Cette funeste institution n'existait point chez les Cimmériens, ni même chez les Indous lors des premiers Védas, et son absence parmi les premiers est un témoignage de leur haute antiquité.

Les montagnes de la Sogdiane, qui alimentent le Sir ou Iaxarte, et séparent son bassin de celui de l'Oxus, sont adjacentes au Paropamisus ou Khous indien dont le versant méridional est la source des affluents du Gange, et le séjour primitif des peuples de la race indoue. C'est là que gît leur Terre-Sainte, et leur pays natal, qu'ils appellent : Aria Vhindia.

Une preuve inaperçue que les dénominations semi-sanscrites et semi-celtiques provenaient du midi de la contrée habitée par les Cimmériens, c'est qu'elles se prolongent encore, dans cette direction, tandis qu'elles ne se retrouvent plus au nord du Iaxarte, où les appellations sont toutes scythiques. Depuis la Médie jusqu'à l'Indus, dit le savant M. Princeps, le pays dont Hérat est la capitale, et qui s'appelle Iran, portait autrefois le nom d'Aria-na, qu'il prenait du fleuve Ari-us. Ses habitants étaient les Arrii ou Ariens. La participation du sanscrit est encore manifeste dans ces appellations. Le professeur Wilson, qui rend à la science de si grands services, remarque que, lors des conquêtes d'Alexandre, les habitants de la contrée où gît Caboul, au pied du versant mériodional du Paropamisus, étaient des Indous. Ainsi, le voisinage de leur race à portée des Cimmériens est prouvé par des témoignages multipliés et divers. Il y avait entre eux, il est vrai, la plus haute barrière et le plus terrible défilé existant sur le globe ; mais ces obstacles n'arrêtèrent pas l'armée des Grecs, et nos ancêtres n'avaient ni moins de persévérance, ni moins d'intrépidité.

Une dissemblance fort remarquable peut être observée dans les noms des lieux, suivant qu'ils gisent en de çà ou au-delà du Iaxarte, limite du pays des Cimmériens et de celui des Scythes. Les premiers qui contenaient des monosyllabes sanscrits, étaient sonores, harmonieux, comme des mots grecs ou italiens ; tels sont : Ariana, Margiana, Sogdiana,

Bactriana. Les seconds, conservés par Ptolémée, sont rauques et barbares, privés du mélange des particules indiennes. Ce sont des noms de peuples, tels que les Saqs, les Cachagœ, les Canodispas, les Sogarancœ, les Marchetegi, et autres analogues. Il y en a 44 dont la rudesse est la même, et encore doit-on croire qu'elle s'est adoucie, en passant par l'intermédiaire d'un auteur grec. Une preuve nouvelle que le langage des Cimmériens enrichi par le sanscrit, possédait bien réellement une heureuse sonorité, c'est que les noms imposés aux contrées traversées par les tribus cimmériennes, quand elles quittèrent leur pays natal, sont pareillement harmonieux ; tels sont ceux d'Ibéria, Albania, Arménia, Soana, Téléba et un grand nombre de semblables, qui se retrouvent avec le même caractère jusqu'aux extrémités de l'Europe occidentale.

L'Histoire des Cimmériens est comme celle de la vie humaine : un long voyage dont les grands événements sont l'arrivée et le départ. En entrant sur la scène du monde, ce peuple eut une étrange avanture. Dès que les Scythes nomades eurent menacé son territoire d'invasion, il assembla ses tribus pour délibérer sur le parti qu'il lui fallait prendre. Les chefs, dit Hérodote, furent d'avis d'opposer aux ennemis une résistance désespérée. Le peuple, au contraire, résolut d'abonner le pays et d'aller, à l'exemple des vieux Celtes, ses parents, chercher une autre patrie dans les contrées du Midi plus favorisées du ciel. Les chefs résistérent avec toute

l'opiniâtreté de leur race, à l'exécution de ce dessein, et préférèrent la mort à l'exil. D'un mutuel accord, ils se combattirent entre eux à outrance et s'entrégorgèrent. Les Gal-gals ou tumulus de pierres amoncelées, élevés sur leurs sépultures pour honorer leur mémoire, se voyaient encore du temps d'Hérodote, érigés sur les rives d'un fleuve [1]. Quel en est le site? Une méprise l'a fait méconnaître. Sans doute, comme Cassius et Brutus à Philippe, les chefs cimmériens se donnèrent la mort près du lieu où s'était passé l'événement qui en était la cause. Ce fut, par conséquent, dans la Sogdiane, au moment où les tribus allaient évacuer ce pays, que les Scythes trouvèrent abandonné et entièrement désert [2]. Les tumulus destinés à conserver leur souvenir, durent être érigés non loin de là, dans l'une des premières haltes de la retraite. C'est donc par une erreur de copiste qu'on trouve indiqué, dans le récit d'Hérodote, le Tirus comme le lieu de leur sépulture. Cette rivière qui est le Danster ou Dniester, affluent du Danube, gît en Europe, à 1200 lieues de là; et l'on peut conjecturer qu'on a mis son nom en place de celui de l'Arius, rivière qui se jette dans l'Oxus et qui coupait la ligne de marche des Cimmériens. On conçoit d'ailleurs à quelles méprises étaient exposés les faits historiques de cette époque, quand on voit, bien des siècles après, les

[1] Hérod. liv. IV.
[2] Hérod. l. IV.

auteurs qui ont écrit les campagnes d'Alexandre, ignorer l'existence de la mer Aral, et faire déboucher ses deux grands fleuves : l'Oxus et le Iaxarte, dans la mer Caspienne.

Les notions du temps étaient tout aussi imparfaites que celles des lieux. Hérodote en racontant les événements que nous venons de retracer, n'indique leur époque que par le mot autrefois, qui peut signifier deux à trois siècles et les faire remonter à l'an 800 de notre ère. Strabon admet que la transmigration des Cimmériens qui les fit connaître à Homère, eut lieu du temps de l'illustre poète ou avant lui, c'est-à-dire vers l'an 1000 [1]. En effet, la chronique d'Eusèbe, compilée d'après d'anciens auteurs maintenant perdus, signale à l'an 1076, la marche d'une armée cimmérienne. C'était deux siècles après la prise de Troie, et sous les règnes de David à Jérusalem et de Codrus à Athènes. Nous sommes presque à 3,000 ans de cet événement.

En quittant la Sogdiane, les Cimmériens traversèrent l'Oxus, franchirent l'intervalle qui sépare la mer Aral de la Caspienne; et, en tournant au midi cette dernière méditerranée, ils s'avancèrent vers le Caucase, haute chaîne de montagnes barrant au nord le chemin qui devait les conduire vers l'Europe, en suivant les rives occidentales du Pont-Euxin. Leur itinéraire ne nous est point donné par les historiens. Mais Diodore de Sicile nous apprend que

[1] Strab., l. III, 149.

les Scythes, qui les suivaient depuis les bords du Iaxarte, parcoururent cette route, passèrent les défilés du Caucase et s'étendirent aux Palus-Méotides et au Tanaïs. Ils entrèrent en Europe en traversant ce fleuve, et allèrent s'établir dans la Thrace [1].

Il y a tout lieu de croire que les Cimmériens stationnèrent dans les contrées qui gisaient sur leur chemin au midi du Caucase, et qui sont à présent la Géorgie, la Mingrélie et l'Arménie. Les noms anciens de ces pays sont celto-kimriques. Celui de l'Albanie provient de la racine Alb ou Alp, qui signifie blanc et fait allusion aux sommets neigeux dominant cette région. Le nom d'Ibérie appliqué à la contrée voisine, vers la mer Noire, dérive de celui du fleuve Ibère qui en celte exprime une rivière et que reçurent plus tard nombre de rivières d'Europe. L'article *ar*, qui est typique dans le langage ancien et moderne des Celtes et que César trouva dans la Gaule, il y a deux mille ans, se reproduit dans une multitude de noms cis-caucasiques : Ar-ménia, un pays,—Ar-taxata, une ville,—Ar-arat, une montagne sainte, —Ar-axe ou Ar-as, un fleuve célèbre,—Ar-pagi, l'un de ses confluents,—Ar-tagera, une cité,—Ar-mosata, une autre, etc. Nous donnerons ailleurs des exemples de celticisme encore plus frappants.

Dans leur route à travers des contrées désertes, montagneuses et inconnues, les peuples qui s'a-

[1] Diod. l. II, c. 24.

cheminaient ainsi d'une partie du Globe vers une autre, se détournèrent plus d'une fois de leur droit chemin. Par exemple, les Scythes entrèrent en Médie, et les Cimmériens dans l'Asie Mineure. Ces derniers conquirent le pays qui plus tard devint le royaume de Lydie, illustré par la puissance, la richesse et les infortunes de Crésus. Ils demeurèrent pendant soixante ans maîtres de la ville de Sardes. Enfin, le roi Alyatès réussit à leur faire quitter le pays, ou bien leur amour du changement leur fit préférer d'aller chercher fortune ailleurs [1]. Dans la position qu'ils occupaient, ils maîtrisaient les rives méridionales de la mer Noire et ils pouvaient les suivre au delà du Caucase jusqu'aux Palus-Méotides. Strabon rapporte qu'une de leurs tribus, les Trévons, fonda sur cette côte un établissement, dans la Péninsule, où fut bâtie dans la suite la ville de Sinople, colonie grecque très-commerçante. Ce peuple, dit le même historien [2], faisait souvent des excursions en Paphlagonie et jusqu'en Phrygie. L'une de ses irruptions eut lieu l'an 700 avant notre ère, du temps de Numa Pompilius. Une autre est signalée en 634, sous le règne d'Ardys, fils de Gygès, roi de Lydie. Les Trévons étaient sous la conduite de leur chef Cobos, et d'autres tribus cimmériennes étaient commandées par Lygdamis, noms qui sont des traductions grecques et rendus méconnaissables;

[1] Hérodote, l. I.
[2] Strab. l. I. c. 57, 61.

mais celui de Trévons est bien Kymrique. Sa syllabe initiale, qui signifie trois, se retrouve dans 22 communes du Finistère, et la dernière est conservée dans les noms propres anglais : Devonshire, Glen-ar-von, Caërn-ar-von, et autres localités habitées par les descendants des Cimmériens.

En trouvant les Cimmériens établis, 761 ans avant notre ère, sur les côtes méridionales de la mer Noire, il semble qu'ils auraient dû, dans leur émigration pour l'Europe, prolonger, comme les Grecs, dans la retraite des Dix mille, le rivage de cette mer vers l'occident; en atteignant le Bosphore, qui n'était qu'à 110 lieues d'eux, ils seraient arrivés dans la Thrace. Il en fut tout autrement, soit en considérant la difficulté de traverser le détroit, dépourvus comme ils étaient, de tout moyen de s'embarquer, soit parce que, dès lors, pour parvenir à un but utile, les hommes ne prenaient ni le chemin le plus court ni le meilleur. Tant est-il que les Cimmériens en abandonnant l'Asie Mineure, changèrent la direction de leur marche; ils se dirigèrent au nord, eux qui, depuis leur départ de la Sogdiane, s'étaient avancés constamment vers l'occident, comme s'ils eussent été conduits par la vue de quelque étoile ou par une résolution préconcertée, opiniâtre et tout à fait celtique. Cette résolution avait sans doute pour motif de suivre la trace des transmigrations de ceux de leur race, qui avaient déjà passé par le même chemin. C'est probablement par l'ascendant de l'exemple qu'ont été guidés ainsi,

tous les peuples d'Asie dans une même route qui les a éloignés de celle du Bosphore, et qui n'a été prise par aucun d'eux, quoiqu'elle fut plus directe. Cet exemple avait été donné d'abord par les grands Celtes passés en Europe au plus tard l'an 1700 avant notre ère. On peut conjecturer qu'il fut suivi par les Cimmériens l'an 1600, quand, abandonnant la Sogdiane aux Scythes, ils traversèrent l'isthme qui sépare la Caspienne du Pont-Euxin, et imposèrent à toutes les localités des noms appartenant à leur langue. Lorsqu'on retrouve ces noms au delà du Caucase comme en deçà on incline à croire que dès cette époque reculée, une grande transmigration cimmérienne avait passé la chaîne des montagnes, et pénétré en Europe par les Palus-Méotides et la Crimée. Alors les tribus qui, en l'an 700 et 634, vinrent s'établir en Lydie et au midi du Pont-Euxin, sur le rivage de l'Asie Mineure, auraient formé des transmigrations différentes ou détachées de la première et très-postérieures. Ces tribus aurait fini par évacuer les pays dont elles s'étaient emparées, et auraient suivi la même ligne de marche qu'avaient déjà tracée les peuples de leur race, en les précédant.

Ce problème historique serait résolu si l'on découvrait quelque passage d'anciens auteurs, assignant au Bosphore cimmérien, avant les dernières transmigrations, le nom significatif qu'il porte, et qu'alors il devrait à un événement semblable mais antérieur de plusieurs siècles.

Quoiqu'il en soit de la date et de la répétition du fait, les Cimmériens en quittant l'Asie Mineure ou la Géorgie, rencontrèrent sur leur route pour aller au nord, une barrière formidable, le Caucase, dont les sommets sont couverts de neiges perpétuelles et qui est l'une des plus hautes chaînes de montagnes du globe. Remarquons toutefois que cet obstacle, tout-puissant qu'il soit, n'a jamais arrêté les peuples celtiques, dont le berceau gisait au milieu des crêtes nébuleuses du Paropamisus. On les voit bientôt après franchir les Alpes helvétiques, les Pyrénées, les cîmes qui défendent la Grèce, et déboucher par les plus effrayants défilés. Le Caucase se prolonge un espace de 300 lieues, entre la Caspienne et la mer Noire, depuis Bakou jusqu'à Anapa. Un passage maintenant très-fréquenté, celui de Gonda, gît à une hauteur de 2,510 mètres; il permet de remonter au Nord-Ouest, vers la Crimée, et il ouvre au midi une porte dans la Géorgie et les contrées de la Perse, qui bordent au sud la mer Caspienne. C'est probablement cette route qu'auront suivie d'abord les Celtes, puis les Cimmériens, et ensuite les peuples qui, venant comme eux des pays arrosés par l'Oxus et le Iaxarthe, marchèrent sur leurs traces vers les régions à l'Occident.

Au delà des montagnes, un pays d'alluvions et d'un accès facile confine avec un détroit dont la largeur n'est que d'une lieue, et qui sépare l'Asie occidentale d'une grande presqu'île : la Crimée, ainsi appelée du nom de Kimméria, ou Terre des

Kimris, véritable appelation des Cimmériens. Ce détroit fait communiquer la mer Noire et la mer d'Azof, autrefois les Palus-Méotides, vaste marécage traversé par le fleuve Don ou Tanaïs. Le froid rigoureux de cette région formée de steppes dépouillées d'arbres et balayées par les vents du nord, fait geler les eaux saumâtres du détroit, et, pendant les mois d'hiver, on peut le traverser sur la glace comme les golfes de la Baltique. Les Cimmériens profitèrent sans doute de cette facilité pour atteindre enfin l'Europe, eux qui étaient nés dans l'Asie centrale. C'était pour cette population errante, le grand événement de l'Exode, qui, par le passage de la mer Rouge, fit changer de patrie au peuple hébreux. Il lui manque, pour avoir la même renommée, d'avoir été écrit dans l'histoire avec la magnifique poésie de Moïse, mais sa certitude ne laisse rien à désirer ; elle n'est pas moindre que le témoignage de ces inscriptions gravées sur les rochers de la Cilicie et des Thermophiles pour transmettre les souvenirs héroïques de Sésostris et de Léonidas. C'est le nom donné par l'antiquité au détroit qui fit entrer nos ancêtres en Europe, et qui fut appelé en leur honneur, Bosphore cimmérien.

Dès qu'ils l'eurent franchi, les tribus scythiques, qui marchaient sur leurs traces, se répandirent dans les contrées qu'ils venaient de quitter ; et Hérodote dit que, de son temps, vers l'an 500, avant notre ère, leurs populations habitaient la rive asiatique

du Bosphore cimmérien, et les bords des Palus-Méotides jusqu'au fleuve Tanaïs [1].

On doit remarquer comme un fait considérable et singulier, cette marche, par échelon, des peuples asiatiques de la race blanche, qui s'avançaient d'Orient en Occident, à la suite les uns des autres, obéissant à une impulsion dont la cause demeure indéterminée; car il n'y a point de réalité, dans la pression qu'exerçaient dit-on les nouvelles transmigrations sur les plus anciennes. La résistance que les Cimmériens ont opposée aux Scythes sur le Rhin, pendant 2,000 ans, quand les premiers portaient le nom de Gaulois ou de Français, et les seconds ceux de Germains ou d'Allemands, ne permet pas de croire que ce fut la supériorité d'une race qui fit évacuer à l'autre les plaines de la Scythie, et qui la poussa vers l'Europe. Il en est exactement ainsi des Slaves, aujourd'hui les Russes, qui suivirent les Germains, par un mouvement semblable, et des Huns ou Mongols qui survinrent encore sur les pas des peuples slaves.

Toutes ces races différentes obéissaient bien plutôt à leur destinée, à un instinct qui les entraînaient vers un Nouveau Monde où naissait déjà une civilisation nouvelle dont elles devaient un jour étendre les progrès bienfaisants. Cependant un motif puissant des déterminations humaines : l'exemple, semble les avoir guidés. Les Cimmériens eux-mêmes qui

[1] Hérod. l. IV.

ıassent, à tort, pour avoir été le premier peuple ιsiatique transmigré en Europe, avaient été mani-'estement devancés par les Celtes, autre peuple de ιeur propre famille, dont ils imitèrent la résolution et suivirent la trace dans une route de mille lieues, ˋ:puis les bords de la mer Noire jusqu'aux rives de ι Seine.

Un témoignage direct, qui contredit l'assertion e l'expulsion des Cimmériens par les Scythes, c'est ι'une part le long séjour de 60 ans, qu'ils firent en ․ydie tenant toujours l'offensive envers les habitants le l'Asie Mineure; et de l'autre la fondation d'une ville sur les rives du Bosphore cimmérien. Le nom de Kimmeria, qu'il lui donnèrent, et qu'elle conserva ainsi que celui appliqué à la Chersonèse taurique, prouve que ce fut un établissement stable, tel qu'on n'en fait point dans une retraite précipitée, et si l'occupation de la Crimée n'eut été que passagère, cette presqu'île n'aurait pas pris le nom de ses hôtes, qu'elle garde encore après trois mille ans.

La même observation s'applique aux Palus-Méotides. Cette mer que rendent marécageuses les vases apportées par le courant du Don ou Tanaïs qui vient s'y jeter, fut reconnue par les Cimmériens, et reçut d'eux suivant leur usage, un nom significatif, faisant allusion à la stagnation de ses eaux. Ils l'appelèrent : Mor Marusa ou mer Morte; et l'on dit encore aujourd'hui Mor Morw en gallois, et Mer Maro en breton.

Quand les Cimmériens eurent pénétré en Europe, par la Chersonèse Taurique, et en remontant le cours

du Danube, les historiens grecs les perdirent de vue au milieu des vastes solitudes de nôtre continent, et leur itinéraire est resté inconnu. On sait toutefois, avec certitude, les points extrêmes où leur marche les conduisit. Nous avons vu que 761 ans avant notre ère, ils étaient en Lydie, dans l'Asie Mineure; nous les retrouvons 500 ans après à l'extrémité occidentale de l'Europe, à une distance de 1200 lieues du pays qu'ils avaient occupé sur les bords du Pont-Euxin. A la vérité, nous ne savons rien de plus de leur histoire, sinon qu'ils étaient fixés dans une grande péninsule située entre la Baltique et la mer d'Allemagne, et qui a conservé leur souvenir dans le nom de Chersonèse cimbrique ou Presqu'île des Cimbres. C'est maintenant le Iutland ou la Terre des Iutes ainsi appelée d'un peuple germanique, qui s'y fixa au VIe siècle. Quant au nom de Cimbres donné désormais aux Cimmériens, il provient du changement d'historiens de ces populations, qui furent d'abord mentionnées par les voyageurs grecs, et ensuite par les Romains. Leur vrai nom différait encore, et ils s'appelaient dans leur langue : Kimris; leurs traditions orales chantées ou écrites leur ont conservé ce nom depuis 25 à 30 siècles.

Ce fut indubitablement lorsque les Cimbres occupaient cette station du Iutland, qu'ils apprirent l'existence d'une île féconde, l'Angleterre, qui s'élevait en face de leurs rivages, de l'autre côté de la mer du Nord, et qu'ils résolurent d'envahir. L'histoire reste muette sur cette transmigration et sur les

moyens qu'employèrent ces barbares audacieux, pour franchir le passage qui y mettait obstacle; mais on ne peut douter qu'ils n'eussent déjà pris possession de cette mer, par leurs frêles et hardis esquifs, car répétant le nom que l'antiquité lui donnait, Claudien appelle cette mer: l'Océan cimbrique —*Cimbrica Tethys*. De pareils témoignages constatent qu'ils possédèrent l'Angleterre, où l'on retrouve encore aujourd'hui les noms des Cimbres dans les lieux où ils s'étaient fixés. Ainsi le Pays de Galles, qui est peuplé par leurs descendants, a gardé jusqu'au moyen âge, le nom de Cambrie — *Cambria*, et ses habitants celui des Cambrians. Ses montagnes ont, de nos jours encore, la même appellation, et sont appelées : Monts Cambrians. Il y a même en Angleterre une chaîne de hautes collines nommée : Kimridge, c'est-à-dire : la Crête des Kimris.

Les nations de l'Europe moderne, qui croyant illustrer leurs noms à jamais, les ont imposés aux pays qu'elles ont découverts ou conquis, n'ont pas été aussi favorisées par la fortune que le furent nos sauvages ancêtres. Il n'y a plus, après deux à trois siècles seulement, ni Nouvelle Espagne, ni Nouvelle Angleterre; et l'on peut prévoir que dans cinquante ans, il n'y aura pas davantage de Nouvelle Galles du Sud. La France équinoxiale et la Nouvelle France ont repris, l'une son nom caraïbe de Guyane, l'autre son nom Algonquin de Canada. Il n'est pas jusqu'à l'île de France qui, dans nos géographies politiques, n'ait perdu son nom; comme si ses habitants pou-

vaient oublier leurs aïeux et le souvenir des bienfaits de Poivre, Céré et La Bourdonnais.

On retrouve, en Angleterre, non-seulement les appellations imposées aux lieux par les Cimbres, mais encore les descendants de ce peuple qui habitent le long de la côte occidentale depuis la Clyde jusqu'au cap Land's-End ; ils conservent la langue, les mœurs et les traits caractéristiques de leurs ancêtres.

Ce sont des hommes à chevelure noire, longue, fournie ; tête grosse, yeux bleu foncé, nez séparé du front par une inflexion ; taille peu élevé, poitrine large, corps robuste, jambes fortes, pieds petits, peau plus blanche et moins velue que celle des Celtes, quoiqu'ils appartiennent manifestement à cette grande famille du genre humain dont ils diffèrent très-peu à tous les égards.

Ammien-Marcellin, qui avait servi militairement dans la Gaule, et qui en connaissait très-bien les diverses sortes d'habitants, écrivait au IVe siècle, que les Cimbres passaient pour provenir d'îles lointaines, probablement celles de la Baltique, voisines du Iutland, et qu'ils étaient venus de pays situés au-delà du Rhin, ce qui se suppose aisément, puisqu'en sortant de la Péninsule cimbrique, ils se dirigèrent sur la Gaule. Une particularité rapportée par le même auteur, confirme leur amalgame avec les tribus celtiques établies déjà depuis longtemps dans ce pays ; ce qui explique pourquoi César ne les mentionne pas séparément dans ses Commentaires.

Les Cimbres, dit Ammien Marcellin, vinrent dans la Gaule après les Celtes et se confondirent avec eux [1]. C'est pourquoi Appien, dont l'autorité est d'un si grand poids, assure que les Cimbres étaient des Celtes [2], et Apuléius dit que les Celtes ou du moins une partie d'entre eux sont appelés : Cimbres [3].

La fusion de la race kimrique est visible de nos jours, dans une grande partie des provinces celtiques de la France. Cependant les traits caractéristiques de cette race se sont conservés purs et parfaitement reconnaissables dans les lieux d'un difficile accès comme les forêts de la Meuse et des Ardennes. Toutefois on ne trouve les Kimris, en grande masse, que dans les départements de l'ancienne Armorike, qu'ils peuplent en majeure partie, fournissant aujourd'hui à la France, près de trois millions d'habitants dont l'origine est très-manifeste quand on observe leurs traits, leurs habitudes et leurs dispositions morales.

A quelle époque eut lieu cette transmigration des Cimbres dans la Gaule? On l'ignore absolument; elle doit être fort ancienne, si, comme il y a des motifs de le croire, elle remonte au temps où ce peuple envahit l'Angleterre, puisque ce fut lui qui, par le droit de premier occupant, imposa des noms aux localités notables de cette île. Un témoignage

[1] Amm. Marc. l. xv. c. 9.

[2] App. de bell. civil. l. I, p. 625.

[3] Apuleius, in Illyr. p. 1196.



négatif qui est aussi concluant, c'est que César ne distingue point, parmi les Gaulois, les peuples d'origine cimbrique de ceux d'origine celtique. Ceci suppose que leur fusion était déjà d'une date fort éloignée, puisque les traces qu'elle avait laissées, étaient difficiles à saisir.

Cette première transmigration des Cimbres, dans la Gaule, s'étant opérée pacifiquement, on doit en inférer deux circonstances essentielles, qu'il importe d'indiquer. L'une, c'est que le territoire occupé par les Celtes, devait être faiblement peuplé, puisqu'il pouvait recevoir, sans dommage, une masse considérable de nouveaux habitants. L'autre, c'est que l'admission amicale des Cimbres signale la reconnaissance de leur parenté avec les Celtes; et, en effet, outre leur ressemblance physique et morale, il y en a une autre tout à fait décisive dans leurs idiomes, qui ne diffèrent que comme deux dialectes de la même langue, offrant chacun la preuve de l'identité de leur origine, dans les mots sanscrits qu'ils contiennent.

On a confondu cette transmigration très-ancienne des Cimbres, dans la Gaule, avec une autre, qui ne remonte guère qu'à un siècle avant notre ère, et qui porte un caractère tout différent. D'après un passage des Commentaires [1], les Cimbres et les Teutons, qui demeuraient au-delà du Rhin, s'unirent pour faire une expédition dans les parties méridionales de

[1] Cæs. l. VII. c. 7.

l'Europe, où les attiraient un climat plus doux et une terre plus féconde. Leur multitude affamée se précipita sur la Gaule, et doublant la population des lieux, où elle s'abattit, elle fit naître une cruelle famine. Les habitants se retirèrent dans leurs villes fortifiées et y furent réduits aux dernières extrémités, mais ils furent délivrés bientôt de ces terribles hôtes, qui s'acheminèrent vers d'autres contrées, laissant aux Gaulois leur indépendance, leurs champs et leur liberté.

Ces faits importants, que César apprit lorsqu'il assiégeait Alésia, sont confirmés par Strabon. Ce judicieux historien rapporte, d'après Posidonius, qui avait voyagé dans la Gaule, et même suivant Plutarque, qui avait conversé avec le farouche Marius, que les Cimbres sortis du voisinage de la mer Baltique et de l'Océan septentrional, avaient traversé la Germanie et parcouru la Gaule. Fidèles à l'exemple des anciennes transmigrations celtiques, ils passèrent les Alpes, et entrèrent en Italie, avec le projet de renouveler les exploits de Brennus, en mettant à sac la ville de Rome [1]. Mais ils furent attaqués et vaincus à Verceil, dans la Gaule cisalpine, par Marius, à la tête de deux armées consulaires, fortes de 52,000 hommes d'infanterie, avec une cavalerie nombreuse. Orose et Florus disent que 120,000 Cimbres furent tués, et que 40,000 restèrent prisonniers. Si l'on joint à ces nombres ceux des vaincus qui purent se

1. Strab. t. III. p. 149. IV. p. 198.



réfugier dans les montagnes voisines, on doit admettre qu'il y avait au moins 200,000 combattants, et qu'avec les femmes et les enfants, cette transmigration dépassait 300,000 personnes. Les Ambrons et les Teutons défaits près d'Aix, par le même général romain, doublaient vraisemblablement ces chiffres; ce qui explique comment les Gaulois n'avaient pu s'opposer au passage de ces peuples, et comment leur pays avait été affamé par une si grande multitude.

L'origine celtique de ces deux nations errantes a été contestée, d'après l'interprétation du texte équivoque d'Eutrope, qui dit : que les Cimbres, les Teutons, les Tiguriens et les Ambrons qui étaient des peuples germains et gaulois, furent vaincus par Marius, l'an 110 avant notre ère [1].

Un savant estimable, M. Walkenaer, a supposé que, d'après l'ordre qui est assigné aux noms de ces peuples, les deux premiers étaient germains et les deux derniers gaulois Il est notoire, en effet, que ceux-ci habitaient l'Helvétie, comme plusieurs autres tribus celtiques, et notamment les Tiguriens, dont le nom — Tigur — est resté à Zurich, leur ancienne capitale. Mais, les autorités que nous avons déjà citées, prouvent que les deux peuples nommés les premiers appartenaient pareillement à la race celtique et provenaient des hordes sorties de la Haute-Asie, avant le temps d'Homère.

[1] Eutr. l. v.

Posidonius, dont le témoignage rapporté par Strabon, est une autorité décisive, reconnaissait que les Cimmériens de la Sogdiane et les Cimbres de la Gaule étaient le même peuple [1].

Quant aux autres nations qui entrèrent en Italie, nous pouvons alléguer plusieurs preuves de leur origine celtique. Les historiens latins disent que le roi cimbre et le roi teuton, vaincus par Marius, s'appelaient : l'un Boïorix et l'autre : Teutobochus. Or, ces deux noms sont indubitablement celtes et non pas germains. Le dieu Teutatès, d'où dérive le nom de Teuton, était adoré dans la Gaule, comme une divinité indigène, dont le culte remontait aux temps les plus anciens, avant la réunion des peuples d'Outre-Rhin, en confédération germanique. Enfin, les Ambrons, qui vainquirent les deux consuls Manlius et Cépion, et tuèrent, dit-on, aux Romains, 80,000 hommes, portaient un nom celtique, exprimant encore aujourd'hui, dans la langue gaëlique des Irlandais, des idées de bonté, de noblesse et de grandeur. — Ambra.

Un motif supérieur à ces explications repousse d'ailleurs l'idée que deux des peuples de cette grande transmigration étaient gaulois et les deux autres germains. C'est que les confédérations de cette sorte avaient toujours lieu, entre des tribus de la même race, et non entre des peuples étrangers les uns aux autres, qui différaient d'origine, de langage et de

[1] Strab. l. III, IV.

mœurs. En effet, on ne voit point de tribus germaniques, aquitaniques, ibères, se joindre aux Gaulois dans leurs expéditions, en Grèce, en Asie, en Angleterre; et les dissidences de nationalités, qui empêcheraient aujourd'hui de faire marcher sous le même drapeau, des Prussiens et des Français n'étaient assurément pas moins grandes alors que maintenant.

En récapitulant la chronologie des faits historiques qui composent les annales des Cimmériens autrement des Cimbres, ancêtres de nos populations kimriques, on est conduit aux indications suivantes :

L'an 1076, avant notre ère, 200 ans après le siége de Troie et à une distance de nos jours, d'environ 30 siècles, il y eut, suivant la chronique d'Eusèbe, une excursion des Cimmériens dans l'Asie Mineure.

L'an 900, Homère disait, dans l'Odyssée, que le séjour des Cimmériens était le pays des Ombres, dans le voisinage de ces portes, d'où la nuit sort tous les soirs, pour aller répandre les ténèbres par toute la terre. Ces expressions poétiques font allusion aux latitudes élevées sous lesquelles vivaient ces peuples dans la Haute-Asie, au milieu des montagnes de la Transoxiane.

Vers l'an 880, les Cimmériens firent une invasion en Ionie, au rapport de Strabon.

L'an 782, 36 ans avant la fondation de Rome, ils en firent une autre suivant Orose.

Ainsi, à compter du onzième siècle, avant notre

ère, ils parcouraient déjà les pays voisins de la mer Noire, à une distance de sept à huit cents lieues de leur contrée natale.

L'an 628, d'après Hérodote, ils prirent Sardes et restèrent longtemps maîtres de la Syrie et de la Phrygie. Magnésie fut prise deux fois par eux ; ils pillèrent d'abord cette ville, et ensuite ils l'incendièrent.

L'an 615, ils évacuèrent l'Asie Mineure.

Ils franchirent le détroit de Caffa, qui sépare la mer Noire de la mer d'Azof, et ce passage qui les conduisit en Europe, reçut le nom de Bosphore cimmérien, en mémoire de cet événement

Strabon signale une ville des Cimmériens, qui fut construite par eux sur ce Bosphore[1]. Cette fondation contredit l'assertion, qu'ils étaient alors forcés par les Scythes ou les Lydiens d'abandonner l'Asie. Ils s'établirent dans la Crimée, puisque le nom de cette péninsule n'est qu'une corruption de l'ancien nom Kimméria, qui signifiait : Terre de Kimris ou Cimmériens, comme disaient les Grecs.

Étant arrivés au-delà des mers intérieures, les Cimbres n'eurent plus, pour pénétrer en Europe, qu'à s'avancer le long des rives orientales de ce continent, baignées par le Pont-Euxin. L'immense vallée du Danube leur ouvrit une route, qui fut prolongée par le cours du Rhin, jusqu'aux plages de l'Océan atlantique. Ils habitaient les deux bords du

[1] Strab. l. IX, p. 494. *Kimmeria*.

Boristhène, quand les Scythes, qui marchaient sur leurs traces, survinrent et leur firent abandonner cette station, pour poursuivre leur chemin. Cet événement eu lieu, dit Hérodote, dix siècles avant l'expédition de Darius contre les Scythes, qui se fit 500 ans avant notre ère. A ce compte, les Cimbres seraient entrés en Europe, il y a 3,352 ans, à une époque fort antérieure à celle de leurs invasions dans l'Asie Mineure. Il n'y a là rien d'invraisemblable, car l'exemple des Celtes, leurs devanciers, prouve que les transmigrations de ces peuples se succédèrent, comme les Croisades, pendant une longue période, sans qu'on puisse expliquer le choix de leurs époques et de leurs directions différentes, autrement que par les causes mystérieuses et souvent impénétrables dont l'influence heureuse ou fatale préside aux destins des nations.

CHAPITRE III.

—

LES BELGES.

Belgæ, Bolgs.

L'histoire écrite des peuples de la Gaule ne commence qu'à l'an 58 avant notre ère, lorsque César en conduisit les événements et en dicta les récits.

Les populations qui habitaient le pays, étaient, à cette époque, divisées en quatre familles distinctes :

1° Les Celtes appelés Gaulois — Galli — par les Romains. Les Cimbres, Cimmériens ou Kimris étaient confondus avec eux.

2° Les Belges, — Bolgs — Volcs — Volcæ ou Volcès,

3° Les Aquitains ou Aquitani ;

4° Et enfin la colonie grecque des Phocéens.

Nous avons traité, avec développement, l'origine des Celtes et celle des Kimris leurs proches parents ; il nous reste à faire connaître brièvement les autres familles d'habitants de la Gaule.

Les Belges étaient une confédération de peuples celtiques, formée sans doute, afin d'opposer une résistance plus efficace aux entreprises que faisaient les Germains, pour s'établir dans la Gaule.

Leur vrai nom fut altéré par les Romains, suivant leur coutume de transformer en mots euphoniques, les mots barbares dont ils étaient obligés de se servir. Ainsi, de Kimris ils avaient fait Cimbri, et de Keltes, Galli ; ils firent pareillement : Belgæ, du nom rude et sauvage de Bolgs et de Fir-Bolgs, qui conservé dans les traditions bretonnes, signifie Guerriers, Hommes intrépides ou féroces. En retrouvant ce nom, dans des populations qui habitaient le midi de la Gaule, au pied des Pyrénées, ils méconnurent son identité, et le traduisirent par Volcæ ou Volcès. En réintégrant le B, on obtient le véritable nom des Belges fixés dans cette région.

C'était là, comme au nord de la Seine et de la Marne, un nom collectif, appliqué à une fédération de peuples formée des Tectosages et des Ar-Ecomici. Le prépositif Ar, comme dans Ar-Verni, Ar-Morici, témoigne leur origine celtique, sans mélange d'ibérien.

Les grands Belges occupaient le vaste territoire qui se développe des bords du Rhin aux rives de la Seine et de la Marne. Cette partie de la Gaule forme une région ondulée, sans montagnes, coupée de rivières, qui arrosent un sol meuble, fécond, facile à cultiver. Son étendue égalait un tiers de la France actuelle.

La population provenait évidemment des tribus celtiques, qui étaient venues les dernières d'au-delà du Rhin, et qui, dit-on, avaient passé ce fleuve par l'effet de la pression des peuples germaniques dans leur marche vers le midi. L'une et l'autre race fuyaient bien plutôt devant les rudes hivers du nord ; et César attribue la transmigration des Belges dans la Gaule, à la beauté du climat de ce pays et à la fertilité de son territoire, dont le séjour était bien préférable à la forêt Hercynienne et aux marais de la Batavie [1].

L'ancienne alliance des clans belges avec les peuples descendus des Scythes, semblait se manifester dans les traits et dans la stature de leurs combattants, et les faisait prendre, parfois, pour des Ger-

[1] Cœs, l. Ier et II.

mains[1]. Mais César ne dit nulle part qu'ils appartinssent à ces peuples, tandis qu'il distingue particulièrement les quatre tribus celtiques d'origine germanique. D'ailleurs les coutumes des Belges, leurs mœurs, leur langage, leur rang distingué, dans les assemblées générales des représentants de la Gaule, et jusqu'à leur haine pour Arioviste et les Germains, tout prouve qu'ils étaient Celtes, c'est-à-dire Gaulois. Il est certain, d'ailleurs, que la région où ils vinrent s'établir, était déjà habitée par des tribus celtiques, auxquelles ils se joignirent. C'est probablement cette réunion qui rendit leurs populations si nombreuses qu'elles purent entreprendre des expéditions lointaines, sans être affaiblies par la perte de leurs armées, dont aucune ne revenait aux lieux d'où elles étaient parties.

L'origine gauloise des Belges a été contestée en vue d'intérêts politiques récents, qui ne pouvaient tirer aucun secours d'une altération historique En effet, tout prouve que ces peuples étaient de véritables Celtes, sortis de la Transoxiane, et qui seulement arrivèrent plus tardivement dans la Gaule, soit parce qu'ils formaient une arrière-garde, ou une transmigration postérieure, soit parce qu'ils suivirent une autre direction ou qu'ils stationnèrent en route plus longtemps. L'identité de leur race avec celle des Celtes est manifestée par chaque événement raconté dans les Commentaires. On voit dans

[1] Cœs. l. II. c. 4.

les récits de César, les peuples appartenant à l'une et l'autre familles, combattre pour la même cause, dans les mêmes rangs, et siéger ensemble dans les Etats généraux de la Gaule ou pour mieux dire dans son assemblée amphyctionique. Leurs orateurs haranguent les représentants Belges et Celtes, sans changer de langage ; les noms des tribus et ceux des chefs sont identiques ; les appellations des lieux sont semblables, et l'on y retrouve pareillement les racines sanscrites, empruntées dans les monts Imaüs à la langue des Indous. Enfin, on ne distingue entre eux aucune différence de race, dans leurs caractères physiques et moraux ; et sous la domination romaine, ils constituaient par leur ensemble un peuple unique dont l'existence intégrale est encore la même après une période de vingt siècles, sauf des variations politiques de conventions.

César signale les Belges comme occupant un tiers au moins du territoire de la Gaule et formant les populations les mieux aguerries. Aucun historien avant lui, ne mentionne sous ce nom des peuples celtiques. Il semble, d'après ce silence, que la confédération belge était récente, lorsque 60 ans avant notre ère, elle eût à défendre son indépendance contre les Romains.

Cependant, presque trois siècles auparavant, l'an 280, on trouve son nom, sous ses deux formes, appliqué au chef d'une armée gauloise, qui envahit la Macédoine et défit complétement le roi Ptolémée Céraunus. Pausanias et Justin appellent ce chef Bel-

gius et Bolgius [1]. Le premier dit positivement que l'armée, qui remporta cette victoire sur le plus orgueilleux des successeurs d'Alexandre, partit des bords de l'Eridan ou de la Gaule transpadane, et traversa l'Illyrie pour entrer en Macédoine. On apprend en outre, par le récit de ces événements que ce furent principalement les Tectosages, qui opérèrent cette invasion. Or, ce peuple était reconnu belge deux siècles après ; et il est prouvé, par le nom de son chef, qu'avant cette période, l'origine qu'exprimait ce nom ou la tribu celtique qu'il rappelait, existait déjà. En effet, il y a des motifs de croire que Belgius était appelé ainsi parce qu'il commandait les Belges, de même que Latinus, Romulus, Egyptus, Celtus, Scythicus portaient les noms des peuples qu'ils régissaient, au lieu de leur imposer les leurs, comme on l'a supposé contre toute vraisemblance. Cet usage fut reproduit au moyen âge, par les barons féodaux, avec cette différence qu'ils prenaient les noms des territoires, et délaissaient ceux des populations, s'appelant ducs de Normandie ou de Bretagne, au lieu de ducs ou chefs des Normands ou des Bretons.

La racine Bolg, qu'emploie Pausanias en cette occasion, montre que, trois cents ans avant notre ère, le vrai nom des Belges était déjà connu. La prononciation des Ibères, conservée dans l'ancienne Gascogne, où l'on change toujours les B en V, fit

[1] Pausan. l. x, s. 19. Justin, l. xxiv.

du mot Bolg le mot Volc, dont est dérivé celui de Volcès, qui désignait la confédération des trois peuples Belges, établis au pied des Pyrénées. La ressemblance complète de ce nom avec celui des Volsci, Volcs, ou Volsques, peuple du Latium, qui lutta 200 ans, contre les Romains, a fait croire que c'étaient des Belges ou Bolgs passés en Italie, 700 ans avant notre ère. En effet, plusieurs de leurs villes avaient des noms celtiques: Ar-pina, Pri-ver-na, Aux-ur, Auxo-na, Sues-sa et autres.

Le peuple belge le plus fameux est celui des Tectosages, mais à l'époque de ses plus grands exploits, la confédération, qui combattit César, n'existait pas encore. Ce fut lui, qui fonda la ville de Toulouse, au pied des Pyrénées; il accompagna Sigovèse, dans son expédition, au temps de Tarquin l'ancien, et Brennus dans celle contre la Grèce, d'où furent rapportées les richesses enlevées au temple de Delphes. Il prit la principale part à l'invasion de l'Asie Mineure et à l'établissement des Tétrarchies de la Galatie. Mais ses conquêtes lointaines épuisèrent sans doute ses forces; car, il ne put opposer aux Romains qu'une faible résistance, quand il fut attaqué, dans ses propres foyers. L'abus des étymologies a perverti les notions les plus évidentes de son origine. En changeant son nom de *Tectosagæ*, en celui de *Tecto-Sacæ*, on l'a fait descendre des Saces, Sacqs, Saxs, peuple scythique bien distinct et bien connu. Par cette confusion, on a introduit, au midi de la Gaule, au milieu de toutes les tribus celtiques, une nation

germanique, qui différait d'elles à tous égards. Cette méprise, dans laquelle sont tombés des auteurs estimables, prouve combien il est facile de s'égarer dans ces recherches, en poursuivant la vérité.

Une erreur plus grave serait celle qu'on commettrait, en adoptant sans réserve le sens que présentent les Commentaires à l'égard des Belges. César représente les Gaules, au moment où il en commença la conquête, comme divisées en trois parties, qu'on est tenté de prendre, d'après son récit, pour trois Etats séparés, habités chacun par une nation distincte des deux autres. C'est à moitié vrai pour les Aquitains, qui étaient formés de deux races mélangées, écartées d'ailleurs des intérêts généraux du pays. Mais rien n'est moins fondé quant à la Celtique et à la Belgique. Ces deux grandes régions qui s'étendaient du Rhin à la Garonne contenaient 300 peuples au moins, appartenant à la même origine, ayant les mêmes coutumes et parlant la même langue. Leur séparation en deux groupes de nations, était purement politique et éventuel. On en trouve la preuve dans l'accession que donnaient des peuples celtiques aux opérations militaires des Belges, et *vice versa*. Ces deux groupes étaient uniquement des confédérations, qui rassemblaient sous les mêmes enseignes, les tribus voisines, quelles qu'elles fussent, suivant que leurs intérêts ou leur passions les poussaient à une grande entreprise ou leur faisaient adopter quelque violente résolution. C'est ce que montre à chaque événement, la guerre contre les Romains.

On peut croire, en outre, que l'ordre de choses décrit par César, n'avait point d'antiquité, puisque aucun historien parlant des temps antérieurs, ne fait mention ni des Belges, ni du partage de la Gaule en plusieurs groupes politiques. La seule unité nationale des Celtes, qui existat, était celle de leur race d'où résultait, pour eux tous, le même type, le même caractère et les mêmes coutumes. Mais chaque peuple avait sa vie propre et son existence particulière, comme les tribus du peuple hébreux et les républiques de l'ancienne Grèce. C'est pourquoi souvent on en voit un seul se lancer dans une expédition périlleuse, sans daigner attendre personne, ou bien se coaliser tantôt avec l'un ou avec l'autre, pour exécuter un projet audacieux. On ne trouve point que, pour exécuter ces résolutions importantes, ils aient eu jamais, avant la guerre contre les Romains, d'armée fédérale, belge ou celtique, quoique la nécessité d'une pareille réunion de forces eût dû plus d'une fois avoir été éprouvée, et notamment pour résister aux usurpations d'Arioviste. Ce témoignage, tout négatif qu'il est, n'en est pas moins concluant, puisqu'il prouve que les deux confédérations, dont César détruisit la puissance, étant éventuelles, comme celle des peuples helvétiques, qu'il avait déjà vaincus, elles ne constituaient point un ordre social et politique ordinaire à la Gaule.



CHAPITRE IV.

LES AQUITAINS.

Aquitani. — Celtibères.

Ils appartenaient en partie à une race étrangère aux peuples celtiques, et qui s'était établie, avant leur arrivée, dans cette étroite région de la Gaule comprise entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan. Ils provenaient probablement de quelque colonie asiatique venue en Europe par la Méditerranée, et ils semblent avoir eu la même origine que les Ibères, qualifiés par Strabon du titre orgueilleux de premier peuple de notre continent. En examinant leur caractère physique, il est difficile de les séparer des Liguriens, des Lygiens, des Basques et des Vasques, ou des Gascons. C'étaient des hommes à cheveux noirs, visage sans incarnat, ovale, allongé; yeux noirs et grands, nez droit, effilé; taille moyenne, peau brune, corps velu et musculeux. Ces traits sont ceux des peuples orientaux et se rapprochent de la physionomie des races sémitiques; ils diffèrent essentiellement de ceux des Celtes et des Gètes ou Germains.

La conquête de plusieurs parties de l'Aquitaine par les Gaulois et leur établissement au pied des Pyrénées n'avaient eu que peu d'influence sur les Aquitains, qui, suivant Strabon, tenaient bien davantage des Ibères que des Celtes [1], et qui avaient une autre figure et un autre langage que ces derniers. Leur caractère était aussi dissemblable, car Florus les appelle un peuple rusé, tandis que les Gaulois passaient, dans toute l'antiquité, pour des gens assez difficiles à vivre, mais au reste sans malice et fort innocents [2].

On a prétendu que le nom d'Aquitaine, qui figure si longtemps dans notre histoire, avait été donné par les Romains au pays d'au-delà la Garonne, à cause de l'abondance de ses eaux. — *Aquiæ*. Cette étymologie latine est controuvée ; le nom qu'elle prétend expliquer est purement celtique, et dérive du Sanscrit. Pline dit positivement que les peuples aquitains ont donné leur nom à cette province [3] ; et il les énumère en compagnie d'autres peuples, qui sont manifestement des Celtes.

La racine Tan, qui figure dans ce nom, signifie Pays ou Région dans la langue sacrée des Indous, et se trouve répétée dans tous leurs noms géographiques, tels que Indous-tan, Afganis-tan, Belouchis-tan, Turkes-tan. Les Celtes conservant le souvenir

[1] Strab. l. IV. p. 176.

[2] Florus, l. III. Strabon, etc.

[3] *Gentes aquitaniæ sunt Pictones, Santones et Aquitanni unde nomen provinciæ.*

de cette expression usitée dans leur pays natal, la reproduisirent dans les noms propres qu'ils donnèrent aux contrées de l'Europe où ils portèrent leurs pas, comme : Aqui-tan-ia, Bri-tan-ia, Lusi-tan-ia, etc.

CHAPITRE V.

—

LES GRECS D'ASIE.

Phocéens. — Massaliens. — Marseillais.

Les Phocéens de l'Asie Mineure, qui étaient une colonie athénienne, formèrent sur le rivage de la Gaule, près des embouchures du Rhône, la ville de Marseille. — Massilia, — qui a régné sur la Méditerranée par sa prospérité commerciale depuis 2,700 ans. Nice, Antibes, Agde, la Ciotat ont la même origine.

Les populations d'outre-mer qui vinrent habiter ces villes, appartenaient à la race grecque, distinguée par des cheveux noirs disposés à se relever en boucles; — par des yeux noirs, grands

[1] Florus. l. III. c. 10. Strab. l. IV. p. 211.

ouverts, expressifs; — un nez droit, mince, tenant au front sans inflexion; — un visage ovale, — un front élevé, — des joues sans incarnat, — une taille moyenne, un corps svelte, élancé, droit, bien proportionné; — et surtout par un esprit compréhensif, une intelligence supérieure, mais des passions vives et violentes.

Le climat a si peu d'action sur les races humaines, que les Ioniens, transportés du plus beau pays du monde, celui de leur terre natale, sur les rives marécageuses des embouchures du Rhône, y ont conservé leurs caractères physiques et moraux, malgré une longue succession de 27 siècles et de prodigieuses vicissitudes. Le type grec se retrouve encore dans un grand nombre de leurs descendants; et nous avons connu des Arlésiennes qui offraient, trait pour trait, l'image admirable de la Vénus de Milo, et dont la beauté n'avait rien de comparable que leur courage, leur constance, leur dévouement héroïque au milieu des horreurs de la guerre civile.

Un voyageur arabe, qui avait visité, au moyen âge, le Caucase, a écrit que chacun des 70 peuples habitant les vallées de cette grande chaîne de montagnes, avait sa langue particulière. Il n'en était pas tout à fait ainsi de la Gaule; mais, cependant, ses populations parlaient six langues différentes, au moins; savoir : le Celtique, le Kimrique, le Belge, l'Aquitain, le Tudesque et le Basque. Les trois premières n'étaient que des dialectes d'une langue commune, née dans la Haute-Asie et conservant des si-

gnes certains de son origine. Strabon dit que les dissemblances entre ces langues étaient peu considérables[1] ; et, en effet, les peuples qui s'en servaient étaient dans des relations continuelles et si intimes qu'on doit admettre qu'ils s'entendaient réciproquement. L'une, le Celtique ou Gaëlic, se perpétue dans l'Irlandais et le Erse, ou langage des montagnards d'Écosse ; l'autre, le Kimrique, existe encore dans le Gallois, le Cornik et le Bas-Breton, ou langage des paysans du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord. Le Belge était un patois dont il ne reste rien. Il en est ainsi de l'Aquitain, qui devait être un dérivé de la langue ibérienne. Quant au Tudesque, c'était l'enfant de la langue Scythique, et c'est l'Allemand moderne perfectionné. Le Basque, ou Escualdunal, est un langage que parlent, même de nos jours, les habitants des Hautes et Basses-Pyrénées, jadis appelés Cantabres. Il ne ressemble à aucun autre idiome de l'Europe ancienne et moderne, et il donne lieu à des spéculations sans nombre pour deviner son origine. On suppose communément que c'est un dialecte africain apporté par quelque colonie carthaginoise ou phénicienne, qui, étant peu nombreuse, a été forcée d'abandonner les côtes et de chercher un asile dans les montagnes, soit sur le versant septentrional, vers la France, soit au revers, du côté de l'Espagne.

Un problème plus intéressant encore que celui

[1] Strab. l. IV, p. 176.

qu'offre la langue basque, c'est la découverte des rapports manifestes qui existent entre les idiomes celtiques et la langue sanscrite, parlée et écrite de toute éternité dans l'Indoustan. Quant on sépare, dans les dialectes celtiques et kimriques, les éléments de dérivation des mots et leurs formes grammaticales, on arrive, en général, à des racines monosyllabiques qui appartiennent au Sanscrit, — langue sacrée des Indous, en usage au pied de l'Himalaïa et du Paropamisus, depuis des temps dont le millésime ne peut être fixé, mais dont le moindre terme s'élève à 50 ou 60 siècles. C'est évidemment dans leur berceau, — les montagnes centrales de l'Asie, où naissent le Gange et l'Indus, — que les Celtes, les Cimmériens et les Scythes, ont appris les éléments de leurs langues et les ont enrichis par la nomenclature et le système grammatical des peuples indous, dont ils étaient alors voisins.

L'ignorance et les préjugés des siècles, qui ont suivi la destruction de la civilisation romaine, ont tellement perverti les notions les plus simples et les plus évidentes de notre histoire, qu'on méconnaît encore de nos jours fort communément nos origines nationales. Les uns voient dans les habitants de la France actuelle les descendants des Romains, et les autres ceux des Franks. Pour se convaincre que ces opinions ne sont point fondées, ils suffit de se rappeler que les premiers avaient, dans toute leur personne, le type oriental, et que les seconds étaient des Allemands, c'est-à-dire des Scythes, des Gètes,

ou, suivant leurs appellations la moins ancienne, des Germains. Or, ce n'est qu'aux deux extrémités de notre territoire qu'on trouve des populations ayant partiellement quelques traits de ces races ; et toute la masse des habitants de la France conserve manifestement les caractères physiologiques des peuples celtiques, en y joignant, qui plus est, leurs qualités morales et intellectuelles, modifiées par une autre civilisation.

C'est un fait assez peu connu qu'il existe dans toute l'Europe, et particulièrement en France, des vestiges de nos ancêtres, qui auraient dû en conserver la mémoire. Ce sont les noms des localités géographiques les plus remarquables, qui sont répétés à chaque moment sans qu'on se rende compte d'où ils proviennent.

Ces noms, tirés de la langue d'un peuple considéré comme à l'état sauvage, et dont l'idiome ne différait guère du Bas-Breton, sont néanmoins parfois si harmonieux qu'ils ne dépareraient pas une nomenclature de l'ancienne Grèce. On peut citer comme preuve de cette singularité, dans le langage des clans de la Gaule, les noms de villes, sonores et gracieux d'Alésia, de Tolosa, de Lutécia, de Gergovia, de Valentia, et ceux plus graves de Bibracte et de Rotomagus.

Les noms donnés aux rivières ne sont pas inférieurs en euphonie, témoins ceux de

Ligeris,	La Loire.
Mosa,	La Meuse.

Mosella,	La Moselle.
Sabrina,	La Sambre.
Matrona.	La Marne.
Lidericus,	Le Loir.
Aurigeris,	L'Ariége.
Eboura,	L'Eure.
Tarnis,	Le Tarn, etc.

L'invention et l'usage de ces noms ne peuvent appartenir à des peuples parlant une langue qui devait être aussi barbare que celle des sauvages de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australasie. Il faut en rapporter le mérite à un idiome oriental. Et, sans doute, ces mots sonores et harmonieux avaient été empruntés par les tribus celtiques, à des peuples de la Haute-Asie, et avaient été conservés par elles traditionnellement au milieu des événements de leur vie errante et belliqueuse.

Une langue savante fournissant, il y a 50 à 60 siécles, des éléments au langage rude et imparfait des hordes celtiques de la Sogdiane, présente un phénomène trop singulier et trop curieux pour ne pas nous arrêter quelques instants. Nous en ferons l'objet de quelques recherches philologiques qui nous permettront de tracer l'itinéraire de la route des tribus celtiques pour venir d'Asie en Europe.



CHAPITRE VI.

ITINÉRAIRE DES PEUPLES CELTIQUES D'ASIE EN EUROPE.

En recherchant avec quelque soin et sans beaucoup de science les traces laissées par les peuples celtiques, de leur transmigration de l'Asie centrale en Europe, on trouve bien plus de preuves de ce grand événement qu'on n'en attendait d'une époque antérieure aux premières lueurs de l'histoire.

Une série de témoignages constatent que le berceau de ces peuples gisait, il y a quarante siècles, à l'Orient de la mer Aral, dans une contrée appelée la Sogdiane, séparée au nord de la Scythie ou grande Boukharie, par le fleuve Iaxarte, et limitée au midi par le cours de l'Oxus, autre fleuve sorti pareillement des montagnes de Belour qui se rattachent à l'Himalaïa.

Une seconde série de témoignages montre quel fut l'itinéraire des tribus celto-kimriques, dans leur long voyage, depuis la Transoxiane jusqu'aux bords de la Seine.

En parlant des Celtes spécialement, nous avons déjà exposé une collection de noms locaux, qui appartiennent à la langue de ces peuples, et qu'on

retrouve dans les régions de l'Asie centrale, où ils prirent leur origine. Nous en ajouterons ici plusieurs autres.

La racine Ara, qui signifie un lieu consacré et dont l'usage était commun dans la Gaule, au temps de Jules César, existait pareillement dans la nomenclature topographique de la Sogdiane et des pays voisins.

L'Ara-xe ou Iaxarte.	Un fleuve limitrophe de la Scythie.
La mer Ara-l	Une méditerranée.
L'Ara-rat	Une montagne sainte.
L'Ara-chosie	Une terre de promission.
L'Ara-li	Une montagne des légendes.
L'Ara-xe	Un fleuve du Caucase.
M-ara-canda	Samarcande. Une ville sainte.

Et, dans la Gaule, on appelait en celtique :

Ara-r	La Saône.
Is-ara	L'Isère et l'Oise.
Sim-ara	La Somme.
Ara-uraris	L'Hérault.
S-ara-va	La Sambre.
S-ara-rus.	La Sarre.

N'est-il pas évident que ces rivières n'ont pas été nommées au hasard, par un assemblage fortuit de

syllabes insignifiantes, comme on l'imagine communément, et n'est-on pas autorisé à croire qu'elles ont recu des tribus celtiques leurs appellations d'après la consécration de leurs eaux, exprimée par une racine employée à exprimer le même objet à une distance de 2,000 lieues.

Il est remarquable que, dans les pays anciennement habités, dont les Celtes et les Cimmériens prirent possession, — l'Égypte et l'Asie Mineure, — il n'est point resté de noms provenant de ces peuples, sans doute parce que les indigènes les ont effacés, par haine de leurs conquérants. Mais, au contraire, dans les contrées désertes, où stationnèrent les tribus celtiques, dans leur marche vers l'occident, il s'est conservé une foule d'appellations topographiques, qui leur appartiennent. Toute la région du midi du Caucase en fournit de nombreux exemples.

La langue celtique possède, depuis son enfance jusqu'à nos jours, un prépositif des deux genres et des deux nombres, qui fait fonction d'un article indéclinable, et qui n'existe, que nous sachions, dans aucun autre idiome ancien ou moderne. C'est le monosyllabe Ar. Les Romains l'attachèrent comme une particule initiale aux mots qu'il devait seulement précéder. La preuve de sa nature originelle est dans l'usage qui en est fait par les Gaëlics et les Kimris contemporains, conformément à une tradition immémoriale. On trouvait cet article lors de la conquête de la Gaule, par César, devant les noms de localités importantes, telles que :

Ar-Morike	c a.d. Pays maritime. La Bretagne.
Ar-Vernia	Pays des montagnes. L'Auvergne.
Ar-Duena	Pays des chênes. Les Ardennes.
Ar-Vii	Les Arviens, peuple de la Mayenne.
Ar-Ecomici	Peuple de l'Aquitaine.
Ar-Evaci	Peuple d'Ibérie, hab. Numance et Ségovie.
Ar-Elate	La ville d'Arles.
Ar-Ausio	La ville d'Orange.
Ar-Agenus	Deux villes de la Gaule. Bayeux
Ar-Acelie.	Une ville de la Cantabrie, etc.

Le même prépositif celtique était la syllabe initiale d'une quantité de noms géographiques de la Haute-Asie, dans la ligne de marche de nos ancêtres.

Ar-iana	La contrée natale des Celtes.
Ar-menia.	L'une de leurs stations.
Ar-igea	Une ville de l'Immaûs, peut-être Caboul.
Ar-mozica	Une ville de l'Ibérie.

Et la plupart des affluents du Cyrus, sortant du Caucase : l'Ar-taxata, l'Ar-agavi, l'Ar-azun, l'Ar-sissa, l'Ar-axe, l'Ar-mozica, etc.

Dans leur pays primordial, au-delà de l'Immaüs, les Celtes avaient fixé leur demeure, comme les sauvages des deux hémisphères, le long des fleuves où se trouvaient les pâturages les plus abondants, et les moyens de subsistance les plus assurés. On en acquière la preuve, en remarquant que la syllabe Na

qui termine les noms des contrées qu'ils habitaient exprime, en sanscrit, une rivière; et, sans doute ces contrées furent ainsi appelées du nom des cours d'eau, qui les arrosaient. Il faut ne pas oublier que dans cette région confinant à des déserts de sable semblables à ceux de l'Afrique, l'eau est la condition absolue de la vie, et que sans une rivière, la terre n'est rien qu'une steppe aride et inhabitable. C'est pourquoi le nom de chaque pays rappelait l'existence du fleuve qui le fertilise. Ainsi :

L'Aria-na, — arrosée par le fleuve Arius;
La Trans-oxiana, par l'Oxus ;
La Bactria-na, par le Bactrus;
La Sogdia-na, par le Sogdius;
La Margia-na, par le Margus;
La Madia-na, par le Mardus, etc.

Transmigrés dans la Gaule, à 3,000 lieues de leurs foyers paternels, les peuples celto-kimriques continuèrent à suivre l'usage de donner aux contrées, où ils s'établissaient, les noms des rivières qui les arrosaient, et d'imposer ces noms aux habitants, en indiquant, comme auparavant dans la Transoxiane, par la syllabe significative Na, que le séjour des hommes avait pour première nécessité, la présence des eaux courantes. Ainsi, ils nommèrent :

La Seine — Sequana, et le pays adjacent celui des Sequani.
La Garonne, Garum-na — des Garumni.



La Somme, Ambiana — des Ambiani.

Et beaucoup dont il ne reste que l'un des deux termes :

Les Catalau-ni — Cenoma-ni — Arver-ni — Attaci-ni — Mori-ni — Meni-ni — Rute-ni — Segusia-ni — Tuge-nii — Bipedim-ni — Consera-ni — Precia-ni — Commo-ni, etc.

La racine celtique dont on fait encore usage maintenant, dans les contrées Kimriques, pour exprimer l'eau, et, en généralisant sa signification, un fleuve, une rivière, a fourni les noms de beaucoup de cours d'eau, dans une grande partie des contrées de l'Europe. Elle indique les lieux qui ont été occupés primitivement par les tribus celto-kimriques. Ainsi la syllabe *dur* , prononcée *dour*, constitue l'élément principal des dénominations suivantes :

Duranius.	Dour-anius.	La Dordogne
Durantia.	Dour-antia.	La Durance.
Durius.	Dour-ius,	Le Douro en Espagne.
Duria.	Dour-ia.	La Doire, affl. du Pô.
Durostadium	Douro-stadium	Ville des Pays-Bas.
Durlacum	Dour-lacum	Dourlac, Ville d'Allemagne.
Duroveronum	Douro-vernum	Cantorbury, ville d'Angleterre

Et beaucoup d'autres cités en d'autres pays.

Carn, signifiait un cimetière, une nécropole. On en trouve la racine dans les noms suivants :

Carn-ac, village du Morbihan, avec 400 menhirs.

Carn-uta, la ville de Chartres, métrop. druidique.

Cale exprimait un port, un débarcadère.

Burdi-cala. La ville de Bordeaux.

Cala. La ville de Calais ; celle de Porto, en Portugal, etc.

En suivant le fil qui nous a conduits dans ces recherches philologiques, nous pouvons atteindre un objet d'un intérêt plus éminent et qui tient immédiatement au sujet que nous nous sommes proposé : l'itinéraire des peuples celtiques. Si l'on examine, avec quelque attention, les noms des lieux gisant dans la ligne de marche qu'ont dû suivre nécessairement ces peuples, pour passer d'Asie en Europe, on trouve qu'ils appartiennent à la langue celto-kimrique, et qu'ils ne laissent aucun doute sur leur origine. Ils sont comme des jalons qui indiquent le tracé d'un immense voyage prolongé d'un continent à un autre, dans un espace de 3,000 lieues.

C'est une acquisition historique, qui n'est pas sans intérêt, que de montrer, par des témoignages certains, le chemin qu'ont parcouru nos ancêtres, pour venir jadis des bords de l'Oxus aux rives de la Garonne, de la Tamise et du Guadalquivir.

On peut facilement suivre, depuis la Transoxiane au centre de l'Asie, la route des peuples celtiques, dans leur transmigration en Europe ; il



suffit, pour déterminer la direction de leur marche, de relever les noms gaëlics ou kimriques qu'ils ont laissés à leurs différentes stations.

Les premiers, presqu'à leur point de départ, sont les noms d'Ibéria et d'Albania, donnés à la région qui sépare la Caspienne du Pont-Euxin, et qui gît précisément sur le chemin conduisant de l'Oxus au Bosphore cimmérien. L'un de ces noms est le même que les Celtes assignèrent plus tard à la Péninsule hispanique, et l'autre fut reproduit par eux, pour désigner l'île de Bretagne. Ibère signifie : la rivière. — I-ver-us. Ce nom s'appliquait ici au fleuve Cyrus ou Kouban. Dans la Péninsule ibérique, c'était à l'Èbre qu'il était donné. Quant à la racine du mot Albani, c'était celle employée dans les noms celtiques des Alpes, des Appenins et de l'île d'Albion. Elle faisait allusion à la blancheur des sommets de ces montagnes neigeuses, ainsi qu'à la couleur blanche des rochers du rivage d'Angleterre.

Le détroit de Caffa, qui sépare la mer Noire de la mer d'Azof, reçut le nom de Bosphore cimmérien, — *Bosphorus cimmerius* — en mémoire du passage des Cimbres, quand ils abandonnèrent l'Asie, pour venir en Europe. La presqu'isle de Crimée, où ils surgirent, fut appelée : Kimméria, par une traduction de leur nom véritable : Kimris.

Ces peuples, et avant eux les Celtes leurs parents et alliés, ayant cotoyé la mer Noire, arrivèrent à l'embouchure du Danube; fleuve dont le cours les guida dans l'entreprise de pénétrer au centre de

l'Europe, à travers les épaisses forêts qui couvraient alors tout ce continent. On reconnaît à leurs noms celtiques les lieux où nos ancêtres s'arrêtèrent en remontant ce grand cours d'eau. Ce sont, en général, des positions choisies avec habileté au confluent des rivières qui versent leurs eaux dans le fleuve. Une dénomination spéciale désignait cette sorte de localité, et se retrouve encore aujourd'hui dans le Bec d'Ambès, le Bec d'Allier et autres langues de terre [1] situées à la jonction de deux grands cours d'eau, comme la Dordogne et la Garonne, l'Allier et la Loire.

Le Danube prit le nom de Da-na-wa et d'Ister. Celui-ci, appliqué seulement au cours inférieur, signifiait l'eau, dans la langue des Bessi, l'un des peuples thraces ; l'autre exprimait un large fleuve. On y retrouve la particule *na*, comme aux appellations des rivières de l'Inde et de la Gaule. Le Dniester, ou Da-na-ster, était le petit Danube; l'Oder ou O-ter, le fleuve qui tourne ; la Dwina ou Dou-na, dérive du Sanscrit et veut dire deux rivières. Avant d'atteindre l'Europe orientale, les tribus celtiques avaient appelé Tanaïs le Don, qui vient se jeter dans les Palus-Méotides. Cette appellation provient du mot indous Tan, qui exprime une grande surface, une région étendue.

Quant au Volga, ce furent les peuples asiatiques, venus en Europe après les Celtes, qui lui donnèrent

[1] *Lingula*. Cœsar.

le nom qu'il porte, et qui, dans la langue des Sarmates, signifie grand. Les Huns ou Tartares, en le traversant, beaucoup plus tard, l'appelèrent Adel ou Atel, nom qui exprime simplement la rivière; mais la rivière par excellence, comme Rome était nommée la Ville. C'est de ce fleuve que fut appelé le héros des Huns, le barbare Attila. Ces particularités nous révèlent un fait historique important. C'est que les Slaves et les Tartares, sortis les derniers de l'Asie centrale, se dirigèrent dans leur marche sur l'Europe, par une route bien plus septentrionale que celle des Celtes et des Scythes, autrement les Gètes ou Germains. La vallée du Danube conduisit tous ces derniers peuples au centre de notre continent, et la vallée du Rhin les guida jusqu'aux contrées maritimes de l'Europe occidentale, tandis que les Slaves, les Sarmates, les Fins ou Finois, en s'élevant sous les hautes latitudes dans leur transmigration en Europe, n'arivèrent que dans les régions avoisinant la Baltique.

L'opération stratégique de remonter les cours d'eau pour pénétrer au cœur d'un pays, n'est pas, comme l'ont cru les auteurs modernes, une invention du génie militaire du dernier siècle, si fécond d'ailleurs en inspirations puissantes. On voit que le secret en était connu par les peuples celtiques, il y a 4,000 ans, et que ce fut le moyen dont ils se servirent quand l'Europe, encore déserte et couverte de forêts, fut envahie la première fois.

Les stations de ce peuple le long du Danube, en remontant le cours de ce grand fleuve, sont mar-

quées par les noms des villes qu'ils fondèrent sur ses deux rives. On ne peut se tromper à cet égard et croire que ces villes eurent une origine postérieure, car les peuples gétiques ou Germains, qui suivirent la même route après les Celtes, imposèrent des dénominations, tirées de leur propre langue, aux localités où ils s'arrêtèrent dans leur marche.

Parmi les cités celtiques fondées sur les bords du Danube, on doit nommer :

Durostorus, — *Dour-ostorus*, aujourd'hui Drista, située près de Silistrie ;

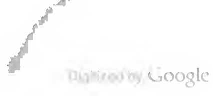
Singidunum, à présent Belgrade ;

Taurudunum, près la Save.

Vincionation et surtout *Carnutum*, qui gisait sur la rive droite du Danube, vis-à-vis la ville de Vienne, actuellement capitale de l'Autriche. La tribu des Carnutes, qui l'avait fondée, ayant ensuite continué sa marche, vint s'établir au centre de la Gaule, entre l'Eure et le Loir. La cité qu'elle y bâtit et qui prit le même nom, était une métropole druidique. C'est maintenant la ville de Chartres.

Il y avait encore une nation celtique sur le Da nube, — les Scordisci, — lors de la première expédition d'Alexandre dans cette région.

En parcourant la vallée du Danube, les peuples celtiques donnèrent les noms de leurs tribus non-seulement aux villes qu'ils construisirent, mais encore aux pays qu'ils habitèrent. Les Boii ou Boïens, par exemple, laissèrent la trace de leur séjour dans la



Bohême et la Bavière, en assignant à ces contrées les appellations de *Boïohemum* et de *Boïodurum*, dont sont formés leurs noms actuels et qui signifient pays des Boïens. La cité de *Boiodurum*, au confluent de l'Inn et du Danube, eut la même origine, qui est toute celtique. On n'en peut douter en voyant cette tribu faire cause commune avec les Helvétiens quand ceux-ci voulurent, malgré César, traverser la Gaule pour aller s'établir sur la Charente, à 200 lieues de leurs foyers domestiques. L'identité des Boïens avec la race celtique est parfaitement constatée. Outre celle de leurs tribus qui habitait entre la Loire et l'Allier, contrée où elle fut cantonnée après sa terrible défaite, il y en avait une seconde dans la Novempopulanie ou l'Aquitaine ; — une troisième dans la Gaule cispadane, qui fonda Bologne ou *Bononia ;* — et une quatrième, qui passa dans l'Asie Mineure et prit le nom de Tolisto-Boïens.

Une autre tribu celtique, les Helvétiens, contournant vers leurs sources les grands fleuves du Danube et du Rhin, vint s'établir au pied du versant occidental des Alpes, et donna à ces hautes montagnes le nom qu'elles portent. C'est le même que celui des pics de l'Himalaïa ; il fait allusion à leurs neiges perpétuelles et signifie montagnes blanches, — *Alp*, *Alb*. Une partie d'entre elles furent nommées Alpes péninnes, et la contraction de ces deux mots servit à désigner les Appenins, quand les Celtes eurent pénétré en Italie. Formé des racines *Alp*. et *Pen*, ce nom signifiait Têtes blanches. La couleur

des roches calcaires du rivage de l'Angleterre fit appliquer une appellation analogue à cette île, celle d'Albion ou Alp-ion.

Ce furent sans doute aussi les peuplades alpestres appartenant aux premières transmigrations celtiques qui imposèrent des noms fort remarquables à d'autres montagnes, appelées encore aujourd'hui comme il y a trois mille ans et plus.

On sait que les hauts lieux où se forment les nuages, la foudre et les tempêtes, font naître dans l'esprit des hommes, des idées religieuses, et sont, pour le vulgaire, le séjour de la divinité. Ce fut d'après cette croyance, que les Celtes donnèrent le nom de leur dieu : Iou, à trois montagnes de la Gaule : le mont Iou, qui est le grand Saint-Bernard, — le mont et le lac de Joux, dans le département du Doubs, — et le mont Jura, qui est une altération de Iou-ra.

En s'établissant dans les Alpes, ces peuples apprirent bientôt à en connaître les passes qui leur ouvraient le chemin de l'Italie. Leurs expéditions dans cette contrée datent d'une époque fort reculée; et il fallait qu'elles fussent très-puissantes, puisque les Etrusques, maîtres du pays, et armés des moyens de défense que leur fournissait une civilisation avancée, furent refoulés par les Celtes, et obligés d'abandonner la Gaule Cisalpine, qui prit le nom des conquérants.

Un fait étonnant c'est que les Celtes, qui nous semblent avoir été alors des sauvages comme les Tartares, au lieu de détruire les villes, bâties par les

Etrusques, en fondèrent d'autres, dans des lieux choisis avec beaucoup de discernement. On reconnaît ces villes celtiques, aux noms, qui leur furent imposés lors de leur origine, et dont la signification ne laisse aucun doute. Ce sont :

Milan, *Mediolanum*, de *Meadho*, milieu et de *llan*, une enceinte, une ville.

Brescia, *Brig-ia*. Un pont, un passage de rivière.

Vérone, *Ver-ona*. Une rivière. L'Adige.

Bergame, *Bergomum*, *Vergomum*. Un Verger.

Vicence, *Vicenza*, *Vic-enza*, *Thig*, *Wic*, c'est-à-dire habitation, demeure.

Trente, *Tridentum*, *Trient*. Trois sommets.

Le nom de *Mediolanum*, d'où dérive le nom de Milan, est celui de cinq villes de la Gaule, situées chez les Eburovicès, les Santonès, les Biturigès, les Ségusiens et les Ménapiens. Il y avait, de plus, une ville du même nom, dans l'île de Bretagne, et une autre en Italie.

Les tribus celtiques s'avancèrent, dans la Péninsule italique, bien au-delà de la Gaule cisalpine, car le Tibre, ce fleuve qui baigne les collines de la Ville éternelle, leur doit son nom. On trouve dans son ancienne appellation : *Te-ver-e* ou Tibris c'est-à-dire Te-ver-is, la racine gallique, qui, maintenant encore exprime une rivière en bas-breton, c'est-à-dire en langue kimrique. C'est la même qui est reproduite dans les noms suivants :

La Nièvre,	*Ne-ver-a*.
L'Allier.	*Ela-ver*.

L'Aveyron,	*Ver-onius.*
Le Var,	*Var-us* ou *Ver-us.*
Le Gard,	*Var-do* ou *Ver-do.*
L'Ebre en Espagne,	*Iberus* ou *I-ver-us.*
L'Adige en Italie,	*Ver-onius.*

St. Alban en Angleterre, *Verulamium* sur le *Ver-ulam.*

Verdun, *Ver-o-dum*, colline de la rivière.

Verceil, *Ver-cellæ* sur la *Sesia* en Italie.

Trèves, *Tre-ver-i,* les trois rivières.

L'Ibérie, l'Espagne. *Iberia* ou *I-ver-ia.*

Le lac Majeur, *Ver-banus lacus*, qui est traversé par la rivière du Tessin.

Lorsque les peuples celtiques furent établis dans la Gaule, ils franchirent les Pyrénées, comme ils avaient déjà franchi les Alpes, et ils envahirent la Péninsule hispanique ainsi qu'ils avaient envahi la Péninsule italienne On trouve, dans les noms des lieux, depuis la chaine pyrénaïque jusqu'au détroit de Gibraltar, des témoignages multipliés, qui prouvent que ces peuples prirent une possession complète de ce vaste pays, et appliquèrent des appellations de leur langue, à chaque localité remarquable.

Les rivières furent, comme partout ailleurs, au premier rang des objets de leur attention.

L'Ebre fut nommé par eux, *Iberus* ou plutôt *I-ver-us*, c'est-à-dire : la rivière.

Le Douro prit ce nom du mot celtique *dour*, qui exprime l'eau.

Le Tage reçut cette appellation, de la racine *Tag*, qui signifie : eau rapide.



L'Ana, qui est aujourd'hui la Guadiana, reproduit la terminaison des fleuves de la Gaule et de ceux de l'Inde.

Le mot kimri ou cimbre : *Brig* employé pour exprimer un pont ou le passage d'une rivière, est multiplié parmi les noms des villes offrant une telle localité. Par exemple :

Brig-antium.	aujourd'hui	Bragance.
Tala-brig-a.		Talavera.
Sego-brig-a		Ségovie.
Conin-brig-a.		Coïmbre.
Brig-antium.		La Corogne.
Laco-brig-a.		Ville détruite.
Brig-antia.		Briançon.

On sait que les Kimris donnèrent des noms analogues à nombre de villes, qu'ils fondèrent dans l'île de Bretagne et qu'ils appelèrent : *Ecco-briga* , l'une de leurs cités de Galatie, quand ils eurent conquis cette région de l'Asie Mineure.

Pendant que les tribus celtiques s'établissaient dans la Gaule et s'avançaient dans les deux Péninsules italique et hispanique, d'autres tribus de la même famille : les Cimbres et les Belges, ou pour mieux dire, les Kimris et les Bolgs, survenaient par la même route, que leurs devanciers avaient ouverte et indiquée aux transmigrations des peuples d'Asie. En traversant les contrées de l'Autriche et de l'Allemagne actuelles, ils bâtirent des villes dans les lieux de leurs stations, et semèrent dans toute la

Germanie, une multitude de dénominations celtiques, parfaitement reconnaissables, telles que :

Vindobo-na et *Arrabo-na*, Vienne, station sur le Danube, dont les noms ont la désinence sanscrite et celtique qui signifie : rivière.

Carnutum, ville sur le Danube dont le nom est identique avec celui des Carnutes, qui fondèrent au centre de la Gaule, Chartres et Orléans.

Taurunum, près du confluent de la Save et du Danube, construite par les Taurins, tribu gauloise, qui vint habiter la Gaule cisalpine et y fonda Turin-*Taurinorum*.

Carro-dunum, sur la Vistule.

Lugi-dunum, sur l'Oder.

Campo-dunum, dans le pays des *Brig-antini*.

Sige-dunum au confluent du Danube et de la Drave, et autres noms terminés par la syllabe celtique qui signifie une colline.

La *Mor-avie* est une belle province de l'Autriche dont le nom vient du celtique *Mor*, qui signifie marais, c'était aussi l'appellation du fleuve, qui traverse ce pays, sans doute à cause de l'expansion de ses eaux. Les Quades le nommaient : *Dour-ia*, autre mot celtique, qui exprime une rivière.

Le Séreth, grand cours d'eau de la Moldavie, qui se jette dans le Danube près de Galatz, portait le nom d'*Arar-us*, qui est celui de la Saône, *Arar*, avec une terminaison latine, ajoutée par les Romains.

C'est une synonymie d'où sort un fait capital, inat-

tendu, échappé jusqu'à présent à l'histoire, et qui donne une confirmation de notre assertion : que les Celtes en venant de l'Asie occidentale, sont entrés en Europe par la vallée du Danube. En effet, comment deux rivières, éloignées l'une de l'autre de 1500 lieues, auraient-elles reçu le même nom, si ce n'était par un même peuple, qui, dans ses voyages, a reproduit la même appellation à l'aspect de localités semblables? Les nombreuses sinuosités du Séreth annoncent qu'il doit avoir la même lenteur, dans son cours, que la Saône dont les eaux sont si paisibles dit César, qu'on peut voir à peine de quel côté elle coule. Peut-être le nom de ces deux rivières faisait-il allusion à cette particularité, ou bien exprimait-il qu'elles versaient leurs eaux, dans des fleuves, qui les portaient à la mer. Cette dernière similitude était frappante, car le Séreth se jette dans le Danube dont le cours se termine près de là dans la mer Noire, et la Saône se perd dans le Rhône, tributaire de la Méditerrannée.

Ce furent vraisemblablement les Sequani, peuple celtique, établi entre le Jura et la Saône, qui donnèrent le nom d'Arar, à cette rivière, et il y a tout lieu de croire, que ce furent eux pareillement, qui imposèrent au Séreth, la même appellation, lorsque bien peu de temps après avoir atteint les limites orientales de l'Europe, ils remontèrent les rives du Danube, pour pénétrer dans l'intérieur du continent.

Cette reproduction de la même dénomination appliquée à des lieux différents, est fréquemment ré-

pétée, dans l'histoire des transmigrations celtiques. On pourrait supposer qu'elle est l'effet d'une langue peu abondante, qui restreignait leur nomenclature dans des limites étroites. Mais on se persuade aisément que c'est bien plutôt au culte des souvenirs que sont dûes ces réminiscences, quand on les retrouve dans toutes les colonies anciennes et modernes des peuples, possédant les plus riches idiomes, à commencer par les Grecs, pour finir par les Français.

Plusieurs autres faits semblables à celui qui vient d'être cité, pourraient être rapportés ici, et conduiraient tous à des résultats analogues. Nous nous bornerons à un seul.

Les Boïens, tribu celtique du caractère le plus audacieux, ayant remonté le Danube jusque vers son cours supérieur, stationnèrent dans la contrée qui reçut d'eux le nom de Boï-aria ou pays des Boïi, et qu'on appelle encore : Bavière. Parmi les traces de son séjour, on remarque le nom d'Isara, qu'elle donna à un grand affluent du Danube. C'est actuellement l'Isar, rivière de 150 lieues de cours, qui passe à Munich. En continuant dans sa transmigration de s'avancer au nord-ouest, ce peuple traversa les Alpes, pénétra dans la Gaule et vint jusqu'à l'Isère. Les souvenirs du Pays, qu'il avait habité auparavant, le suivirent dans son nouvel établissement ; car il appela Isara, cet affluent du Rhône, lui appliquant le même nom, qu'il avait imposé au fleuve tributaire du Danube, à une distance de 200 lieues. L'appella-

tion de l'un et de l'autre de ces cours d'eau est parfaitement identique.

Le passage où César parle des Boïens est fort confus, et n'indique pas, où demeurait cette tribu, quand elle se confédéra avec les Helvétiens pour entreprendre une transmigration nouvelle à l'extrémité occidentale de la Gaule; mais ce fait prouve suffisamment qu'elle habitait une contrée adjacente au lac Léman et par conséquent voisine de l'Isère.

Le nom d'Isara appartient encore de nos jours à la France restée celtique. On appelle Isar, l'un des affluents de la Vilaine, au milieu de l'Armorike, dans une contrée écartée, sauvage, où n'ont jamais brillé dans la nuit, les feux de bivouac de l'Etranger, et dont les habitants gardent trop bien tout ce qu'ils tiennent de leurs pères, pour avoir pris à une autre langue, le nom de la rivière, qui fertilise leurs champs.

Les peuples celtiques, dans leurs progrès vers l'occident de l'Europe, arrivèrent enfin aux rivages de l'Atlantique septentrionale, qui reçut d'eux, le nom d'Océan cimbrique. A ce terme de leur longue course à travers le continent, de même qu'au moment d'y pénétrer, ils firent d'une péninsule, le monument qui devait conserver leur mémoire et transmettre leur nom aux siècles futurs. La Crimée avait marqué leur première station, en prenant le nom de Kimméria ou Terre des Kimmériens, autrement des Kimris; —le Iutland, où ils allèrent surgir, devint, par leur séjour, la Chersonèse cimbrique ou la Terre des Cim-

bres. C'est le même mot dont la prononciation grecque fut légèrement altérée par les Romains.

Deux de leurs peuples : les Belges et les Cimbres franchirent le Pas-de-Calais, qui fut appelé, à cause de cet événement: Détroit celtique — *Fretum Celticum.*—Ils débarquèrent dans l'île de Bretagne qui fut nommée Angleterre, dans la suite des temps, et ils en prirent possession, en imposant des noms de leur langue à chaque localité. Une partie de ces noms ont été changés, pendant la domination des Saxons, qui leur ont substitué des appellations germaniques mais néanmoins, il est resté jusqu'à nos jours une multitude de noms locaux, d'origine celtique. Par exemple :

Cambria, pays des Cambrians ou Cimbres.

Walles, Pays des Galls ou Gallois : les Kimris.

Calédonia, l'Ecosse, nom dérivé de *Galls* et *Duns* c'est-à-dire montagnes des Galls.

Brittons, Bretons, hommes peints; le même que Pictes. Britannia ou Bretagne en est dérivé.

Albion. Alp-ion. Pays blanc, à cause de la couleur des rochers calcaires de ses rivages.

Hibernia, I-ver-nia. Irlande, pays de montagnes.

Cantorbury,	Duro-vernun. La rivière.
Colchester.	Camalo-dunum.
Rochester.	Duro-brivis.
Dunstable.	Duro-cobriva.
Dorchester.	Duro-triges, etc.

Dans leur transmigration d'Asie en Europe, les peuples celtiques parcoururent, en traversant de l'Est

à l'Ouest, ce dernier continent, une ligne, longue de 1,300 lieues, depuis le Bosphore cimmérien jusqu'à l'extrémité occidentale des Iles Britaniques. L'étendue de cette ligne fut au moins doublée par les circuits dont les obstacles de la route imposèrent la nécessité. Le 45e parallèle indique le tracé de ce long itinéraire.

Les mouvements dans la direction du Nord au Sud, eurent lieu depuis la Chersonèse cimbrique jusqu'au midi de la Péninsule espagnole, dans un espace de 550 lieues.

Il faut, pour trouver l'exemple d'une invasion aussi vaste, remonter aux conquêtes des Romains; les dominations modernes ne sont pas comparables à cet Empire des Celtes, s'étendant de la Baltique à la Méditerranée, et de la mer Noire à l'Atlantique septentrional.

La durée du règne de la race celtique n'est pas moins extraordinaire que le théâtre immense de ses exploits. Cinq races belliqueuses ont vu leur empire tomber en ruines, quand le sien s'est maintenu glorieusement par la fortune brillante de ses armes et surtout par les heureux progrès de sa civilisation. Les Grecs et les Romains sont disparus de la scène du monde, en y laissant il est vrai de magnifiques souvenirs; mais leur existence n'a pas surpassé la moitié de la durée de celle des Celtes. Les Huns et les Maures, qui nous eussent transformés, s'ils nous avaient conquis, en Mongols aux yeux obliques et en Arabes basanés, sont passés sans qu'il soit resté

aucune trace de leur apparition en Europe. Enfin, la Monarchie universelle de Charles-Quint, qui, sans affranchir la race germanique, devait se servir d'elle pour mettre en esclavage tous les autres peuples, s'éclipsa devant le génie politique de Richelieu et l'autocratie puissante de Louis XIV, admirablement servie par le merveilleux concours des meilleurs ministres et des plus grands capitaines qu'ait jamais eus aucun monarque, excepté Napoléon.

Désormais, le temps des conquêtes semble être passé, sans retour possible; — et la raison enseigne avec l'autorité de l'Histoire, que les États dont l'existence est la plus assurée, sont ceux peuplés par une race unique, douée d'un caractère national, énergique, que ne peut altérer aucune révolution, et qui, comme celui des Celtes, résiste même à la puissance de trente siècles accumulés.

Cette collection de faits, que nous pourrions étendre considérablement, forme un chapitre du commencement de notre histoire nationale. Elle montre évidement quels ont été notre origine, notre filiation, notre patrie primitive et nos premiers ancêtres, Elle établit notamment :

1° Que les Peuples celtiques dont nous sommes les descendants, habitaient, il y a quatre à cinq mille ans, la Haute-Asie, entre l'Oxus et le Iaxarte; et qu'alors étant voisins de la race indoue, il lui empruntèrent, dans leurs communications avec elle, une partie des mots de leur langue, et particulièrement

les racines des noms des grandes localités : rivières, montagnes, contrées, etc.

2° Que l'itinéraire de la transmigration des Peuples celtiques en Europe, est tracé le long de leur route, depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Atlantique, par les noms, qu'ils ont imposés à leurs stations et aux pays, qu'ils ont parcourus.

3° Que l'origine asiatique des Celtes et les rapports intimes de ces peuples avec les Indous, sont prouvés péremptoirement, sans permettre toutefois d'en induire que nos ancêtres provenaient de cette race dont ils différaient et diffèrent essentiellement par leurs caractères physiologiques et psychologiques.

4° Que, par la même raison, qui est décisive, on ne peut non plus attribuer une parenté quelconque avec les Indous :

Aux Scythes, Germains ou Allemands;

Aux Pélasges, Hellènes ou Grecs d'Asie ou d'Europe,

Et aux Étrusques, Latins ou Romains.

Les mots sanscrits, qui existent dans la langue de ces peuples témoignent que leur berceau était en Asie, à proximité de la race indoue ; mais il ne prouvent point à l'encontre de la vérité physiologique, que ces nations si dissemblables à tous égards, eussent une origine commune.

Il est évident que Crishna n'était pas du même sang que l'Apollon pithien, et que l'organisation du cerveau d'où sortit le Mahabarata, n'a rien de comparable au génie d'Homère.

CHAPITRE VII.

—

EXPÉDITIONS MILITAIRES DES PEUPLES CELTIQUES, EN ITALIE ET EN GRÈCE.

Il serait intéressant de savoir, même par une vague approximation, à quel nombre s'élevaient les populations celtiques, qui vinrent s'établir dans la Gaule. On connaît par l'Exode, que la transmigration des Hébreux montait, à leur sortie de l'Égypte, à 600,000 hommes. Celle des Pasteurs, qui sont indubitablement les Celtes, n'est pas porté à moitié, par Manéthon ; mais, elle dut être doublée par la jonction des tribus Cimmériennes. On peut donc conjecturer que les premiers habitants que reçut la Gaule, par cette grande émigration des peuples de l'Asie centrale, n'excédèrent pas un demi-million d'hommes, augmenté par une égale quantité de femmes et d'enfants. Les chiffres des contingents militaires, donnés par César, prouvent que, soixante ans avant notre ère, cette population était de plus de quatre millions; elle avait quadruplé, en l'espace de 1600 ans. C'est un progrès que rend vraisemblable un accroissement semblable dans les siècles postérieurs. De César à

Louis XIV, pendant une période de beaucoup plus de seize siècles, la population de la France a seulement quintuplé. Son augmentation, sous l'influence d'une civilisation imparfaite, n'a pas différé essentiellement du terme qu'elle avait atteint pendant l'état sauvage du pays. L'avantage produit par les temps de cette civilisation n'est que de 20 pour cent. Ce n'est pas assez pour s'en énorgueillir.

Ces aperçus numériques ne sont pas aussi oiseux qu'on pourrait le croire ; ils expliquent un fait historique resté jusqu'à présent sans solution. S'il est vrai, comme l'ont montré nos calculs que la première immigration des Celtes, dans la Gaule remonte au XVIIe siècle avant notre ère, et l'immixtion des Cimmériens ou Cimbri, au siècle suivant, ces peuples, malgré leur caractère inquiet, demeurèrent un millier d'années dans la vaste région, où ils s'étaient établis, sans chercher à conquérir celui des pays voisins qui était le plus attrayant par ses productions et par son climat : l'Italie. Ils s'étendirent, tout d'abord aux îles Britanniques, aux contrées Rhénanes et à la Suisse, mais ces régions étaient alors désertes, et la possession en appartenait au premier occupant. Quand ils eurent passé les Pyrénées, ils trouvèrent, il est vrai, les Ibères, race méridionale déjà instalée, dans la Péninsule hispanique ; toutefois leur réunion intime donne tout lieu de croire que les Celtes ne furent pas obligés de conquérir le pays, et qu'ils s'y établirent pacifiquement.

Il en fut tout autrement de l'Italie, qui devint, à

dater du sixième siècle avant notre ère, l'objet des grandes expéditions des Celtes, connus alors sous le nom que leur donnaient les Romains, celui de Gaulois — *Galli*. Tite-Live affirme que, jusqu'au règne de Tarquin l'Ancien, quand Bellovèse passa les Alpes, ces hautes montagnes n'avaient pas encore été franchies, sinon par Hercule dont les exploits étaient relégués parmi les traditions fabuleuses. Il s'était donc écoulé onze à douze cents ans, depuis que les tribus celtiques, maîtresses de la Gaule, étaient voisines de l'Italie, sans l'attaquer. Puisqu'elles trouvèrent au bout de ce temps, les cols, les défilés, qui leur permirent d'entrer dans la Péninsule italique, ce ne fut pas cet obstacle dont la puissance les arrêta. Ce fut bien plutôt leur population bornée, éparse, divisée par clans peu nombreux, sans liens politiques, sans communication, occupée de rendre habitable une solitude à moitié couverte de bois et de marais.

Mais quand la population favorisée par l'abondance des récoltes, se fut accrue avec le temps, cet élément essentiel de l'amélioration des choses, — quand elle fut double du nombre primitif des habitants, et qu'il y eut 134 personnes par lieue carrée, alors les Gaulois se crûrent trop à l'étroit, comme les bergers du Cannaan, qui se querellaient sans cesse, parce que leurs moutons n'avaient qu'un pâturage cent fois aussi grand que celui des nôtres. Ils possédaient pourtant la Gaule jusqu'aux rivages de la Méditerranée, car Strabon dit positivement que les tribus qui peuplaient la Narbonnaise et les envi-

rons de Marseille étaient de race celtique. Lucain, en décrivant le bois sacré situé près de [1] cette ville, suppose qu'il servait aux mystères des Druides, qui étaient les prêtres des Gaulois.

Néanmoins, l'an 587, deux grandes armées, accompagnées des femmes et des enfants, partirent du centre de la Gaule celto-kimrique, pour aller former des établissements lointains. L'une, sous la conduite de Sigovèse, passa le Rhin, et entra en Germanie. L'autre, commandée par Bellovèse, franchit les Alpes, attaqua les Etrusques et les chassa du beau pays, qu'on nomma Gaule cisalpine, à cause de ses nouveaux habitants, et de sa situation en deçà des Alpes, relativement à la ville de Rome.

Cette expédition militaire fut faite par les contingents de sept peuples, qui construisirent sept villes: Milan, Côme, Brescia, Vérone, Bergame, Trente et Vicence. Un témoignage certain de l'origine de ces villes, c'est qu'elles portent des noms celtiques.

L'armée de Bellovèse fut formée par des contingents des peuples :

Bituriges habitant	le Cher et l'Allier ;
Carnutes	le Loiret ;
Arvernes	le Puy-de-Dôme ;
Aulerces	la Côte-d'Or ;
Eduens	Saône-et-Loire ;
Ambarres	idem.
Senonais	L'Yonne.

[1] Strab. l. IV, p. 289.

S'il y avait cent mille combattants, et pour vaincre la confédération des douze peuples Étrusques, il n'en fallait pas moins, chaque département leva 15,000 hommes, et envoya en Italie 45 à 50,000 personnes. Cette transmigration suppose une population nombreuse, multipliée par la double influence d'un État social favorable, établi depuis fort longtemps, et d'une agriculture puissante et prospère.

L'époque à laquelle les Gaulois faisaient cette importante conquête de la Haute-Italie, est celle où Solon illustrait Athènes, par la sagesse de ses lois ; mais alors évidemment la Grèce était encore dans son enfance ; et si sa culture intellectuelle l'emportait sur celle de la Gaule, il s'en fallait bien qu'il fut possible de comparer sa population et sa puissance militaire à celles des Gaulois.

Lorsque César entreprit, 530 ans après l'expédition de Bellovèse, de subjuguer la Gaule, il trouva, parmi les plus vaillants défenseurs du pays, les mêmes peuples, qui avaient formé, par leurs contingents, l'armée d'invasion de l'Italie. Ce furent eux, qui opposèrent aux Romains, la plus opiniâtre résistance, dans leurs villes fortifiées de Bibracte, Avaricum et Alésia. Ce rapprochement prouve que ce n'étaient point des peuples nouveaux, comme le pourrait faire supposer la lecture des Commentaires ; il montre que la conquête de la Gaule cisalpine fut une expédition de sept peuples ou tribus celtiques, coalisées, et non une transmigration en masse de ces tribus, puisqu'elles conservèrent leur

territoire au centre du pays et y furent retrouvées plus de cinq siècles après. Cette expédition, qui dut être fort considérable, pour déposséder les Étrusques, armés de tous les avantages d'une civilisation supérieure, témoigne l'antiquité de l'établissement des Celtes dans la Gaule, et fournit un argument en faveur de notre opinion, qui en fait remonter l'époque à plus de 1700 ans avant notre ère.

Des autorités respectables reculent fort au-delà de l'expédition de Bellovèse, les premières invasions de l'Italie, par les Gaulois. Caton le censeur, cité par Servius [1], disait qu'antérieurement à la domination des Etrusques, dans la Péninsule, 1400 ans avant notre ère, un peuple celtique, les Teutons, était venu habiter la contrée, où la ville de Pise fut bâtie, dans la suite ; et un passage de Virgile leur assigne un âge aussi reculé. Les Ombriens, qui étaient leurs descendants, tiraient, dit-on, leur nom d'une tribu de ce peuple : celle des Ambrons ou Ambri, qui faisaient partie des Helvétiens. Le fleuve Ombrone, dans la Toscane, serait encore un monument, conservant par son appellation, le souvenir des plus anciens habitants du pays. Dans les mêmes temps, une migration des Vénètes de l'Armorike aurait donné naissance aux Vénéti de l'Adriatique.

Non-seulement les Gaulois passèrent les Alpes dont les cols cachés dans les neiges et les nuages

[1] Serv. Enéid. c. x. Isid. de Sevill

devaient être alors presqu'inaccessibles, mais encore vers l'an 1500, ils franchirent les Pyrénées, quoique leur longue chaîne n'ait qu'un petit nombre de défilés, dérobés à la vue par des bois épais. Ici, comme en Italie, leurs tribus se trouvèrent en présence d'autres races, qui les avaient devancées, dans les deux péninsules, en y surgissant par leurs côtes les plus voisines de la Grèce et de l'Afrique septentrionale. Ces races, qui étaient aussi caucasiques, appartenaient à d'autres familles sorties de l'Asie méridionale, et non, comme les Celtes et les Scythes, des régions boréales de ce vaste continent. Elles étaient formées d'hommes d'un type différent, dont les forces musculaires étaient moins développées, et dont les facultés intellectuelles étaient supérieures soit par l'effet de leur puissance naturelle, soit par une éducation meilleure ou plus prolongée. Dans la Péninsule italique, c'étaient les Pélasges et les Etrusques dont l'origine est si problèmatique qu'on a soutenu qu'ils étaient authocthones. Dans la Péninsule hispanique, c'étaient les Ibères, qui y étaient venus du Levant, par l'Afrique septentrionale. L'un de leurs peuples, les Turdetains, établis dans la Bétique, rivalisait de science avec les Etrusques, et possédait, dit Strabon, des livres, des poëmes, des loix écrites en vers, qui dataient de plus de 6,000 ans.

Les Gaulois ayant conquis en grande partie la Péninsule Ibérique, se mélèrent aux populations vaincues, et composèrent une nation connue sous le

nom de Celtibères, parce qu'elle était formée des deux races [1]. Les Ibères étant les plus nombreux, leurs caractères physiologiques dominèrent dans cette alliance. Mais, ici, comme ailleurs, les Gaulois prirent possession du pays, en imposant des noms tirés de leur langue, aux villes, aux fleuves, aux montagnes.

Le nom générique d'Ibères, donné aux indigènes, est purement celtique ; c'est l'appellation du plus grand fleuve de l'Espagne : l'Ebre, elle signifie la Rivière, — I-ver-us. On la trouve dans les noms du Tibre — Te-ver-e, de l'Aveyron — Ver-onius, de l'Allier, — Ela-ver et de vingt autres rivières de la Gaule.

La racine sanscrite : *Tan*, qui exprime un pays, une région, comme dans le nom de l'Indoustan, avait été importée par les Celtes, et appliquée par eux à l'Aqui-tan-ia et à la grande île : Bri-tan-ia. Dans la Péninsule hispanique, ils la reproduisirent dans un grand nombre de noms de contrées : Lusi-tan-ia, Turde-tan-ia, Carpe-tan-ia, Ore-tan-ia, Cere-tan-ia, etc.

Le cap Finistère, en Gallice, la plus occidentale de toutes les terres d'Europe, était connu de l'antiquité sous le nom de Promontoire Celtique. La Gallice elle-même était ainsi appelée des Callaïci ou Gall-aïci, c'est-à-dire : les Galls, Gaëls ou Celtes qui l'habitaient.

[1] Diod. l. v. Ibid. l. IX. c. 2.

Les noms des fleuves étaient formés de la syllabe *Dour*, qui se retrouve dans ceux de la Gaule, et qui, en celtique exprime l'eau, notamment le Douro ou Dour-ius. La plupart des villes portaient des appellations gauloises.

Quant César envahit l'Angleterre, on lui raconta que les côtes de cette grande île étaient habitées par des Belges, venus de la Gaule, et que l'intérieur était peuplé par des tribus, qui, de temps immémorial, passaient pour être nées dans le pays. Nous, qui ne pouvons admettre que les hommes puissent être engendrés par la terre spontanément, nous ne voyons dans cette tradition qu'un témoignage de l'antiquité de l'établissement des Celtes, dans les îles Britanniques, comparativement surtout à l'arrivée des colonies Belges, dont le souvenir était récent. César en reconnaissant partout des noms celtiques, les attribua aux derniers venus ; mais ceux-ci parlant la même langue que les anciens habitants, il était difficile de dire quelles appellations leur appartenaient, dans cette nomenclature, et quelles autres provenaient des premières migrations celtiques. Tant est-il que les lieux, les peuples et leurs chefs portaient des noms usités dans la Gaule, et qui signalent leur origine. Les généraux bretons, que César combattit, lors de la seconde invasion romaine s'appelaient : Cingétorix, comme le chef des Tréviriens, — Vellonus, comme une ville des Sénonais, — Lugotorix qui signifie : le roi des corbeaux, et autres dénominations manifestement cel-



tiques. La plus frappante est celle de la Severn, qui s'appelait : Sabri-na ; sa terminaison était un vestige du sanscrit, conservé jusqu'à l'extrémité de l'Angleterre, par la colonie celto-kimrique.

Les invasions des Gaulois en tant de pays divers ont fait dire à Diodore, que ces peuples n'eurent pas plutôt passé d'Asie en Europe, qu'ils voulurent dominer sur toutes les nations, et qu'il firent de continuelles expéditions pour s'emparer de leurs territoires. C'est ainsi, ajoute-t-il, qu'ils se rendirent maîtres de la moitié de l'Europe et d'une grande partie de l'Asie [1] .

Il ne s'agit pas, ici, du continent de l'Asie c'est seulement de l'Asie Mineure dont il est question, et c'est encore une grande et étonnante conquête. L'entreprise des Gaulois sur un pays d'outremer aussi éloigné de ses foyers est une preuve de l'audace de ce peuple. Ce fut l'an 270, avant notre ère qu'un corps de 10,000 hommes seulement, appartenant aux tribus des Tectosages, Tolistoboiens, et Trocmès, se trouvant dans le voisinage de l'Hellespont, conçut le projet hardi de le traverser, et de subjuguer la Phrygie; mais il fallait des navires pour passer le détroit ; la fortune pourvut à ce besoin. Le roi de Macédoine, Antipater, alarmé du voisinage de ces étrangers leur envoya des ambassadeurs afin de reconnaître leurs forces. Les Gaulois déjouèrent cette ruse, et la firent servir à leur dessein; ils se saisirent des cinq bâtiments

[1] Diod. l. v. p. 309.

qui avaient transporté les envoyés macédoniens, et au moyen de ce secours inespéré, ils atteignirent les rivages de l'Asie Mineure. Leur bravoure fit le reste. Ils s'emparèrent de la Phrygie, et la divisant entreux, ils établirent quatre États confédérés sous le nom de Galatie. Au rapport de Tite-Live, ils parcoururent en vainqueurs, tous les pays voisins, faisant acheter à prix d'or, aux peuples, qu'ils attaquaient, le bienfait d'une paix toujours mal assurée [1]. Le général romain, qui détruisit leur domination, les dépeignit, comme des hommes féroces, à chevelure longue et éclatante, c'est-à-dire blonde ou rouge, armés d'épées d'une grandeur démésurée, portant d'énormes boucliers, et marchant, au combat avec des chants guerriers, des cliquetis d'armes, et des hurlements. Une remarque de saint Jérôme achève de prouver que c'étaient bien des vrais Celtes. Six cents ans, dit-il, après être sortis de la Gaule, ils parlaient le même langage en usage à Trèves, et cependant ils vivaient au milieu de populations, qui ne se servaient que de la langue grecque. Nous avons connu beaucoup de Français, qui, après avoir passé en Angleterre le quart d'un siècle, ne savaient pas un seul mot d'anglais. C'étaient aussi des Bretons.

Le retour des Gaulois dans une contrée, que leurs ancêtres avaient traversée, quelques milliers d'années auparavant, est peut-être moins surprenant que

[1] Tit. Liv. l. 1. c. 38.



leurs expéditions maritimes, eux qui habitaient depuis leur origine, le milieu des terres, et qui, en voyant l'Océan, devaient éprouver la crainte de se confier à ses flots. Il faut bien cependant qu'ils se soient promptement familiarisés, avec leurs dangers, puisque dès les temps les plus reculés, ils franchirent la mer du Nord, et donnèrent à l'Angleterre ses premiers habitants. César, dans ses excursions à l'île de Bretagne, la trouva peuplée de Celtes, semblables à ceux de la Gaule ; et aujourd'hui même malgré les dominations prolongées des Danois, des Saxons et des Normands, l'Angleterre est remplie de Gaulois. Leur race est peut-être proportionnellement à la population totale, aussi nombreuse qu'en France. L'Écosse et l'Irlande reçurent également des colonies celtiques, qui, suivant leur constant usage, imposèrent aux localités des noms pris dans leur langue. Les Belges étaient nombreux en Angleterre, un demi-siècle avant notre ère. Ils suivirent les Kimris en Irlande, et sont nommés dans les traditions Fir-Bolgs. On ne sait pas s'ils y vinrent directement de la Gaule ou bien de l'Angleterre, où ils s'étaient établis pareillement. On est également incertain si les Celtes, qui passèrent en Irlande, partirent de la Gaule ou bien de l'Ibérie, dont ils peuplaient les provinces septentrionales. Plusieurs données philologiques semblent indiquer ce dernier point de départ ; et la distance ne contredit pas cette opinion ; car il n'y a que 150 lieues du cap Ortégal au cap Clear, et les

deux tiers de la traversée peuvent être diminués, en 'avançant, terre-à-terre, jusqu'à l'île d'Ouessant.

Dès que les Alpes eurent été franchies une première fois, les Gaulois firent de l'Italie l'objet de leurs hardies et fréquentes entreprises. Après l'expédition de Bellovèse qui leur permit de s'établir, dans les belles contrées appelées maintenant la Lombardie et le Piémont, il y en eut une autre, dans la Vénétie, le Mantouan, la Carniole et autre pays voisins de l'Adriatique. Ce furent les Cénomani, qui habitaient entre la Seine et la Loire, dont la jeunesse effectua cette invasion. L'époque en est incertaine [1]. Les Boii et les Lingonès établis dans la Suisse occidentale et dans la Haute-Marne, suivirent cet exemple; et, passant les Alpes pennines, ils surgirent sur la rive méridionale du Pô, entre Ravenne et Bologne. Mais l'expédition la plus célèbre est celle des Sénonès, qui, partis des bords de l'Yonne, et réunis à d'autres tribus confédérées, traversèrent l'Italie, vainquirent les Romains à la bataille d'Allia, brûlèrent la Ville éternelle, et firent acheter leur retraite à prix d'or. Ce grand événement, dénaturé par les historiens latins, arriva l'an 390, avant notre ère.

Trois grandes armées gauloises partirent, en l'an 279, pour des expéditions lointaines. L'une conduite par Belgius, se dirigea, par la Macédoine, sur la Pannonie ou Hongrie; les désastres, qu'elle

[1] Tit. Liv. l. v. c. 31.

éprouva, la détruisirent; l'autre commandée par Céréthrius, entra dans la Thrace, prit Bysance, et s'établit sur la rive européenne de la Propontide. Enfin la troisième, dont le chef est appelé Brennus, par les historiens, envahit la Macédoine, passa les Thermopyles et pénétra dans la Grèce jusqu'à Delphes dont le temple fut livré au pillage. Ce sacrilége fut puni, disaient les anciens historiens, par une déroute complète de l'armée et par la mort de son général.

Il fallait que ces expéditions eussent exténué les populations, qui avaient fourni les principaux contingents dont elles étaient formées; car les Volsques-Tectosages, habitant entre la Méditerranée et la ville de Toulouse, ne purent opposer aucune résistence efficace au consul Marcius, lorsqu'il établit, en 121, une colonie romaine sur leur territoire, et y fonda Narbonne —*Narbo-Marcius*,—cité, qui devint la base des opérations de la conquête des Gaules.

Vingt ans après, deux peuples d'origine gauloise mais venant d'au delà du Rhin, les Cimbres et les Teutons s'unirent à deux peuples de l'Helvétie, les Tigurini et les Ambrons, et, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, ils s'avancèrent en masse immense, vers le midi de la Gaule, pour chasser les Romains de la Narbonnaise, et entrer ensuite en Italie. Marius livra bataille aux Teutons et aux Ambrons près de la ville d'Aix, et il en fit un grand carnage. Il attaqua ensuite les Cimbres,

qui avaient passé les Alpes, et il les défit près de Verceil, leur tuant 120,000 guerriers, et en faisant prisonniers 60,000. Les femmes des vaincus étouffèrent leurs enfants, et se donnèrent la mort, pour ne pas tomber entre les mains des Romains, et devenir leurs esclaves [1]. Dans la bataille d'Aix, les deux peuples Gaulois éprouvèrent, si l'on croit les historiens, une perte de 290,000 hommes, qui furent tués ou faits captifs. Au total cette campagne aurait coûté 480,000 guerriers à la Gaule, nombre auquel doivent être ajoutés les femmes et les enfants. Mais, il faut mettre peu de confiance, dans ces chiffres, qui peuvent avoir été d'autant plus exagérés, qu'ils recommandaient Marius au peuple romain et le servaient contre Sylla son rival ou plutôt son ennemi.

La dernière transmigration des tribus gauloises fut celle projetée par les Helvétiens, de concert avec quatre autres peuples voisins, dont la population est énumérée, ainsi qu'il suit par César, d'après un document, en chiffres grecs, trouvé dans leur camp.

263,000	Helvetii	habitant	la Suisse occid.
36,000	Tulingorii		le pays de Bade.
14,000	Latobrigii		le Brisgau badois.
23,000	Rauracii		le canton de Bâle.
32,000	Boii		le dép. du Bas-Rhin.
368,000	transmigrants, dont 92,000 combattants.		

[1] Plutar. in Syll. in Marius. Florus, etc.

Ces nombres, qu'on est forcé d'admettre comme les plus authentiques qui nous aient été transmis, par les anciens, montrent quelles énormes masses d'hommes se mettaient alors en mouvement, pour aller chercher un autre pays, en franchissant des distances considérables. Il ne s'agissait que de 250 lieues, dans le voyage qu'entreprirent les Helvétiens, et que César empêcha ; car, ce peuple voulait seulement aller demeurer au pays des Santonès, sur les bords de l'Océan, lui qui était établi au pied des Alpes. Mais on a pu voir, par les itinéraires des Celtes et des Cimbres, que nous avons tracés, dans ces pages, que souvent le but de leurs transmigrations gisait dix fois plus loin. La population des tribus s'acheminant ainsi d'une partie du monde à l'autre était de beaucoup supérieure à celle des Helvétiens, et il est présumable que les masses d'hommes, qui entreprenaient ces immenses voyages, étaient encore plus grandes ; dans plusieurs cas, elles dépassaient un demi-million d'êtres humains.

On conçoit, dès lors, qu'il n'est nullement invraisemblable que les Celtes, appelés Pasteurs, fussent au nombre de 240,000 hommes, comme l'assure Manéthon, quand ils évacuèrent l'Égypte, au XVIIe siècle avant notre ère. — Et, quand on trouve, de compte fait, 368,000 personnes, hommes et femmes, quittant sous les yeux de César, les campagnes des Alpes pour aller se fixer sur les côtes de l'Océan, on est disposé à accueillir, comme véridiques, les récits de toutes ces grandes transmigrations de

nos ancêtres, dont nous venons de rappeler brièvement les souvenirs.

En se rappelant que la population de la Gaule égalait à peine celle de la Belgique aujourd'hui, on peut juger quels effets devaient produire sur le pays l'émigration de quatre à cinq cents mille habitants, ou un dixième des 300 nations celtiques. Cette frénésie, qui éloignait ainsi de sa belle patrie, la jeunesse dont elle aurait fait la prospérité, la gloire et la grandeur, s'est renouvelé au temps des Croisades et même de nos jours, quand nous avions une grande armée à Moscou, une à Diospolis, une à Saint-Domingue, et dix sur le Rhin, le Danube, la Vistule, le Tibre et le Guadalquivir.

Si quelque chose peut nous disculper d'avoir si longtemps ignoré, méconnu ou même renié nos aïeux, c'est que les Romains, ne les ont guère mieux connus quoi qu'ils fussent leurs contemporains, leurs voisins les plus proches et leurs ennemis les plus formidables. On ne voit nulle part que la langue des Gaulois fut parlée ou seulement comprise, par les généraux romains ou les historiens latins. C'est pourquoi les méprises les plus singulières étaient sans cesse commises par eux. Les Gæsatœ, qui étaient des guerriers gaulois, armés d'un épieu nommé Gæsum, formaient dans leur opinion, une nation celtique. C'est comme si l'on croyait aujourd'hui que les lanciers ou les carabiniers sont un peu-

ple. Le nom de Brenn — Brenyn, qui en celto-kimrique, signifie un chef, un général, fut si mal compris, par les Romains. qu'ils en firent un nom propre, le nom d'un roi, qui prit et brûla Rome, et d'un autre, qui pilla le temple de Delphes. En voyant ce nom ainsi reproduit, il était pourtant facile de reconnaître que ce n'était pas celui d'un individu. Cette erreur bizarre, nous a fait perdre le véritable nom de ces personnages historiques. Mais une confusion dont les effets sont plus graves est celle où César est tombé, en croyant retrouver dans les divinités gauloises, le Panthéon grec et romain. On conçoit à peine qu'un homme doué de tant de génie ait pu admettre qu'Apollon, Mars et Minerve fussent connus et adorés dans les Gaules, avant que les légions romaines y eussent introduit leur culte, par l'ascendant de la victoire, et comment il a supposé que les Gaulois prétendaient être descendus de Pluton [1]. Il fallait que cet esprit fort, digne émule des incrédules au XVIIIe siècle, fut dominé par les mêmes préoccupations que les missionnaires espagnols, qui, lors de la découverte de l'Amérique croyaient à chaque pas retrouver dans ces contrées des traces du Christianisme, alors qu'aucun chrétien n'y avait jamais mis les pieds. L'analogie est d'autant plus grande qu'avant son expédition dans la Gaule, César avait été élu grand Pontife — *Pontifex maximus* — dignité suprême semblable à la Papauté, mais dont la puissance religieuse s'étendait

[1] César. l. VI.

sur une agglomération de peuples bien plus vaste que celle que comprend aujourd'hui l'univers chrétien. Cette particularité nous apprend que César n'était pas seulement le plus grand capitaine de l'antiquité, mais encore un théologien, quoi qu'on puisse croire qu'il fut matérialiste, comme Cicéron et les plus illustres sénateurs de ce temps, excepté Caton d'Utique. C'est en cette qualité qu'il a si mal et si faussement exposé le système religieux des Gaulois. Est-ce erreur ou hypocrisie? Nous n'osons le décider; et nous préférons croire, non sans vraisemblance, que tout ce préambule du livre VI des Commentaires est une intercallation étrangère à ce grand homme et indigne de l'avoir pour auteur,

Quand les Romains conquirent la Gaule et la réduisirent en province de leur vaste empire, quel était l'État des peuples de cette grande région? Et doit-on croire que les 1700 ans écoulés, depuis que les nations Celto-kimriques avaient quitté la Sogdiane, n'avaient que mal profité à leurs progrès politiques et sociaux? C'est une question dont l'intérêt mériterait un autre historien? — Nous essayerons seulement d'en tracer une esquisse rapide.



CHAPITRE VIII.

—

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DES POPULATIONS DE LA GAULE CELTIQUE.

César, qui était un aussi grand homme d'Etat qu'un grand homme de guerre, reconnaît la capacité politique et l'esprit de sociabilité de nos ancêtres, les Gaulois. Leurs républiques, dit-il, sont bien réglées. Il n'est pas incontestable qu'on puisse, de nos jours, faire un tel éloge des Etats de l'Europe les plus orgueilleux de leur civilisation.

Cependant, il ne faut pas s'abuser sur la perfection de l'Etat social des peuples celtiques, quand les Romains vinrent les envahir. Il y avait une assez grande ressemblance entre ce temps et le nôtre; les passions et les intérêts produisaient alors des perturbations tout aussi funestes que maintenant, et ces hommes à moitié sauvages n'étaient ni meilleurs ni plus heureux que s'ils eussent été policés.

Le trait principal et le plus frappant de l'organisation sociale des peuples de la Gaule, c'est qu'ils se gouvernaient eux-mêmes, sans royauté, comme les

Grecs de l'antiquité dans la deuxième période de leur histoire. Les Germains, au contraire, avaient des rois, et en avaient un pour chacune de leurs peuplades, ce qui en portait le nombre à deux ou trois cents. En effet, il fallut que Chlovis en égorgeât une douzaine, pour hériter du commandement de quelques milliers de Franks; et, dans une guerre entreprise par les Wisigoths, il y avait, dit leur chronique, presqu'autant de rois que de soldats. Cette différence capitale des institutions concourt avec d'autres témoignages, à prouver que les Gaulois, quoiqu'ils fussent sortis des mêmes régions de l'Asie centrale que les Germains, appartenaient à une autre race caractérisée par des établissements politiques et des traditions gouvernementales, qui les faisaient différer autant que la république d'Athènes et la monarchie Macédonnienne.

Dès que César fut entré en campagne dans la Gaule, il se trouva en présence de ces deux sortes d'ennemis. Il eût d'abord à combattre la Confédération helvétique, dirigée par des magistrats qu'avaient élus leurs concitoyens; et puis il dut attaquer les Suèves, peuple germanique fort redouté, dont Arioviste était le roi. Il faut convenir que soit par la différence du caractère des races, soit par la différence de nature des gouvernements, l'avantage n'était pas, dans leur comparaison, en faveur des derniers. Les chefs populaires des Helvétiens exécutèrent avec énergie, courage, persévérance, le pro-

jet de transmigration arrêté par leur assemblée nationale. Ils furent attaqués dans une marche difficile et écrasés par la puissance de la discipline romaine et l'ascendant irrésistible du génie militaire de César. Mais dans leur défaite ils acquirent l'estime du vainqueur, qui assura le retour dans leur pays de ceux échappés au carnage et qui pourvut au soin de leur subsistance.

Il en fut autrement des Germains. Leur chef dont le pouvoir autocratique et le caractère ambitieux les empêchait depuis quatorze ans de coucher sous des toits, se montra, en tout occasion d'un orgueil et d'une arrogance insupportables. Il tendit des embûches à César, pour le prendre ou le tuer dans une conférence; et sans respect pour le droit des gens, il fit arrêter et mettre aux fers deux officiers romains chargés de négocier avec lui; s'ils ne furent pas brulés vifs, c'est que la victoire les délivra.

On trouve déjà dans Arioviste, le courage audacieux et fanfaron, la cruauté et la perfidie, que déploya cinq siècles après, le roi d'une autre confédération germanique, Chlovis, lorsqu'il conduisit les Franks à la conquête de la Gaule, après avoir fait périr tous ses compétiteurs, au pouvoir royal.

Pour se préserver d'une domination absolue, comme celle d'Arioviste ou de Chlovis, les peuples gaulois devaient avoir des loix conservatrices et surtout la volonté énergique d'empêcher toute usurpation de la puissance publique. Voici un exemple mémorable, qui prouve l'existence de ces loix et de

cette volonté. Orgétorix, homme riche et influent, dans la république des Helvétiens, résolut de s'emparer de l'autorité et de se proclamer roi. Pour accomplir ce dessein, il se ligua, avec d'autres chefs ambitieux qui devaient exécuter le même projet chez les peuples voisins. Accusé de ce crime, il fut incarcéré et traduit devant la justice du pays. Il crut pouvoir échapper au sort qui le menaçait, en appelant ses partisans, qui se réunirent au nombre de dix mille ; et fort de leur soutien, au lieu de se disculper il se renferma dans un dédaigneux silence. Le peuple irrité prit les armes pour donner force à la loi, et les magistrats rassemblèrent de tous côtés, des troupes. Mais Orgétorix, qui encourait le supplice du feu, s'y déroba, en se tuant lui-même, dans sa prison.

César était bien plus disposé à favoriser l'usurpation qu'à donner son approbation aux châtiments quelle recevait. C'est ainsi que pour récompenser le dévouement que portait aux Romains, un gaulois, nommé Tasgetius, dont les ancêtres avaient été, disait-on, souverains des Carnutes—Chartres,—il le nomma leur roi. Les compatriotes de ce nouveau prince s'insurgèrent contre lui et le mirent à mort. Ce fut le premier acte d'un grand soulèvement contre les Romains.

Il y a un témoignagne négatif, très-puissant contre l'existence de la royauté, chez les peuples gaulois. S'il y avait eu des rois, à la tête de chacune

[1] Cæsar. l. v.

des 300 tribus celtiques, ils auraient commandé les armées, défendu les villes, conclu les traités. Or, on n'en voit point remplir ces rôles importants ; et toute vérification faite, les chefs nommés ainsi par les traducteurs, sont appelés *Dux*, ou généraux par César.

En réalité, autant qu'il est possible de constater des faits, datés de deux mille ans, et racontés par un homme de guerre, ignorant la langue du pays et voyant chaque chose sous les couleurs de ses préjugés, le gouvernement de la Gaule était républicain, et tour-à-tour ou simultanément aristocratique et populaire.

L'aristocratie, ou plutôt l'olygarchie résidait dans un conseil des principaux citoyens, qui est constamment appelé Sénat, par César. C'était une assemblée nombreuse, vivace, énergique, qui prenait courageusement l'initiative dans les grands événements. Les sénateurs des Eduens, — Saône-et-Loire, — périrent tous dans une guerre contre les Séquaniens, qui avaient appelé les Germains, comme auxiliaires. Les sénateurs Nerviens,—Pas-de-Calais,—au nombre de 600, se firent tuer tous excepté trois, pour la défense de leur patrie. Les sénateurs Vénètes,—Morbihan,—furent exterminés par les Romains, qui désespérèrent de jamais les réduire sous le joug. A cette occasion, César reconnaît que les Gaulois avaient une haine extrême pour la servitude, et un amour ardent pour la liberté, qui les faisait courir aux armes dès que

leur indépendance était menacée. Le pouvoir souverain, l'omnipotence appartenait manifestement à l'assemblée du peuple. C'était elle qui décidait de la paix et de la guerre, des levées militaires, des alliances, des transmigrations et du châtiment encouru par les criminels politiques. César s'en servait perpétuellement pour rassembler des subsistances, obtenir des troupes auxiliaires, découvrir les projets de l'ennemi, et prendre les mesures qui pouvaient les faire échouer.

Il y avait, en outre, les grandes assemblées représentatives, formées des députés de tous les peuples d'une confédération. C'était l'équivalent du conseil amphictionique des Grecs, de la diète des cantons Suisses ou du congrès des Etats-Unis. On y prenait des résolutions générales pour les intérêts de la Gaule celtique ou de la Gaule belgique, et parfois plusieurs peuples appartenant à toutes deux, y faisaient cause commune.

La royauté était nécessairement exclue d'un ordre de choses que régissaient des assemblées populaires souveraines et des congrès représentatifs. Mais, il était fort possible que ces formes républicaines fussent comme dans les Etats de la Grèce et à Rome, tout au profit de l'aristocratie de naissance ou de la richesse. On incline à croire qu'il en était ainsi, en voyant César prodiguer le titre de nobles à tous les personnages dont il parle, et surtout, en lisant dans ses Commentaires le passage suivant :

« Il n'y a, dans la Gaule, dit-il que deux ordres de personnes en considération : Les Druides et les chevaliers — *Equites*. Les premiers sont chargés des choses divines, de l'éducation, des décisions juridiques. Les autres prennent tous les armes, lorsqu'il y a une guerre offensive ou défensive, ce qui avait lieu presque tous les ans avant l'arrivée des Romains.

« La seule marque de distinction que reconnaissent les Gaulois, c'est d'avoir un grand nombre de clients et de gens à gage. »

« Les Druides avaient le privilége de ne point aller à la guerre et d'être exempts de toute contribution, avantages qui déterminaient beaucoup de pères de famille à faire entrer leurs enfants parmi eux, quoiqu'il fallut, parfois, rester vingt ans sous leur discipline, pour apprendre ce qu'ils enseignaient. »

On voit par ces paroles, que les Druides, qui sans doute gardaient le célibat, étaient un ordre religieux, alimenté par l'introduction dans son sein des élèves, provenant indistinctement de la population, conséquemment, ils ne formaient point une caste se reproduisant d'elle-même comme dans l'Inde et en Egypte. Aussi, dès que Tibère eut prononcé leur proscription, furent-ils promptement détruits, tandis que les Brames sont inextinguibles.

A bien plus forte raison si les Druides ne composaient pas une caste, les chevaliers n'en formaient point une. S'ils avaient eu des immunités, des priviléges, César, qui énumère ceux des Druides,

n'aurait pas manqué de parler des leurs. Il n'est dit nulle part qu'ils eussent des familles séparées de la masse commune des citoyens, et rien ne laisse soupçonner qu'ils se perpétuassent héréditairement. Puisqu'ils n'avaient ni privilége, ni hérédité, ils ne constituaient point une noblesse, un ordre de patriciens ; et ils ne pouvaient avoir qu'une influence éventuelle, temporaire et bornée, dans les affaires publiques. En effet, on ne les voit figurer dans aucune transaction politique, et ils ne sont pas même mentionnés dans les occurences militaires, tandis que la part que les sénateurs y prennent, est toujours signalée.

On ne concoit pas comment César leur attribue le rôle de guerriers, toujours prêts à combattre comme les Hémotybies égyptiens ou les chevaliers du moyen âge. Ses propres écrits prouvent, en cent endroits, que chez les Peuples celtiques, c'était un devoir commun à tous les hommes, depuis le sortir de l'enfance, jusqu'à la décrépitude. Les chiffres des Commentaires constatent que sur cent personnes de tout sexe et de tout âge, il y avait 25 combattants au moins. Par conséquent, les Equitès n'avaient aucun devoir, aucun mérite spécial, ils ne faisaient que ce qui était fait par chaque homme, pendant toute sa vie. La certitude de ces faits ne permet donc pas d'admettre l'assertion de César, et de croire que c'était là des chevaliers formant une Pospolite, et comme le veulent les traducteurs, une noblesse, constituant un ordre supérieur et privi-

légié, dans chacun des 300 Etats Gaulois. C'était bien plutôt, et tout simplement une cavalerie d'élite, formée de tous les jeunes gens assez riches pour posséder un cheval propre au service militaire. Cette supériorité était sans doute accompagnée de quelques autres, qu'on retrouve encore aujourd'hui, dans les corps spéciaux qui ont une semblable origine ; mais il y a fort loin entre les distinctions que s'attribuent les cavaliers de tous les temps, et les prérogatives sociales possédées par une caste patricienne, une noblesse véritable, dominant par l'ascendant de la richesse territoriale et l'exercice du pouvoir politique.

Toute notre admiration pour César ne peut nous empêcher de reconnaître que, comme, quinze cents ans plus tard, les conquérants du Nouveau-Monde, il croyait à chaque pas retrouver les institutions, les loix, les idées et jusqu'aux dieux de son pays, chez des peuples qui n'en avait rien. C'était assurément en songeant aux Plébéiens de Rome, qu'il écrivait ceci : « Le peuple est presque regardé comme esclave, il ne peut rien par lui-même et n'entre dans aucun conseil. Accablés de dettes et d'impôts, ou opprimé par la violence des grands, beaucoup de gens du peuple s'attachent à quelques uns de ceux-ci, qui ont sur eux la même autorité que les maîtres sur les esclaves. [1] »

Ce passage est tellement en contradiction avec

[1] Cæs. l. VI.

les faits rapportés par César lui-même, qu'on est tenté de croire qu'il a été altéré ou interpolé, et ce n'est pas le seul, qui, dans le livre VI, fasse naître une pareille suspicion.

Il n'y avait point de Grands dans la Gaule, et par conséquent le peuple ne pouvait être opprimé par eux. César dit textuellement que les Gaulois ne connaissaient aucune distinction de personnes, autre que celle des Equités qui, comme nous l'avons vu, étaient des cavaliers et non des chevaliers. Mais d'ailleurs comment auraient-ils tyrannisé leurs concitoyens, eux qui n'étaient tout au plus que dans la proportion d'un à mille? Mais ensuite comment aurait-on levé des impôts sur une population éparse, dans des bois, des marais et des montagnes, à raison de 60 hectares par famille? Et d'ailleurs qu'aurait-on fait de ces impôts dans des Etats qui n'avaient à payer ni soldats, ni clergé, ni fonctionnaires publics, et qui n'avaient point de budget ordinaire ou extraordinaire? Quant aux dettes, comment des gens, qui étaient sans cesse à la guerre, en auraient-ils contracté? Ils vivaient sur l'ennemi ou bien des produits de leur champ et de leur troupeau, et n'avaient ni l'occasion de s'endetter, ni les moyens d'emprunter de l'argent, dans un pays sans monnaie.

Le peuple était regardé presque comme esclave dit-il. Esclave de qui? Les Druides vivaient dans les lieux écartés sans propriétés territoriales ; il n'y avait point de noblesse, point de roi, qui donc pou-



vait être maître et oppresseur? Les magistrats. Mais les loix avaient élevé des digues puissantes contre la possibilité de cette tyrannie ; et les Grecs n'avaient pas mieux pris leurs précautions prudentes contre l'abus du pouvoir. Le premier fonctionnaire de chaque république n'exerçait l'autorité que pendant une seule année; et à l'expiration de ce temps, il était remplacé par un autre magistrat. C'était la nation entière, qui en faisait l'élection, et qui, par son choix, donnait des garanties aux libertés publiques. Néanmoins elle ne se confiait qu'avec réserve, dans la certitude de ces garanties, et des dispositions impératives étaient prises, pour empêcher que le magistrat supérieur diminuât en rien les droits des citoyens et commit aucune infraction aux loix de la république. Il lui était défendu de sortir du pays, soit pour qu'il ne put rien tramer de concert avec les étrangers, soit afin qu'il n'échappât pas à la vindicte publique. Il était statué qu'on ne pouvait élire deux candidats appartenant à la même famille, et ils ne pouvaient même être admis, l'un et l'autre à siéger dans le sénat. Enfin, il y avait une époque et un lieu, où l'élection devait se faire, et toute violation de ces règles en entraînait l'annulation.

Ce n'était point là de simples théories de législation. On lit, dans les Commentaires, le curieux détail de l'application de ces statuts constitutionnels, à des

élections, qui avaient eu lieu chez les Eduens, — Saône-et-Loire, Autun, — et qui furent annulées, pour infraction à la loi [1].

Ces faits politiques, qu'il serait facile de multiplier, montrent la Gaule sous un jour tout-à-fait différent de celui du tableau qui en est fait dans les généralités du sixième livre. Ils font voir l'erreur des traductions qui ajoutent encore à la fausseté de son coloris, en rendant le nom de chef ou général, par celui de roi, — patron par maître, — clients par vassaux ou esclaves, — cavaliers par chevaliers,— fonctionnaires ou magistrats annuels par nobles ou grands, etc., absolument comme s'il s'agissait du régime féodal.

L'intervention du peuple dans les assemblées politiques est prouvée par des circonstances, qui ne laissent pas douter que ces assemblées ne fussent populaires et nombreuses. On les réunissait en donnant le signal de la séance, par le son des trompettes, comme s'il s'agissait d'une armée. Il y avait des héraults pour y maintenir l'ordre, et ceux qui le troublaient étaient exposés à perdre la moitié de leur manteau que ces héraults avaient droit de couper, en punition de leur turbulence. Ces précautions auraient été fort inutiles, si au lieu d'une grande multitude, il n'y eut eu que quelques personnages délibérant en cercle, avec la dignité d'une puissance aristocratique.

[1] Cæsar. l. VII.

Tout ceci ne veut point dire qu'il n'y eut pas en quelques endroits de la Gaule, non assurément des grands, des nobles ou des chevaliers, mais bien des bourgeois, de simples citoyens se perpétuant au pouvoir dans leur cité, et s'énorgueillissant comme s'ils étaient des Patriciens romains. Les soins pris pour empêcher ces usurpations, prouvent qu'elles n'étaient pas sans exemple, mais leur succès ne pouvait être ni durable ni fort étendu, dans un pays, où comme le dit César, régnait la haine de la servitude et l'amour ombrageux de la liberté.

Les Romains, qui, guidés par une politique habile, gouvernaient les peuples réunis à leur empire, au moyen de leurs vieilles loix, religieusement conservées sous une nouvelle domination, se servirent des assemblées nationales de la Gaule, pour gouverner ce pays. César les convoqua vingt fois, et sous Tibère, on n'avait pas encore cessé de les consulter sur les intérêts des populations. Au temps d'Auguste, l'une de ces assemblées générales fut tenue à Lyon, et réunit les députés de soixante peuples différents.

Ces faits contradictoires aux idées qu'on se fait communément de l'organisation sociale de la Gaule, lors de l'arrivée des Romains, sont établis par des textes positifs et multipliés. Ils conduisent aux résultats suivants.

Les Peuples celtiques étaient, un demi-siècle avant notre ère, dans un état de civilisation analogue à celui de la Grèce, après l'abolition de la royauté.

La puissance suprême résidait, pour chacun d'eux dans l'assemblée générale des citoyens, et pour toute la confédération, dans une assemblée des députés représentant chaque peuple.

Le premier magistrat, nommé Vergobrète, dans la Gaule, et Vergowalda dans l'île de Bretagne, est appelé roi, par les auteurs latins, à cause de l'étendue de ses pouvoirs ; mais, d'une part, il ne tenait ses fonctions que de l'élection populaire et de l'autre il ne les conservait qu'une année seulement. De plus, il était exposé à être mis en état d'accusation, comme Orgétorix, et à subir la peine du feu, circonstance qui ne s'accorde guère avec l'idée qu'on se fait d'un roi.

Le sénat nous paraît une sorte de corps municipal, conduisant les affaires civiles de chaque cité et payant de la personne de ses membres, dans toutes les occurences périlleuses. Ce corps était trop nombreux pour former un conseil aristocratique ; et d'ailleurs on prenait dans le choix de ceux, qui le composaient, des précautions sévères qui mettaient obstacle à l'esprit de famille, c'est-à-dire à l'hérédité.

Le général de l'armée était nommé Brenn, appellation, que les Grecs et les Romains prirent pour un nom propre. Il était responsable des succès militaires; et sans doute, comme dans le cas de l'amiral Bink et du général Lally, il n'avait point d'espoir d'échapper à la mort, s'il était vaincu ; car les généraux, qui éprouvaient ce malheur, se tuaient eux-mêmes.

Si l'esclavage avait existé dans la Gaule, il aurait

certainement manifesté ses misères là comme ailleurs, par des désertions, des révoltes, des trahisons; il y aurait eu des affranchis, et, par conséquent des hommes sortis de la servitude, s'élevant, par la faveur ou le caprice de leur maître, aux plus hauts rangs de la société, On ne voit rien de pareil dans les annales décennales des Gaules écrites sous la dictée de César et par son lieutenant Hirtius Pansa. Il est juste d'en conclure que ce fléau ne se répandit parmi les populations celtiques qu'après la conquête romaine, et qu'il fut introduit avec les mœurs de Rome. On accueillera d'autant plus facilement ce résultat négatif, qu'il ne semble pas praticable qu'on put garder des esclaves, dans un pays partagé en trois ou quatre cents Etats, qui auraient ouverts autant d'asiles aux transfuges.

Il est évident que, malgré son état à demi-sauvage, la société gauloise était encore l'une des mieux constituée de toute l'antiquité.

CHAPITRE IX.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

En récapitulant les différentes séries des faits historiques, géographiques et ethnologiques, que nous

avons rassemblés, on est conduit aux résultats suivants :

Les Peuples celtiques dont nous sommes les descendants directs et immédiats, formaient, il y a 4000 ans au moins, une race d'hommes nombreuse, née au centre de l'Asie, et appartenant à l'espèce caucasique, qui est caractérisée : par la blancheur de sa peau, la forme de son crâne, et son intelligence supérieure à celle de toutes les autres familles du genre humain.

Parmi les sept races composant cette espéce, les Celtes étaient distingués par leur chevelure blonde, leurs yeux bleux, et la carène de leur nez, déprimée à son point de jonction avec le front, au lieu de s'y rattacher par une ligne continue, comme chez les Pélasges, les Hellènes, les Etrusques, et, en général les peuples orientaux, surgis en Europe, en traversant la Méditerranée.

Les Celtes étaient divisés, il y a 40 siècles, en deux grandes tribus, qui ne différaient entr'elles que comme les enfants d'un même père ou comme des variétés de la même espèce.

La première était celle des Celtes proprement dits ou pour mieux prononcer leur nom : les Keltes ou Keiltachs, c'est-à-dire : Enfants de la nuit, sans doute par la même allusion que celle d'Homère, à leur séjour dans des vallées profondes, privées de l'aspect du Soleil, que leur dérobaient les plus hautes montagnes du globe. Les Romains les appelérent : Galli, nom que les traducteurs ont rendu par celui de Gau-



lois. Ce sont les Galls, Gaëls et Gaëlics des langues celtiques.

La seconde famille était celle des Kimris ou Enfants des brouillards, nom qu'elle conserve encore dans les contrées qu'elle habite. Ce sont les Cimmériens ou plutôt les Kimmériens des Grecs, les Cimbri ou Cimbres des Romains, les Cambriens d'Angleterre et les Sicambres ou Sée-Cambres des Bouches de la Meuse au moyen-âge.

Dans les provinces de l'Asie mineure dont ils firent la conquête, ces peuples furent appelés : Gallates ou Gallo-grecs, mais ils conservèrent chacun le nom de leurs tribus. Les Tectosages étaient issus des Volcès-Tectosages fondateurs de la ville de Toulouse, et les Tolisto-Boïi étaient une colonie des Boïens de l'Helvétie. Dans la Péninsule italique, les transmigrations celtiques donnèrent naissance aux Ombriens, aux Vénètes et à d'autres peuples. Dans la Péninsule espagnole, leur mélange avec une autre race produisit les populations Celtibères.

La terre natale des Peuples celtiques est indubitablement la Sogdiane, contrée montagneuse de l'Asie centrale, qui gît au-delà de la haute chaîne du Paropamisus ou Khous indien, sous une latitude presque semblable à celle de la France, mais à une grande élévation au-dessus du niveau de la mer, et sous des méridiens reculés vers l'Orient, causes multiples d'un climat rigoureux.

Le témoignage des historiens de l'antiquité ne laisse pas douter que ce pays qu'habitèrent les

Scythes, ne fut auparavant celui des Celtes. On en trouve une autre preuve, dans la langue de ces peuples, qui contient une foule de racines sanscrites. Il est évident que la proximité des contrées où demeurait la race indoue, permit aux Celtes, de s'approprier les mots dont se servaient leurs voisins et d'améliorer leur langue, en adoptant des formes grammaticales, qu'on y retrouve encore aujourd'hui.

Les communications qui produisirent ces remarquables effets, sont aussi certaines que les faits les mieux prouvés de notre histoire ; mais il ne faut pas en induire qu'il y ait eu aucune affinité, aucune alliance consanguine, aucune filiation, par descendance entre les Peuples indous et les Peuples celtiques. Ce sont deux races distinctes, séparées par des différences physiologiques et psychologiques si grandes qu'elles excluent toute possibilité de parenté.

Le caractère spécial des appellations celtiques, fournissent des moyens assurés de les reconnaître dans les nomenclatures géographiques de l'antiquité, nous avons pu chercher et découvrir, par l'indication des stations, et pour ainsi dire, des journées d'étape de ces peuples, quelles ont été leurs lignes de marche dans leur transmigration d'Asie en Europe.

Cette recherche intéressante, qui constate le premier fait de notre histoire, montre que les Celtes et après eux les Cimbres, partis de la région adjacente à la mer Aral, ont contourné au midi, la mer Caspienne, pénétré dans l'Asie mineure, et prolongé

vers le Nord, les rives de la mer Noire, jusqu'aux Palus-Méotides. Le Bosphore cimmérien, qui conserva, par son nom, le souvenir de leur passage, leur ouvrit le chemin de l'Europe. Ils s'avancèrent des rivages de la Krimée, qui garde pareillement leur nom, vers les embouchures du Danube; et c'est par la vallée de ce fleuve qu'ils parvinrent au centre de notre continent. La vallée du Rhin les conduisit dans les contrées de l'Europe occidentale jusqu'aux rives de l'Océan atlantique, et même au-delà dans les îles de la Grande-Bretagne.

C'est ainsi que furent peuplés primitivement par les trois Peuples celtiques, les solitudes de la Gaule, de la Germanie, de l'Helvétie et de l'Angleterre, et que les deux grandes Péninsules du Midi de l'Europe : l'Ibérie et l'Ausonie, autrement l'Espagne et l'Italie, reçurent une nouvelle race d'habitants.

Un demi-siècle avant notre ère, la Gaule était habitée, des bords du Rhin aux Pyrénées, par 300 peuples, tribus ou clans de race celtique, appartenant à trois familles de même origine : les Celtes, les Cimbres et les Belges.

Deux peuples de races étrangères habitaient une partie de la région méridionale du territoire : les Aquitains, qui provenaient des Celtibères de la Péninsule espagnole, et la colonie grecque qui avait bâtie Marseille, avec les autres villes situées aux embouchures du Rhône.

Les Peuples celtiques formaient la masse de la population ; il fallut dix campagnes à César pour les

subjuguer. Une seule suffit au plus jeune de ses lieutenants, pour réduire les Aquitains. Quant aux Grecs de Marseille, ce n'était ni leur territoire, ni leur population, qui faisait leur force et leur renommée; c'était leur civilisation digne de leur illustre origine.

Des quatre peuples ou confédérations de peuples, qui habitaient la Gaule un demi-siècle avant notre ère, les Celtes ou Gaëls étaient les premiers par leur nombre et l'antériorité de leur établissement entre le Rhin et les Pyrénées, les Alpes et l'Océan. Les Kimris ou Cimbres avaient une grande illustration militaire, et leurs expéditions avaient répandu leurs colonies jusque dans l'Asie mineure. Les Belges passaient, dans l'opinion de César, pour les plus aguerris de tous les peuples de la Gaule; ce qu'il attribue à leurs combats continuels contre les Germains ou Gètes, sortis après eux des steppes de la Haute-Asie. Les Aquitains étaient composés d'un amalgame des Ibères et des Celtes, et partagés en une foule de clans, ce qui diminuait leur force militaire.

Enfin, les Massaliens ou Marseillais, quoique bornés à la possession de leur ville et de sa banlieue, avec quelques villes échelonnées sur les rives de la Méditerranée, maintenaient leur indépendance et agrandissaient leur prospérité commerciale.

Au temps de César, les Kimris ou Cimbres ne formaient plus un peuple séparé dans la Gaule; ils étaient incorporés avec les Celtes. Quant aux

Belges et aux Aquitains, il faut remarquer que leur nom était une généralisation de celui d'une tribu appliqué à une confédération de peuples dont cette tribu faisait partie. C'est ainsi que, même de nos jours, on substitue au noble nom d'Helvétie, le nom de Suisse, qui est celui du plus petit des vingt-deux cantons.

Quoiqu'il se soit écoulé deux mille ans, depuis la conquête romaine, les Kimris peuplent, en grande masse, aujourd'hui en France, l'ancienne Armorike ou province de Bretagne, et en Angleterre, le Pays de Galles avec la presqu'île de Cornwal ou Cornouailles. Leurs populations existent avec plus ou moins de mélanges, dans les autres parties de la Grande-Bretagne, et dans les départements de la France les plus boisés, les plus montagneux et les moins accessibles à l'invasion de l'ennemi.

Les Celtes ou Gaëls habitent l'Irlande et l'Écosse; leur langue est celle des Irlandais des campagnes et des Highlanders ou montagnards écossais. On retrouve leurs traits, leurs mœurs et leurs coutumes, dans la majeure partie de la France, de la Suisse et du nord des Péninsules italique et espagnole.

Les esprits éclairés reconnaîtront, nous osons l'espérer, que cette investigation a quelque droit à leur intérêt, — non sans doute, par notre exécution fort imparfaite, — mais bien par l'importance historique de son objet, qui est la connaissance de nos origines nationales. Ce ne sont point ici, des recherches archéologiques, telles que celles

qu'on entreprendrait sur les Assyriens, les Babyloniens ou quelqu'autre peuple anéanti, dont il ne reste que des monceaux de décombres sans formes et sans noms.

Il s'agit ici, de la patrie de nos pères, de cette Gaule celtique, qui continue d'exister après quarante siècles, avec ses animaux domestiques, ses plantes textiles, et ses moissons de céréales reproduites 4000 fois. L'aspect du pays a sans doute prodigieusement changé, mais combien de monuments n'a-t-il pas conservés de sa plus haute antiquité. Ces sources d'eau limpide et glaciale, qui ont la vertu de guérir toutes les afflictions, y compris la vieillesse et l'amour malheureux, ce sont des fontaines Druidiques dont la renommée survit à cent générations.— Ces pierres levées, telles que les 400 Menhirs de Carnac, ce sont des souvenirs commémoratifs pareils à ceux qu'éveillait l'inscription des Thermopyles en l'honneur éternel de Léonidas et de ses compagnons. — Ces lueurs blanches et fugitives, que vous apercevez, pendant une nuit tempêtueuse sur les rochers de l'île de Sein, à l'extrémité du Finistère, ce sont les Vierges druidiques, transformées aujourd'hui en fées malfaisantes, redoutables aux navires entraînés vers les écueils de la baie des Trépassés. Nos campagnes offrent à chaque pas des traces curieuses ou mémorables de la Gaule.

Mais ce sont surtout nos ancêtres, qui ont droit à notre plus vif intérêt, et dont nous sommes heureux

de retrouver la glorieuse image jusque dans notre histoire contemporaine.

Les Celtes, dont nous venons de retracer dans ces pages, les plus vieilles annales, vivent encore aujourd'hui, et forment l'élite des nations de l'Europe. Ils gardent, après tant de siècles, les mêmes traits, le même caractère, les mêmes inclinations, et, dans plusieurs contrées, la même langue que leurs ancêtres. On les distingue partout à leurs défauts, à leurs qualités, à leurs passions, et aux destinées qui leur sont préparées par leurs facultés physiques et intellectuelles. La civilisation a modifié plus ou moins leur apparence; mais, sous un autre aspect, ce sont toujours des Carnutes, des Arvernes, des Armoricains. Dès que la voix de la Patrie les évoque, Bellovèse, Brennus, Civilis, Vercingétorix apparaissent, sous de nouveaux noms, et s'appellent : Jourdan, Marceau, Hoche ou Desaix; grands capitaines, caractères généreux, excellents citoyens, ils inspirent l'amour et l'admiration. Les ennemis mêmes qu'ils ont vaincus, leur décernent le titre de Juste, et viennent honorer leurs funérailles. La Gaule retrouve en eux, les héros qui faisaient jadis sa gloire, et reconnaît, avec un légitime orgueil, que ses enfants n'ont pas dégénéré.

IIIe. PARTIE.

—

RACES ÉTRANGÈRES, ENVAHISSANTES

ET SUBVERSIVES.

ORIGINES DES PEUPLES CONQUÉRANTS :

Savoir : Les Romains ; — Les Franks ; — Et les autres peuples, qui envahirent la Gaule au ve siècle.

CHAPITRE PREMIER.

—

ORIGINE DES ROMAINS.

Un demi-siècle avant notre ère, les Romains, guidés par le plus grand capitaine de l'antiquité, Jules César, prirent possession de la Gaule, après une lutte longue et sanglante, et ils y maintinrent leur domination pendant cinq cents ans.

Quelle part ces conquérants ont-ils dans nos origines nationales? d'où provenaient-ils eux-mêmes, et à quelle race appartenaient-ils?

C'est ce double problème historique, dont nous allons chercher la difficile solution.

Pour agir sur la population gauloise et la mélanger de sang romain, il aurait fallu que des transmigrations nombreuses et multipliées vinssent de l'Italie centrale, s'établir dans les champs celtiques. Or, non-seulement rien dans les historiens, n'annonce qu'il en ait été jamais ainsi, mais encore la considération de la nature des choses prouve l'impossibilité de tels évènements.

Depuis Auguste, Rome épuisée par ses conquêtes,

n'avait plus de citoyens dont elle put disposer pour fonder de véritables colonies, peuplées par ses enfants, comme les Villes italiques. Pas un habitant de la Ville éternelle n'eût voulu troquer, contre cent jugères, au milieu des forêts de la Gaule, les plaisirs du cirque et les avantages du séjour de la métropole. Loin de pouvoir céder à un autre pays, une population capable d'en changer les éléments, l'Italie, était réduite à importer des esclaves, achetés dans les régions les plus distantes, pour cultiver ses terres et en obtenir des récoltes, qui devenaient de plus en plus insuffisantes. La féconde Campanie demeurait en friche, faute de laboureurs, pour fertiliser, par leur travail, le sol inépuisable, créé par ses volcans.

Sans doute dans la Gaule, comme dans les autres provinces de l'Empire, nombre de cités avaient été érigées en colonies, et en possédaient les priviléges. Mais, c'étaient bien moins des institutions civiles que des places de guerre, destinées comme les colonies militaires de la Russie contemporaine, à tenir en bride les peuples récemment assujettis, et à pourvoir aux besoins des vétérans, sans grever le trésor de l'Etat.

Ces légionnaires, après avoir fait triompher Rome, dans toutes les parties du monde connu, étaient mal préparés à devenir la souche de populations nouvelles. Ils étaient sans famille, et s'ils s'en faisaient une dans leur dernier séjour, en s'unissant à des femmes indigènes, il suffisait, comme on le sait, avec certitude, de trois générations, pour effacer jusqu'au

moindre vestige de cette alliance, et rendre au type gaulois, sa pureté primitive.

Quant aux préteurs et autres fonctionnaires romains d'un ordre élevé, les états de leurs maisons, qui nous sont parvenus, ne laissent pas supposer qu'ils vécussent en famille, et l'on n'y voit figurer au lieu d'épouses, que des femmes esclaves. On sait d'ailleurs, que les aristocraties, loin de pouvoir accroître les populations, ne peuvent se maintenir elles-mêmes, et sont forcées, pour continuer de subsister, de s'adjoindre des hommes nouveaux. Les Patriciens romains, les nobles de Venise, les Lords anglais et les gentilshommes de la monarchie française prouve complètement l'impuissance des castes privilégiées à réparer les pertes que la mort leur inflige, au milieu de leurs richesses et de leurs grandeurs.

L'appréciation de ces circonstances semble avoir échappé aux auteurs, qui rangent les Romains parmi nos ancêtres, ou qui même imaginent que nous sommes indubitablement leurs descendants. Il fallait seulement, pour éviter cette erreur, se rappeler que les légions romaines, qui seules pouvaient transformer les populations celtiques, n'habitaient pas les provinces de la Gaule, et demeuraient toutes fixées sur les bords du Rhin. Les garnisons de l'intérieur ne dépassaient pas 1800 hommes, nombre si faible qu'il ne faisait pas un soldat romain par 16 lieues carrées du territoire, et par groupe de 2,500 habitants de race gauloise. Ces chiffres suffisent pour dé-

cider la question de l'origine romaine des Français.

Mais, sans demander des témoignages à l'antiquité, nous pouvons résoudre ce problème, par l'unique examen des éléments dont il se compose encore de nos jours.

Puisque les types primitifs des races ne s'effacent point malgré l'accumulation des siècles, et que l'on reçonnaît aujourd'hui dans les peintures des tombes royales de l'Egypte, les différentes espèces d'hommes [1], qui y furent représentées, il y a trois à quatre mille ans, on doit, à bien plus forte raison, retrouver maintenant en France, des populations romaines provenant d'époques moitié moins éloignées. Voyons à quoi nous devons les reconnaître.

Les arts concordent avec l'ostéologie paléontologique, pour donner aux Romains, les traits que nous allons brièvement énumérer. Le diamètre vertical de leur tête était court, ce qui rendait large leur visage, vu de face. Leur crâne était aplati au sommet et coupé horizontalement à sa base, ce qui faisait paraître la face carrée. Le front était bas, le nez aquilin, épais sans être long, le menton fort, proéminent, avancé et le visage plein et arrondi. Les yeux étaient grands et bruns, les oreilles hautes, les cheveux bruns plutôt que noirs, frisés artificiellement. La peau était brune et les joues sans incarnat. La taille était médiocre ou même petite comparativement aux peuples du Nord, le corps épais, avec des

[1] Les hommes des races jaune, blanche, noire et basanée.

bras dont la grosseur semblait excéder la proportion de leur longueur. La tête aussi paraissait grosse, en la comparant aux dimensions du corps. Ces traits sont encore ceux des Toscans de nos jours, des Romains et en général ceux des populations italiennes non-mélangées. Ils constituent une race orientale, qui mérite l'épithète de Caucasique, mais qui diffère de celle des Hellènes et plus encore des races celtique et scythique.

La persistance des types divers du genre humain donne à ces traits caractéristiques de la famille latine, une grande importance historique. Si les habitants actuels de la France ressemblent au portrait que nous venons de tracer fidèlement, ils descendent, comme on l'a dit des Romains. Sinon. — Non. Or, il suffit de regarder autour de soi, pour être convaincu que nos populations à peau blanche, yeux bleux, chevelure blonde ou châtain foncé, face ovale, nez séparé du front, stature haute et membres alongés, diffèrent entièrement du type des Romains, et ne sont pas même un mélange du sang de ce peuple et de celui des Gaulois. Sans doute, il y a des familles italiques, qui habitent nos plages baignées par la Méditerranée, et qui proviennent des marins, des soldats, des pêcheurs, des négociants venus d'Italie. Il y a encore jusque parmi les populations blondes, des individus à cheveux noirs, à physionomie orientale et qu'on dirait égarés au milieu des étrangers. Mais ces anomalies existent partout, depuis les temps les plus reculés ; et l'on sait qu'il surgissait quelquefois des

hommes à cheveux roux, parmi les Hébreux basanés et les Egyptiens noirs; témoins Judas Iscariote et Typhon.

C'est le caractère général des populations et non celui des individus isolément, qui forme le type physiologique de chaque race; et il est évident que Rome, qui imposa à la Gaule, sa domination, et changea par ses lois et ses mœurs, l'Etat social des habitants de ce vaste pays, n'eut pas le pouvoir d'altérer leur constitution physique, de leur imprimer d'autres traits, de dénaturer leurs inclinations, en un mot de métamorphoser des Celtes en Romains.

Ainsi est résolue négativement la question de l'influence de la conquête romaine sur la race gauloise, et tout concourt à prouver que le sang de cette race n'est nullement adultéré par un mélange de sang italique, comme on le suppose communément.

Toutefois, nous n'en devons pas moins aux Romains notre civilisation, nos loix, nos premiers succès dans la carrière des sciences, des lettres et des arts, et jusqu'à notre langue et notre religion. A défaut de consanguinité, ils ont acquis par ces titres, le droit d'appartenir à notre histoire, et c'est pourquoi nous allons rechercher, malgré les difficultés de cette entreprise, qui ils étaient et d'où ils venaient.

Il était très-facile autrefois d'expliquer la filiation des hommes et de remonter jusqu'à la plus haute origine des nations du globe. On adoptait sans examen, comme un dogme, la tradition sémitique, et l'on faisait des patriarches Sem, Cam et Japhet, les

trois souches d'où sortaient, disait-on, toutes les races humaines.

Cette croyance, qui permettait de commencer au déluge l'histoire de tous les peuples, fut d'abord ébranlée, dès le XVIIe siècle, par plusieurs écrivains graves, érudits et orthodoxes, qui remarquèrent que les récits de la Genèse étaient des traditions chaldéennes entièrement privées de l'autorité de la révélation, et que, par conséquent, on pouvait librement commenter, expliquer et restreindre dans la généralisation des faits, qu'elles ont racontés. Le savant Astruc, professeur au collége de France et médecin du roi, montra qu'en effet Moïse ne donne point à ces traditions un autre caractère, et que nulle part il ne les représente comme des récits faits au nom de Jéhovah et par son inspiration, tandis que, dans les autres livres du Pentateuque, il ne manque jamais d'annoncer aux Hébreux, qu'il parle par cette inspiration.

Si l'on calcule les dates, qui sont bien quelque chose quand il s'agit des annales de l'espèce humaine, on trouve que ce législateur raconte dans la Genèse des événements arrivés 2433 ans avant qu'il naquît, — presqu'autant de siècles qu'entre la fondation de Rome et nos jours. En s'en rapportant à la version des Septantes, il y aurait même 40 siècles, c'est-à-dire le double du temps écoulé depuis le commencement de notre ère. Moïse n'a donc pu apprendre ces événements que par une tradition populaire, plus ou moins altérée, dans sa

longue transmission, et qui était deux fois plus reculée de son époque que celle de Grégoire de Tours l'est de la nôtre. En recherchant quelle était l'origine des matériaux dont il s'était servi, on a considéré comme très-probable que ces traditions avaient été empruntées à des documents conservés dans la famille d'Abraham ; et l'on a remarqué que, dès lors, l'Écriture servait à conserver les souvenirs des hommes, comme le témoigne l'histoire d'Égypte. Astruc, en examinant ce sujet, a été conduit à croire que Moïse tenait la connaissance de ces traditions de son beau-père Jéthro, qui était pontife des Madianites et qui devait être initié dans la science des antiquités sémitiques.

L'abbé Fleury, précepteur des Enfants de France, confesseur du roi, membre de l'Académie française, et l'une des lumières de l'Église gallicane au XVII[e] siècle, ne voyait pas la nécessité de recourir à un miracle pour éclaircir cette question; il professait hautement l'opinion que les faits et les chiffres rapportés par Moïse, avaient été conservés, dans des manuscrits, par l'écriture dont l'usage existait avant le déluge, ainsi que l'invention des instruments de musique, l'industrie des métaux et plusieurs sciences et arts. C'est aussi l'opinion d'un autre écrivain éclairé et d'une grande piété, qui, dans ses preuves de la vérité de la religion chrétienne, admet comme un fait incontestable, que Moïse a écrit la Genèse, d'après d'anciens mémoires historiques [1].

[1] Astruc. Conj. sur la Génèse. Le François. t. 1[er], p. 3.

Un événement incomparable, la découverte du Nouveau-Monde, vint, au XVI[e] siècle, prouver irréfragablement qu'en adoptant les traditions chaldéennes, on avait pris des légendes locales pour l'histoire du globe, et les annales d'une race pour les archives du genre humain.

Un continent ignoré jusqu'alors, et dont la surface habitable est aussi vaste que celle de l'Asie, fut trouvé peuplé,— non par des hommes, des animaux et des plantes pareils à ceux de l'ancien monde, mais, tout au contraire, par des espèces entièrement dissemblabes, à commencer par l'espèce humaine.

Ce ne furent point des novateurs, des incrédules qui remarquèrent, les premiers, ce grand phénomène. Ce furent de pieux missionnaires, de saints évêques, des dominicains zélés, des historiens remplis de ferveur pour les vérités du christianisme. Leurs noms seuls couvriraient toute une page [1].

Trois siècles après, l'exploration de l'Australie a renouvelé de nos jours, cette découverte d'un pays nouveau, rempli des œuvres d'une création nouvelle. Madagascar mieux connue, offrirait au moins en grande partie un prodige semblable.

Il était réservé à la science moderne, de reconnaître par l'étude persévérante de la nature et par de longues séries d'opérations ingénieuses et d'explorations hardies, les différentes créations, qui se sont succédées à la surface de la terre, et celles qui

[1] Las Casas, évêque de Chiapa, le P. d'Acosta, le P. Raymond le P. Dutertre, le P. Labat, Oviédo, Gomara, Benzoni, l'abb. Clavigero, Fernand Cortès, etc.

existent encore simultanément dans des régions séparées par les abîmes de l'Océan. On pouvait concevoir déjà que la complexité de cette œuvre merveilleuse s'étendait jusqu'aux hommes, qui avaient dû être soumis à la même loi ; et que, par conséquent, il n'y avait point de fondement à l'assertion de l'unité du genre humain, pas plus qu'à la simultanéité de la naissance de ses diverses familles. En effet, l'observation physiologique et anatomique prouvant que les caractères spéciaux des races sont indélébiles et ne changent ni par l'action du temps, ni par celle du climat, il s'en suit que les races conservent aujourd'hui le type que chacune d'elles a reçu au premier moment de son existence ; et que les peuples sémitiques n'ont pas plus enfanté les noirs Ethiopiens que les Américains cuivrés ou les Indous couleur de feuille morte.

On sait qu'une orthodoxie éclairée a déjà abandonné la tradition des six jours de la création, et n'a pas hésité d'admettre qu'ils étaient l'expression métaphorique de périodes séculaires, indéterminées. On peut prévoir qu'avant la fin de notre génération, les esprits les plus religieux, convaincus par les témoignages de la science, abandonneront pareillement la croyance de l'unité du genre humain, et de la spontanéité de la création. La foi n'a rien à craindre de la renonciation à des légendes chaldéennes, qui lui sont entièrement étrangères.

Le XVIIIe siècle, qui a brillé de tant d'éclat, était pourtant il faut l'avouer, réduit par l'état infime des

sciences physiques, à se débattre dans l'obscurité des temps mythiques, pour découvrir au milieu des cosmogonies sacrées de l'Egypte et de la Phénicie, quelques faits indicatifs de l'origine des choses, rapportés dans les fragments de Sanchoniaton, de Bérose et de Manéthon. En trouvant d'autres bases d'investigation, on est parvenu, de nos jours à de si grands succès qu'ils ont surpassé en cinquante ans, ceux de cinquante générations humaines. On lit aujourd'hui, couramment dans les escarpements des montagnes, dans les assises des falaises des rivages, l'époque relative de leur projection, avec le récit des révolutions, qui leur ont donné naissance. On sait, en fouillant le sol des plaines, quelles successions d'agents géologiques ont contribué à les élever quand elles étaient un fond de mer, — un lac profond, — un marais limoneux, — un bois épais de Palmifères. On compte avec certitude, les permutations qui, dans un même lieu, ont fait remplacer les plantes et les animaux d'un climat torride, par ceux d'une zône tout-à-fait différente. On distingue les périodes où vivaient uniquement des zoophytes d'une organisation très-simple et pour ainsi dire ébauchée, — puis celles dont les animaux formaient des tribus d'une organisation plus complexe, quoique bien loin d'atteindre à la perfection de la nôtre. On sait, par des témoignages incontestables, quelle structure bizarre, monstrueuse, et quelles facultés correspondantes avaient, suivant les époques de la nature, les végétaux et les animaux qui vivaient là où maintenant



gît Paris. On peut mesurer métriquement ce que notre sol doit d'élévation au-dessus de la mer, d'abord aux dépôts pélasgiques, puis aux alluvions d'eau douce, ensuite aux galets et aux cailloux roulés, battus par les flots de l'Océan, et surtout aux débris de coquilles amassés en collines hautes et prolongées ou répandues en stratifications uniformes.

Là, semblait devoir s'arrêter le succès des explorations du monde ancien, car l'apparition de l'homme sur la terre est si récente qu'aucun vestige ne la signale parmi les fossiles du globe. Nous pouvons constater par des empreintes, par des ossements, l'existence d'animaux dont le squelette est bien plus fragile et délicat que le nôtre ; et rien ne montre l'espèce humaine dans les âges géologiques dont nous connaissons les autres êtres. Les Antropolithes préconisés et dont le plus prôné, celui de la Guadeloupe, nous doit sa révélation [1], sont des paléontologies apocriphes.

S'il en était autrement nous posséderions les premiers éléments de l'histoire des hommes, car nous pourrions apprendre par leurs ossements fossiles, les lieux qu'ils habitaient, les temps où ils vivaient et même les différentes races, qui les distinguaient entr'eux.

La privation de ces notions nous permet du moins une induction dont la certitude est égale à l'impor-

[1] Récit de sa découverte. Mém. appartenant aux trav. de l'Acad. des sciences de l'Institut.

tance. C'est que l'origine des hommes est postérieure, non-seulement à l'existence des Mastodontes, des Tapirs gigantesques, des grands Sauroïdes du monde primitif, mais encore à celle des Hyènes, des Ours, des Tigres, des ruminants qui continuent d'habiter les contrées du globe, et dont les squelettes se trouvent en multitude, dans les cavernes, où l'on ne découvre aucune trace des générations humaines.

Quoique l'homme soit le dernier né de la création, partout il a manifesté la prétention d'en avoir été témoin; et nous avons assisté à des conférences de sauvages, où les savants du Carbet racontaient comment avaient été faits le soleil, la lune et le premier des Caraïbes.

Quand on songe combien de temps il a fallu aux hommes pour se rassembler en société, se créer un langage et parvenir à exprimer et conserver leurs souvenirs, dans des traditions écrites, on est tenté de se réconcilier avec la chronologie des Egyptiens, des Indous et des Chinois, qui donne au monde une durée centuple de celle que nous lui attribuons.

Les plus vieux livres de l'Asie : les Védas, le Zendavesta, le Chou-king et les papirus Egyptiens, ne semblent pas avoir été écrits beaucoup plus de 1800 ans avant l'ére vulgaire, ce qui comparativement aux époques géologiques, leur assigne, pour ainsi dire, un âge récent. Il est vrai que leurs traditions remontent bien plus haut, et vont même jusqu'au commencement des choses; mais, au lieu de s'occuper des hommes, elles sont remplies des récits des

dieux, de cantiques, de dithyrambes, d'invocations. Telle inscription, qui a coûté pour la déchiffrer un immense travail, nous apprend seulement qu'un Pharaon était le bien-aimé d'Isis, le roi des rois, toujours grand, toujours vainqueur, et resplendissant de gloire, de jeunesse et de beauté. Cependant, il jaillit parfois du milieu de ces antiquités puériles, quelques vérités qui éclairent l'histoire. Pour acquérir ces connaissances précieuses, il a fallu que l'Inde et l'Egypte devinssent des provinces de l'Europe, et que les vaines spéculations du dernier siècle fussent remplacées par les investigations positives des savants, qui honorent notre temps : Colebrook, Princeps, Wilson, Jomard, Champollion, E. Burnouf, De Rougé, Barthélemy Saint-Hilaire, et plusieurs autres dignes d'être nommés avec eux.

L'étude des langues orientales est l'instrument principal dont on s'est servi pour réussir dans ces belles investigations. De vieux manuscrits ensevelis dans la poussière des bibliothèques, et regardés comme éternellement indéchiffrables, ont trouvé de nos jours des interprètes, qui nous ont révélé leur texte. Des médailles dont les inscriptions en caractères inconnus étaient vainement interrogées par les savants les plus versés dans les langues anciennes, ont fait connaître des Etats, des peuples, des monarques dont les noms n'étaient pas parvenus jusqu'à nous.

Des rapports de filiation, de voisinage, d'intimité ont été découverts entre des nations, qui sont main-

tenant séparés par un espace égale au tiers du circuit de notre globe. La possession des livres, qui datent de trente-cinq siècles est portée aujourd'hui au quintuple ; et nous savons quels rêves ont bercé l'enfance des peuples considérés comme les plus vieux du monde.

Lorsqu'enfin on a renoncé à la tradition, qui faisait descendre d'une race unique, toutes les races diverses du globe, on a été conduit, par l'analogie physiognomonique, à croire que les peuples de notre continent tiraient tous leur origine de ceux du Caucase. En effet, les Circassiens, les Géorgiens, les Mingréliens sont doués d'une supériorité physique et morale telle qu'il faudrait bien peu d'efforts à la civilisation pour faire renaître en eux des Athéniens. La guerre qu'ils soutiennent contre les Russes avec tant de courage et de persévérance, montre qu'ils sont déjà digne d'être des Spartiates. Mais un examen plus attentif n'a pas confirmé ces premiers aperçus. Aussitôt qu'on a su distinguer d'après leurs caractères physiologiques, spéciaux, les races d'hommes différentes, qui habitent l'Europe, on a reconnu qu'elles étaient tout autres que celles qu'on avait désignées d'abord par l'épithète de Caucasique. On pouvait prévoir que l'observation constaterait ce fait important, car les témoignages historiques établissent que les Celtes ou Gaulois, les Cimmériens ou Cimbres, les Scythes ou Germains sont venus de régions bien plus éloignées encore que celles dominées par les ramifications du Caucase Au lieu de

surgir en Europe par le Bosphore de Thrace ou l'Hellespont, route que ces peuples eussent dû prendre, s'ils étaient sortis des montagnes adjacentes à l'Asie mineure, il est prouvé qu'ils contournèrent la mer Noire par le Nord, et pénétrèrent dans notre continent par la grande vallée du Danube. Les étranges préjugés, qui obscurcissaient l'intéressante question de l'origine de ces peuples, firent méconnaître pendant longtemps la vérité de l'assertion d'Hérodote, qui avait signalé la Transoxiane comme leur berceau. Il en sort deux résultats essentiels à l'histoire des races humaines ; le premier c'est qu'il faut reculer fort loin vers l'Orient et placer au centre de l'Asie, le pays natal des peuples principaux de l'Europe ; le second, c'est que ces peuples n'ont rien de commun avec la race sémitique, pas plus dans la nature que dans les annales du monde.

Une découverte, qui fait honneur à la science moderne, est venue confirmer par une autorité irréfragable, ces importants résultats. En étudiant la langue sacrée de l'Inde, on a trouvé, avec étonnement, qu'elle avait fourni aux langues de l'Europe ancienne et moderne, leurs formes grammaticales et les racines de beaucoup de leurs mots. C'est là un fait si extraordinaire qu'il a fallu des preuves multipliées, pour les revêtir de la certitude. N'est-ce pas, en effet, le plus surprenant phénomène de l'histoire intellectuelle de l'espèce humaine, que de retrouver après des milliers d'années et à des milliers de lieues,

nombre d'idées, de choses, de qualités, exprimées par les mêmes mots dont les intonnations sont semblables, et les constructions pareilles ? Serait-ce donc que l'identité de la structure des organes cérébraux produirait, dans des races d'hommes très-différentes, les mêmes conceptions, et leur ferait trouver pour les exprimer, les mêmes sons et la même syntaxe ? On ne peut le croire, car s'il en était ainsi, il y aurait une langue universelle, ou tout au moins un mélange qui rassemblerait, dans nos dictionnaires, des noms usités en tous pays. Ce mélange existe bien, mais il n'a pas lieu au hasard, comme un effet fortuit du jeu des organes, qui introduirait dans les dialectes de l'Europe, des mots caraïbes ou japonais. Il est produit évidemment par les occurrences historiques, qui ont rapproché ou amalgamé des hommes d'origines différentes. Ainsi le français contient des mots celtiques et latins, parce que nos ancêtres parlaient le celte ou gaëlic et que les Romains, pendant une domination de cinq cents ans, apprirent leur langue aux populations gauloises. C'est encore ainsi que les conquêtes romaine, saxonne et normande ont produit l'anglais, qui conserve cependant beaucoup de termes celtiques, antérieurs. L'italien est de tous les langages modernes, celui qui garde le plus de mots latins, parce que l'Empire romain a eu ce pays pour métropole, pendant 1500 ans.

Ces exemples nous révèlent le secret de l'immixtion singulière du sanscrit dans les langues ancien-

nes et actuelles de l'Europe ; ils nous enseignent que cette introduction, dont le phénomène est si frappant, résulte du contact des populations indoues avec les peuples, qui sont la souche des principales nations modernes. Où ce contact a-t-il eu lieu ? Quant aux races de l'Europe méridionale, nous l'ignorons encore ; mais nous le savons parfaitement en ce qui concerne les races septentrionales. Longtemps avant leurs transmigrations en Europe, les Celtes, les Cimbres et les Scythes, Gètes ou Germains avaient vécu dans les montagnes de l'Asie centrale attenant au Paropamisus et à l'Imaüs ou l'H-ima-laïa de nos jours. Ils touchaient par les passes du Khous indien aux vallées supérieures des affluents de l'Indus, habitées par la race jaune des Indiens, déjà probablement nombreuse, puissante et civilisée. Les relations de voisinage, établies entre eux, devaient être longues et fréquentes, si l'on en juge par la multiplicité des mots sanscrits, qui se trouvent dans les dialectes celtiques. Quand les Scythes eurent pris la place des Cimmériens, dans la Sogdiane, ces relations continuèrent ; car, malgré trente-cinq siècles, on reconnaît, dans la langue allemande, les formes et les termes, qu'elle a jadis empruntés à la langue de l'Inde.

Cette promiscuité n'aurait rien d'extraordinaire si les Celtes et les Scythes avaient eu une parenté, une affiliation quelconque avec les Indous ; mais ces peuples leur étaient tout aussi étrangers, à tout égard, sauf le langage, que s'ils eussent pris nais-

sance au-delà de l'Atlantique, dans le Nouveau-Monde. Leur constitution physiologique, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs opinions, tout alors, comme à présent, différait essentiellement Leur langue n'était point le sanscrit, qui n'y entrait que comme un auxiliaire, à peu près comme le français entre au même titre dans les autres langues de l'Europe, pour leur fournir les termes qui leur manquent, et dont elles éprouvent le besoin.

Que la langue des Indous ait pénétré au-delà de l'Himalaïa, on n'en peut douter, puisque les peuples nomades sortis de cette haute région en ont conservé des vestiges jusque dans les idiomes qu'ils parlent maintenant. Mais nous en avons un témoignage matériel encore plus certain. Parmi les médailles extraites récemment des Topes ou Tumulus de la Bactriane et de l'Ariana, et qui revèlent l'existence de dynasties grecques, parthes et scythiques autrefois inconnues, il s'en trouve dont les inscriptions sont en grec et en sanscrit ancien, ce qui suppose que cette dernière langue était populaire au au nord de l'Himalaïa. On sait que cette grande chaîne de montagnes, malgré sa prodigieuse élévation, ses déserts et ses neiges, fut traversée cinq fois par Alexandre, et ne mettait point obstacle aux relations de l'Inde avec la Bactriane dont l'empire était si puissant qu'il aurait possédé mille cités populeuses, si l'on en croyait Justin

Mais nous sommes loin d'avoir acquis sur l'origine des peuples de l'Europe méridionale, les mêmes lu-

mières que sur ceux venus d'Asie par le Nord. On n'a pu découvrir encore, d'où les premiers arrivaient quand ils surgirent sur les rivages des trois péninsules, qui terminent au Midi, notre continent : l'Espagne, l'Italie et la Grèce. On s'est livré à d'immenses spéculations sur ce sujet intéressant, sans pouvoir atteindre rien de plus que des résultats partiels et des époques d'une antiquité tout à fait secondaire.

On ne sait rien sur les Ibériens, sinon qu'ils vinrent en Espagne, par des navires provenant des contrées que baigne la Méditerranée. Les beaux vers de Virgile, et plus encore l'analogie de caractère et de langage des Carthaginois et des Phéniciens prouvent que les premiers étaient une colonie des seconds, et donnent lieu de croire qu'il en était ainsi des Ibères, des Corses et des Sardes. D'où il s'en suivrait que la race sémitique aurait fourni à l'Europe, par des expéditions maritimes, quelques populations. Il s'élève pourtant de graves objections contre ce système de faits et d'inductions. Par exemple, quand les Celtes envahirent l'Espagne, 500 ans avant notre ère, ils donnèrent aux fleuves, aux montagnes, aux villes, des noms gaëliques, qui sont encore parfaitement reconnaissables, et l'on ne trouve point dans la Péninsule d'appellations phéniciennes ou puniques, telles qu'en auraient dû laisser des peuples antérieurs, qui fussent descendus des Tyriens ou des Carthaginois. Il y a plus, si l'on en croit un fragment de Diodore, lorsque les Carthaginois entrèrent les premiers en Espagne, ils y trouvèrent

des cités, ce qui suppose des peuples d'une civilisation avancée [1]. Il est vraisemblable que leurs conquêtes se bornèrent à l'occupation des points de la côte sur la Méditerranée et aux environs du détroit de Gadès, qui pouvaient offrir des avantages à leur commerce.

Les Grecs ont peuplé la Péninsule la plus orientale de l'Europe, celle qui touche pour ainsi dire à l'Asie, par la chaîne de ses îles. Leur origine est enveloppée de fables; on les a fait naître du concours de l'Egypte et de la Phénicie, comme s'il était possible que les noirs habitants des rives du Nil produisissent les blanches et blondes filles d'Athènes, et que Pindare et Tyrtée fussent les enfants des Tyriens calculateurs, mercantiles et avides. Sans s'arrêter à ces traditions controuvées, on peut admettre comme infiniment probable que les Hellènes étaient des colonies sorties de l'Asie mineure. On peut croire qu'ils habitaient originairement les montagnes de l'Arménie et les revers méridionaux du Caucase, où l'on trouve encore maintenant des peuples doués d'une physionomie et d'une constitution dont l'analogie est frappante. La ressemblance du type des anciens Grecs avec les Arméniens, les Géorgiens, les Circassiens, permet de présumer leur parenté, et de supposer qu'avant de s'établir sur les côtes de l'Ionie, les Grecs avaient vécu dans la haute région dont les habitants actuels possèdent les

[1] Diod. Fragm. 25.

mêmes traits et la même beauté. Il est raisonnable de croire qu'étant devenus navigateurs, ils aient franchi, de proche en proche, les canaux qui séparent les îles de la mer Egée, et qu'ils soient venus s'établir dans le Péloponèse et l'Hellade.

De tous les peuples de l'antiquité, les Romains étant celui dont nous sommes le plus voisin quant au temps et aux lieux, il semblerait devoir être le mieux connu dans son origine. C'est, au contraire, et malgré de belles et savantes recherches, celui dont le berceau reste enveloppé des ténèbres les plus profondes. Un livre, qui eût été pour nous du plus haut intérêt : les origines de Rome, par l'austère Caton, est perdu irrémédiablement. Un autre, sur le même sujet, nous est parvenu : celui de Denys d'Halicarnasse, mais il n'a été fait que pour flatter l'orgueil de l'empereur Auguste, en illustrant, aux dépens de la vérité, l'humble naissance de Rome.

Si l'on écarte les fables dont on nourrit notre jeunesse studieuse, on trouve bien peu de données satisfaisantes sur l'origine des Romains. La cause en est la complexité de leur population, qui, dès son enfance, fut formée de quatre ou cinq peuples différents.

Le plus ancien était désigné par les noms d'indigène et d'authoctone. Il se composait de plusieurs tribus qui occupaient les Appenins et leurs versants. Il y a lieu de croire que c'étaient des peuplades celtiques, car elles ont donné des noms gaëliques aux localités principales. On imagine même

retrouver dans leur appellation, celle des peuples de la Gaule transalpine dont elles s'étaient détachées. Ainsi l'on suppose que les Osques étaient une transmigration des Volsques, habitant au pied des Pyrénées, et que les Ombriens étaient une colonie des Cimbres ou Cimmériens.

Pendant que ces peuples entraient par les Alpes, dans la Péninsule italique, des Hellènes traversaient la mer Adriatique et venaient fonder les florissantes républiques de la Grande-Grèce. Ils furent suivis par les arts et la civilisation raffinée de leur pays natal, et firent une nouvelle Athènes de cette partie de l'Italie.

Ici, la lumière s'éteint et l'on est réduit à chercher dans l'obscurité, l'origine de deux autres peuples : les Étrusques et les Latins, surgis indubitablement d'au-delà des mers, jusqu'à l'embouchure du Tibre. C'est un problème historique trop difficile pour être abordé ici, accidentellement. Nous nous bornerons à dire que rien ne permet de croire que ces peuples fussent de filiation grecque et bien moins encore égyptienne. Pour expliquer leur naissance, on a eu recours aux Pélasges, tribus caucasiennes de navigateurs, dont le nom sert de solution aux problèmes inextricables de généalogie. Au demeurant, leur secours, en cette occasion est fort insuffisant, car s'ils sont les aïeux des Etrusques, ils ne sont pas ceux des Latins, attendu que ces deux races différaient essentiellement l'une de l'autre. Leur image, conservée par la statuaire antique, établit ce fait in-

contestablement. Au reste, les Pélasges étaient, comme les peuples asiatiques, déjà fort avancés dans la vie sociale, quand ils abordèrent en Italie, car, ils y apportèrent l'usage de l'écriture et des lettres de l'alphabet. Mais Pline, qui rapporte ce fait capital, ne s'explique pas sur l'origine et la nature de ces lettres [1]. Or, comme le remarque Denys d'Halicarnasse, il y en avait de trois sortes, dans l'Italie primitive : les étruriennes, les grecques et les latines. Nous croyons qu'il s'agit des premières, qui donnèrent naissance à celles des Latins. On sait cependant que le roi Servius fit graver en caractères grecs très-anciens, un traité conclu entre Rome et les peuples latins [2]. Ce qui ferait croire que c'était une langue connue de l'une des deux parties tout au moins.

Quant aux Grecs, le témoignage le plus positif de leur origine nous a été laissé par Hérodote, mais sans aucun détail confirmatif. L'illustre historien dit que les Ioniens étaient des Pélasges, et que les Athéniens avaient les mêmes ancêtres [3]. Or, on sait que les Doriens et les Ioniens appartenaient à la même famille, puisqu'ils parlaient un dialecte de la même langue fort peu différent.

Tant est-il que ce fut aux Etrusques, que Rome dût sa première civilisation et son organisation sociale et politique. La réunion des deux peuples pro-

[1] Pline, l. VII, c. 57.
[2] Denys d'H. l. IV, c. 6.
[3] Hérod. l. I, c. 57, c. 23.

duisit une nation forte, intelligente, intrépide et persévérante. Le sénat fut le nœud qui en assura et en perpétua la puissance. Formé de personnages éminents des douze villes de l'Etrurie et des républiques latines, il fut l'âme de la race complexe, qui, réunissant toutes les tribus italiennes, sous le nom de Romains, fonda une domination puissante, impérieuse, maîtresse du monde connu, pendant dix siècles.

Une seule chose est certaine dans l'ensemble des vastes recherches, qui ont embrassé ce sujet : c'est que les Latins et les Etrusques appartenaient à la race caucasique et qu'ils avaient tous les caractères des nations orientales. Leur beauté physique, leur perspicacité, leur génie inventif et tous ces dons enfin, qui les ont fait comptèr pendant une longue suite de siècles, parmi les hommes les plus favorisés de la nature.

On ne peut pour eux, pas plus que pour les Grecs, combler la lacune, qui se trouve dans leur existence, entre les temps où ils sont nés, et ceux où ils ont surgi sur les rivages de l'Asie Mineure, et en sont partis pour l'Hellade et l'Italie. On ne sait rien d'eux antérieurement à ces deux termes de leur navigation, et l'on dirait volontiers que comme les divinités de leur mythologie et de celle de l'Inde, ils sont les enfants de l'Océan.

Mais, si l'histoire nous abandonne, la Philologie la remplace, et nous apporte des témoignages qui relient les uns aux autres les tronçons de la chaîne

des temps. L'étude des langues asiatiques a prouvé manifestement que les Grecs et les Latins n'étaient pas moins que les Celtes et les Germains, alliés par leurs dialectes, aux peuples de l'Inde. Or, il est évident, par le type physiologique des uns et des autres, que jamais leur sang n'a été mêlé avec celui des Indous ; les rapports de leur langage prouve uniquement qu'ils ont vécu à proximité des lieux que ces peuples habitaient, et dans un commerce assez intime, pour faire emprunter aux moins avancés dans la vie sociale, une foule de termes dont se servaient les plus civilisés.

Les savants linguistes de Port-Royal ont estimé que sur 2,200 racines sanscrites, il y en a 183 ou une sur 12, qui sont communes aux langues grecque et latine. Mais, dans ce nombre, l'une de ces langues en possédait-elle plus que l'autre ? C'est ce que Kennedy a recherché dans un très-savant ouvrage presque récent. Il a trouvé qu'il y a

208 mots sanscrits, dans le grec, qui ne sont pas dans le dictionnaire latin ; et

188 dans le latin, qui n'existent point dans le grec.

Il résulte évidemment de ces faits philologiques très-importants :

1° Que les Romains et les Grecs sont originaires d'une contrée de l'Asie centrale, contiguë aux pays de l'Inde habités par la race jaune des Indous, et où l'on parlait, il y a 40 à 50 siècles, le sanscrit, qui est demeuré la langue savante et sacrée conservée par

les Brahmes et par les livres saints de leur religion;

2° Qu'ils ont vraisemblablement passé leur enfance dans des montagnes adjacentes à celles où vivaient aussi les tribus celtiques, kimriques et cimmériennes, qui, dans leurs longues migrations, ont emporté pareillement des lambeaux de la langue élaborée de leurs voisins les Indous, et qui les conservent encore de nos jours;

3° Que si l'on en jugeait par les nombres qu'a donnés Kennedy, les ancêtres des Grecs auraient vécu le plus longtemps près des Indous ou dans une plus grande intimité, puisqu'ils ont retenu un plus grand nombre de mots de leur langue que les Latins;

4° Que cette interférence du sanscrit, dans le langage des peuples des cinq grandes familles de l'espèce humaine, est un fait considérable dans l'histoire des hommes; et que sa découverte est d'une importance géologique presque aussi grande que celle d'avoir trouvé le Nouveau-Monde;

5° Qu'elle prouve, par une induction immédiate, rigoureuse et nécessaire, l'antériorité de la race jaune, indoustanique, dont la langue ancienne était déjà élaborée, riche, diffuse, quand se formèrent les idiomes des races caucassiennes, en étendant cette épithète aux habitants du Caucase indien, — Indou-Khous;

6° Qu'en effet, ces idiomes, pauvres comme des langues nouvelles, se servirent du sanscrit pour pourvoir à leurs nécessités, absolument comme les langues modernes en ont usé à l'égard du latin;

7° Que leurs emprunts manifestent des relations de voisinage, qui prouvent complétement les assertions d'Hérodote sur le pays natal des peuples du Nord de l'Europe, et sur leurs transmigrations ;

8° Que les mêmes emprunts ayant été faits par des peuples venus du midi de l'Asie, et surgis sur les rivages des Péninsules hellénique et italique, il faut admettre que deux groupes de races différentes habitaient simultanément dans l'antiquité la plus reculée, les régions adjacentes à l'Indus et à l'Oxus, et qu'elles y étaient en communication avec les Peuples indous répandus entre les deux grands fleuves de l'Indoustan : l'Indus et le Gange, et parvenus déjà à une civilisation avancée ;

9° Que l'un de ces groupes était composé de races blondes, à peau blanche, possédant une haute taille et une grande vigueur corporelle. Ce sont :

1° Les Celtes, Gaëls ou Gaulois ;

2° Les Cimmériens, Cimbres ou Kimris ;

3° Les Scythes, Gètes ou Germains.

Et plus tard :

4° Les Sarmates ;

5° Les Slaves.

Les deux premières races ont donné naissance aux Français ; la troisième aux Allemands, et les deux dernières aux Polonais et aux Russes ;

10° Que l'autre groupe, dont les origines sont bien moins connues, était composé de deux races brunes, à cheveux noirs, taille médiocre, beauté supérieure des traits, intelligence lumineuse. Ce sont :

1° Les Hellènes ou Grecs anciens ;

2° Les Pélasges, Étrusques, Latins et Romains ;

11° Qu'une lacune extraordinairement regrettable, existe dans l'histoire primordiale de ces deux dernières races, et qu'on ignore quand et comment elles ont franchi les vastes contrées qui séparent du littoral de l'Asie mineure la région de l'Asie centrale, où gisait leur pays natal ;

12° Qu'il n'est peut-être pas impossible à la science moderne, de recueillir des notions positives sur cet événement, par les mêmes moyens et avec le même succès qui lui a permis de tracer l'itinéraire d'Alexandre et de suivre la route qu'il parcourût avec une armée de 50,000 hommes. Cette route semble celle que durent suivre dans leur transmigration, la race des Hellènes et celle des Pélasges et des Latins ;

13° Et enfin, que, par une singularité fort imprévue, on ignore l'origine de deux races asiatiques, qu'on croyait connaître depuis fort longtemps, et qui ne se lient en rien ni aux sept races d'où sont descendues les populations de l'Europe, ni à la race des Indous, dont elles étaient primitivement voisines. Ce sont les races sémitique et chinoise, dont le type est tout à fait différent des autres peuples, et qui n'ont point dans leurs langues de mots sanscrits. On ne trouve aucun vestige, aucun souvenir de l'une ou de l'autre dans les annales du monde primitif des Indous, des Égyptiens, des Parsis, des Celtes et des Grecs. Quoique leurs légendes

les érigent en peuples divins et célestes d'où l'Espèce humaine est sortie, il est incontestable qu'au moment de leur apparition sur la scène de l'histoire, elles habitaient des pays récents, les plaines de Senaar et celles de la Chine, formées d'alluvions fluviales encore mal consolidées, et dont l'antiquité était sans contredit, postérieure de plusieurs milliers d'années aux plateaux de l'Asie centrale, peuplés par les huit races, qui sont encore aujourd'hui les plus grandes merveilles de la création.

Ces Romains, qui ont rempli le monde de leurs exploits, et qui l'ont soumis à leurs lois, leurs institutions et leurs coutumes, ont régné pendant cinq siècles sur la Gaule. Quels ont été les effets de leur domination sur cette vaste région et sur ses habitants? C'est ce que nous allons rechercher, dans le chapitre suivant, en comprimant les matières, afin d'avoir, au moins, le mérite d'une brève analyse.

CHAPITRE II.

—

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DES POPULATIONS DE LA GAULE ROMAINE.

La puissance de la civilisation romaine et son ascendant merveilleux n'eurent point de succès plus

éclatant et plus glorieux que celui qui fit des Gaules, aussitôt après leur conquête, la plus industrieuse, la plus savante, la mieux policée de toutes les provinces de l'Empire. La comparaison de cette belle période aux temps postérieurs, permettra d'apprécier le mérite unique de cette œuvre du génie romain.

La domination des Franks dura cinq siècles, de 401 à 989, depuis Chlovis jusqu'à l'extinction de la dynastie Karlovingienne. Pendant ces vingt générations, la société ne fit aucun progrès. L'unité politique constituée un moment, par les crimes des premiers Mérowingiens, et par les armes heureuses de Charlemagne, fut détruite, par la coutume germanique de l'égalité du partage des biens, entre tous les fils du roi défunt. Les lois romaines furent étouffées par les lois salique, ripuaire, saxonne, visigothe, lombarde et par des capitulaires impériaux, qui ne valaient pas mieux. Les populations furent taries par la guerre civile et étrangère, la famine, le sac des villes et la dévastation des campagnes. Les princes n'étaient pas épargnés. La cruauté de leurs proches parents tenait sans cesse la mort suspendue sur leur tête. De l'an 481 à 630, en l'espace de 150 ans, plus de 40 rois ou fils de rois périrent assassinés, empoisonnés ou tués à la guerre, sans compter encore les enfants au berceau. Il y eut des familles entières jetées dans un puits, d'autres brûlées vives dans les chaumières qui leur servait d'asile, d'autres masacrées au pied des autels,

qu'elles embrassaient[1], Chlovis seul fit mettre à mort ou tua de sa propre main, dix rois ou fils de rois, et il mourut à 45 ans!

Sur 18 rois de la première race, qui échappèrent à une mort violente, on calcule que l'âge moyen auquel ils parvinrent, ne fut que de 32 ans. C'était, dans cette haute station, au milieu de tout ce qui doit prolonger la vie humaine, une existence plus courte d'un tiers que celle qu'ont maintenant 36 millions d'habitans de la France civilisée. On voit que l'état de barbarie n'est bon pour personne, pas même pour les rois.

Le règne de Charlemagne promit à la société gallo-franke, un heureux changement, dans les lois et dans les mœurs. Mais son empire succomba avec lui, et ses successeurs retournèrent à la férocité de la race de Chlovis. En 844, trois siècles et demi après l'établissement des Franks, dans la Gaule, le caractère barbare de ce peuple ne s'était pas le moindrement adouci; et l'Empereur souillait ses mains de sang, avec la même atrocité que Chlovis lui-même. Charles le chauve ayant attiré à sa cour, par une paix simulée, le duc Bernhard, comte de Barcelonne et l'un des plus vaillants Leudes des Franks, il profita de l'instant, où ce prince agenouillé à ses pieds, lui jurait foi et fidélité, pour le saisir de la main gauche, comme s'il voulait le relever, et

[1] Sigismond roi de Bourgogne, sa femme et ses enfants précipités dans un puits par Chlodomir, roi d'Orléans. Chrame brulé avec sa famille par son père Chilpéric, roi de Soissons.—L'évêque Pretextat, etc.

le frapper de la droite d'un coup de poignard dans le côté; ajoutant ainsi la perfidie à l'assassinat, et même au sacrilége, car ce crime fut commis dans l'église de Saint-Cernin à Toulouse, devant l'autel et le Saint-Sacrement. L'horreur de cette action est encore augmentée par une circonstance qu'indiquent les contemporains : c'est que le duc Bernhard était son père; et sa parfaite ressemblance avec lui, se joignait à la conduite de l'impératrice Judith, pour en porter témoignage. On n'avait rien vu de pareil, depuis Néron.

La domination féodale dissimula sous des dehors brillants et trompeurs, les misères et les malheurs de la société qu'elle régissait tyranniquement. Le pays et ses populations furent divisés en une multitude de petites autocraties, 240 fois plus nombreuses que les peuplades de la Gaule primitive. Chaque province eut ses lois, ses us et coutumes, son langage, ses intérêts; chaque manoir eut sa justice, ses droits, ses officiers civils et militaires. Cette organisation créa une anarchie sans exemples dans l'histoire. L'épuisement de la France fut si grand que vingt mille hommes suffirent à Henri IV, pour conquérir Paris et changer en une monarchie absolue, cette Polyarchie de 70,000 rois de paroisses, qu'on appelait Barons ou Seigneurs féodaux.

La société gallo-romaine, quoiqu'antérieure aux sociétés franke et féodale, leur était incomparablement supérieure. Elle eut égalé par la perfection de son organisation tout ce que les temps modernes

possèdent de meilleur, si elle n'avait pas nourri dans son sein, deux germes de dissolution : l'institution funeste de l'esclavage et les déprédations incessantes de l'administration proconsulaire.

Mais les grandes sociétés gardent longtemps dans leur sein, les maux, qui doivent causer leur perte, et conserve l'apparence trompeuse d'une existence robuste. La Gaule était à cet égard comme l'Italie, dont elle possédait toutes les institutions et partageait la splendeur. Les villes méridionales : Marseille, Aix, Narbonne, Toulouse, Nîmes étaient de véritables cîtés romaines, par la beauté de leurs monuments, leurs libertés municipales, le langage de leurs habitants, leurs mœurs et leur luxe rafiné. Elles avaient, comme la Ville éternelle, leurs temples, leurs statues monumentales, hautes à l'égal des plus grands obélisques d'Égypte, leurs théâtres, leurs bains publics, leur capitole, leur magistrature curule, leurs fêtes pompeuses et jusqu'aux courtisanes corruptrices de la jeunesse.

Dans l'ordre intellectuel, la Gaule romaine possédait tout ce qu'avait l'Italie, non pas sans doute à l'époque illustre d'Auguste, où vivaient les grands poètes, qui font notre admiration, mais, dans les temps postérieurs, où leurs ouvrages étaient toujours lus et appréciés et inspiraient quelques imitations. Ausonne et Claudien, malgré toute leur infériorité, montrent encore quelques étincelles du feu sacré, allumé dans les plus beaux jours de Rome. Sidoine Apollinaire et jusqu'aux évêques de l'épo-

que mérowingienne, Grégoire de Tours, Prétextat et autres font voir, dans le déclin général de la société, les efforts d'hommes, qui méritaient de vivre dans de meilleurs temps. C'était la Gaule, qui fournissait à Rome, des avocats et des orateurs diserts, des légistes habiles, des hommes de guerre renommés et même des Empereurs et des candidats à l'empire. L'amour des lettres, la passion de l'étude étaient poussés à ce point qu'on comptait 20,000 étudians, dans les écoles d'Autun, ville des provinces barbares comparativement à la Septimanie.

L'assimilation avec Rome était si complette que les Arvernes, peuple celtique que nous appelons Auvergnats, s'imaginèrent qu'ils étaient fréres des Romains [1] — eux, qui étaient de la race des Bas-Bretons. Il est vrai que cette prétention fut ridiculisée, mais, elle peignait l'orgueil que leur haute civilisation inspirait aux Gallo-Romains.

Toutes les populations de la Gaule parlaient la langue celtique. Les faits historiques prouvent que c'était aussi celle des Belges qui étaient en communauté civile et politique, avec les peuples celtiques et kimriques ; témoignage indubitable de l'identité de leur origine. Au contraire, les Germains avaient une autre langue : le scytique ; c'est pourquoi Arioviste avait dû apprendre le celtique.

Lors de l'invasion des Romains, c'était le langage

[1] Arvernique ausi latios se fingere fratres. Suger V. de Louis le Gros.



unique du pays. César, qui parlait le grec et le latin, fut obligé de se servir d'un interprète, dans sa conférence avec Divitiacus, le chef des Eduens, qui, par conséquent ne savait que la langue de son pays, quoique en sa qualité de Druide ou même de pontife des Druides, il dut être l'homme le plus savant des Gaules.

Néanmoins, on voit, non sans surprise, dans les Commentaires, que les Helvétiens se servaient pour leurs documents officiels, de chiffres grecs; et, ce qui est encore plus incroyable, c'est que, suivant Tacite, des inscriptions en caractères grecs se trouvaient sur des monuments et des tombeaux, qui existaient encore de son temps, l'an 97 de notre ère, sur les frontières de la Germanie et de la Rhétie[1]. Il faut remarquer qu'un siècle auparavant, Strabon attestait que les provinces voisines de Marseille envoyaient leurs jeunes gens, dans cette ville, pour étudier la langue grecque. Il faut croire que dans cet âge de la Gaule, les progrès de la science étaient plus rapides que de nos jours.

Le latin devint, par la conquête, la langue officielle du pays, celle de la justice, du culte, du gouvernement, des classes supérieures et des écoles. On faisait étudier aux enfants des familles distinguées trois choses, dont l'enseignement avait encore lieu sous les premiers rois mérowingiens, d'après le témoignage de l'évêque Grégoire de Tours. C'étaient:

[2] Cæs. l. 1 c. 29. Tacit. Germ. c. 3.

Virgile, l'arithmétique et les lois théodosiennes ou autrement la jurisprudence. Tous les ouvrages composés, dans la Gaule, du deuxième au cinquième siècle, sont écrits en latin. Bien plus, les noms propres celtiques, disparurent et furent remplacés par des noms latins On reconnaît par ces noms, l'origine gallo-romaine des personnages historiques, au milieu de la foule des noms germaniques, introduits par les irruptions des Franks, des Burgondes et des Wisigoths.

L'usage du latin fut conservé par l'Eglise et par les tribunaux. Les lois romaines continuèrent d'être en vigueur, au temps de la domination des barbares, dans les villes du midi, et même dans d'autres, en ce qui concernait les bourgeois, les sujets du domaine royal et le temporel du clergé.

Cependant la langue celtique ne cessa point d'être celle du peuple. L'Arvènie, ou comme on dit plus tard l'Auvergne, garda son ancien idiome et même ses vieilles mœurs et son antique rudesse, quoique les lettres y fussent florissantes, qu'on y apprit studieusement la grammaire latine et la rhétorique, et qu'on étudiât Platon. Un signe non moins sûr de la civilisation du pays, c'est que la propreté était extrême, dans les classes élevées. Toutefois les habitudes celtiques s'y étaient conservées et l'hospitalité y était exercée comme dans les temps primitifs.

On sait par des actes publics que sous l'empire des Karlovingiens, la langue tudesque, qui était celle des Franks, se confondit avec le celtique et forma un mé-

lange qu'on appelait : Thiois. Les documents officiels furent toujours rédigés en latin et rarement en tudesque. Ce dernier langage resta celui de l'Empire d'Allemagne, tandis que mêlé au celtique, au latin et au grec, il composa la langue romaine dont le français est provenu.

En changeant de lois et de mœurs, les populations des Gaules changèrent leur hiérarchie sociale, qui devint la même que dans l'Empire romain. Les Druides et leur culte furent abolis par un rescrit de Tibère; les chevaliers qui ne formaient pas une classe ou un ordre dans les populations celtiques, ainsi qu'on l'a supposé, disparurent sans laisser le moindre vestige ; et au commencement du v[e] siècle, la Gaule comptait sept sortes de personnes dont les quatre premières constituaient les ordres supérieurs et privilégiés. C'étaient :

1° Les Sénateurs, qui étaient nommés par l'Empereur ; ils étaient amovibles à sa volonté, et représentaient un conseil d'Etat.

2° Les Clarissimes, qui comprenaient tous les fonctionnaires publics ; ils étaient aussi nommés par l'Empereur et révocables à son gré.

3° L'armée qui était formée, non-seulement des légions romaines, mais encore des gardes provinciales du palais, et des barbares employés comme auxiliaires.

4° Le clergé chrétien, qui comprenait tous ceux voués au sacerdoce, depuis l'archevêque jusqu'au simple clerc.

5° Les Curiales ou habitants des villes, soit qu'ils y fussent nés ou établis, pourvu qu'ils possédassent une propriété foncière de 25 jugères ou 6 hectares. Ils supportaient les charges pesantes des municipalités et ne pouvaient s'affranchir de leur position en y renonçant.

6° Le peuple, qui était formé de la masse des hommes libres; cette classe n'avait presqu'aucune propriété et se composait principalement des populations agricoles.

7° Les esclaves désignés par les noms de *Servi*, *serviles*, étaient soumis dans la Gaule, aux mêmes lois que dans les autres provinces de l'Empire; ils éprouvaient le même sort, et subissaient les mêmes traitements. Le fléau de l'esclavage introduit par les Romains, s'est prolongé pendant dix-huit siècles. C'est avec la corruption des mœurs, le présent le plus funeste que la Gaule reçut des Romains; ni l'un ni l'autre ne put être racheté par les bienfaits des arts et des sciences et ceux de la civilisation.

CHAPITRE III.

—

ORIGINE DES FRANKS.

Les historiens du XVIe siècle qui, pour illustrer les Franks et les Français, les faisaient descendre des

Troyens, n'altéraient pas seulement la vérité, ils rabaissaient les peuples qu'ils voulaient préconiser, et ils les privaient d'une bien plus haute antiquité et d'une origine bien plus célèbre.

En effet, les Celtes, nos véritables ancêtres, sont apparus sur la scène du monde vingt-deux siècles avant notre ère ; et c'est 600 ans plus tard qu'on vît y surgir les Scythes qui sont les aïeux des Franks.

Au lieu d'avoir eu pour berceau les rives de l'Hellespont, ces peuples naquirent à 1500 lieues plus loin, vers l'Orient, au centre de l'Asie ; et, lorsqu'on veut les suivre, dans leur vie nomade, et les reconnaître sous leur nom de tribus ou de confédérations, ou sous les noms déguisés que leur imposèrent les Grecs et les Romains, il faut des recherches plus sérieuses que celles de Ronsard, de Pasquier et des chroniqueurs qui les avaient précédés.

C'est afin de satisfaire, autant qu'il nous est possible, à cette nécessité, que nous examinerons dans les chapitres suivants :

1° Quelle est l'origine des peuples scythiques, qui passèrent d'Asie en Europe, après les transmigrations des Celtes et des Cimmériens.

2° Comment sortirent de ces peuples les Franks, qui conquirent la Gaule au ve siècle, et détruisirent la civilisation romaine.

3° Et quels étaient les autres peuples barbares qui concoururent à cette subversion.

SECTION I[re].

Ancêtres des Franks : Les Scythes , Massagètes, Gètes et Germains

La région de l'Asie centrale qu'habitaient les Scythes, au temps d'Hérodote, c'est-à-dire vers l'an 500, avant notre ère, est parfaitement déterminée par cet historien. On lit au livre IV de son histoire, que les tribus nomades de ces peuples, étant pressées par une tribu plus puissante, celle des Massa-Gètes, ou Grands-Gètes [1], elles traversèrent l'Araxe et entrèrent dans le pays des Cimmériens, qui se retirèrent, après de grandes dissensions entre leurs guerriers et leurs chefs. L'Araxe ou Iaxarte, appelé maintenant Sihoun, est un fleuve, qui prend sa source au 42° de latitude, dans les montagnes de Tiang-Chan, chaîne élevée, détachée au nord de l'Himalaïa et qui sépare le Turkestan chinois, de la Tartarie indépendante. Il arrose le pays de Khokhan, et se dirige au N.-O., vers la mer Aral, où il jette ses eaux. Puisque dans leur marche au sud, les Scythes passèrent ce fleuve, c'est qu'ils abandonnèrent les Steppes qu'habitent maintenant les Kirguiz, et qu'ils vinrent s'établirent, à la place des Cimmériens, dans la Sogdiane,

[2] Massa, maha—grand en Sanscrit.

contrée moins stérile, qu'embrassent dans leurs cours demi-circulaire le Iaxarte et l'Oxus, et où sont situées à présent les villes de Samarcande et Boukara, célèbres dans les fastes de l'Orient.

Ce pays avait été celui de nos ancêtres, les Cimmériens qui l'avait évacué, soit qu'ils fussent pressés par les hordes scythiques, comme celles-ci l'étaient par les Massa-Gètes, soit plutôt, et c'est notre opinion, parce qu'ils suivaient l'exemple et la trace des grands Celtes, déjà partis, dès longtemps, pour les contrées orientales de l'Europe [1].

Le témoignage d'Hérodote, sur la patrie primitive des Scythes, est confirmé par tous les historiens de l'antiquité, qui ont parlé de ces peuples.

Justin rapporte que leur pays est le plus élevé du globe, car les fleuves qui en sortent vont se jeter dans les Palus-Méotides, dont les eaux tombent dans le Pont-Euxin ou la mer Noire [2]. Aussi le froid y était-il extrême et y durait huit mois de l'année. La mer se gelait, ainsi que dans le détroit nommé Bosphore Cimmérien; ce qui permettait aux Scythes de faire passer leurs armées avec leurs chariots sur la glace et d'aller d'un côté de la mer à l'autre.

Ils habitaient, dit Diodore, le long du fleuve Araxe; et c'est ce qui explique son assertion, qu'ils étaient voisins des Indiens, au septentrion. En effet, leurs montagnes confinaient avec l'Himalaïa d'où

[1] Hérod. l. IV.
[2] Justin. l. II, c. 2.

sont descendus, vers le midi, les peuples de l'Indoustan ; et c'est pourquoi leur langue, d'où l'Allemand est dérivé, contient une foule de mots sanscrits. Le même phénomène à l'égard du celtique montre que les Celtes et les Cimmériens avaient vécu auparavant dans la même région et conséquemment dans le même voisinage.

Il n'est pas sans intérêt de retrouver dans le Père de l'histoire le portrait de l'une des races de l'Europe, sous la date de 5 à 600 ans avant notre ère. Il est inséré dans le IV[e] livre d'Hérodote, intitulé : Melpomène, et dont la lecture fut faite aux jeux olympiques, devant l'élite de la Grèce.

Dans la description des nations scythiques, l'illustre historien signale les Budins, — *Boudini*, — comme une nation populeuse dont tous les individus avaient les yeux verts et les cheveux roux. Ces traits sont caractéristiques, au centre de l'Asie, dont les habitants à l'Orient et au Midi, étaient tous uniformément des hommes à yeux noirs avec des cheveux de même couleur. Le passage d'Hérodote est confirmé et spécialisé par Arrien, dans un fragment de son Périple de la Mer Noire, qui nous a été conservé par Léon le diacre [1]. « Achille, dit-il, fils de Pélée, était Scythe, et né à Myrmécione, sur les bords du Palus-Méotide. Chassé de son pays par ses concitoyens, à cause de son arrogance et de sa cruauté, il vint s'établir en Thessalie. La forme de ses vêtements,

[1] Léon le diacre. l. IX. c. 6. Hist. de son temps.

ses cheveux roux et ses yeux bleus, prouvaient assez son origine. » Ce n'était pas là un type accidentel, car, il fut transmis au fils d'Achille, qui reçut le nom de Pyrrhus, à cause de sa chevelure couleur de feu. Le même motif avait fait appeler Achille Pyrrha, quand caché sous des habits de fille, il vint à Scyros, chez le roi Nicomède.

Les Scythes étaient des peuples nomades, campés sous des tentes, comme les premiers Hébreux que conduisit Abraham, ou se servant, au lieu de maisons, des charriots qui portaient d'un lieu à un autre leurs familles et leurs approvisionnements ; usage commun à toutes les nations asiatiques, qui passèrent en Europe, à commencer par les Celtes, nos ancêtres.

Ce mode d'existence paraît si étrange à des gens stationnaires depuis vingt siècles, qu'on pourrait bien le croire fabuleux. Par bonheur, pour le respect dû à l'histoire de l'antiquité, nous avons de nos jours des exemples authentiques, qui en sont une illustration incontestable. En 1771, il y a seulement 84 ans, les Tartares-Kalmouks, de la grande famille des Tongouses, étaient venus des frontières de la Chine, à travers les Steppes de l'Asie septentrionale, s'établir sur les bords du Volga supérieur, sous la domination de la Russie. La nuit du 5 janvier, ils abattirent leurs 30,000 tentes et s'enfuirent, au nombre de 150,000 hommes, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Ils se dirigèrent par une marche de 400 lieues, jusqu'aux plaines de la Dzoungarie.

Un officier russe, le capitaine Rytchoff, fut chargé de les poursuivre et le fit inutilement. Un prince chinois, dont le récit a été traduit en russe, a donné tous les détails de ce fait singulier, qui retrace dans l'histoire moderne la fuite des Israélites, il y a 3,500 ans.

Dans cette Scythie, qui est la dernière limite des souvenirs d'enfance de la société européenne, existait déjà ce mal politique invétéré, dont sont encore affligées les nations contemporaines. Chaque race, chaque grande famille d'hommes, au lieu de former un tout, un faisceau, était divisée en une multitude de peuplades ou de clans, guerroyant sans cesse les uns contre les autres. Cet état de choses ennemi de tout progrès, de toute prospérité, qui a perdu l'ancienne Grèce et paralysé la France pendant quinze siècles, c'était au temps d'Hérodote, la grande calamité de la Scythie. Au moyen âge, après une période de 1400 ans, il en était encore ainsi; car on lit dans une description du Caucase, écrite par un célèbre historien arabe, Masoudy, l'an 943 de notre ère, qu'il y avait dans ces montagnes soixante-douze nations parlant chacune une langue différente et ayant chacune son roi, c'est-à-dire un chef de guerre pour assaillir les peuples voisins.

Hérodote ne pouvait pas dresser une nomenclature des peuples scythiques deux ou trois cents fois aussi grande; et il est surprenant que, malgré les obstacles qui s'opposaient à ce qu'un voyageur grec put acquérir de telles notions, il nous ait trans-

mis de curieuses données sur autant de peuples d'un pays, qui de nos jours est à peine connu. Il y a signalé une vingtaine de nations distinctes, occupant des territoires dont l'étendue est estimée jusqu'à quinze jours de marche dans la même direction. Il faudrait augmenter ce nombre si l'on y comprenait les dix nations sarmates, énumérées par Pline [1]. Les noms réels de ces peuples auraient un vif intérêt, parce que plusieurs, sinon tous, seraient gétiques, avec des racines allemandes, et qu'aucun ne serait ni sanscrit ni celtique ; mais ayant été traduits en grec, par des équivalents plus ou moins arbitraires, on ne peut retrouver leur origine et ils n'ont aucune valeur étymologique. Par exemple, l'appellation de Scolotes qui, dit Hérodote, était le nom général de tous ces peuples, a été rendue par le nom de Scythes, sans tenir aucun compte d'une absence totale d'analogie.

Les Sacs ou Saques, dont on prétend qu'est dérivé le nom des Saxs ou Saxons, sont appelés par Hérodote : Massa-Gètes ou grands Gètes. Ils habitaient d'abord la Sogdiane, entre l'Oxus et le Iaxarte ; ils étaient nomades et vivaient des produits de leur chasse et de leurs troupeaux. Vers l'an 567, avant notre ère, ils étaient descendus de leurs montagnes jusqu'aux confins de la Babylonie ; et quand Cyrus attaqua cet empire, ils lui fournirent comme troupes auxiliaires 10,000 archers d'infanterie et 2,000

[1] Hérod. l. IV. Pline l. VI. c. 7.

à cheval. Les Perses donnaient le nom de cette tribu à tous les peuples scytiques [1]; mais le premier séjour des Massagètes aux environs de la mer Aral, n'est pas un fait incertain, car dans les historiens grecs, la capitale du Paropamisus est appelée : Alexandrie des Sacs. C'est la Sac-Astana d'Isidore, à présent Candahar, dans l'Afganistan. On assurait que ce pays abondait en mines d'or.

Les peuplades Scythiques agricoles vivaient des blés qu'elles récoltaient; elles possédaient des lentilles, des oignons, de l'ail et du millet. Les tribus nomades avaient des chevaux, des bestiaux, des mulets et des ânes. Ces deux dernières espèces résistaient mal aux froids rigoureux des hivers. Les Grecs attribuaient à cette cause le défaut de cornes des bœufs. Ce n'était rien de plus qu'une différence de race.

Justin, qui avait consulté des auteurs aujourd'hui perdus, ajoute à ces traits fournis par Hérodote, que les Scythes possédaient aussi de nombreux troupeaux de moutons. Ils se nourrissent, dit-il, de lait et de miel; leurs vêtements sont des peaux de bêtes fauves, de martres, de bléreaux; ils voyagent dans des chariots couverts de cuir, qui leur tiennent lieu de maisons; ils errent avec leurs familles et leur bétail, dans des déserts sans bornes [2].

Ces peuples, suivant Hérodote, faisaient remonter

[1] Hérod. l. VII. s. 64. l. XVII. s 17.
[2] Justin, l. II, c. 2.



leur origine à un roi nommé Targitas, qui avait vécu mille ans avant l'expédition de Darius contre les Scythes. Cette expédition ayant eu lieu 480 ans avant notre ère, les temps dont nous parlons seraient à une distance de 3,300 ans de ceux où nous vivons. Mais ils sont vraisemblablement d'une antiquité beaucoup plus grande, et le terme de mille ans attribué à la date du premier roi des Scythes est une expression indéfinie.

Dans leur marche vers l'Occident et le Nord, à 600 lieues de leur point de départ, plusieurs peuplades de cette race vinrent s'établir sur l'Irtyche et l'Oby, deux siècles avant notre ère; elles portent dans les historiens chinois le nom de Tinglins, et sont décrites avec les mêmes caractères que les Scythes d'Hérodote et d'Hippocrate. Leur identité physique avec les Alains et les Goths est incontestable.

Avant l'expédition de l'armée française en Egypte, on accusait Hérodote d'avoir rêvé les splendides monuments de Diospolis. On pourrait bien suspecter encore sa véracité, en lisant dans son histoire, qu'il a existé un peuple puissant, belliqueux, vainqueur de Cyrus, de Darius, de Crassus et même dit-on, de Sésostris, et qui cependant vivait, prospérait sans aucun des biens de la civilisation, que nous jugeons les plus indispensables, car les Scythes n'avaient point de maisons, point de villes, point de monuments. Leur pays n'avait point de chemins, leurs fleuves point de ponts et presque tout leur territoire point de cultures ni même d'arbres.

Pour se convaincre que ce récit n'est pas fabuleux, comme celui des Amazones, vouées à un veuvage éternel, ou celui des Arimaspes, qui n'avaient qu'un œil, il faut retrouver les mêmes faits, dans la même région, constatés de nos jours, par des documents officiels russes. Entre l'Altaï et l'Oural, au nord de la mer Aral, est une steppe immense, presque grande comme la France entière, puisqu'elle a plus de 24,000 lieues carrés. Là sont campés deux millions de Tartares, les Kirghiz-Kazaks. Ils sont divisés en trois hordes, et occupent 300,000 tentes ou iourtes, qui contiennent chacune 5 à 6 personnes. C'est la plus grande masse de pasteurs qui existent maintenant, sauf les Turcomans, dont on ignore le nombre. En 1834, les seuls Kirghis complètement nomades possédaient ·

497,000	chevaux,
99,000	chameaux,
825,000	brebis,
165,000	bœufs.

Avant une mortalité de ces derniers animaux, ils en avaient trois millions. Cette horde nomade était formée il y a peu d'années de 190,000 personnes. Proportionnellement à leur population aucune des nations de l'Europe, n'a une si grande multitude d'animaux domestiques. Aucune n'a des familles aussi nombreuses puisqu'au lieu de quatre personnes et demi pour chacune, ils en avaient six; ce qui prouve que leur vie errante, leur existence, que nous estimons fort malheureuse, par la privation de tout ce



qu'il nous faut essentiellement, ne sont pourtant pas aussi nuisibles à l'espèce humaine, que nous sommes portés à l'imaginer.

Ce fait nous explique comment les Scythes, se multipliant dans les mêmes steppes, furent poussés par leur humeur vagabonde vers l'occident, et passèrent en Europe, en changeant de nom et de destinées, mais en conservant le type très-remarquable de leur race et son caractère martial. Pline, frappé de cet événement, l'un des plus importants de l'histoire de son siècle, dit positivement que le nom de Scythes est changé en ceux de Germains et de Sarmates, qui désignent les ancètres des Allemands modernes. Il ajoute qu'au temps des Césars, il n'existait déjà plus de peuples portant cette ancienne dénomination de Scythes, sinon peut-être au bout du monde [1].

Le mode d'existence attribué par Hérodote aux nations scythiques, était commun aux Celtes; et il est tellement inhérant à la nature du pays, que les uns et les autres ont habité successivement, que de nos jours c'est encore, au bout de quatre à cinq mille ans, celui des hordes tartares, errant dans les plaines du Turkestan. Mais cette analogie n'atténue en rien la certitude du fait de l'origine asiatique de nos pères, qui est établie de la manière la plus précise, par Hérodote. « Le pays qu'occupent les Scythes, dit-il, était autrefois celui des Cimmé-

[1] Pline. l. IV. c. 25.

riens [1]. » Diodore ne laisse aucun doute sur les peuples dont il s'agit dans ce passage. Il affirme que les Cimmériens, qui ont ravagé toute l'Asie et se sont fait renommer par leur courage et leur férocité, ont été appelés depuis Cimbres, par corruption. Ce sont, ajoute-il, les mêmes peuples que les Gaulois, qui ont pris Rome, pillé le temple d'Ephèse, et rendu tributaire une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Ils habitent au-delà des Pyrénées, le long de l'Océan et de la forêt Hercinienne, jusqu'aux confins de la Scythie.

Les Romains leur donnent indifféremment le nom de Celtes ou de Gaulois [2].

En quittant la Sogdiane, les Scythes se dirigèrent vers le Caucase et se rendirent maîtres de ses deux versans, ainsi que des plaines, qui s'étendent de la mer Noire aux Palus-Méotides et à la Caspienne. Leurs tribus stationnèrent, au temps de Sésostris, dans la contrée qui reçut d'eux le nom de Parthie, et dans la Bactriane, où ils fondèrent un état [3]. Ils conquirent la Médie et la gardèrent pendant 28 ans. L'an 634, avant notre ère, ils ravagèrent la Mésopotamie, et firent alliance avec le roi de Ninive, contre celui de Babylone. On voit dans le livre de Judith, que, dans l'armée du premier de ces souverains commandée par Holopherne, il y avait 12,000 archers à cheval, sorte de cavalerie qui n'appartenaient qu'aux

[1] Hérod. l. IV.
[2] Diod. l. IV. c.21.
[3] Appien.



Scythes. Ils pénétrèrent jusqu'aux frontières de l'Égypte; mais les marécages qui défendaient ce pays du côté de l'isthme de Suez, les firent rétrogader. Leur invasion en Judée, où ils laissèrent le nom de Scythopolis à la ville de Bethsan, fut prédite par le prophète Jérémie, avec de curieux détails sur ces redoutables ennemis. « C'est un peuple, dit-il, venu des extrémités du septentrion de la terre; ses guerriers farouches parlent une langue, que vous autres Juifs n'entendrez point. Leurs chariots sont plus formidables que les orages, leurs chevaux plus rapides que l'aigle, et leur carquois est comme un sépulcre, toujours ouvert et d'où s'élance une mort inévitable[1]. »

Maîtres des deux rives du Tanaïs, qui se jette dans les Palus-Méotides, ils ne furent point obligés comme les Cimmériens de passer le Bosphore, auquel ces derniers peuples ont laissé leur nom; ils purent s'avancer sans obstacle, vers l'occident, et entrer en Europe. Cependant leurs progrès furent très-lents, et, au temps d'Hérodote, l'an 450, avant notre ère, ils comptaient mille années entre l'époque, à laquelle ils étaient venus sur les rives du Tanaïs, et celle, où, s'étant établis sur les bords de l'Ister ou Danube, ils furent attaqués par l'armée perse de Darius.

En décrivant les mœurs des Scythes, quand ils vivaient dans leurs pays natal, entre le Iaxarte et

[1] Jérémie, l. IV, verset 56, l. V. verset 15. etc.

l'Oxus, Hérodote leur attribue un état social différant selon leurs tribus, et l'on peut croire que ces diversités étaient produites alors, comme de nos jours, par l'influence de chaque sorte de territoire. Dans les steppes, les Scythes étaient nomades et pasteurs; dans les pays boisés, ils étaient chasseurs, et sur les bords fertiles des fleuves ils cultivaient la terre. Lorsque dans leurs migrations vers l'occident, ils se furent fixés sur le Tanaïs, à la limite entre l'Europe et l'Asie, ils étaient devenus laboureurs. C'est ce qu'on apprend par le discours de leurs ambassadeurs, quand Alexandre leur eut déclaré la guerre, en faisant bâtir sur la rive de leur fleuve une ville destinée à les tenir en sujétion. « Chacun de nous, lui dirent-ils, possède des bœufs, une charrue et un javelot dont nous savons nous servir pour nos amis et contre nos ennemis[1] ». Ils ajoutèrent qu'ils étaient maîtres de toute la région, qui s'étendait jusqu'à la Thrace, pays voisin de la Macédoine. Par conséquent ils dominaient déjà en l'an 325, avant notre ère, la partie de l'Europe, avoisinant la mer Noire, et formant aujourd'hui la Russie méridionale, la Valachie, la Romélie et la Grèce orientale. Mais il faut se rappeler que ces contrées n'étaient guère que des steppes ou des forêts. On doit néanmoins remarquer que ces vastes pays comprennent les plaines fécondes de la Tauride et de Kherson, qui, dans les mauvaises années, sont les greniers de l'Europe. On

[1] Q.-Curt. l. 1 p. 15.

peut croire que l'abondance des grains, qu'elles donnaient déjà dans ces temps éloignés, contribua beaucoup à accroître les populations scythiques, car on sait que la reproduction des hommes s'augmente en proportion des moyens de subsistance.

Chose bizarre! du moment où les Scythes entrèrent en Europe et durent, en se rapprochant des historiens, être mieux connus d'eux, ils disparurent, et à leur place surgirent des peuples nombreux, désignés par des dénominations diverses et nouvelles. De là sont nées une foule d'erreurs sur l'origine de ces hordes de barbares qui menaçaient la civilisation grecque et romaine. Nous allons essayer d'en éclairer le chaos.

Le nom générique de Scythes, donné par Hérodote aux sauvages habitants de la Sogdiane, était un nom de convention, inconnu à ces peuples eux-mêmes, qui sans doute n'en avaient point d'autre que celui porté par chacun de leurs clans. C'est pourquoi, quand ils furent mieux connus, le nom d'invention grecque ne se retrouve plus, tandis que les noms des tribus apparaissent dans l'histoire comme ceux de populations récemment écloses.

Ces tribus étant très-nombreuses et agissant séparément, il en résulta des complications qui furent augmentées encore par une occurrence importante. Des peuplades liées par des intérêts analogues ou par le sang, se confédérèrent et se firent connaître sous un nom collectif et nouveau, qui, fort souvent, a déguisé leur ancienne origine. Cette double ex-





plication interprétera utilement les faits suivants.

Environ 500 ans avant notre ère, les bords de l'Iaxarte, dans la Sogdiane au centre de l'Asie, étaient habités, d'après l'autorité d'Hérodote, par un peuple scythique, qui devait être le plus considérable de sa race, puisque l'épithète de grand était attachée à son nom : Massa-Gètes. Ce peuple s'était mis en mouvement vers le midi et l'occident, poussant devant lui les tribus qui occupaient les contrées gisant sur son passage. Cinq siècles après et à 1,500 lieues de là, ce même peuple, gardant encore le même nom de Gètes, et portant de plus celui de Goths, — les Gothi des auteurs latins, — était établi sur les bords du Danube. Quatre siècles après et à 900 lieues plus loin, l'une de ses armées, commandée par Théodoric, fondait dans la France méridionale le royaume des Wisigoths, et une autre, conduite par Alaric, conquérait l'Italie, assiégeait Rome trois fois et mettait à sac la Ville éternelle, l'ancienne maîtresse du monde, devenue la proie des barbares. Un millier d'années, et une immense transmigration du centre de l'Asie jusqu'à l'extrémité de l'Europe, avaient fait des hordes sauvages de l'Iaxarte les terribles hôtes de la Garonne et du Tibre, et les rudes dominateurs des Romains et des Gaulois.

Voici les preuves qui constatent l'identité de ces peuples.

Ptolémée, Pline, Strabon ne distinguent pas les Gètes des Scythes. C'est pour eux le même peuple.

Procope dit que, dans les anciens temps, on appelait Scythes toutes les nations, qui, depuis, étaient connues sous le nom de Goths [1].

Syncelle affirme que les Scythes s'appelaient Goths dans leur propre langue.

Jornandès parle des Scythes, des Gètes et des Goths comme étant la même nation. Isidore de Séville se sert aussi de ces dénominations comme synonymes.

Sidoine Apollinaire donne aux Ostro-Goths le nom scythique de Massa-Gètes.

Orose dit que les Gètes sont, de son temps, appelés Goths, et Ausone leur conserve dans ses vers, leur ancien nom [2].

Spartien, qui écrivait, l'an 300, sous le règne de Dioclétien, les appelle : Getæ ou Gotti [3].

Ovide, exilé par Auguste à Tomi, sur les bords du Port-Euxin, alors habités par ces peuples, leur donne le nom de Gètes, et il indique clairement leur origine en disant que la langue qu'ils parlent est le gétique ou scythique. Leurs tribus étaient répandues sur la rive droite du Danube; elles n'osaient pas traverser ce fleuve dans l'été, mais aussitôt que ses eaux étaient gelées, leurs chariots tirés par des bœufs et une nombreuse cavalerie, montée sur des chevaux légers, couvraient le lit du Danube et le passaient sur la glace. Elles envahirent la Mœsie et

[1] Procope, l. IV, c. 5.
[2] Orose, l. 1er, c. 6. Ausone, idyl. 6.
[3] Spart. v. d'Antonin.

firent fuir les habitants par la terreur de leurs flèches empoisonnées [1].

La mémoire de l'apparition de ces peuples sur les rives occidentales de la mer Noire remontait à plus d'un siècle et demi avant notre ère. Jornandès dit qu'ils expulsèrent d'autres peuples qu'on croit être des Celtes (Cimmériens) ou des Slaves [2]. Vers l'an 164, ils habitaient, aux environs du Danube, et fournissaient à Marc-Aurèle des auxiliaires pour combattre d'autres barbares, service qui était payé par des terres et une solde en argent [3]. Leurs populations vivaient le long du cours du Danube et des côtes du Pont-Euxin. Celles qui demeuraient depuis le Don ou Tanaïs jusqu'au Dniester ou Borysthène, portaient le nom d'Ostrogoths ; à l'Ouest, elles formaient, sous celui de Wisigoths, une grande nation, distincte de l'autre par sa séparation politique.

En l'an 250, ces peuples sortirent en masse de la Dacie et entrèrent dans la Thrace, mettant les campagnes au pillage, incendiant les villes, égorgeant leurs habitants. Il périt, dit-on, 100,000 personnes à la prise de Philippolis [4]. L'empereur Décius, vaincu par les Goths, fut tué dans la bataille qu'il leur livra. Ce succès leur permit de remonter le cours du Danube et d'envahir une partie de la Germanie ; leurs guerriers n'excédaient pourtant pas 70,000, quand

[1] Ovide. De Ponto, l. IV. Ep. 6, 13.

[2] Jornandès, l. IV.

[3] Dion. Cass.

[4] Amm. Marcel. l. XXXV, c. 5.



ils défirent deux armées romaines; mais leur masse était probablement quadruple, parce qu'ils marchaient en corps de nation avec leurs femmes et leurs enfants. Et, en effet, quand ils furent vaincus en Mœsie, l'an 268, on leur tua, dit-on, 320,000 personnes [1].

Ces peuples vivaient sous des tentes, loin des villes, sans aucun des biens de la civilisation. Ils avaient des chefs héréditaires, pris dans deux familles illustres: les Amales et les Balthes. Jusqu'en 350, ils suivirent le culte d'Odin, qu'ils avaient apporté de la Scythie; mais Ulphilas, l'un d'eux, s'étant converti, leur prêcha le christianisme et le leur fit adopter [2]. Leurs prêtres, ainsi que leurs rois, appartenaient à la classe des nobles, les Jarabostes et les Piléati, qui, comme les hommes libres chez les Suèves et les Celtes, gardaient leurs cheveux longs.

Un fait fort remarquable, c'est que tous les peuples asiatiques, qui ont surgi en Europe, sont venus par la même route, sur les traces les uns des autres. Ils ont contourné la mer Noire par le Nord, et sont arrivés, en suivant sa côte occidentale, jusqu'au Danube dont le cours les a conduits au centre de notre continent. Là, ils sont passés de la vallée de ce grand fleuve dans celle du Rhin, qui leur a ouvert le chemin des plus belles provinces de l'Empire romain : la Gaule, l'île de Bretagne, l'Espagne et l'Italie.

[1] Trebel. Pol. l. VII.
[2] Jorn. l. IV c. 8. c. 22.

Ce fut pour barrer ce chemin et couper la ligne d'opérations des barbares, que l'empereur Probus fit construire une muraille de 70 lieues de long, entre le Rhin et le Danube. Le succès de cette fortification ne fut pas plus grand que celui de la muraille de la Chine, des portes Caspienne, du mur de Sévère et autres lignes de défense, toujours tournées ou franchies.

Les Wisigoths eurent recours à d'autres moyens pour s'introduire au cœur de l'Empire. Ayant été attaqués, en 375, dans leurs positions du Dniester par les Huns associés aux Alains, et venus des bords de la mer Caspienne, ils demandèrent à l'empereur Valens la permission de passer le Danube, et de s'établir dans les provinces de la rive droite dont ils seraient les gardiens. Cette dangereuse autorisation leur fut accordée, et ils se reconnurent sujets de l'Empire; ils avaient 200,000 combattants ce qui suppose une population d'au moins 800,000 personnes. Théodose, adoptant la même politique, ou plutôt cédant à de périlleuses nécessités, les incorpora dans l'armée romaine, sous le nom de Fédérés, et admit leurs chefs aux premières dignités de l'empire. Alaric, le plus illustre d'entre eux, après avoir servi Théodose, prit les armes pour émanciper sa nation et s'emparer de la puissance souveraine, qui était tombée dans les faibles mains d'Arcadius. Déjà en 406 une grande invasion des Goths, conduits par Radagaise, avait failli détruire l'empire d'Occident. Leur armée, portée à 200,000 guerriers par Orose,

et au double par Zozime, avait pénétré en Italie par les Alpes Noriques; mais Stilicon les vainquit, dispersa leurs forces immenses et fit décapiter leur général. Quatre ans ne s'étaient pas encore écoulés, qu'Alaric l'avait déjà vengé, en prenant la ville de Rome, et en la livrant au pillage pendant six jours, qui virent détruire les merveilles de la civilisation du monde.

Lorsqu'en feuilletant Tacite, Pline, Cluverius, on trouve les noms des deux cents peuples germaniques, on est tenté de croire, comme le premier de ces auteurs, que la terre les produisait. Mais de nos jours, la science n'ajoute plus foi à cette génération spontanée; et pour justifier l'illustre historien romain, on est forcé d'admettre qu'il a écrit loin des bibliothèques qu'il devait consulter, le magnifique épilogue où l'on découvre avec étonnement cette étrange opinion.

L'origine de ces peuples est positivement affirmée par Pline, qui était bien moins éloquent que Tacite, mais beaucoup plus savant. Le nom des Scythes, dit-il, est partout changé contre celui de Germains [1], appellation générique collective qui, dans la langue de leurs tribus signifiait : Hommes de guerre.

Un passage d'Hérodote [2], qui n'a pas obtenu l'attention qu'il mérite, nous révèle l'origine de cette

[1] Pline, l. IV, c. 12.
[2] Hérod. l. I, 125.

appellation devenue, par la suite des temps, si célèbre dans l'histoire. Il nous apprend qu'environ cinq siècles avant notre ère, il y avait en Perse un peuple nommé Germani. C'était probablement une tribu scythique qui, venue de la Sogdiane, stationnait au midi de la mer Caspienne, en attendant qu'elle pût s'acheminer vers le Caucase sur la trace des autres peuples de sa race, en marche pour traverser le Bosphore cimmérien et passer en Europe. Ce nom spécial des Germains, qui ne désignait qu'une seule tribu, fut adopté par la confédération des peuples scythiques ou gétiques lorsqu'ils se réunirent sur les bords du Danube et du Rhin. Nous avons un autre exemple d'une semblable généralisation d'un nom spécial, dans celui d'Aquitani, que portait une tribu de Celtibères, et qui finit par être l'appellation de toutes les peuplades de la même race, établies entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan.

Tous les peuples germains, sans exception, appartenaient à la race blonde, native des contrées situées au delà de l'Immaüs, du Paropamisus ou des plaines voisines. Les historiens chinois les mentionnent en leur donnant des noms spéciaux remontant à une date de trois à quatre mille ans. Le savant Klaproth a reconnu les Goths dans les Hou-te, les Alains dans les Yan-Thsai, etc. Quant à l'identité de ces peuples avec les Scythes, elle est établie par le témoignage des auteurs contemporains. Procope assure que les Vandales, ainsi que les Burgondes, étaient

de la race des Suèves, l'une des cinq grandes confédérations germaniques. Or, ils avaient, dit-il, le même langage, les mêmes coutumes, les mêmes caractères physiologiques que les Goths[1], qui, comme nous l'avons vu en détail, étaient le même peuple que les Gètes ou Scythes. Conséquemment ceux-ci étaient les ancêtres des Suèves et des autres peuples germains.

On ne saurait douter qu'ils ne prirent la même route pour pénétrer en Europe ; ils suivirent les rives du Danube, qui les conduisirent à s'établir entre la Baltique et le Rhin.

Dans le cadre de cet immense territoire, bordé par des fleuves, des montagnes et la mer, ces peuples trouvèrent des plaines fécondes, pour leurs céréales, apportées d'Asie et reproduits à chaque station de leur long itinéraire, des herbages succulents pour leur bétail et leurs troupeaux — *armenta et pecora* — avec des forêts pour leurs chasses au courre, à l'affût, à cheval, aidés par des chiens levriers ou terriers de race forte, hardie, intelligente, attaquant en meute nombreuse les ours, les sangliers et les redoutables Urus.

Une telle vie profita à ses nations et doubla plusieurs fois leurs populations. Toutefois, il faut se défendre de l'impression que fait sur notre esprit le nombre de 200 peuples. Il faut se souvenir des tribus gauloises, qui n'étaient que de 10,000 personnes, par un terme moyen. La même proportion ne

[1] Procope, l. I, c. 2.

donnerait aux Germains qu'une population de deux à trois millions d'individus. Sans doute, en prenant comme exacts les chiffres des écrivains du moyen âge, les peuplades d'outre-Rhin auraient égalé les innombrables habitants de l'Inde et de la Chine ; mais leurs exagérations sont manifestes ; et d'ailleurs les sociétés de ce temps étaient organisées pour la guerre, et 100,000 combattants ne supposaient pas une population aussi grande que celle de l'un nos départements.

Uue autre source d'illusions sur la force des peuples germaniques, c'est la coutume de se confédérer avec d'autres tribus de leur race ou seulement de leur voisinage ; et, lorsque ce pacte avait quintuplé leur puissance, de se parer d'un nouveau nom, qui faisait croire à l'apparition soudaine d'un nouveau peuple surgi spontanément des marais de la Meuse, de l'Elbe ou du Rhin,

Au temps de Pline sous le règne des Césars, pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire, les Germains étaient agroupés en six confédérations :

1° Les Vandales. Vandili, Saxonès, Burgondionèses, Varini, Carini, Guttonès, Gepidi.

2° Les Ingœvonès. Cimbri maritimi, Teutoni, Chauci, Angli, Héruli, Frisii.

3° Les Istœvonès. Cimbri intérieurs.

4° Les Gètes ou Goths. Wisigotti, Ostrogotti.

5° Les Hermionès. Suèvi, Semnonès, Hermanduri Catti, Chérusci, Langobardi, Marcomani, Quadi.

6° Les Lygii. Arii, Helveconæ, Manimi, Elisii, Nahavali, Lemovii, Rugii, Suionès, Sitonès, Æstii.

7° Les Basternes. Venedi, Picti, Scandinaves, Fenni.

Des peuples étrangers à la race germanique sont compris dans ces divisions, parce qu'étant restés en arrière de la masse de leur nation, ils occupaient encore l'une de ses anciennes positions, ou bien par l'effet de quelque retour dans leurs premiers foyers, comme la marche de Sigovèse, revenant au delà du Rhin avec une grande transmigration celtique ou gauloise. C'est ce qui explique la présence des Cimbres parmi les tribus germaniques. Les Teutons eux-mêmes étaient peut-être dans ce cas.

Les deux dernières divisions qui habitaient les contrées du Nord oriental de l'Europe, la Dacie et la Mœsie, contenaient des Sarmates ou Slaves, et des Fins ou Finois. Il est bien rare de trouver l'unité de composition dans des masses d'hommes formées d'agrégations fortuites, opérées par une longue suite d'événements; mais il faudrait un ouvrage spécial pour rassembler les notions que les historiens anciens nous ont laissées éparses sur tous ces peuples, et surtout pour les éclaircir avec les secours des sciences modernes. Nous résistons au désir d'entreprendre cette tâche, et, pressés par les limites de notre sujet, nous abordons les recherches qui nous restent à faire sur la huitième confédération germanique : celle des Franks.

Nous emprunterons, pour exposer la généalogie de cette nation, des expressions bibliques, brèves et énergiques.

Les Scythes ou Scolotes engendrèrent les Gètes ou Goths.

Les peuples gothiques engendrèrent les peuples germains.

Des Germains sortirent les Franks, qui se perdirent et s'effacèrent parmi les peuples celtiques ou gaulois, qu'ils avaient conquis, mais qui étaient mille fois plus nombreux qu'eux.

SECTION II.

—

Origine des Franks.

On ne trouverait pas dans toute notre histoire une autre erreur aussi grande, aussi certaine et aussi longtemps accréditée, que celle qui a fait des Franks les ancêtres des Français.

Ni la tradition inconstestable des faits, ni les témoignages physiologiques les plus manifestes n'ont pu l'emporter, pendant douze siècles, sur le fol or-

gueil d'appartenir à la race des conquérants et sur la crédulité de nos pères, qui ajoutaient foi à des chroniques fabriquées dans les cloîtres, pour glorifier les vainqueurs, provoquer leurs libéralités et partager avec eux les dépouilles des vaincus.

Ces chroniques, qui ont si longtemps falsifié nos origines nationales, peuvent être appréciées par l'étrange assertion[1] : Que les Franks descendaient de Francion ou Francus, héros troyen, issu d'Hector et du roi Priam ; ce qui faisait naître le féroce Chlovis de la douce Andromaque, et lui donnait pour parenté tout l'Olympe des Grecs. Mais ce qui est plus prodigieux, dans cette généalogie, c'est qu'elle attribuait à une race d'hommes, des descendants d'une autre race tout à fait différente, et qu'elle faisait engendrer des Scythes à poils roux par des Phrygiens à chevelure noire, et dont les traits étaient marqués au type oriental.

Il ne faut pas croire que la folle erreur de l'origine troyenne des Franks fut passagère et bornée à quelques auteurs ignorants. C'était une croyance publique, officielle et prolongée.

Un historien belge, Philippe Mouskes, évêque de Tournai, rapporte, comme la chronique de Saint-Denis, de l'an 1274, qu'un fils d'Hector nommé Francion, vint en Germanie, douze siècles avant notre ère, et se mit à la tête de certains peuples, qui pri-

[1] Grandes chroniques de Saint-Denis.

rent, d'après lui, le nom de Franks. C'est de ce héros troyen qu'il fait descendre Pharamond.

Jean Bouchet, qui naquit en 1476, et vécut sous Charles VIII et Louis XII, fit un ouvrage in-folio sur les anciens rois de France. Il y répéta la même fable, mais il l'appuya sur le témoignage d'un prétendu historien contemporain de Chlovis I[er] et qu'il appela Hinnibald. C'est un personnage inconnu et très-assurément apocryphe.

Ronsard, qu'on ne s'attend guère à trouver mêlé avec ce sujet, fit cependant, de moitié avec Charles IX, un poëme épique, intitulé la Franciade, dont l'objet était d'illustrer l'origine troyenne des Franks. Dans leur œuvre, les auteurs font descendre cette tribu germanique, qu'ils identifient avec les Français, de ce même prince Francion, qui n'est autre, suivant eux, qu'Astyanax, précipité par Ulysse du haut d'une tour, mais retenu dans sa chute par le bras secourable du dieu Mercure.

Il faut avouer que ces origines insensées remontaient bien au delà de Ronsard et même des grandes chroniques de Saint-Denis. Lucain dit, dans la Pharsale, que les Arvernes, peuple celtique du centre de la Gaule, proviennent d'une colonie troyenne. Cette invention élevait les Auvergnats à une haute et noble parenté avec le Peuple-roi. Étienne de Bysance cite un certain Parthénius de Phocée, qui faisait d'un descendant d'Hercule le fondateur de la ville de Nîmes ; et l'on croyait, d'après des traditions accréditées, que les Crétois avaient bâti la ville de Vienne,

capitale des Allobroges, vieux peuple gaulois, habitant les bords du Rhône. Narbonne pour ne pas être inférieure en illustration à ces cités, s'attribuait pour fondateur Narbon, fils d'Hercule et premier roi des Celtes, qui vivait l'an du monde 2339, et dont la renommée était si grande que le roi David lui envoya de Jérusalem des ambassadeurs.

Ce n'est pas tout : Ausone et Sidoine Apollinaire font des Saintongeois, les descendants des Troyens qui, après la prise de leur ville, s'en vinrent débarquer sur les côtes de la Rochelle. Ce furent, disent-ils, ces Asiatiques qui imposèrent à la Charente le même nom qu'un fleuve de leurs pays, le Xante, et c'est de là qu'est dérivée l'appellation de la Xaintonge.

Conçoit-on que sur l'assonnance la plus équivoque on ait pu construire des origines aussi fabuleuses, et donner aux Celtes des côtes de l'Océan, à yeux bleus et à chevelure rousse, des aïeux phrygiens, semblables à des Persans, par leurs traits et par toute leur constitution physique.

Cette confusion de races pouvait à la rigueur avoir une excuse dans l'éloignement des temps et des lieux ; mais elle n'en avait aucune lorsqu'il s'agissait d'hommes qu'on avait sous les yeux. Il fallait vraiment que les auteurs de ces chroniques, qui ont fait peupler la France gauloise par des Germains ou des Phrygiens, fussent séquestrés totalement dans leurs cellules, sans quoi les passants sur la place publique leur auraient montré que rien en eux ne ressemblait à des Allemands, c'est-à-dire à des Franks, pas plus

qu'à des Troyens venus de l'Asie Mineure, par une navigation alors impossible.

Il est fort étonnant que, lorsqu'on scrutait minutieusement la filiation des castes, on méconnut ainsi celles des peuples : et que tandis qu'on faisait dépendre de la consanguinité : le pouvoir, la propriété, l'existence politique et sociale, on se méprit complétement sur la race dont la nation française est issue. Dire qu'elle était sortie des Franks, parce que ces peuples dominèrent la Gaule par la conquête, c'est comme si l'on prétendait que les Grecs sont des Turcs, parce que la fortune permit à ceux-ci de tyranniser ceux-là pendant plusieurs siècles ; et l'on pourrait au même titre transformer en Autrichiens les Lombards, et les Polonais en Russes.

Pour détruire les derniers restes de ces erreurs, qui sont encore reproduites de nos jours dans une partie considérable de l'enseignement, nous établirons, d'après l'histoire de l'antiquité et la physiologie des races :

1° Que les peuples allemands, contemporains, sont, exclusivement aux Français, les descendants des Germains, dont, au ve siècle, plusieurs tribus se confédérèrent sous le nom de Franks et envahirent la Gaule.

2° Que les peuples germains sont la postérité des Scythes de l'Asie centrale, tandis que les Gaulois, qui sont les ancêtres des Français, tirent leur origine des Celtes et des Cimmériens ou Cimbres, venus antérieurement des mêmes régions et qui appartenaient

à une autre race caucasique entièrement distincte.

I. HISTOIRE.

Lorsqu'on mesure la marche des sciences, on imagine qu'elle est toujours progressive et ascendante. S'il en était ainsi, nous en saurions bien davantage; mais souvent l'esprit humain est stationnaire, trop heureux encore s'il ne recule pas vers les ténèbres du passé où tant de fois il s'est égaré. Sans sortir de notre sujet nous allons en citer des exemples :

Hérodote, qui vivait au ve siècle avant notre ère, et qui dans ses voyages avait parcouru la Perse et pénétré en Médie, connaissait très-bien les Scythes, ancêtres des Germains, quoiqu'ils demeurassent encore aux extrémités des terres habitées, jusque dans les plaines de l'Asie centrale, à l'orient de la mer Caspienne.

Six siècles après, l'histoire de ce peuple célèbre devait sans doute être familière aux savants romains qui pouvaient, sans sortir de l'empire, parcourir tout le monde connu. Et cependant, Tacite, l'un des plus illustres écrivains de l'antiquité, ne reconnaissait pas les Scythes, parce qu'ils vivaient alors entre le Rhin et le Danube, et qu'ils prenaient le nom de Germains; il fait de ceux-ci une race différente, qu'il déclare autochthone, c'est-à-dire née spontanément dans les forêts qu'elle habitait [1].

[1] Tacit. Mor germ.

Les connaissances historiques, au lieu de s'accroître pendant une période de 600 ans, avaient singulièrement périclité.

Quatre cents ans après, les chroniqueurs des Mérowingiens, ayant perdu la trace des vraies traditions historiques, faisaient de fabuleuses généalogies aux Franks, et leur donnaient les Troyens pour aïeux au lieu de reconnaître, dans ces peuples, des Germains et des Scythes.

Ainsi, depuis Hérodote, la science de l'histoire avait rétrogradé pendant mille ans.

Ce n'est pas tout. Au XVIIIe siècle, un savant célèbre, doué d'une immense érudition, Fréret, se fondant sur la confusion du nom de deux fleuves, l'Arias et le Tiras, fixa la patrie des Cimmériens et celle des Scythes sur les bords du Borysthène, à 40 degrés de leur pays natal, qui est désigné par Homère et par Hérodote et plus certainement encore par les nombreux mots sanscrits existant dans les langues celtique et teutonique. C'est parce que l'une et l'autre race avaient pris naissance dans les montagnes centrales de l'Asie, en contact avec les peuples indiens, qu'elles en empruntèrent les formes de leur langage avec les racines de ses verbes et de ses noms appellatifs.

Il faut dire que ce précieux témoignage n'était pas encore acquis à la science du temps de Fréret; mais il n'en est pas moins vrai, qu'en 1755 les origines nationales des habitants de la France et de l'Allemagne étaient bien moins connues qu'au temps d'Héro-

dote, il y a presque 2,500 ans. Les historiens romains, les chroniqueurs du moyen âge et même les savants justement renommés du XVIIIe siècle avaient pris à tâche d'en altérer les vraies notions dans leurs livres, qui néanmoins ont contribué aux progrès de l'esprit humain.

La recherche du pays primitif des grandes nations de l'Europe est un sujet trop intéressant pour ne pas mériter et justifier l'investigation que nous entreprenons.

Outre l'évidence physiologique, les historiens contemporains sont explicites sur l'identité des Franks et des peuples germaniques.

Procope dit que les Franks — *Franci* — étaient connus jadis sous le nom de Germains. « Ils forment, ajoute-t-il, une nation peu considérable qui habite dans des lieux marécageux, où le Rhin se jette dans l'Océan.[1] »

Agathias affirme que les Franks sont manifestement les mêmes peuples qu'on appelait autrefois Germains[2].

Saint Jérôme réitère l'assurance de ce fait dans la vie de saint Hilarion.

La carte géographique, exécutée à Rome, en l'an 393, sous Théodose le Grand, et découverte à Spire, au XVe siècle, par Peutinger, donne le nom de *Fran-*

[1] Procope, l. I.
[2] Agathias, l. I, de rebus just.

cia, ou terre des Franks, au pays que ce peuple habitait alors au delà du Rhin.

Grégoire de Tours rapporte que d'anciens auteurs, dont les écrits existaient de son temps, faisaient connaître comment les Franks, qui étaient établis dans la Panonie, entre le Danube et la Save, avaient quitté ce pays, stations ordinaires des hordes asiatiques venant en Europe. En s'avançant à l'ouest, ils arrivèrent sur le Mein, l'un des affluents du Rhin, et, de là, ils se rendirent dans le pays de Tongres, dépendance actuelle de la Belgique. Le crédule historien adoptait la tradition qui leur faisait bâtir dans cette contrée des bourgs et des villes, et choisir pour chefs des rois chevelus pris dans la première de leurs familles [1].

Nous emprunterons des faits plus certains aux annales de l'Empire. Dès l'an 227, les Franks demeuraient dans les terres à demi submergées des embouchures de la Meuse et de l'Escaut; car Probus obtint le surnom de Francique, à cause des succès qu'il avait obtenus sur ce peuple, qui était retranché dans des marais presque inabordables. L'an 241, sous le règne de Gordien, les Franks firent des excursions sur la rive gauche du Rhin. Aurélien, qui fut ensuite empereur, et qui était alors tribun militaire, les battit près de Mayence et leur fit 300 prisonniers, qu'on vendit comme esclaves [2]. Ce succès ne

[1] Greg. de T. l. II.

[2] Flav. Vospicus, c. 7, 11, 12, 13.

donne pas une grande idée des forces qui furent opposées aux Romains par les Franks. Le récit d'autres avantages remportés par les légions est naturellement exagéré, car il nous est fait par des panégyristes qui haranguaient les empereurs. Tel est celui d'Eutrope, adressé à Constantin, pour le féliciter des victoires de son beau-père Maximin, qui avait pris des milliers de Franks, et qui avait chassé leurs tribus de la Batavie et autre pays d'en deçà du Rhin, qu'elles avaient envahies en 307.

Eumène raconte, dans un autre éloge, que les rois franks, Raguaire et Asca-ric, étaient tombés dans des piéges, qui leur avaient été tendus par Constantin en 306 ; et il exalte l'empereur pour les avoir fait périr dans des tortures et des supplices. Ces perfidies et ses cruautés ne tardèrent pas à recevoir le châtiment qu'elles méritaient.

Claudien nous fait connaître d'autres noms germains portés, par des rois franks, un siècle avant leurs conquêtes dans les Gaules. En 395, Marcomir et Sunnon régnaient sur des tribus frankes, ainsi qu'un Mérobaude, dont parle favorablement Ammien Marcellin. Ce même nom était celui d'un roi des Marcomans, qui vivait au siècle d'Auguste. Par conséquent, c'était une appellation gétique.

Ce ne fut pas certainement la force irrésistible de ces hordes barbares qui leur livra la Gaule, ce fut la conduite insensée des empereurs, qui, par des traités, les introduisirent au cœur du pays. On lit dans le

panégyrique de Constance par Eumène, que les Franks furent admis, par ordre de ce prince, à vivre sous les lois de l'Empire, avec le nom de milice, et que des terres leur furent accordées dans les campagnes de Trèves. Zozime confirme ces concessions, et ajoute qu'on les leur fit à condition que les Franks défendraient la frontière du Rhin contre les autres barbares. Ammien Marcellin, qui avait vécu au milieu d'eux, et qui est le meilleur historien de ce temps, remarque que, sous leur apparente grossièreté, ces barbares cachaient beaucoup d'intelligence et d'adresse. Il en donne une preuve singulière, en nous apprenant que les Franks avaient un grand crédit à la cour de Constance, et qu'ils remplissaient le palais de ce prince [1]. Dès 377, Valentinien avait fait le frank Mérobaude, comte des domestiques et même consul. C'était un acheminement à revêtir le féroce Chlovis du titre éminent de Patrice.

La défection de ces dangereux alliés ne se fit pas longtemps attendre. Elle commença au delà du Rhin, dans les pays qu'ils avaient conservés sur la rive droite de ce fleuve [2]. Ceux d'entre eux qui avaient été colonisés dans la Belgique, mettant à profit l'anarchie dans laquelle était tombée la Gaule, quittèrent les marais de l'Escaut, les bruyères de la Dyle, la forêt des Ardennes, et s'avancèrent jusqu'à la Somme [3]. Ils venaient d'une bourgade nommée

[1] Amm. Marc. l. xiv, c. 2, c. 76.

[2] Aimoin. l. i, c. 4.

[3] Procope. Saint Jérome.

Dispargum, située entre Bruxelles et Louvain, sur la frontière du pays de Tongres. Leur chef ou Kœnig, Chlogion ou Clodion, prit Cambrai en 445. On prétend qu'il eut pour fils Mérovée—*Meer-Wig* — guerrier de la mer — dont le nom est resté à la première dynastie des rois franks de la Gaule. Ce fut son petit-fils Chlodowig ou Chlovis, qui, à la tête de la tribu des Saliens, commença, en 486, la conquête de la Gaule Cis-Rhénane.

On croit que la confédération des Franks date de l'an 240. Elle fut formée par les peuplades germaniques du bas Rhin, qui prirent le nom collectif de Frayen, c'est-à-dire libres, ou suivant une autre étymologie : fiers, intrépides, féroces. On attribue aux Bataves le premier noyau de cette ligne, qui se grossit par les Clans, ou tribus dont voici les noms :

Salii	Tenteri	Cherusci	Angrivarii
Ripuairii	Usipii	Catti	Dulgibini
Bructeri	Chauci	Chassuarli	Marivarii
Chamavi			

Déjà, dans les mêmes lieux s'était formée auparavant avec plusieurs de ces mêmes peuples une autre confédération, celle des Sicambres ou Sée-Cimbres, c'est-à-dire : Cimbres maritimes. C'était un reste des anciens Kimris, race celtique, venue dans la Gaule très-anciennement et dont une grande transmigration avait été détruite en Italie par Marius. Vingt ans avant notre ère, elle avait fait sortir des marais bataves une armée, qui avait pénétré dans la Gaule,

battu les Romains, pris un aigle et fait un grand butin[1]. Mais Drusus, envoyé par Auguste, avait poursuivi ces Sicambres jusque dans leurs foyers. 44,000 d'entre eux qui furent pris, avaient été transportés dans les campagnes de la Gaule, pour les fertiliser par leur travail[2].

Tacite s'exprime comme si la confédération avait été totalement détruite, et en effet, on n'en parle plus après cet événement. Mais plusieurs peuples occupaient le même pays où leurs souvenirs s'étaient conservés, car le nom de Sicambres est donné aux Franks, par les historiens, dès qu'une nouvelle coalition de peuples est formée par eux pour attaquer les Romains. Toutefois quand Saint-Rémi appelle Chlovis : Sicambre, en le baptisant, c'était par une allusion à des faits historiques, passés 280 ans auparavant, et non parce que le roi mérowingien appartenait le moindrement à la race des Cimbres.

La nouvelle confédération, qui prit le nom des Franks, était formée d'anciens éléments. C'était la postérité des Germains occidentaux, qui avaient résisté aux Romains au temps d'Auguste et des premiers Césars On y retrouve les Bructères, les Chamaves, les Saliens et autres tribus, qui avaient habité les bords de l'Elbe et du Véser.

Ces peuples, avec les Alamani, les Burgondes, les

[1] Suétone, in Tib.
[2] Velleius Paterc. l. II.

Wisigoths, doivent être considérés comme des branches d'un seul peuple : les Suèves, qui sont eux-mêmes un démembrement des Goths ou Gètes. Ils avaient les mêmes caractères physiques et moraux. On sait que la séparation des Alamani datait de l'an 217, sous l'empire de Caracalla.

La confédération des Franks et leurs entreprises contre la Gaule romaine ne furent que la réitération des tentatives faites sans succès, durant cinq siècles, par les peuples germains, et dirigées par Arioviste, Arminius, Marobaude et Civilis. Canifate, un chef batave, venait encore de se proclamer roi comme le firent Chlodion et Chlovis. Mais ce qui distingua l'expédition de ce dernier des invasions précédentes, ce furent une grande persévérance, une politique astucieuse et cruelle, et une habileté qui fixa la victoire.

Lors de ses premiers succès, Chlovis n'avait que 6,000 combattants fournis par la tribu des Saliens, dont il était le chef, et par celle de Cambrai, que commandait l'un de ses parents dont il hérita par un assassinat. Mais sa bonne fortune augmenta ses troupes, de toutes celles éparses dans les provinces de la Gaule, sous le nom de Lœtes, ou fédérés au service de l'Empire et dont une grande partie était franke. La victoire que Chlovis remporta, près de Soissons, sur le dernier général romain, Siagrius, lui livra tout le pays et mit fin à la grande domination, qui avait introduit la civilisation parmi nos ancêtres et qui avait duré quatre siècles et demi. La domination des

barbares fut plus longue encore et se prolongea près de 500 ans. L'histoire nous enseigne que lorsque le mal l'emporte sur le bien, sa funeste influence est bien plus durable que celle de nos meilleures destinées.

De fausses idées ont été accréditées sur les Franks par les mauvaises compilations, qui, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, nous ont tenu lieu d'histoire nationale.

On croit assez généralement qu'un grand peuple sortit inopinément en l'an 480 des contrées situées au delà du Rhin, et qu'il envahit la Gaule avec des forces nombreuses et irrésistibles. En recherchant, dans les écrivains anciens, si ces deux assertions sont fondées, on trouve au contraire que l'apparition des Franks, loin d'avoir été subite et nouvelle, sous la conduite de Chlovis, remonte à 225 ans auparavant. Quant à l'innombrable multitude qu'on suppose avoir formé cette nation et débordé en deçà du Rhin, comme les Gaulois en Italie, on voit, par le récit presque contemporain de Grégoire de Tours, que les guerriers étaient tout au plus au nombre de 6,000, et que, conséquemment, toute la tribu n'excédait pas 24,000 personnes de tout sexe et de tout âge.

Une autre erreur fort répandue attribue aux Franks seuls la conquête de la Gaule, tandis qu'en réalité, ils ne l'opérèrent qu'en participation avec dix peuples différents, appartenant à d'autres familles germaniques ou même à d'autres races entièrement étrangères.

Le déclin de la puissance romaine donna le signal de l'invasion à une foule de peuples barbares, contenus jusqu'alors par les légions au delà du Danube et du Rhin. Dès le IVe siècle, les Franks et les Allemands avaient ravagé les provinces septentrionales de la Gaule. Au Ve siècle, les Vandales, les Suèves, les Alains se répandirent dans les parties orientales du pays. Les Franks Saliens et Ripuaires, les Burgondes, les Wisigoths accoururent pour profiter d'une aussi riche proie. Les Huns et des tribus de Sarmates les suivirent et mirent au pillage la France et l'Italie. Les forces de ces armées s'augmentèrent de celles des troupes de barbares, soldées par les empereurs, sous les noms trompeurs d'auxiliaires, Fédérés, Lètes, alliés et amis. La notice des Gaules, dressée sous Valentinien III, donne les noms de 49 corps d'infanterie et de 12 de cavalerie, au total 61 bataillons ou escadrons faisant un effectif d'environ 50,000 combattants, destinés à la défense des Gaules. Mais leurs noms prouvent que ces troupes étaient formées par des soldats qu'avaient fournis les peuples barbares, établis dans les provinces de l'Empire ou sur ses frontières, et l'on n'y trouve presque aucun souvenir de Rome et de ses légions. Dès le temps de Vespasien, la Gaule n'avait que deux provinces armées : la première et la seconde Germaniques. La confiance dans les habitants des quinze autres provinces était si grande qu'au rapport de Josèphe, on n'y entretenait pas plus de 1,200 hommes. On admet, il est vrai, que les milices des villes formaient une force séden-

taire assez considérable ; mais la diminution progressive de la population, par l'effet des calamités que produit un mauvais gouvernement, avait réduit d'abord, puis bientôt après épuisé les moyens de résistance. L'île de Bretagne en offre un singulier exemple. Ses populations, qui avaient opposé à César tant de courage et d'audace, étaient tellement affaiblies au ve siècle, après avoir subi, comme la Gaule, 500 ans de la domination romaine, que, quand les légions furent retirées de l'île, les habitants, au lieu de songer à se défendre contre leurs ennemis, se mirent à jeter des cris de douleur et d'effroi.

C'est que l'exemple des calamités de la Gaule leur faisait prévoir leur triste destinée. En effet, jamais la guerre, depuis l'enfance du monde, n'avait amassé à la fois tant d'infortunes sur des peuples subjugués. Les ennemis étaient des hordes scythiques, qui, ayant vécu au milieu des steppes glacées du Pont-Euxin, dans une perpétuelle disette, se ruèrent comme des loups affamés sur les pays qu'avait rendus abondants une longue civilisation. Animés par un esprit de destruction, dont les Huns d'Attila, les Arabes de Mahomet et les Tartares de Gengiskan eux-mêmes n'ont pas égalé la fureur, les peuples barbares qui passèrent le Rhin au ve siècle, furent les plus funestes de tous les conquérants du monde. Ils firent rétrogader le genre humain, en anéantissant les lumières de l'antiquité, et en léguant à l'Europe mille ans d'ignorance et de servitude.

Julien, dans une lettre écrite aux Athéniens, à

une époque où ces désastres venaient seulement de commencer, dit : que les Germains, qui s'étaient répandus en multitude dans les Gaules, y avaient détruit 45 villes. Ils occupaient 300 stades en deçà du Rhin, et avaient rendu désert un pays trois fois plus vaste, c'est-à-dire une région large de 40 lieues. Les cités étaient abandonnées et demeuraient sans habitants, même après la retraite des barbares. Saint Jérôme et les historiens contemporains rapportent que Trèves fut prise trois fois et saccagée. La dernière fois elle fut incendiée. Il en fut ainsi des autres villes entre le Rhin et la Somme. Mayence, Worms, Tournai, Strasbourg, Reims, éprouvèrent ce malheureux sort. En l'an 406, ce furent les Vandales et les Alains qui dévastèrent la Gaule ; — en 409, les Alains, les Vandales, les Suèves se jetèrent sur l'Espagne ; — en 412, les Quades, les Sarmates, les Alains, les Hérules, les Saxons, les Burgondes et les Alémani pénétrèrent dans nos provinces du Midi et de l'Ouest. Un corps de Saxons, après avoir erré au hasard, sans autre guide que l'instinct du pillage, s'arrêta à Bayeux, vers les côtes de la Manche et s'y fixa. Survinrent les Franks qui, d'après des témoins oculaires, étaient beaucoup plus sauvages et barbares que les autres tribus germaniques. Aussi leurs invasions étaient-elles marquées à chaque pas par les plus terribles dévastations. Leurs chefs présidaient au pillage et en avaient leur part, comme le prouve le vase de Soissons, réclamé par Chlovis.

Les habitants des campagnes, dépouillés par les bandes de pillards, se formèrent en guérillas pour se

défendre ou se venger. Ætius les dispersa par sa cavalerie hunique, c'est-à-dire : les Cosaques auxiliaires de ses troupes; mais ils se reformèrent ailleurs et à plusieurs époques, sans toutefois obtenir plus de succès de ces efforts partiels et désespérés.

L'Angleterre éprouvait les mêmes misères; ses provinces furent réduites par les brigandages des Saxons à l'état des pays sauvages; et Bède assure qu'alors on n'y cultivait plus la terre; les habitants vivaient de la chasse ou mouraient de faim [1].

Il y a là de terribles leçons pour les peuples et les souverains de l'Europe moderne; et le sac d'Okchakof, le massacre de Praga, l'incendie de Sinope, nous enseignent que la civilisation du xixe siècle est menacée de la subversion qui fit périr, il y a 1400 ans, la civilisation romaine.

II. PHYSIOLOGIE.

Les Grecs et les Romains, qui ont décrit les premiers les peuples scythiques, étaient eux-mêmes trop favorisés de la nature pour ne pas traiter avec sévérité des hommes, dont l'aspect différait du leur si singulièrement. Le portrait qu'ils nous en ont laissé n'a rien de flatteur et donne une image des races germaniques, inférieure à la réalité, à moins que leur type n'ait été changé et embelli par l'action du temps, ce que nous nous refusons à croire; la stabilité physiologique des espèces du genre humain ne laissant aucun doute dans notre esprit.

[1] Bède, Hist. eccl. l. 1, c. 12.

Hérodote, qui dans ses voyages avait vu des Scythes, nous dépeint l'une de leurs tribus, celle des Boudini, comme des hommes à cheveux roux, avec des yeux bleus ou verts [1].

Un passage d'Arien, conservé par Paul Diacre, décrit Achille, fils de Pélée, avec une chevelure rousse et des yeux bleus, qui manifestaient, dit-il, son origine scythique, et, en effet il était né à Myrmécione, ville située sur les Palus-Méotides [2].

Hippocrate, qui avait visité la Scythie, dit que ses habitants ont le corps énervé, gros, charnu, à tel point qu'on n'en distingue pas les articulations. Il ajoute qu'ils se nourrissent de viande et boivent du lait de jument [3].

Lorsque dans le cours de leurs pérégrinations vers l'Occident, les tribus scythiques habitaient, sous le nom de Gètes, la région située entre la Tauride et les embouchures du Danube, Ovide, relégué parmi eux, les dépeignait comme des hommes à cheveux roux et dont le poil était de même couleur ; ce dont on pouvait juger d'autant mieux qu'ils ne se coupaient jamais la barbe ; ils étaient vêtus de peaux de bêtes [4].

Quand ces mêmes peuples, venus de la Sogdiane en Europe, se furent fixés entre le Danube et le Rhin, ils prirent le nom de Germains ; et Tacite, leur élo-

1 Hérod. l. IV.
2 Paul Diacre, l. IX, c. 6.
3 Hippocr. de Aere, aq. et Loc.
4 Ovid. Trist. Ep.

quent historien, en fait le portrait suivant, qui reproduit les traits des nations scythiques : « Ils ont, dit-il, la chevelure blonde, les yeux bleus et la stature haute ; leurs habits, qui sont étroits et non flottants, laissent voir les formes de leurs corps [1]. »

Sidoine Apollinaire, qui vivait au milieu des Franks, décrit dans les mêmes termes que Tacite, cette tribu germanique · « Leurs cheveux, dit-il, sont d'un blond roux, relevés sur le front, rattachés au sommet de la tête, et formant une aigrette qui retombe par derrière en queue de cheval. » Cette coiffure est celle qu'avaient les Aborigènes du Nouveau Monde lors de sa découverte, sans toutefois que rien de commun eût jamais existé entre eux et les races scythiques. « Leurs yeux, ajoute Sidoine, sont azurs, vifs et perçants ; leur visage est entièrement rasé, sauf deux longues moustaches qui retombent de chaque côté de la bouche. Leurs habits sont en toile, serrés au corps et sur les membres ; une large ceinture suspend leur épée ; ils ont, en outre, une hache à deux tranchants, qu'ils lancent au loin à leurs ennemis avec beaucoup de précision, on l'appelle frankiste . Ils sont encore armés d'une pique, terminée par une pointe en fer, longue, forte, avec des barbes et des crochets tranchants, recourbés en hameçon : on la nomme hang ; elle sert de près et de loin en la lançant ; le bois en est recouvert de lames de fer [2].

[1] Tacite. Mor. germ. c. 4 et 17.
[2] Sid. Apoll. Carmine. Script. rer. Franc. t. 1, p. 802.

Agathias rapporte que les chefs des Franks étaient distingués par leurs cheveux flottants ; le peuple coupait les siens autour de la tête. Majorien s'accorde davantage avec Sidoine ; il dit qu'ils gardaient leurs cheveux sur le haut de la tête et les faisaient retomber sur le front tandis que leur nuque restait à découvert. Martial, dans une épigramme, cite parmi les étrangers qui assistaient aux spectacles de Rome, sous Domitien, les Sicambres, ou pour mieux dire les Franks, qu'on remarquait à leurs cheveux noués.

Tacite avait accusé les Germains de beaucoup de vanité. On trouve une preuve officielle de celle des Franks dans le préambule de la loi salique. Suivant cet étrange document, la nation franke se distinguait par la fermeté et la noblesse du caractère, la force du corps, la blancheur de la peau, une beauté de formes singulière, et de plus la hardiesse et l'agilité dans les combats. Il avoue que ce peuple est petit en nombre, mais il lui attribue la bravoure et la vigueur, et il assure qu'il a pour fondateur Dieu : — *Auctore Deo condita*

Eumène représente les Franks comme des sauvages furieux : «Ils vont, dit-il, au-devant de la mort. Il est aisé de vaincre les hommes faibles et mous qui naissent dans la servitude et au milieu des délices de l'Orient. Mais il faut prendre ou tuer le Frank féroce, qui ne se nourrit que de la chair des bêtes sauvages et qui n'estime la vie que pour les aliments dont on fait usage afin de l'entretenir ; il ne demande jamais quartier et il combat en désespéré. »

Cependant Tacite, qui avait vu les Germains aux prises avec les légions romaines, dit que si ces peuples montrent une grande ardeur dans leurs premiers efforts, ils ont une égale promptitude à se lasser et à se rebuter.

Quoique les Franks fussent les plus barbares des peuples germaniques qui envahirent la Gaule; il paraîtrait, par le témoignage d'Agathias, qu'ils adoucirent en quelque chose leurs mœurs, quand ils furent devenus les maîtres de la province romaine et de la ville de Marseille. Il prétend « qu'ils ne sont pas sauvages comme d'autres peuples du Nord, et qu'ils ont adopté beaucoup de coutumes et de lois romaines. Ils contractent, ajoute-t-il, des mariages selon nos usages et suivent dans leur culte le rite romain. Ils entretiennent dans les villes des magistrats; Ils ont des évêques et célèbrent les mêmes cérémonies que nous dans leurs fêtes. Enfin, pour des barbares, ils me paraissent bien civilisés et bien policés. Les différences qui les distinguent sont les vêtements et la langue qui leur est propre. »

Nous joindrons à ces preuves écrites du type germanique, qui attestait l'origine des Franks, des preuves matérielles échappées à quatorze siècles de destruction. Ce sont les effigies des princes Mérowingiens, conservées sur leurs médailles ou dans les églises qu'ils avaient fait bâtir : St-Denis, St-Germain-des-Prés, St-Martin-de-Tours. Ces rois sont uniformément représentés avec des traits fortement marqués, une face grande et typique, des yeux à

fleur de tête, ayant un regard vague ou farouche, un nez bossué, mince, rattaché au front sans inflexion celtique, occupant plus d'un tiers de la hauteur du visage ; des pommettes saillantes, un menton avancé avec des mâchoires épaisses et très-fortes ; au total une figure osseuse, accidentée, inerte, privée d'expression intellectuelle et de tout mouvement ; le cou est court et épais, les cheveux sont longs, séparés sur le front, légèrement bouclés, la barbe est longue, touffue, avec de larges moustaches pendantes.

Les femmes mérowingiennes, reines ou princesses, ont la figure arrondie, l'air doux, souvent triste et mélancolique, la bouche petite, le nez sans courbure, les cheveux longs, tressés en nattes, qui tombent de chaque côté du visage, jusque sur le sein. Elles appartiennent évidemment à d'autres races que les rois. Il y a dans les populations britanniques une différence analogue : les femmes y tiennent davantage que les hommes à la race celtique, et la race saxonne ou germanique semble plus apparente dans l'autre sexe.

L'histoire des rois franks explique l'altération de leur race, et sans doute la même cause dut agir encore plus fortement sur leurs gens de guerre, qui, privés la plupart de femmes de leur pays, prirent pour épouses celles de la Gaule. Ce croisement se fit, quant aux rois, de deux façons différentes : par leur mariage avec des étrangères de haute extraction, ou bien avec des femmes gallo-romaines, prises dans toutes les classes, même les plus infimes. On ne les

voit jamais s'allier avec des femmes de leur propre race, en sorte que les enfants n'étaient plus qu'à moitié de leur race dès la première génération, au quart à la seconde et qu'ils lui étaient totalement étrangers à la troisième. C'étaient alors des Franks, des Germains, par le nom seulement, mais qui n'avaient plus dans leurs veines une goutte du sang des Mérowingiens. Il y a de nombreux exemples de cette transformation de race dans la population de Haïti, l'ancien Saint-Domingue. Des métis qui ressemblaient aux blancs sont retournés à la race noire, après quatre croisements avec elle.

Parmi les reines de naissance étrangère on peut citer : Chlotilde et Bertrude qui étaient Burgondes, Bathilde qui était une Saxonne d'Angleterre, ainsi que Nanthilde, femme de Dagobert. Brunehaut ou Brunehilde, qui fut régente des deux royaumes de Neustrie et d'Autrasie, et qui périt par la vengeance de Leudes et la cruauté de Chlotaire, était une princesse Wisigothe, etc.

Les femmes d'origine celtique ou servile, appelées à partager la couche royale, sont encore plus nombreuses.

En 534, le petit-fils de Chlovis, Théodebert, épousa une dame gauloise nommée Deuterie, quoiqu'elle eût un mari vivant, puis il s'éprit de sa fille, qu'elle fit mettre à mort par jalousie.

Le bon roi Gontran, qui résidait à Orléans, prit pour femme Vénérande, l'une des esclaves de son palais ; il en eut un fils. Il épousa ensuite Maratrude

et Austrechilde, autre femme de condition servile.

Dagobert épousa en 629 Nantechilde, jeune esclave de sa femme Gomatrude, puis il prit pour femme une autre jeune fille nommée Ragnetrude. A l'exemple de Salomon, dit Frédégaire, il avait, outre trois reines, un grand nombre de concubines[1].

Chlovis II se maria en 642 avec Bathilde, esclave saxonne, que le maire Erchinoald avait achetée pour lui-même.

Caribert prit en 561 les deux filles d'un pauvre ouvrier en laine, Méroflède et Marcoflède qui était religieuse. Plus tard il y joignit Teudechilde, fille d'un gardeur de moutons[2]. Aucune n'appartenait à la race des Franks.

Chlovis, fils de Chilpéric, s'éprit d'une jeune esclave de la reine Frédégonde sa belle-mère. Celle-ci lui fit couper les cheveux et la fit fustiger cruellement[3].

Frédégonde elle-même, si fameuse par ses cruautés, était de l'extraction la plus basse, ce qui suppose qu'elle était étrangère à la race franke; mais elle était belle, spirituelle et astucieuse autant que perfide, altière et débauchée[4].

Théodebert, roi d'Austrasie, épousa Bilichilde, qui était née dans l'esclavage. Frédégaire dit qu'elle était aimée du peuple.

1 Frédég. c. 58, 59, etc.
2 Grég. de T. l. IV. c. 26.
3 Id. l. V.
4 Gest. Franc. c. 8.

Pepin prit pour épouse en 688, une femme esclave qui était parmi ses concubines, et qu'on nommait Alphaïde. Il en eut un fils qu'on appela Karl, nom tiré du pays de sa mère, et qui en celtique veut dire brave; c'est le célèbre Charles-Martel[1].

Le mélange de la race des conquérants avec le sang gaulois ne provenait pas seulement de l'incontinence des hommes et de leurs liaisons ou de leurs mariages avec des femmes celtes, il était également produit par la licence effrénée des reines.

Dans une lettre qui nous est parvenue, le pape Grégoire le Grand se plaint à Brunehaut de la conduite impudique et abominable de beaucoup de prêtres du Seigneur et particulièrement de celle d'Avidius, qui occupait le siége de Lyon et qui était l'évêque particulier de la reine. Le nom de cet évêque manifeste qu'il était Gaulois comme la plupart de ceux revêtus alors de la même dignité. Le nombre des amants en titre qu'eut Frédégonde, pendant sa longue vie, et qu'elle prenait indistinctement parmi les Leudes de toutes les races, laisse fort incertaine celle à laquelle appartenaient ses enfants.

Les Karlowingiens ne vécurent pas autrement que les rois de la dynastie qu'ils remplacèrent. Charlemagne eut au moins cinq femmes avec quatre concubines, sans compter celles qui n'étaient que des maîtresses. On lui connaît vingt enfants. Il fallait

[1] Frédég. c. 3, sect. 103. Flodoart, Hist. de l'égl. de Reims, l. II. c. 12.

que sa conduite fût bien désordonnée pour scandaliser ce temps, qui n'était pas fécond en scrupules. Un moine, nommé Wettin, fit sur ce sujet en 825 un poëme intitulé : Vision. Il y décrit l'empereur tourmenté dans l'enfer, comme jadis Prométhéus par un vautour qui lui déchirait sans cesse, pour pénitence, l'organe coupable de ses voluptés, sans toucher aucunement au reste du corps. On voit qu'alors les poëtes et les moines écrivaient avec beaucoup de liberté sur les empereurs et même sur les saints, et qu'ils en disaient d'étranges choses. Dagobert avait été le sujet d'une légende analogue, mais au lieu d'un oiseau de proie, c'était le diable qui disputait son âme aux moines de St-Denis. Malgré ces exemples, il fallait que les rois des deux premières dynasties fussent bien méritants et bien orthodoxes, car jamais les béatifications royales ne furent aussi communes. Il est vrai qu'alors on les prodiguait, car sous Chlovis et ses fils, on compte 30 évêque et 71 prêtres mis au nombre des saints.

Si l'on est surpris de trouver tant de vertus signalées dans un siècle de perversité, on ne l'est pas moins de découvrir chez ces barbares l'usage habituel de la flatterie poussée jusqu'à l'imposture, pour glorifier les puissants. De fausses généalogies furent imaginées pour donner à Pepin des ancêtres qui le fissent descendre des Mérowingiens. Par une légère mutation de lettres, on changea en un nom grec le nom celtique de l'aïeule de Charlemagne ; de Alpa-Hilde qui signifie : Enfant de la montagne, on fit

Alpha-Ide, qui, par allusion à la première lettre de l'alphabet grec, signifiait : la première race.

Mais rien ne put démentir dans Charlemagne les effets du croisement des races, et cet empereur des Franks, au lieu d'être un Germain, fut en réalité un Celte, au physique et au moral. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la description qu'en a faite son secrétaire Eginhard, qui vivait dans son intimité. « Karl le Grand, dit-il, avait la taille haute, la physionomie franche et gaie, de grands yeux vifs, un nez aquilin, de longs cheveux noirs, la tête ronde, le col un peu court, et le ventre proéminent. » Aucun des rois mérowingiens, dont nous avons les effigies, ne ressemble à ce portrait, qui est, trait pour trait, celui d'un Gallo-Romain.

Tout le monde sait que la qualité la plus indélébile du caractère celtique, c'est la persévérance exaltée jusqu'à l'obstination. Nul conquérant n'en a montré autant que Charlemagne. Il fit trente-trois campagnes contre les Saxons, le peuple d'élite de la race germanique, qui éprouva par la destruction de ces vaillantes tribus un affaiblissement irréparable.

Sous les règnes malheureux des fils de ce grand monarque, les Franks répandus dans la Gaule avaient déjà abandonné leurs usages pour prendre les manières et jusqu'aux vêtements des Gallo-Romains. Le moine de Saint-Gall dit : « que les Franks, en se mêlant aux populations gauloises, se laissèrent charmer par le goût des casaques bariolées, et qu'ils



quittèrent leurs anciens habits, imitant en tout ce qu'ils voyaient. »

La guerre impolitique et impie que se firent les descendants de Charlemagne, pour s'entr'arracher les héritages qu'il leur avait laissés, amena irrésistiblement la ruine de la race franke. Les armées se divisèrent, disent les annales de St-Bertin, en Franks-Teutons ou Germains et en Franks-Latins[1], qui étaient les rejetons des populations gallo-romaines. La sanglante bataille de Fontenai en Bourgogne, où 100,000 Franks périrent en combattant les uns contre les autres[2], fut le terme de la domination des barbares d'outre-Rhin sur la Gaule. L'avénement de Eudes, fils de Robert, comte de Paris, qui fut élu pour régner à la place des descendants de Charlemagne, fut la manifestation signalée de cette révolution, qui mit fin à la conquête des Franks, marquée, dans sa longue durée, par tant de cruelles calamités.

L'existence de cette race germanique, depuis le commencement de la confédération franke jusqu'à l'extinction de l'empire karlowingien, se prolongea plus de 1200 ans, c'est-à-dire le double de la domination romaine ; mais avec cette différence que les Franks apportèrent la barbarie, et les Romains la civilisation.

[1] *Teutones Francus et latinos Francus.*
[2] En 841.

CHAPITRE IV.

AUTRES PEUPLES CONQUÉRANTS DE LA GAULE, AU Ve SIÈCLE.

Le temps n'a laissé que de bien fugitifs souvenirs des peuples barbares qui, au ve siècle, devancèrent les Franks ou les suivirent dans l'invasion de la Gaule. Cependant, le mal qu'ils ont fait leur donne un titre à ne pas être mis en oubli, et nous donnerons sur chacun d'eux quelques détails succincts qui montreront l'influence qu'ils ont eue plus ou moins longtemps sur l'économie sociale du pays.

1° Les Wisigoths étaient l'une des deux grandes tribus de Goths ou Gètes, venues de l'Asie centrale, où leurs populations anciennes étaient connues des Grecs, sous le nom de Scythes. C'était le peuple qui, de toutes les nations germaniques, était le moins éloigné de se convertir à la civilisation. Il fut le premier qui embrassa le christianisme; mais, par une fatalité dont Chlovis profita pour lui enlever l'empire de la Gaule, ce furent les dogmes de l'arianisme qu'on lui enseigna, ce qui rangea sous les étendards

de ses rivaux les évêques catholiques avec toute leur Église.

L'invasion des Wisigoths remonte à l'an 406; elle fut effectuée par un autre côté que celui qu'attaquèrent les conquérants du Nord. Le roi Ataupbe, à la tête de cent mille hommes, passa de l'Italie dans la Gaule, et s'établit de vive force ou par des traités dans les trois provinces de Narbonne, d'Arles et d'Aquitaine. Il se rendit maître de tout le territoire, à l'Orient du Rhône et des villes de Marseille, Toulouse et Tours. Son successeur, Théodoric, établit sa résidence à Bordeaux; et Sidoine Apollinaire nous le dépeint comme possédant une grande puissance. « On voyait à sa cour, dit-il, venant recevoir ses ordres, des Saxons, des Sicambres, des Hérules, arrivant de l'autre côté de l'Océan, des Burgondes fléchissant le genou pour lui demander la paix, des Ostrogoths le sollicitant contre leurs voisins, des Huns, des Romains même, demandant sa protection, car, c'était la Garonne qui défendait le Tibre. »

Procope dit que les Wisigoths, les Ostrogoths, les Gètes, les Gépides, les Vandales parlaient tous la même langue, et qu'ils n'étaient que des branches d'un même tronc. « Leurs traits, ajoute-t-il, étaient semblables; ils avaient la taille haute, la peau blanche, les cheveux roux, la physionomie ouverte et noble[1]. »

Ils supportaient fort impatiemment les abus d'autorité de leurs chefs, et ils se révoltaient contre leur

[1] Procope, l. 1, c. 2.

tyrannie. Aussi, Grégoire de Tours remarque-t-il qu'ils avaient la détestable habitude, lorsqu'un de leurs rois leur déplaisait, de l'assaillir à force ouverte et d'élire un autre roi à sa place [1].

La loi wisigothique montre dans quelles proportions les biens fonciers furent attribués aux conquérants de l'Aquitaine. Elle défend de porter aucune atteinte au partage des terres et forêts, entre les Romains et les Wisigoths ; elle prescrit aux premiers de ne rien prétendre dans les deux tiers assignés aux vainqueurs et ordonne à ceux-ci de respecter le tiers laissé aux vaincus, à moins qu'une part de ce tiers, échue au roi, ne soit donnée par lui à un Wisigoth [2].

Les Goths avaient assisté, depuis un siècle, à la décadence de l'empire romain, et ils avaient, sans doute, appris à cette école tout ce qui nous étonne dans leur histoire. En 332, Constantin avait pris à sa solde, pour servir comme fédérés, un corps d'armée de 40,000 Goths. Sous le règne de Julien, les soldats de cette race faisaient la principale force des troupes romaines, et Théodose entretenait 20,000 Goths dans son armée [3].

La conquête des Wisigoths produisit bien moins de perturbations dans l'état social de la Gaule que celle des autres peuples germaniques. Arles, érigée en

1 Grég. de T. l. III.
2 Lex. 10, t. II, art. I.
3 Jorn. c. 28.



capitale de la France méridionale, conserva les lois et les mœurs romaines. En 452, il y avait, dans cette antique cité, des jeux du cirque, des festins somptueux et des courtisannes belles, riches, nombreuses et influentes.

Les lois des Wisigoths, plus rationnelles que les codes des autres barbares, n'avaient point adopté le système monstrueux des compensations pécuniaires. Elles punissaient le meurtre par la mort et les autres crimes par des peines afflictives. Elles étaient très-sévères pour les violences faites aux femmes, et inexorables pour le rapt et le viol.

L'aristocratie de ce peuple était très-puissante et d'une extrême turbulence : les rois étaient sans cesse exposés à ses attentats; sur huit, deux seulement moururent de mort naturelle, et la moitié périt par des conspirations. Mais l'un d'eux prit sa revanche ; il fit mourir 700 conjurés, dont 200 étaient des nobles du premier ordre ; il fit même confisquer, avec leurs biens, leurs femmes et leurs filles. Cette injustice fut punie par les Arabes, qui mirent un terme à la tyrannie de Swintila, et étendirent leur domination, des provinces de l'Espagne à la Septimanie.

Dès que les Wisigoths eurent à lutter contre les Franks, ils perdirent leur supériorité. En 507, l'armée de Chlovis vainquit celle du roi Alaric à Vouillé, près de la ville de Poitiers. Le général des Wisigoths fut tué dans cette bataille, qui ouvrit aux Franks le midi des Gaules et leur permit d'en saccager les villes.

La domination des Wisigoths était fort étendue ; ils étaient maîtres du Languedoc, des deux Aquitaines, de la première Narbonnaise et de la Novem Populanie ; ils avaient fait de Toulouse et de Bordeaux les métropoles de leur empire. Leurs forces militaires s'élevaient à 70 ou 80,000 hommes. La fertilité des provinces qu'ils occupaient leur fit abandonner leur vie errante, et ils devinrent sédentaires et agriculteurs. Au IVe siècle, ils étaient à l'état nomade et sauvage sur les rives de la Vistule ; ils passèrent en Pannonie, et envahirent la Lombardie et la France jusqu'à la Loire. Chassés par les Franks, ils s'établirent en Espagne et en Portugal. Les Maures les dépossédèrent de la plus grande partie de la Péninsule ; mais leurs descendants, retirés dans les montagnes des Asturies, en descendirent pour conquérir de nouveau l'Espagne, dont ils constituent aujourd'hui la population, du moins en grande partie.

2° Les Ostrogoths, qui avaient suivi leurs compatriotes dans la Gaule, s'établirent sur la rive gauche du Rhône, et, s'y trouvant trop à l'étroit, passèrent en Italie, sous la conduite de leur roi Théodoric. « Ce prince, dit l'évêque de Paris, Ennodius, avait la taille élevée, le teint blanc, les joues vermeilles ; il était distingué par son air majestueux et serein. Son armée, ajoute le prélat, contenait, suivant l'usage germanique, une si grande quantité de rois, qu'il y en avait autant que de soldats. » Une lettre de ce prince qui gouvernait l'Italie, comme s'il était

empereur, accorde trois sols d'or par semaine à chaque soldat gépide, servant comme auxiliaire dans ses troupes, pour combattre contre les Franks[1].

La fortune des fils de Chlovis l'emporta; le pays entre le Rhône et les Alpes fut enlevé par les Franks aux Ostrogoths, ainsi qu'Arles et Marseille. Les Karlowingiens achevèrent cette conquête et s'emparèrent d'Agen, Béziers et Nîmes, quoique les Sarrasins d'Espagne se fussent unis aux Wisigoths pour défendre la Septimanie. Le zèle religieux des évêques contre les ariens et les mahométans avait dès longtemps préparé ce succès.

3° LES VANDALES OU WENDES, grande peuplade germanique, parurent d'abord sur les bords de la Vistule et les côtes de la mer Baltique. Chassés par les Goths, ils s'établirent, avec le consentement de l'empereur Constantin, sur le Danube et la Drave[2]. Ils se mirent en marche pour les contrées du Midi et envahirent la Gaule, en l'an 407. Ils demeurèrent vingt-deux ans en Belgique, et ce séjour a fait croire que les Celtes de ce pays leur devaient en partie, du moins, la blancheur de leur peau et la couleur blond pâle de leur chevelure. En effet, ces caractères appartenaient aux Vandales, qui, d'après le témoignage de Procope, étaient de race suévique et ressemblaient aux Goths[3]. Pressés par leurs ennemis, ils passèrent

[1] Amm. Marc. l. 20.
[2] Jorn. l. IV, c. 22.
[3] Procope, l, 1er c. 2, c. 5.

en Espagne et s'embarquèrnnt pour l'Afrique, où ils fondèrent une domination passagère, sous la conduite de leur roi Genseric. Quand ils partirent, en 429, ils comptaient :

50,000	guerriers	62 pour 0/0
30,000	femmes et enfants	38
Total 80,000	personnes.	

4° Les Suèves, autre peuple germanique, démembré des Marcomans, habitaient d'abord la Bohême. Tibère les engagea à venir se fixer dans la Gaule, qui, ainsi que la Rhétie, était dépeuplée. On assure qu'il restait à peine un tiers des Helvétiens, et que les contrées de la Germanie jusqu'à la Pannonie ne formaient plus qu'un désert. 40,000 Suèves profitèrent de l'offre de l'empereur. Mais la nation continua d'habiter la Germanie. On disait, du temps de César, qu'elle était partagée, comme les Semnons, en cent tribus, dont chacune mettait 1,000 hommes en campagne, pendant qu'un nombre égal restait à cultiver la terre, en attendaut l'ordre de prendre les armes à son tour. Cette organisation supposait une population de 800,000 habitants au moins. Ils étaient adonnés à l'agriculture et se nourrissaient du lait et de la chair de leurs troupeaux. Leurs guerres perpétuelles contre les Germains sembleraient annoncer quelque distinction d'origine, comme celle des Cimbres. Ils étaient vêtus de peaux de bêtes. Leur cava-

lerie devait être fort bonne, puisque 800 des leurs battirent 5,000 cavaliers romains [1].

Les Suèves étaient ordinairement unis aux Vandales; ils attaquèrent ensemble l'Italie et la Gaule et passèrent les uns et les autres en Espagne. Quand les derniers eurent quitté ce pays pour l'Afrique, les Suèves qui y restèrent furent subjugués par les Wisigoths. Leur race se mêlant aux Celtibères, est l'origine des peuples qui habitent maintenant la Galice et une partie de l'Andalousie. On sait que le nom de cette province vient de celui de Vandalitie ou pays des Vandales.

Les peuples de la ligue des Suèves étaient reconnaissables, du temps de Tacite, quand ils étaient établis le long du Rhin, par l'usage de nouer leurs cheveux sur l'oreille ou sur la nuque. Leurs princes les attachaient au sommet de la tête, en forme d'aigrette ou de panache.

5° Les Burgondes, — *Burdiniones*, Les Bourguignons des temps postérieurs. C'était une nation gothique qui, par conséquent, descendait des Scythes de l'Asie centrale, et qui même, suivant Agathias, laissa dans son pays natal un peuple du même nom. Après avoir habité longtemps les parties orientales de l'Europe, les Burgondes vinrent dans le voisinage de la forêt Hercynienne ou forêt Noire, d'où ils se portèrent en masse sur la Moselle, attaquant à la fois Metz et Toul. Repoussés de ce côté, ils

[1] Cæsar, l. IV, c. 2.

rentrèrent dans la Gaule, par les défilés des Vosges, sous la conduite de leur roi Gundicaire; ils s'emparèrent de la Séquanie, et bientôt de tout le pays entre les Alpes et la Loire. Ils étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants; et, en 433, on portait à 80,000 le nombre de leurs guerriers, ce qui ne supposait pas une population de plus de 300,000 personnes. Ils dépossédèrent les habitants de la Savoie, du Dauphiné, du Lyonnais, de la Suisse occidentale, et de l'ancienne province de Bourgogne, de la moitié de leurs terres arables, de leurs jardins, de leurs maisons et de leurs forêts. Ils prirent même la moitié de leurs esclaves. Ce partage eut lieu, dit la chronique de Marius Aventinus, en 456, par un arrangement entre les commissaires des Burgondes et les sénateurs des villes. La loi Gombette prouve que ce partage se fit par portions égales entre les anciens et les nouveaux habitants [1].

Pendant les cinquante ans qui suivirent la conquête, les Burgondes donnèrent à chacun des serfs qu'ils affranchirent, une part du sol qu'il cultivait pour eux; et ils établirent, comme loi du pays, la transmission héréditaire des propriétés, en prescrivant l'égalité de leur partage entre tous les héritiers. Pour des gens qui sortaient des Palus-Méotides, il y avait dans cette conduite autant de raison et de sagesse qu'on pourrait en désirer dans les peuples les plus orgueilleux de leur civilisation.

[1] Lex Burg. tit. 54.



Ammien Marcellin écrivait, dès l'an 370, que la nation des Burgondes était fort belliqueuse et pouvait mettre en campagne de grandes armées[1]. La conquête qu'ils firent des provinces occidentales et méridionale de la Gaule fut accompagnée de moins de violences que l'invasion des Franks. Leurs lois étaient plus douces et moins injustes. Il y en avait une sur l'hospitalité, qui semblait appartenir au meilleur temps des sociétés humaines. Elle condamnait à une amende de trois sols d'or celui qui aurait refusé un asile et du feu à un voyageur, ou qui, pour ne pas le recevoir, étant lui-même Burgonde, lui aurait indiqué la maison d'un Romain.

Ce peuple s'occupait principalement de la culture des terres et du soin des troupeaux; mais, par une exception unique parmi les Germains, il pratiquait fort bien les travaux de la charpente et de la menuiserie.

Les Burgondes nommaient leurs rois Hendinos; ils les rendaient responsables des événements et les déposaient quand ils n'étaient pas heureux à la guerre, ou lorsqu'ils laissaient survenir la disette.

Avant leur conversion au christianisme, les Burgondes confiaient l'autorité religieuse à un pontife nommé Sinistus, qui était perpétuel, mais qui, plus heureux que les rois, n'était soumis à aucune responsabilité[2].

Il y eut, de 313 à 534, en 124 ans quatre rois burgondes seulement. Le dernier, Godemar, fut dé-

[1] Amm. Marc. l. 23.
[2] Amm. Marc. l. XXVIII.

trôné, et son royaume envahi par les rois franks; ceux-ci fondèrent une nouvelle dynastie qui dura 176 ans, de 561 à 737. Il eut 13 rois pendant cette période.

6° Les ALEMANI ou Allemands, connus dès l'an 214, vivaient d'abord au centre de la Germanie; ils formaient une association très-nombreuse et combattaient à cheval avec une grande supériorité. Ils étaient de race germanique, et nous apprenons par Dion Cassius qu'ils avaient les cheveux roux; car Caracalla, qui avait été les attaquer sur les bords du Mein, voulant faire paraître à son triomphe des prisonniers de cette nation, loua, pour remplir ce rôle, des Gaulois, dont il fit teindre les cheveux de la même couleur que ceux des Allemands. Les succès de Chlovis dans la Gaule firent passer le Rhin aux Alemani pour prendre part au butin; mais le roi des Franks les vainquit à Tolbiac, près de Cologne. Il est singulier que ce peuple, qui n'avait rempli qu'un rôle secondaire dans les invasions du ve siècle, soit précisément celui dont le nom s'est perpétué, avec illustration, dans le nom de l'Allemagne. Les deux mots germains dont il est formé, signifient : Tous les hommes, et témoignent que c'était une ligue, une association de plusieurs peuples, comme celle des Sicambres, des Suèves et des Franks.

7° LES ALLAINS, — Alani. Ils arrivèrent des derniers sur les rives du Danube. Quoique de race gothique ou gète, ils vivaient en bonne intelligence avec les Huns qui étaient des Tartares, et, selon

quelques auteurs, des Finois; ce qui fit croire qu'ils avaient la même origine. En effet, ils venaient comme eux de la Mongolie, et ils sont désignés dans les historiens chinois sous le nom de Yan-Chsai. Mais on ne peut douter, au portrait qu'en a fait Ammien Marcellin, que ce ne fussent des Scythes. « Ils avaient, dit-il, la taille haute, les cheveux roux clair, le regard martial, sans être féroce. Ils portaient une légère armure qui n'empêchait pas leurs mouvements d'être très-vifs. Ils combattaient à cheval et transportaient leurs familles et leurs approvisionnements dans des chariots[1]. » Ils vinrent ainsi d'Asie en Europe, de station en station, jusque dans la Gaule, où ils pénétrèrent en 406. Claudien fait l'éloge de leur bravoure, et, ce qui est plus surprenant de leur équité et de leur justice. Ils avaient adopté les mœurs romaines, et servaient dans les armées de l'empire, comme de vieux légionnaires[2]. Cette assimilation rend vraisemblable l'accusation de l'évêque de Marseille, Salvien, qui attribue aux Alains l'amour de la débauche ; il assure qu'ils sont bien moins perfides que les Goths, et bien supérieurs aux Africains, c'est-à-dire les Vandales, qui n'ont aucune des bonnes qualités des barbares et qui en ont tous les vices.

8° Les Saxons. On croit que ce sont les Sacs ou Saques d'Hérodote, les mêmes que les Massa-Gètes,

[1] Claud. Bell. get. 181.

[2] Amm. Marcel. l. XXXI, c. 2.

Scythes nomades, qui habitaient la Sogdiane, entre l'Oxus et le Iaxarte, l'an 500 avant notre ère. Ils devaient former une population considérable, puisqu'ils fournirent à Cyrus 10,000 archers à pied et 2,000 à cheval. Ils demeuraient alors entre le Tigre et l'Euphrate [1]. Ils suivirent les autres peuples gétiques ou germaniques, et ils résidaient au IVe siècle sur les bords de l'Elbe. C'était une belle race blonde qui avait l'amour de la parure, et qui, dit Sidoine Apollinaire, se peignait la figure en bleu. Les Hérules, qui étaient des Saxons, et qui furent nommés Angles, avaient la même coutume. En 406, les Saxons firent irruption dans les Gaules; en 465, ils prirent Angers de vive force et mirent la ville à sac. Grégoire de Tours rapporte que plusieurs de leurs bandes, après avoir erré dans le pays, s'établirent à Bayeux, près des frontières de l'Armorique [2].

Salvien loue les mœurs des Saxons, mais il les accuse de cruauté; et les barbaries commises par eux, dans les îles Britanniques, justifient ce reproche. Leur inexorable vainqueur, Charlemagne, le mérite encore bien plus. Pour réduire ce peuple sous le joug et pour le convertir au catholicisme, ce conquérant fit une guerre de 33 ans à la nation saxonne, dont il ne laissa subsister que de faibles restes. Il enleva à la fois, et à plusieurs reprises, des troupes de 10,000 hommes, avec leurs femmes et

[1] Hérod. l. VII, s. 64, l. VI; s. 17.

[2] Grég. de T. l. V.

leurs enfants, qui furent transportés des bords de l'Elbe dans différentes contrées de la Germanie et de la Gaule [1].

Un capitulaire prescrivit la peine de mort contre tout Saxon qui refuserait le baptême, ou qui, pour l'éviter, se dirait baptisé. Pour éternise la mémoire de ces conversions, une médaille fut frappée en 777, avec cette incription : « Les Saxons régénérés, — *regenerati*, — par les eaux du baptême [2]. »

Il faut dire que tels étaient la cruauté et le fanatisme de ce temps, qu'un article des lois de Charlemagne prononce la mort pour le crime d'avoir mangé de la viande dans le carême, et que l'évêque Dithmar déclare qu'alors, en Pologne, on arrachait les dents à quiconque avait commis ce méfait.

L'origine de cette guerre d'extermination est attribuée à un fait de la plus chétive importance. Il paraît que les Saxons avaient promis de payer aux rois franks un tribut de 50 vaches, nommées, à cause de cette destination, Inférendales. Ils refusèrent à Charlemagne de s'acquitter de cette obligation, et de là naquit la terrible guerre, qu'il leur fit.

9° Les Lombards, — *Longobardi*. — Ils étaient ainsi nommés soit à cause de leur longue barbe, soit plutôt parce qu'ils avaient pour armes de grandes

[1] Eginhard.

[2] Concil. gall. t. II.

hallebardes ; ils étaient de race gothique ou gétique, et habitaient, en Germanie, le Brandebourg et le Mecklembourg actuels. Etant passés en Italie sous la conduite d'Alboin, ils parcoururent pendant sept ans la Péninsule, dépouillant les églises, et tuant les prêtres, dit Grégoire de Tours qui les haïssait, comme des hérétiques ariens. Ils se fixèrent enfin dans la Lombardie, qui prit leur nom, et devint un royaume puissant et civilisé, comparativement aux autres contrées de l'Europe. Giannone assure que leur domination rendit l'Italie heureuse, et il en donne pour preuve la douceur et la sagesse de leurs lois. En 774, les Lombards furent subjugués par Charlemagne, qui passa le mont Cenis, vainquit et fit prisonnier le roi Didier, et se fit couronner à sa place, en vertu d'un décret du pape Adrien, le reconnaissant Patrice de Rome, et souverain de l'Italie. Le conquérant, pour prix de cet acte, confirma toutes les donations faites au saint-siége. Le royaume des Lombards avait duré 206 ans [1].

10° Les Slaves ou Sarmates provenaient, comme les Scythes, de l'Asie occidentale. Ils passèrent dans l'Europe au delà des monts Riphées ou Ouraliens et se répandirent dans la Pologne, la Lithuanie, la Prusse et le midi de la Russie, pays dont ils forment aujourd'hui les populations. Ils s'avancèrent au delà du Danube, dans la Dacie et la Germanie, et s'y rendirent redoutables. Mais leurs sucès furent arrêtés par les

[1] Paul Wurnefrid, Hist. Langobard.



Ostrogoths et les Huns. Du ve siècle au xe, ils occupaient les régions situées entre l'Elbe et la Vistule ; ils en furent dépossédés par les Germains, et ils furent refoulés en Bohême et en Pologne. Ils entrèrent en foule au service de l'empire, sous le titre de Lètes ou auxiliaires. On voit par la notice de l'Empire, qu'il y avait des Sarmates en garnison à Paris, Poitiers, Reims, Amiens, Langres, Autun et Valence.

Le célèbre Ætius, le plus grand capitaine des armées romaines dans la Gaule lors de l'invasion des Franks, était Sarmate. Son origine lui valut l'affection des peuples barbares, qui envoyèrent sous ses drapeaux 60 à 80,000 Huns et Hérules.

On comprend la chute de l'empire, en remarquant que les chefs de ses armées étaient ceux des barbares ses plus dangereux ennemis.

Ætius, qui était Sarmate, fut nommé Patrice et commandant général de la milice.

Anthémius, élu empereur d'Occident, était un Galate ou Gaulois de l'Asie Mineure ;

Ricimer, général romain, était Suève et fils d'une femme gothe ;

Stilicon, le plus grand homme de guerre de son temps, était Vandale ;

Aspar, chef des milices de l'empire d'Orient, pendant 40 ans, était Alain ;

Avitus, élevé à l'empire, était Gaulois et Arverne, c'est-à-dire Auvergnat.

Il semble que les Slaves furent, de tous les peuples barbares, ceux qui sortirent le derniers des steppes

de l'Asie centrale. Ce ne fut du moins qu'au milieu du VIe siècle qu'on les vit s'avancer vers l'Europe à la suite des Huns. Ils parurent sous le nom de Vénèdes et Winules au sud de la Baltique. Ils avaient, suivant Pet, Olaus, les yeux bleus, le visage rouge et portaient de longs cheveux. Leurs vêtements ne dépassaient pas les reins; ils étaient armés chacun d'une hache, d'une épée et d'un couteau. Ce sont, ajoute Frachn de Kharis [1], les plus malpropres des hommes, ne se lavant après aucun besoin, après aucune souillure.

Les écrivains germains ne les traitent pas mieux. Pfister dit qu'ils n'avaient pas autrefois de terme pour rendre le mot vertu, et qu'ils empruntèrent celui de liberté à la langue teutonique. Tous les peuples, qui avaient les Slaves pour voisins, ont toujours eu pour eux un profond mépris, comme s'ils n'étaient sur la terre que pour servir. Les Germains ont fait du nom Slave, celui de Sclave, qui signifie esclave, de même qu'ils ont changé celui de Hun, en Hunde qui veut dire un chien. Chez les Avares, on trouvait ce proverbe haineux : qu'un Slave n'était point un homme, et, en Hongrie, on regarde encore aujourd'hui le nom de Wende comme une injure [2]. Si le temps a fait justice du mépris, il s'en faut bien qu'il ait diminué la haine.

11° LES HUNS, qu'on suppose être les Hioung-Hou

[1] Mém. de l'Ac. de Pétersb. t. VIII.

[2] Pfister. Linhart.

des annales de la Chine, étaient des peuples tartares, vivant à l'orient de la mer Caspienne, dans les déserts de la haute Asie. En l'an 375, ils s'ébranlèrent vers l'occident et passèrent le Volga. Leur première invasion avait eu lieu dans une direction opposée, en l'an 81 de notre ère, sous le règne de Domitien. On dit qu'alors 38,000 de leurs familles, formant une émigration de plus de 150,000 personnes, avaient abandonné les steppes de la Tartarie pour se diriger vers la Chine, avec 40,000 chevaux et 100,000 autres animaux domestiques. On ajoute que quatre ans après, 58 tribus du même peuple avaient suivi le même exemple et la même route. Celles qui, en 456, attaquèrent l'Europe n'étaient pas moins nombreuses. En partant de la Hongrie, leur roi Attila avait, dit-on, sous ses ordres 500,000 combattants, qui supposent une transmigration d'un million et demi ou de deux millions de personnes. Il passa le Rhin et vint saccager la Gaule. Tous les habitants, quelque fût leur origine, se réunirent pour combattre ces hideux Tartares. Les Burgondes, déjà établis entre le Rhin et les Vosges, les Franks des bords de la Meuse, avec leur roi Childéric, les Wisigoths, conduits par leur chef Théodoric, une peuplade saxonne, qui était venue demeurer sur les côtes de l'Armorike, et surtout les Gallo-Romains, commandés par Ætius, attaquèrent les Huns et les battirent dans les plaines de la Champagne, à Mauriac près de Chàslons. Les historiens prétendent que 162,000 restèrent sur le champ de bataille, et il y en a qui élèvent à

700,000 l'armée d'Attila[1]. L'Europe fut sauvée; mais il s'en fallut de bien peu qu'il n'en fût d'elle comme de l'Égypte subjuguée par les Pasteurs, — Hycsos, — et de la Chine asservie par les Tartares Manchoux.

Sans la victoire de Châlons, le portrait suivant, qui est celui des Huns, serait devenu très-probablement le nôtre :

Espèce mongolique à cheveux noirs, lisses et roides, barbe rare ou nulle, yeux petits fendus obliquement, nez épaté à sa base, peau jaune, feuille morte, taille médiocre ou même inférieure à celle de toutes les races humaines; tête d'une grosseur difforme, membres ramassés et très-forts[2]. Jornandès, en dépeignant Attila, lui attribue tous les traits généraux de sa race; il ajoute qu'il avait le nez aplati, les cheveux gris, la poitrine large, la figure d'un Kalmouck, la tête grosse, les yeux très-petits, le nez écrasé, le teint basané. On ajoute que, nonobstant sa laideur, il avait de grandes qualités; il était

[1] Sid. Apoll. Grég. de Tours. Idace. Jornandès.

[2] Amm. Marcell. l. XXXI, c. 2. Le moine Rubruquis, qui fut envoyé en 1253, par saint Louis, dans les contrées de l'Asie centrale, a dit que les Huns appartenaient à la race finoise, et venaient des monts Ourals. Cette assertion est contraire à tous les témoignages contemporains de leur invasion en Europe, et nous refusons de l'accepter. Si la race finoise avait eu la puissante population que supposent les conquêtes d'Attila, elle ne se serait pas confinée dans les déserts glacés de la zône polaire et dans les marais de la Finlande.

clément, doux, juste, brave sans témérité; il méprisait le faste, et il se montra en plusieurs occasions l'ami des opprimés. Il est difficile de ne pas croire que ce portrait était moins une réalité qu'une satire du caractère des rois franks. Un écrivain grec, Priscus Rhétor, ayant été envoyé à Attila par l'empereur de Constantinople, fut surpris qu'un homme vêtu en Scythe avec des peaux de bêtes, lui parlât grec. Nos barbares, ajoute-t-il, savent la langue des Huns, mais plus communément celle des Goths. Ceux d'entre eux, qui avaient eu l'occasion d'avoir plus de relations avec les Romains parlaient latin. Il est probable qu'Attila savait toutes ces langues. Ce passage a ceci d'important qu'il montre que la langue hunique était différente de la langue gothique, et que cette dernière était fort répandue.

La formidable armée d'Attila n'était pas composée uniquement de Huns; elle était augmentée par des auxiliaires Suèves, Hérules, Quades, Burgondes et Marcomans. Elle traînait à sa suite une multitude de chariots, qui servaient non-seulement aux transports, mais encore à former l'enceinte du camp et à le fortifier. Après avoir pris Trèves, Spire, Strasbourg, Worms, Mayence, Besançon, Laon, Toul, Langres et Metz, elle vint assiéger Orléans qui fut le terme de ses succès. La bataille fut donnée au mois de juin 451.

Après sa défaite, Attila opéra sa retraite sur le Rhin, sans être poursuivi. Il mourut trois ans après, à la suite d'une orgie, comme Alexan-

dre de Macédoine, le conquérant de l'Asie, et comme lui, il ne laissa qu'un vain nom environné de sanglants souvenirs.

Ammien Marcellin dit que les Huns n'ont besoin ni de feu, ni de viande cuite ; ils mangent des racines sauvages, et mortifient sous la selle de leurs chevaux la viande destinée à leur repas. Ils sont vêtus d'étoffes tissues, et de peaux cousues de rats sauvages. Ils empêchent leurs enfants de marcher, et leur apprennent à se tenir à cheval sur des moutons. Ils font un, pour ainsi dire, avec leurs chevaux, qui sont fort laids, mais infatigables. Ils n'en descendent ni jour ni nuit, et dorment penchés sur leur cou. Ils se battent de près avec des armes et de loin avec des lacets, qu'ils lancent à l'ennemi pour le saisir [1]. Procope ajoute à ce portrait qu'ils avaient la tête rasée, excepté au sommet de la tête d'où pendait une longue tresse de cheveux [2]. Un passage de Rubruquis, moine cordelier, envoyé dans l'Orient par saint Louis, attribue aux Huns une origine, finoise et son opinion a trouvé quelques rares partisans.

12° Les Sarrasins, Maures ou Arabes d'Afrique. Du IVe au VIIIe siècle, l'Europe fut attaquée par les peuples asiatiques, venus de proche en proche des hautes latitudes au nord de la mer Caspienne, pays connu maintenant sous le nom de Tartarie indépendante. Mais l'an 714, il surgit, par les contrées mé-

[1] Amm. Marcel. l. XXXI, c. 2.

[2] Proc. Aned. c. 7.

ridionales, un nouveau peuple conquérant, provenant de l'une des régions les plus brûlantes du globe, l'Arabie. Les habitants de cette grande péninsule, située entre la mer Rouge et le golfe Persique, étant poussés par le fanatisme prosélytique de Mahomet, s'emparèrent de l'Égypte et de l'Afrique septentrionale, dont la possession devint, pour eux, la base d'un empire formidable, gouverné par le calife Valid vicaire ou représentant du prophète.

Les Wisigoths étaient alors maîtres de l'Espagne; leur roi Rodrigue ayant ravi la fille du comte Julien, ce seigneur appela, pour se venger, les Sarrasins d'Afrique et facilita leurs succès. Une grande bataille perdue et la mort de Rodrigue livrèrent la Péninsule aux mahométans, qui y maintinrent leur domination depuis 714 jusqu'en 1492, époque de la prise de Grenade. Non satisfaits de cette grande et belle conquête, les Sarrasins passèrent les Pyrénées et prirent Albi, Rhodèz, Castres et autres villes du Languedoc, qui appartenaient aux Wisigoths; ils envahirent ensuite l'Aquitaine, passèrent la Garonne et saccagèrent Bordeaux et Poitiers. Ce fut entre cette dernière ville et celle de Tours, que Charles-Martel, maire du palais d'Austrasie, leur livra bataille en 732, les défit complétement avec une perte si grande, que Paul Diacre n'a pas craint de la porter à 375,000 Sarrasins. Le général ennemi Abderaman fut tué, et les Franks retrouvèrent dans son camp les dépouilles des provinces qu'il avait ravagées. Cette victoire signalée mit fin aux invasions des Sarrasins; elle sauva

la France du joug des mahométans et de la diffusion de leur sang avec le sang gaulois; phénomène du croisement des races, dont on remarque encore quelques traces en Espagne, dans les provinces méridionales, après un laps de temps de trois siècles et demi.

La race arabe a conservé, depuis les premiers temps du monde, son type original, et les peuplades de l'Algérie sont aujourd'hui l'image vivante de la famille d'Abraham et des successeurs de Mahomet. Ce sont des hommes à cheveux noirs, iris de même couleur, front étroit, visage allongé, nez rattaché au front sans aucune inflexion, taille médiocre, corps maigre, membres nerveux, peau brune, basanée et velue. Excepté les belles familles caucasiennes ou celles de la Transoxiane, il n'y a point de race plus intelligente et douée d'autant de disposition à la perfectibilité. Mais ses bonnes qualités sont obscurcies par son esprit turbulent, son caractère rusé jusqu'à la perfidie et ses habitudes de cruauté. L'histoire des Maures d'Espagne et de ceux du Maroc a gravé ineffaçablement les traits de ce portrait.

En résumé :

Ces douze peuples, qui vinrent de l'Asie conquérir et ravager l'Europe, saccager les villes, dévaster les campagnes, détruire la civilisation, et répandre des flots de sang, pour établir leur domination tyrannique, insensée et barbare, — ces peuples enfantés pour le malheur de l'humanité et pour le châtiment des tristes générations courbées sous le joug de la

servitude, épuisées par la guerre civile, énervées par toutes les corruptions romaines, — ces peuples enfin, dont les rois, dans leur fol orgueil, prétendaient descendre de l'Olympe des Grecs, et habiter, tout souillés de crime qu'ils étaient, le paradis des chrétiens, — qu'en est-il resté ?

Dans les arts, pas un seul monument public, ceux des Maures exceptés ; dans les sciences, pas une découverte ; dans l'industrie, pas une invention ; dans les lettres, aucun autre ouvrage que des chroniques de monastères, des légendes dorées, des visions apocalyptiques, des chartes fausses ou falsifiées, et des récits innombrables de prodiges et de miracles, écrits en surcharge sans remords, sur les parchemins, que nous auraient transmis Tacite et Tite-Live.

Physiologiquement, ces peuples n'ont conservé les caractères de leur race que dans les pays qui ont été peuplés, comme l'Allemagne, par leurs tribus. Dans ceux qu'ils ont conquis, comme la France, l'Espagne, l'Italie, c'est à grand'peine si l'on trouve visiblement des traces de leur croisement avec les races indigènes. Presque partout, ils se sont effacés et se sont confondus avec la population la plus ancienne et la plus nombreuse. Il n'y a point de Franks en France, point de Goths en Espagne, point de Lombards, de Wisigoths ni de Huns en Italie. En Angleterre, il y a, parmi les Gaëls et les Kimris, autrement dits les Gaulois, des descendants des Saxons et des Normands; encore pourrait-on croire que ce sont la plupart des descendants des émigrations belges, qui

appartenaient aussi à la race gauloise. Il est moins incertain que les Maures aient laissé en Espagne et en Portugal quelques signes de leur type physiologique, parmi les habitants de certaines provinces de ces pays. Quant aux régions du nord de l'Europe, les nations scythiques, les Germains et les Slaves, les ayant peuplées, c'est là que sont conservés, sans altération, les caractères de ces deux races.

Les hasards de la fortune ont distribué les souvenirs des conquérants du v[e] siècle, qui sont restés dans la composition des noms territoriaux d'une partie de l'Europe. De petits peuples, des tribus obscures ont perpétué leur mémoire en laissant leurs noms à de grands empires. Ainsi, c'est la confédération de quelques tribus, avec le titre d'Alemani, qui indiquait la promiscuité de leurs populations élémentaires, dont on a tiré le nom d'Allemagne, appliqué aux vastes pays situés entre le Rhin et la Baltique. Assurément le nom de Germanie, consacré par l'histoire et illustré par Tacite, valait beaucoup mieux. Le nom de la France est la seule chose qui rappelle les Franks ; et il implique une double erreur, puisque ces peuples n'ont ni peuplé la France, ni conservé la domination de ce pays. C'est, s'il est possible, pire encore pour l'Angleterre, qui a pris son nom des Angles, tribu germanique dont la transmigration n'a nullement agi sur les destinées de cette belle île. Il fallait bien plutôt lui conserver son nom antique de Bretagne,—*Britannia*—pays des Bretons; de même que l'Allemagne aurait dû garder

celui de Germanie, recommandé par d'illustres souvenirs, et la Suisse, le nom d'Helvétie, conservé par César, avec honneur.

Voici une nomenclature des contrées de l'Europe, qui ont ainsi pris des transmigrations du moyen âge, les noms qu'elles portent aujourd'hui, et dont il est bon de se rappeler l'origine.

Franks, *Franci*. Franconia. *Francia*. France.

Alemani. Allemands. Allemagne.

Anglii. Angles. England. Angleterre.

Scotti. Scots. Écossais. Écosse. Scotland.

Teutoni. Teutons. Teuschland.

Baïovares. Bavarois. Bavière.

Suevi. Suèves. Schwabes. Souabes.

Sacs. Saxoni. Saxons. Saxe.

Burgondi. Burgondes. Bourguignons.

Longobardi. Lombards. Lombardie.

Gotti. Goths. Gothland. Gothie.

Normen. Normands. Normandie.

Brittoni. Bretons. Britannia. Bretagne.

Vandalici. Vandales. Andalousie. Terre des Vandales.

Fens. Fins. Finois. Finlande. Terre des Fins.

Galicia. Galice. Terre des Galls, etc.

On voit par cette nomenclature quelles affinités ont entre elles les appellations anciennes et modernes, et combien les unes se rapprochent des autres. Sans attacher à ces ressemblances une importance extrême, nous devons cependant en mentionner une

jusqu'à présent inaperçue et qui ne laisse pas d'être singulière. En suggérant que les Pasteurs, qui envahirent l'Égypte, étaient des Celtes, nous avons regretté que la transmission des noms de leurs rois, altérés par des traductions en diverses langues, ne nous permît pas de reconnaître des traces de leur origine celtique. La preuve qu'une recherche plus savante pourrait bien ne pas être stérile se trouve dans une étrange identité d'appellations topographiques. La ville de Pelouse, bâtie par les Pasteurs, reçut d'eux le nom d'Abaris ou Avaris. Or, c'est précisément celui qu'imposèrent à l'une de leurs villes principales les Celtes devenus maîtres des Gaules. Vingt-deux siècles après, César trouva dans cette belle contrée une cité considérable portant le nom d'Avaric, comme Pelouse au temps des rois pasteurs, conquérants de l'Egypte. Cette cité est la ville de Bourges; elle était la métropole des Bituriges, l'un des plus braves et des plus puissants peuples de la Gaule, qui l'avait sans doute ainsi nommée en souvenir de la plus ancienne conquête de ses ancêtres.

CHAPITRE V.

—

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DES POPULATIONS DE LA GAULE FRANKE.

L'histoire ancienne des Franks nous est bien mieux connue que celle des Gaulois. On ne sait rien de ceux-ci que par César, qui se préoccupait beaucoup plus de les subjuguer que d'étudier leur état social. Au contraire, les ancêtres des tribus frankes ont été décrits par les premiers historiens de la Grèce, de Rome et du moyen âge. Le premier de tous, Hérodote, les dépeignait sous le nom de Scythes, quand il lut aux jeux olympiques les livres de son œuvre admirable. Diodore ajouta quelques traits nouveaux à son récit de ces peuples lointains. Tacite en fit le portrait, sous le nom de Germains, et sut tirer de ce sujet ingrat l'un des plus beaux ouvrages de la langue romaine. Lors même que toute littérature eût péri, au ve siècle, par l'invasion des barbares, une bonne fortune, qui n'a point d'autres exemples, fit trouver à ces peuples, dans l'évêque de Tours, Grégoire, un historien sans doute crédule, mais naïf et

consciencieux, qui est la lumière de ces temps d'obscurité.

En suivant ces autorités, nous exposerons rapidement quels furent les éléments de la société chez ces peuples, depuis leur apparition sur la scène du monde, jusqu'au règne des descendants de Charlemagne, qui fut l'époque de leur décadence dans les contrées occidentales de l'Europe.

I.

Les Scythes formaient, il y a quatre mille ans, un assemblage de peuples de la même race, errants ou stationnaires dans les plaines de la haute Asie, arrosées par le Iaxarte et l'Oxus. Ils étaient nomades, comme les Tartares qui habitent aujourd'hui dans les mêmes lieux, et comme les nations celtiques et cimmériques, qui y demeuraient avant eux. Cependant la fertilité du sol sur les bords des fleuves avait déterminé plusieurs de leurs tribus à cultiver la terre; et, il y avait des peuples agricoles qui se nourrissaient de leurs blés, à côté des peuples pasteurs qui vivaient du lait de leurs troupeaux et de leurs juments, et des peuples chasseurs qui tiraient leur subsistance du gibier des forêts.

L'organisation sociale de ces hordes sauvages semblait devoir être simple et patriarcale. Cependant, on y trouve, comme dans les plus superbes monarchies asiatiques, des rois, conquérants insatiables, et des esclaves cruellement opprimés. C'é-



taient des prisonniers de guerre qu'on réduisait à cette funeste condition. Leurs maîtres les faisaient travailler sous les coups d'un fouet sanglant, et, pour les punir, ils leur arrachaient les yeux. Ce terrible supplice de priver des hommes de la lumière du jour fut rétabli par les rois chrétiens des dynasties mérowingienne et karlowingienne; seulement ce fut surtout à leurs proches qu'ils le firent appliquer.

Les Scythes laissèrent à leurs descendants bien d'autres exemples de cruauté. Ils enterraient, avec leur prince l'une de ses femmes, de même que les Brahmes de l'Inde brûlent encore aujourd'hui les veuves avec le corps de leurs époux. Ils inhumaient, dans la sépulture de leur roi, ses principaux officiers, son panetier, son échanson, son écuyer, avec cinquante pages et ses meilleurs chevaux. Ils sacrifiaient le centième des prisonniers de guerre, et buvaient le sang du premier qui tombait entre leurs mains. Ils présentaient au roi la tête de tous les ennemis qu'ils avaient tués, puis ils la scalpaient et en attachaient la peau à leurs chevaux de bataille, se servant du crâne, comme de coupe, pour boire dans leurs festins. La condamnation d'un homme à mort s'étendait à tous les mâles de sa famille; les femmes seules étaient épargnées. Plusieurs de ces barbaries se retrouvent dans l'histoire de la postérité des Scythes, deux mille ans après l'époque de leur séjour dans la haute Asie.

Une race spéciale, choisie, nommée : Paralate, fournissait des rois à leur principale tribu ; les femmes n'étaient point exclues de la succession royale ; et leur caractère guerrier, qui a donné naissance à la fable des Amazones, les rendait propres à gouverner ces peuples belliqueux. L'une de ces reines, appelée Tomiris, défit l'armée persane, prit le roi Cyrus qui la commandait, et le fit mourir sur la croix.

Les Scythes n'avaient point de villes ; ils habitaient avec leurs familles dans des chariots couverts, qui leur tenaient lieu de tente. Ils changeaient de résidence en masse par de grandes et longues transmigrations, telles que celles qui font traverser de nos jours les déserts de l'Asie centrale, dans son immense largeur, aux tribus de Tartares indépendantes.

Les Grecs, qui, comme les Romains, prétendaient retrouver partout les dieux de leur Olympe, ont singulièrement travesti la religion des Scythes et défiguré les noms de leurs divinités. Cependant Hérodote rapporte qu'ils n'avaient point de simulacres pour les représenter, sinon une épée plantée en terre, et qui était le symbole du dieu Mars ou plutôt de Woden ou Odin. On lui offrait, pour marque de piété, des sacrifices d'hommes et de chevaux, sortes d'auto-da-fé, qui ont été reproduits en Europe, pendant une dizaine de siècles, au nom

d'une religion de paix, de concorde et d'humanité.

Quelques coutumes des Scythes méritent d'être notées, parce qu'elles font connaître quel était l'état de leur société et le degré de civilisation, pour ainsi dire négatif, à cette époque de l'histoire des hommes, distante de 40 siècles.

Ces peuples n'avaient ni temples, ni prêtres; mais la superstition n'y perdait rien ; ils avaient des devins, qu'ils consultaient, et dont les avis, s'ils n'étaient pas confirmés par l'événement, donnaient lieu à une dangereuse responsabilité. Ils érigeaient, comme les peuples celtiques, des tumulus ou Galgals, pour couvrir la tombe de leurs héros. Ils possédaient une immense multitude de chevaux, d'ânes, de mulets et de bestiaux. Les moutons ne sont pas mentionnés parmi leurs animaux domestiques. Les porcs étaient, ainsi que chez d'autres nations asiatiques, l'objet d'une répugnance qui les faisait proscrire comme immondes. Le défaut de bois dans les steppes les obligeait à se servir des os des animaux, pour alimenter le feu qui en cuisait la chair, et ils faisaient usage de la paille de leur blé pour la fabrication de leur pain. Enfin, ils cultivaient, dans la Thrace, de fort beau lin, dont ils tissaient des habits; mais, en Scythie, ils ne se servaient que de peaux de bêtes pour leur tenir lieu de vêtements[1].

[1] Hérod. l. I. Diod. l. II.

II.

Les Germains établis au IVe siècle, entre la Baltique et le Rhin, étaient les mêmes peuples qui vivaient au commencement des temps historiques, sous les hautes latitudes de l'Asie, et que les Grecs connaissaient sous le nom de Scythes. C'étaient encore les mêmes, qui, à la suite de leurs transmigrations vers l'Occident, habitaient, sous le règne d'Auguste, les régions arrosées par le Danube et ses affluents. On les appelait alors Gètes ou Goths. Plus tard, une confédération de ces peuples leur fit donner un nom collectif, celui de Germains, en laissant néanmoins à chacun d'eux son appellation spéciale. Les Franks et les peuples allemands sont sortis de ces grandes populations de la Germanie, qui ont, à ce double titre, droit à notre intérêt. Nous allons esquisser brièvement leur État social, lorsque la conquête de la Gaule rapprocha d'elles les Romains, et permit de les mieux étudier que quand elles erraient dans les steppes du Pont-Euxin et de la mer Caspienne.

Une remarque importante est faite par Tacite. C'est que les peuples germaniques, nonobstant le grand nombre de tribus qu'ils comprenaient, avaient entre eux une ressemblance physique parfaite, d'où l'on doit conclure qu'ils provenaient de la même souche. Une autre induction ressort de cette identité : celle de l'analogie de leurs différen-



tes sociétés, de leurs coutumes et de leurs lois. En effet, nous pouvons constater, par une douzaine de leurs codes qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'ils avaient des institutions et des mœurs qui différaient très-peu; ce qui donne lieu de croire, avec certitude, que tous ces peuples appartenaient à la même origine et possédaient les mêmes traditions.

Les Germains étaient gouvernés par des rois, choisis d'après leur naissance dans une ou plusieurs familles privilégiées; mais la décision des affaires publiques, importantes, était réservée au peuple entier, assemblé à des jours déterminés lors de la nouvelle lune ou de la pleine lune, qu'on supposait être des conjonctures favorables. La proposition était faite par le roi ou le chef de la tribu; elle était acceptée ou rejetée par le peuple. C'était un véritable plébiscite [1]. Le commandement de l'armée était confié à un chef — *dux* — autre que le roi; il était choisi d'après les titres que lui donnaient son courage, son habileté et son expérience. Ces assemblées se formaient en haute cour de justice pour prononcer sur le sort des grands criminels. Pour les moindres délits, elles élisaient cent jurés, qui assistaient le chef chargé de rendre les jugements.

La religion des Germains semble n'avoir pas différé de celle des Scythes leurs ancêtres. Les dieux n'avaient ni temples, ni images; les bois, les forêts leur étaient consacrés; ils exigeaient des

[1] Tacite, c. VII et XI.

sacrifices d'hommes et d'animaux. Les pontifes, qui y présidaient, étaient aussi chargés des répressions, et seuls ils pouvaient infliger les peines. Il y avait des auspices, des divinations, des présages et des prophétesses révérées.

Leurs armées consistaient plutôt en infanterie qu'en cavalerie. Les chevaux de celle-ci n'étaient remarquables ni par leur beauté ni par leur vitesse. Le contingent militaire était déterminé, et, par exemple, une peuplade devait fournir cent combattants, dont le chef s'appelait centenier. Comme chez les Gaulois, souvent les fantassins étaient mêlés aux cavaliers dans le combat. Leurs armes étaient l'épée, la pique ou framée, les javelots et le bouclier. Ils combattaient nus ou ceints seulement d'une saie. Leurs vêtements ordinaires étaient étroits et formées de peaux de bêtes sauvages. Les femmes s'enveloppaient d'un manteau de toile, garni de pourpre; leurs épaules, leurs bras et leurs poitrines restaient découverts.

Le blé était la seule production qu'ils demandaient à la terre; ils changeaient de place leurs cultures chaque année; ils avaient du froment et de l'orge. Cette dernière sorte de grain servait à faire une bière forte dont ils s'enivraient, Ils vivaient du gibier de leur chasse, comme jadis, dans la Transoxiane; ils y joignaient du lait caillé, des fruits sauvages, et ils n'avaient ni vergers, ni jardins.

Les esclaves, qui étaient des prisonniers de guerre, ne leur servaient pas de domestiques. Le

maître les laissait libres d'agir à leur gré, exigeant d'eux seulement une redevance en blé, en bétail ou en vêtements. Il était rare qu'ils les frappassent. L'affranchissement ne changeait pas leur condition, sinon chez les rois où la faveur les élevait au-dessus des hommes libres.

Tacite ne dit point qu'il y eut des nobles chez les Germains, et lorsqu'il donne aux rois de ces peuples pour titre de leur élection la noblesse de leur extraction, cela signifie qu'ils devaient appartenir à certaines familles illustres, qui étaient héréditairement en possession du pouvoir royal [1].

On ne peut douter néanmoins que les Germains n'eussent des nobles au premier rang de leur hiérarchie sociale; mais ce ne pouvait être qu'un ordre honorifique, sans priviléges comme la Légion d'honneur; car les terres étant changées chaque année, il n'y avait point de propriétaires héréditaires, et l'assemblée nationale décidant les affaires publiques, les nobles étaient sans pouvoir dans l'État. Mais, bientôt après l'invasion de la Gaule, quand les peuples conquérants eurent acquis des terres et des richesses, une aristocratie militaire se forma chez chacun d'eux, et grandit par degrés en nombre et en puissance. La loi des Burgondes reconnaissait, dès l'an 519, trois ordres de citoyens : les grands, — *Optimates*,— les nobles et les hommes de conditions inférieures. Les Frisons avaient des nobles qui étaient

[1] Tacit. c. 7. *Reges ex nobilitas.*

évalués presque le double des hommes libres; ceux-ci valaient chacun deux affranchis. La loi salique, faite à la fin de IVe siècle mais remaniée jusqu'en 798, sous Charlemagne, reconnaît parmi les Franks cinq rangs divers : les Antrustions, Fides, Leudes ou convives du roi, — les nobles, les hommes libres, les affranchis et les esclaves. L'inégalité s'était introduite dès Chlovis et ses fils; il y avait déjà, parmi ces guerriers barbares, des *Optimates*, comme les appelle Grégoire de Tours. Frédégaire désigne les grands de l'Austrasie par le nom de ***Procères***, et les nobles burgondes sont appelés ***Barones***, d'où vient le titre de baron. Aimoin et les autres auteurs contemporains énumèrent toujours, dans leurs récits : les prélats, ***Pontifices***;— les grands, ***Primates***, — et la noblesse, ***Nobilitas***, tandis que Grégoire de Tours dit : la nation des Franks.

Chez les Saxons, la différence des rangs était ancienne et profondément marquée : il y avait :

1° Les Edhilingi ou Edles,—les nobles.

2° Les Frilingi ou Freyes,—les hommes libres.

3° Les Lazzi, — les serfs.

Les deux dernières classes étaient immenses. Lorsqu'un homme épousait une fille d'un ordre plus élevé que le sien, il encourait la peine de mort. Ces rigueurs firent naître l'insurrection. Quand Lothaire, pour résister à ses frères, promit aux Saxons de leur rendre leurs anciennes lois, s'ils se rangeaient de son parti, les hommes des dernières classes se liguèrent contre leurs seigneurs, sous le nom de Stellings;

ils les attaquèrent, les chassèrent et vécurent à leur gré[1].

III.

L'invasion des Franks détruisit l'organisation sociale de la Gaule, et elle donna naissance à la féodalité, le plus détestable état de choses qu'ait souffert le pays. La conquête des Romains avait fait, de 300 tribus sauvages, un peuple policé, l'irruption des nations germaniques fit de la plus belle province de l'Empire un pays de barbares. La domination romaine avait duré 500 ans ; celle des Franks se prolongea mille ans jusqu'à l'extinction de la dynastie karlowingienne, et de plus elle enfanta la funeste puissance des seigneurs féodaux.

Pendant l'anarchie mérowingienne, la société fut composée en France des éléments énumérés ci-après :

1° Les rois, d'abord électifs, révocables, exécuteurs seulement des volontés nationales, qui étaient exprimées en Parlement ou Placite, ou aux assemblées du Champ de mai, par les grands, le clergé et les autres citoyens représentant les villes ou la classe du peuple. Cette organisation fut changée par des usurpations successives.

2° Les Leudes, Fidèles. Antrustions, possesseurs des terres tributaires et des biens dont l'hérédité avait

[1] Nithard.

lieu à condition de services militaires et autres redevances, en argent ou en nature ; ils accompagnaient toujours le roi ou l'empereur dans ses expéditions.

3° Les propriétaires d'alleux ou terres allodiales, biens fonciers très-vastes, échus par droit de conquête aux Franks, aux Burgondes, aux Lombards et aux Wisigoths, quand ils subjuguèrent la Gaule, l'Italie et l'Espagne. C'était une sorte de noblesse territoriale, qui possédait le tiers ou la moitié de l'étendue du pays. Les commandements militaires qu'avaient les premiers personnages de cette classe, les font désigner dans l'histoire par les titres de ducs et de comtes. Les Franks choisissaient leurs rois dans cette classe [1].

4° Les propriétaires de bénéfices, qui recevaient des terres de la main de leurs chefs, lors de l'invasion de quelques pays voisins ou par la confiscation des biens des condamnés ou des proscrits. Ces bénéfices, qui étaient d'abord amovibles, devinrent héréditaires et prirent le nom de fiefs ; il en fut ainsi des grandes charges de l'État. La vieille noblesse moderne est sortie de cette classe.

5° Le clergé propriétaire de biens territoriaux d'une immense étendue, et immobilisée entre ses mains.

Comme dépositaire de toutes les connaissances de

[1] Grég. de T. l. II, c. 9. Savigny, Bernardi, Renouard, M. Guizot.

ce temps d'ignorance et de barbarie, il était chargé de toutes les transactions diplomatiques et de la haute administration. Les évêques remplissaient dans les provinces les fonctions de préfets, et à la cour ils étaient les conseillers des rois.

6° Les hommes libres, qui, selon Savigny et Meyer, formaient le corps de la nation chez tous les peuples d'origine germanique. On les appelait : Buoni Homini, Arimanni, Fiscalins, Aldiens, Masnades, Ingénus. Ils tombèrent par degrés dans la servitude et devinrent les vassaux des classes supérieures.

7° Les affranchis, ou les esclaves libérés. On nommait Dénariès ceux émancipés devant le roi ; Tabularii, ceux affranchis devant l'Église ; et Chartularii, ceux délivrés par un acte privé, sans intervention de l'autorité publique.

8° Enfin, les serfs, esclaves ou tributaires, qui ne différaient pas des Parias de l'Inde. La loi saxonne en parlait comme de brute qu'on soumettait au joug : « Que chaque homme, disait-elle, connaisse ses attelages d'hommes, de chevaux et de bœufs. » Elle permettait aux maîtres de les fouetter, de les mettre aux fers et même de les marquer. Si l'un d'eux mourait, dans les 24 heures, des coups qu'il avait reçus, une amende payée au roi suffisait pour le rachat de la faute. Quant à l'usage de leur infliger cent coups de fouet, il existait sous la première race, et sans doute il se perpétua. Un édit de Childebert, de l'an 555, prescrit ce châtiment, en punition de l'infraction au

repos du dimanche, qui aurait eu lieu par le fait des esclaves [1].

Malgré son abjection, cette classe était divisée en plusieurs rangs, qu'on distinguait spécialement. Les serfs, qui cultivaient les terres du roi ou des églises, étaient d'un ordre supérieur aux vilains — *Vilani*— qui étaient attachés à la glèbe dans les campagnes. Le Vergeld, ou prix du sang, n'était pour ceux-ci que de 20 sols; mais il dépassait cette somme, quand le serf qui avait été tué, appartenait à quelque seigneur ou à une abbaye. D'après le code de Lothaire II, on était condamné à payer autant pour avoir fait périr un noble ou deux hommes libres que pour avoir tué 13 esclaves. Quant aux prêtres, Charlemagne taxa le meurtre d'un diacre à 400 sols, celui d'un vicaire à 600, celui d'un moine à 700; et la vie d'un évêque fut appréciée à 900, c'est-à-dire à 3 nobles, 6 ingénus ou 45 esclaves.

Parmi les malheurs de l'irruption des peuples du Nord, il faut compter surtout l'introduction en Europe d'une caste de nobles héréditaires, tenant leur rang supérieur de leur naissance, et non de celui que donnaient aux Romains de l'empire les services rendus à l'État.

Il y avait une noblesse au-dessus des hommes libres :

Chez les Germains	Tacite. C. 1.
— les Goths	Jornandès. C. 26.

[1] Baluze. Cap. reg. fr 11, p. 6.

Chez les Saxons	St Gall. L. 1. C. 5.
— les Frisons	Lex Fr.
— les Lombards	P. Diacre. L. 1. C. 21.
— les Ostrogoths	C. Theod. Art. 145.
— les Wisigoths	Lex Visig.
— les Bavarois	Lex Bav.
— les Anglo-Saxons	Lex Angl. Sax.
— les Franks	Grég. de T. L. 2. c 9.

Chez les peuples germains il y eut, jusqu'à la dynastie karlowingienne, une hiérarchie composée des classes dénommées ci-après :

Les Nobles.	Adalinges ;
Les Hommes libres	Fridlinges ;
Les Affranchis	Fridlazzes ;
Les Serfs	Lazzes.

Cette division de la société fut modifiée, ainsi qu'il suit, sous Charlemagne et ses successeurs :

1° Les nobles étaient ceux nés de parents investis depuis longtemps des offices publics. Les ducs étaient censés princes. La noblesse était manifestée par sept sortes de boucliers : celui du roi ; — ceux des évêques et abbés ; — des princes ; — des comtes ; — des ingénus non titrés ; — des grands officiers, de la cour impériale et des ducs ; — des officiers qui tenaient des fiefs de l'empereur. Les nobles avaient des priviléges, une suite pompeuse, des bannières, des devises, des droits forestiers et la préséance sur les hommes libres.

2° Les ingénus ou hommes qui possédaient la li-

berté, mais sans aucune dignité. Ils étaient appelés, en France, Milites, et en Allemagne, Knechten. Ils étaient les clients des nobles, formaient leur suite et partageaient quelques-unes de leurs fonctions. Ils tenaient d'eux des terres, à condition du service militaire; et, en se rendant leurs vassaux, ils en obtenaient de nombreux priviléges. Ils sont l'origine de la chevalerie.

3° Les Liberti ou affranchis étaient d'anciens esclaqui avaient acheté leur liberté ou qui l'avaient reçue de leurs maîtres, à qui ils payaient un cens et rendaient hommage.

4° Les esclaves étaient des Gaulois, des Romains ou des Allemands, faits prisonniers à la guerre, ou bien s'étant vendus eux-mêmes dans des temps de famine ou pour payer leurs dettes. Ils remplissaient une multitude de devoirs selon le bon plaisir de leurs maîtres. Tout le produit de leur travail appartenait à leurs patrons. Cependant les plus heureux amassaient un pécule pour acheter leur affranchissement. Le mariage d'un esclave entraînait pour l'autre conjoint la perte de sa liberté; et les lois allemandes prononçaient que toute sa descendance devait être pareillement esclave.

Un statut de la loi des Wisigoths prescrit que, lorsqu'un Romain ou un barbare sera mandé pour quelque expédition, il sera obligé d'amener avec lui la dixième partie de ses serfs bien armés; ce qui prouve, avec beaucoup d'autres témoignages, qu'une invasion qui avait besoin d'un pareil secours devait

être faite par de bien faibles ennemis. Et cependant ces mêmes barbares qui, pour défendre leur proie, étaient forcés de se confier à des esclaves, s'étaient hardiment partagé les terres de l'Italie et des autres provinces romaines ; et en présence des légitimes propriétaires qu'ils en avaient dépouillés, et qui étaient bien autrement nombreux qu'eux, ils en avaient fait des seigneuries féodales pour leurs chefs. Leurs capitaines avaient pris en Italie le titre de ducs, et ils avaient le gouvernement des villes avec droit de suzeraineté sur le territoire.

Le nom de Miles désigne plutôt un gentilhomme qu'un soldat dans les lois de Lothaire, car il est aussi appliqué aux simples propriétaires territoriaux. Les laboureurs, leurs vassaux, étaient forcés de travailler à leur profit. Il est évident que ce fut la conquête des barbares qui fit naître la féodalité et qui devint l'origine d'une noblesse héréditaire, territoriale, privilégiée, formant une caste militaire. Avant l'invasion, il existait sans doute, chez les peuples germaniques, un ordre de nobles, constitué par les plus vaillants cavaliers ; mais c'était bien plutôt une distinction hiérarchique, dans l'intérêt de la guerre, qu'un établissement appartenant à l'organisation politique. Aucun avantage civil n'y était attaché, chez des nations nomades, qui passaient sans cesse d'un pays dans un autre et qui, par conséquent, n'avaient point de glèbe, puisque la possession du sol était éventuelle. Alors le métier des armes était le seul qu'ils pratiquassent, et celui-là ne souffre d'autre

inégalité que la supériorité du talent militaire et le besoin de la discipline.

En voyant se succéder invariablement les générations humaines, on est disposé à croire que les peuples sont éternels et que la société ne peut périr. C'est une erreur. La terre que nous habitons a été témoin de cinq grandes subversions dont la terrible puissance a renversé les institutions, détruit les lois et bouleversé l'ordre social jusque dans ses fondements. Quelques bienfaits sont sortis, sans doute, des rénovations qui ont suivi ces terribles désastres ; mais il a fallu les acheter si cher, qu'il n'est pas certain que leur prix n'ait pas dépassé leur valeur.

Nos premiers ancêtres, les Gaulois, vivaient assurément dans un état sauvage, comparativement à la haute civilisation de la Grèce et de Rome ; mais, cependant César dit que leurs républiques étaient bien réglées [1]. Les faits historiques prouvent qu'ils étaient libres et indépendants, et que leur pays fournissait aux besoins de leurs populations. Ils étaient redoutés de leurs ennemis, tandis qu'ils ne craignaient rien au monde, si ce n'était, disaient-ils, la chute du ciel. La fortune de Rome, ou plutôt le génie militaire de César anéantit tout cet ordre de choses, qui durait depuis quinze à vingt siècles au moins.

Pendant une autre période, moitié moins longue, la Gaule devenue romaine fut entièrement transformée; elle perdit sa liberté, son indépendance, sa nationalité, ses mœurs et sa langue maternelle. Elle en fut

[1] Cæsar, l. VI,

dédommagée, il est vrai, par les bienfaits d'une civilisation avancée, par l'introduction des lettres, des arts et des sciences, et par l'établissement d'une administration régulière, qui longtemps cimenta avec force et habileté l'unité du pays. Mais elle n'obtint ces avantages qu'aux dépens de sa moralité, de son esprit celtique, du culte qu'avaient professé ses anciens habitants, et surtout par une renonciation à ses coutumes nationales, pour embrasser celle des dominateurs. Incorporée à l'empire, elle lui donna glorieusement des capitaines illustres, des légistes. des poëtes, des hommes d'État et même des empereurs. Toutefois, ses populations s'affaiblirent, leur nombre et leur énergie périclitèrent, et la Gaule périt dans le naufrage de l'Empire romain.

Il n'y a point, dans l'histoire de l'Europe, un autre fléau comparable à celui de l'irruption des peuples du Nord, au commencement du v[e] siècle. Les populations gallo-romaines furent dépouillées de tout; elles perdirent jusqu'à leurs noms, qui furent changés pour des appellations germaniques, et leur langue, celle de Cicéron et de Virgile, qui fut convertie en dialectes tudesques, d'une grossièreté et d'une barbarie inexprimables. On vit alors un phénomène dont l'espèce humaine n'avait point encore eu d'exemple. Les rois franks, ces vainqueurs sortis des marécages de l'Escaut et de la Meuse, réunirent aux passions violentes et sanguinaires de l'homme sauvage, les vices odieux des sociétés vieillies dans la perversité, l'astuce, la perfidie, la rapacité insatiable.

On retrouva, trait pour trait, Tibère, Néron, Caligula, avec toutes leurs ruses et leurs atrocités, dans Chlovis, Chilpéric, Clotaire; et l'impure Messaline sembla renaître dans Frédégonde et Brunehaut.

L'empire des Franks, illustré un instant par Charlemagne, déclina rapidement sous ses indignes successeurs, par les effets de leurs divisions, de leurs haines parricides, de leur ineptie, de leur conduite insensée et tyrannique. Les Franks eux-mêmes, déjà peu nombreux et affaiblis par leurs discordes meurtrières, perdirent par degrés leurs caractères physiques et moraux, en s'alliant aux femmes des pays qu'ils avaient subjugués. On remarque dans les effigies de leurs rois, que le type germanique s'efface par degrés. Déjà Charlemagne avait les cheveux noirs des Celtes, les yeux vifs et la physionomie gaie de leur race, et comme eux le col cours et le ventre élevé [1]. Tout ce que nous connaissons des Capétiens nous les montre sous les traits des Gaulois.

Les Franks avaient dominé avec les Mérowingiens pendant 270 ans, et avec les Karlowingiens pendant 235. Mais, depuis longtemps, quand Hugues Capet fut reconnu roi en 987, les traits de leur race s'étaient confondus avec ceux des Gallo-Romains; et, en effet, si l'on en excepte quelques populations des provinces orientales, les Français sont aujourd'hui, comme au temps de César, des Gaulois, par leur sang et par leur caractère.

[1] Eginhart.

La domination des Franks avait duré cinq siècles; son influence fatale s'étendit sur six autres encore, et n'a guère cessé qu'à l'époque de la vice-royauté du cardinal de Richelieu. Ce fut la féodalité qui régna sur la France, pendant ces 18 générations; ses hauts barons qui avaient hérité des Leudes, en changeant en fiefs leurs bénéfices ou dotations militaires, formèrent une aristocratie turbulente, ignare, batailleuse, sans pitié pour le peuple, sans respect pour le pouvoir royal, qu'elle redoutait comme un ennemi mortel.

Enfin, le grand ministre du faible Louis XIII et le ministre astucieux et habile d'Anne d'Autriche, Richelieu et Mazarin, deux princes de l'Église, détruisirent la puissance politique de l'aristocratie féodale, en la poursuivant implacablement parmi les grands seigneurs de la cour et jusque dans les parlements. La monarchie, dont ils avaient assuré le triomphe, reçut de Louis XIV une brillante consécration, et devint pour la France l'étoile d'une nouvelle destinée; elle lui ouvrit une ère de prospérité, la seule depuis les Romains, où, sous l'égide de l'unité nationale, le pays ait marché dans la voie des progrès matériels et intellectuels.

Cette période a duré seulement un siècle et demi, le quart de celle des temps féodaux et le tiers de la rude domination des Franks.

On voit qu'il en est de la vie des nations comme de celle des individus. Les moments heureux sont

rares et de courte durée, tandis qu'au contraire, les années funestes sont fréquentes et ne reviennent jamais seules. Dieu veuille nous réserver de meilleurs destins !

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Les grandes nations de l'Europe moderne descendent chacune d'un peuple de l'Asie centrale, transmigré, il y a quarante siècles et plus, par le nord de la mer Noire.

Les Celtes ou Keltes avec les Cimmériens ou Cimbres nommés, par les Romains, *Galli* ou Gaulois, ont donné naissance aux nombreuses populations celto-kimriques de la France, de la Belgique et des Pays-Bas, des isles Britanniques, de l'Espagne, du Portugal et de la haute Italie.

Les Scythes, Gètes ou Germains, ont produit les populations allemandes qui habitent l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne, et des parties de la Suisse, de la France, de l'Angletèrre et de la Belgique.

Les Sarmates ou Slaves ont peuplé la Russie, la Pologne, la Hongrie et plusieurs provinces de l'Autriche et de la Prusse.

Les Hellènes ou Grecs, les Pélasges, les Étrusques, les Latins ou Romains, les Ibères ou Espa-



gnols, sont entrés en Europe par la Méditerranée, et proviennent d'autres contrées de l'Asie que celles dont les peuples sont surgis par le nord de la mer Noire, pour venir habiter les parties orientales de notre continent.

Toutes les races qu'on vient d'énumérer, appartiennent au type du genre humain, désigné par l'épithète de Caucasique, qui indique à la fois la beauté physique et la supériorité morale et intellectuelle; mais elles constituent sept familles d'hommes différentes, très-distinctes et chacune parfaitement caractérisée.

Ces familles sont agroupées, en deux catégories, par des analogies physiques : La première comprend des hommes à tête arrondie, yeux bleus, nez caréné irrégulièrement, cheveux roux, blonds ou blanc de lin. Ce sont : les Celtes, les Cimbres ou Kimris, les Gètes ou Germains et les Slaves. La seconde est formée d'hommes à tête ovale, yeux noirs, nez à carène régulière, et rattaché au front sans inflexion. cheveux noirs. Ce sont : les Grecs, les Romains et les Ibères.

Les Celtes ou Gaulois sont la plus ancienne race de l'Europe, celle qui lui a donné ses premiers habitants et qui a ouvert et tracé le chemin qu'ont suivi, pour venir d'Asie en Europe, les Gètes ou Germains, et les Sarmates ou Slaves. Leur itinéraire peut être reconnu et déterminé complétement par les noms celtiques qu'ils ont laissés aux lieux, qui, dans leur longue route, leur ont servi de stations.

Ce moyen d'exploration prouve avec certitude qu'ils sont partis de la Sogdiane dans l'Asie centrale, au nord du Paropamisus ou Khous indien ; — qu'ils ont parcouru l'Albanie et l'Ibérie, régions qui gisent entre la Caspienne et la mer Noire ;—et qu'en contournant la rive septentrionale de cette dernière Méditerranée, ils sont entrés en Europe par le Bosphore cimmérien et la Krimée, dont les noms rappellent une grande tribu celtique, celle des Kimmériens ou Kimris.

Des témoignages historiques, et surtout les mots sanscrits que contient la langue de cette race, constatent son origine asiatique, et le gisement de son pays natal dans le voisinage des peuples indous, habitant alors les montagnes, où le Gange et ses affluents prennent leurs sources.

En prolongeant leur route vers l'occident, les Celtes pénétrèrent en Europe par la vallée du Danube, où l'on retrouve encore à chaque pas les appellations significatives qu'ils ont assignées aux localités. Le cours du Rhin, qu'ils suivirent ensuite, les conduisit aux extrémités occidentales de notre continent, et jusqu'aux rivages de l'Atlantique septentrionale.

Réunis aux Cimbres ou Kimris, l'une de leurs grandes familles, et aux Belges ou Bolgs, l'une de leurs confédérations de tribus, les Celtes, ou pour mieux dire les Keltes, s'établirent dans la Gaule, vaste région qui se déroule des Alpes à l'Océan, et du Rhin aux Pyrénées. Ils y édifièrent cent villes, et changèrent, dans ce pays fertile, leur vie nomade



pour la vie sédentaire et leurs habitudes pastorales pour les travaux de l'agriculture.

La Gaule devint leur patrie; ils la peuplèrent, la défrichèrent, et en firent la base de leurs opérations stratégiques, la métropole de leurs colonies, le centre de leur vaste domination. C'est de là qu'ils lancèrent dans tous les pays circonvoisins, déjà habités ou encore déserts, des expéditions de deux à trois cent mille hommes, allant conquérir à deux ou trois cents lieues de leurs foyers, par delà les Alpes, les Pyrénées, le Rhin et la mer du Nord : l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Allemagne, les isles Britanniques, et jusque dans l'Asie Mineure, les provinces qui prirent d'eux le nom de Galatie.

Quand les jours de la rétribution furent venus, les Celtes, qui étaient alors appelés Gaulois, défendirent leur indépendance, pendant dix ans, contre les armées romaines, conduites à la victoire par le plus grand capitaine de l'antiquité. Forcés à subir le sort du reste du monde, leurs populations, annexées à l'empire, lui formèrent ses meilleures légions ; elles contribuèrent à tous les triomphes de Rome, et partagèrent sa gloire et sa brillante civilisation.

Mais, lorsque le colosse romain fut renversé, au ve siècle, par les barbares du Nord, la Gaule, envahie, dévastée, dépeuplée, devint la proie de ces hordes sauvages; l'une d'entre elles, celle des Franks, l'emporta sur toutes les autres, à cause de la politique astucieuse et cruelle de son chef, le roi Chlovis. La domination qu'il établit, rallia les diverses tribus

germaniques qui s'étaient emparées des autres parties du territoire; et il jeta les fondements de la monarchie des Mérowingiens ; puissance redoutable par la vaillance de ses guerriers ; dynastie exécrable par les forfaits de ses princes ; période d'anarchie, d'ignorance, d'atrocités, qui est sans pareille dans l'histoire d'aucune société chrétienne.

Les Franks, qui s'arrogèrent l'honneur immérité de donner leur nom à la France, étaient une confédération formée récemment par une vingtaine de tribus germaniques, habitant en dernier lieu les marais des embouchures de la Meuse et du Rhin.

Il est établi incontestablement, par des témoignages historiques et physiologiques, que ces tribus appartenaient aux Germains dont Tacite nous a laissé un curieux tableau, et qu'ils étaient les descendants des Gètes, les mêmes que les Scythes d'Hérodote, anciens habitants de la Sogdiane, après l'évacuation de ce pays par les peuples celto-kimriques. Les mots sanscrits qu'on trouve encore de nos jours dans la langue allemande, parlée par la race germanique, prouvent que les ancêtres les plus éloignés de cette race demeuraient en contact avec les Indous, dans l'Asie centrale au delà du Paropamisus.

Les Franks, d'abord en petit nombre, augmentés par l'incorporation de beaucoup de tribus de leur race et par leur alliance avec des femmes étrangères, périclitèrent sous les Karlowingiens, quand, séparés en deux camps, ils s'entre-égorgèrent dans des guerre

parricides, sans miséricorde. Leur croisement continuel avec la race celtique effaça, par degrés, leur type physiologique, caractéristique, leurs habitudes et jusqu'à leur langage germanique. Lors de l'avénement des Capétiens, en 987, les Franks s'étaient éclipsés; il n'y avait plus en France que des Français, c'est-à-dire des Gaulois; mais cinq siècles de servitude, de misère, de barbarie, les avaient étrangement changés; et il fallut une longue suite de meilleurs jours pour ranimer leur caractère et leur esprit national.

L'Europe actuelle compte, sur 250 millions d'habitants, environ :

65,375,000	Slaves ou anciens Sarmates;
58,231,000	Germains, appelés jadis Gètes et Scythes;
55,154,000	Grecs et Romains, ou descendants pareillement de ces deux races.
53,528,000	Celtes, Kimris ou Gaulois.
17,712,000	Habitants d'autres races. Turcs, Tartares, Finois, Maggiars, Bohêmes, Basques, Juifs, etc.
250,000,000	

La race slave forme plus d'un quart de la population de l'Europe; la race germanique ou allemande atteint presqu'au même terme. Les descendants des Grecs et des Romains s'élèvent à plus d'un cinquième;

les peuples celto-kimrique sont presque aussi nombreux ; ils font moins de 20 pour cent de la population totale du continent; mais ils excèdent cette proportion, si l'on ne tient pas compte, comme de raison, des races subalternes de l'Europe.

Il est presque superflu de remarquer que l'ascendant politique et la puissance belligérante ne peuvent être mesurés par ces nombres et ces proportions, qui cependant en expriment le principal élément. La guerre ne se fait plus, comme jadis, avec des hommes seulement; elle exige, de plus, beaucoup d'argent pour soudoyer des coalitions, un génie militaire, supérieur, pour conduire des opérations stratégiques sur une immense échelle, et pour auxiliaire, un matériel tellement considérable, dispendieux et d'une exécution si difficile, qu'il faut, pour l'acquérir, les richesses de la civilisation la plus avancée et le concours de toutes les sciences.

La guerre défensive veut, en outre, que les habitants du pays qui est attaqué soient unis par l'amour le plus dévoué, le plus persévérant, pour leurs libertés, leurs institutions et l'indépendance de leur patrie. C'est alors que l'unité d'origine, l'identité physique et morale des populations exercent une salutaire influence, et enfantent ces merveilles d'héroïsme qui sauvèrent la Suisse en 1476, la Hollande en 1668, et la France en 1792. L'esprit populaire des anciens Gaulois, des Bataves et des Helvétiens, se réveillant soudain, fit changer alors, par des prodiges de

courage, la fortune des combats, et montra, comme au temps d'Aristide et de Thémistocle, ce que peut pour la conservation du sol paternel, la nationalité des peuples, quand elle prend sa force protectrice dans l'unité des races et dans l'union des citoyens.

FIN.



TABLE

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

IIIe PARTIE.

2° ORIGINE DES PEUPLES CONQUÉRANTS.

FIN DE LA TABLE.

OUVRAGES DE L'AUTEUR.

STATISTIQUE DES COLONIES FRANÇAISES ; ouvrage couronné par l'Académie des sciences de l'Institut. 3 vol. petit in-fol. Inédit.

STATISTIQUE DE L'ESPAGNE ; ouvrage présenté aux Cortès, par leur président comte Almodovar et par Agostino-Arguelles. Traduit par Pascal Madoz, ancien ministre des finances. 1 vol. in-8°.

PROSPÉRITÉ DES COLONIES FRANÇAISES ; ouvrage couronné par l'Acacémie des sciences de Lyon. Inédit.

LE COMMERCE AU XIXe SIÈCLE ; ouvrage couronné par l'Académie de Marseille. Traduit en Italien, par Lampato de Milan. 2 vol. in-8°. Épuisé.

EFFETS DE LA DESTRUCTION DES FORÊTS sur l'État physique des contrés ; ouvrage couronné pas l'Académie des sciences de Belgique. 1 vol. in-4°. Epuisé.

STATISTIQUE DE LA GRANDE BRETAGNE ET DE L'IRLANDE ; ouvrage présenté à la Chambre des communes, par lord John Russel. 2 vol. in-8°.

RECHERCHES STATISTIQUES SUR L'ESCLAVAGE COLONIAL ; ouvrage couronné par la Société de Statistique de Marseille. 1 vol. in-8°. Epuisé.

ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE, traduits en espagnol par le prof. Sosa, et destinés, par le gouvernement péruvien, à l'enseignement des Lycées. 1 vol. in-18. Epuisé.

La 2e édition est en préparation et paraîtra au commencement de 1856.

STATISTIQUE DE L'AGRICULTURE DE LA FRANCE, 1 vol in-8°, comprenant les céréales, les vignes, les cultures diverses, les pâturages, les forêts et les animaux domestiques ; 1 fort volume in-8°.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE FRANCE ; ouvrage officiel, exécuté sous l'autorité du ministre de l'agriculture et du commerce. 13 vol. gr. in. 4°.

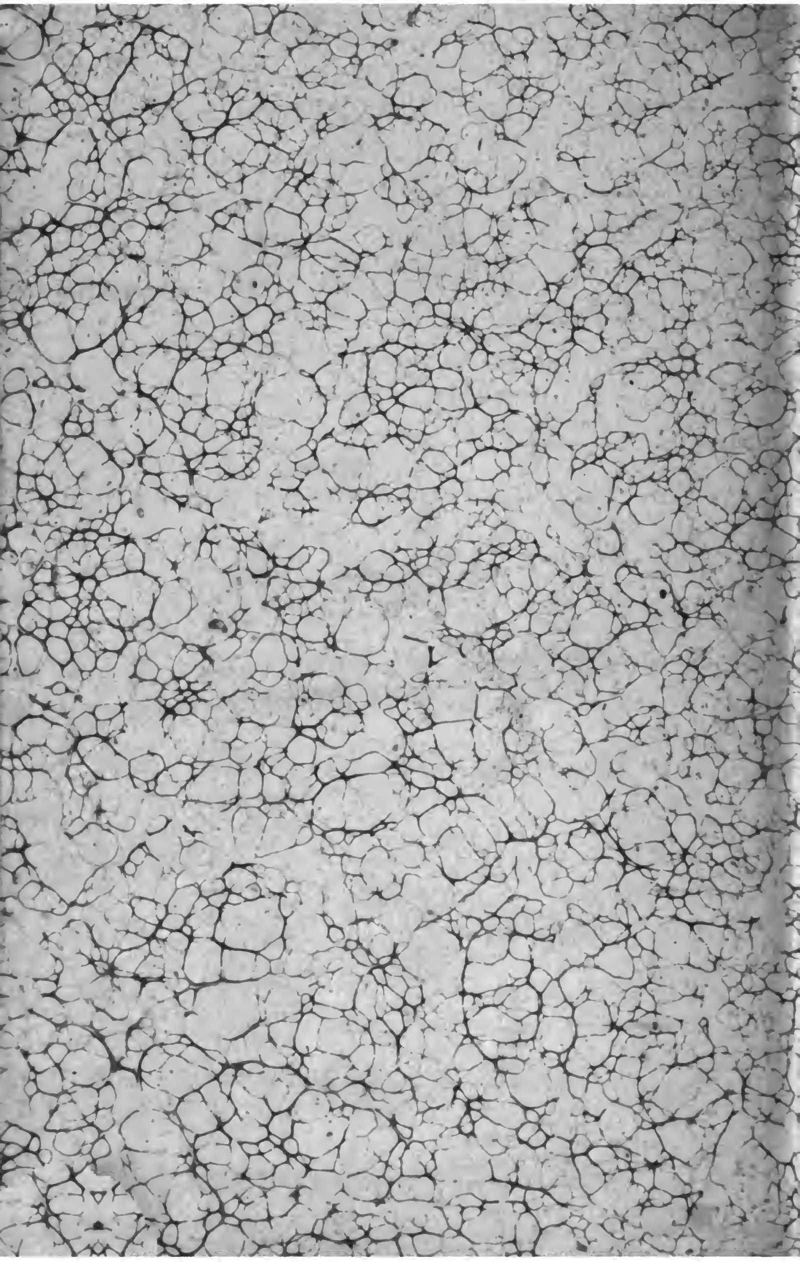
HISTOIRE PHYSIQUE DES ANTILLES ; comprenant la Géologie de l'Archipel américain, sa Minéralogie et la Monographie de son climat. 1 vol. in-8°.

STATISTIQUE DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ ; 2 vol. in-8°.

Ces ouvrages se trouvent à la librairie GUILLAUMIN.

PARIS. — TYP. H. CARION PÈRE, R. RICHER, 20.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06229 2761

